

VIE COMPLÈTE

DE

S. VINCENT DE PAUL.

VIE COMPLÈTE

DE

S. VINCENT DE PAUL,

Instituteur de la Congrégation de la Mission, et des Filles de la Charité;

PAR M. COLLET.

NOUVELLE ÉDITION,

AUGMENTÉE DES DISCOURS ET DES ÉCRITS TTEXUELS DU SAINT, ET ORNÉE DE SON PORTRAIT, GRAVÉ PAR MÉCOU.

TOME QUATRIÈME.



A PARIS,

CHEZ DEMONVILLE, IMPRIMEUR-LIBRAIRE, RUE CHRISTINE, N° 2.

1818.



LA VIE
DE
S. VINCENT DE PAUL.

LIVRE HUITIÈME.

Histoire des Missions faites pendant la Vie de Saint Vincent.

COMME la plupart des Missions dont nous allons parler dans ce huitième Livre, n'ont pas été faites par Saint Vincent lui-même, il semble qu'elles devroient être regardées comme un objet étranger à son Histoire. En effet, ceux qui ont écrit la Vie des Dominique, des François d'Assise, des Ignace de Loyola, et de tant d'autres saints Fondateurs, qui ont précédé le nôtre dans la carrière évangélique, n'y ont point parlé des travaux de leurs premiers Enfans. Cette espèce de digression est encore moins nécessaire dans une Histoire, qui comme celle-ci se suffit à elle-même, et où, pour ne fatiguer pas la piété, il faut lui soustraire bien des choses, qui d'ailleurs seroient très-propres à la nourrir. Histoire des Missions.

Histoire des Missions.

Ces motifs m'avoient d'abord déterminé à supprimer ici les Missions, où Vincent n'a eu de part que par la destination des Ouvriers, et l'onction pleine de force qu'il leur mérita par ses prières et par ses larmes. J'étois de plus persuadé, et je le suis encore, que les premiers Compagnons du Saint, et plusieurs même qui n'ont vécu qu'après lui, sortiront un jour du secret de Dieu, et seront connus du public pour ce qu'ils ont été. Sur ce principe je me faisois scrupule de déplacer des faits, qui tôt ou tard entreront dans un autre ouvrage. J'ai sacrifié ces considérations à l'autorité. Des personnes sages, des laïques même qui aiment Dieu, et qui s'intéressent à la gloire de son Serviteur, ont cru que je devois suivre le plan de son premier Historien; et qu'on auroit peine à ne trouver pas dans une nouvelle Vie, ce qui a si souvent édifié dans l'ancienne. Je me suis rendu, et je commence.

Idée des Missions.

On sait que les Missions sont des exercices publics, où par des instructions simples, mais solides et pathétiques, on tâche de porter les peuples à pleurer leurs péchés, à les réparer par une sérieuse pénitence, et à vivre désormais dans la sainteté et la justice. Ces exercices, pour être fructueux, demandent de l'ordre et des précautions: il en faut et par rapport aux Pasteurs, dont on tient en quelque sorte la place pour un temps; et par rapport

aux peuples, qu'on doit instruire sans les accabler; et par rapport aux Ouvriers eux-mêmes, qui, pour sanctifier les autres, ont besoin de l'esprit d'union, de zèle, de charité, ou plutôt de toutes les vertus. Vincent forma son plan, et prit ses mesures de manière à remplir ces diverses obligations.

Histoire des Missions.

A l'égard des Pasteurs, outre le Mandement de l'Evêque, dont on ne peut se passer, il voulut encore que les siens n'entreprissent jamais rien sans l'agrément des Curés. En cas de refus ils doivent se retirer humblement, aller offrir leurs services à d'autres, et se souvenir que les Apôtres n'ont pas été reçus à bras ouverts dans tous les lieux où ils se proposoient de porter la lumière de l'Evangile.

Exercices qui s'y font.

Quand un Curé a été le premier à les demander, ou qu'il a donné son consentement à la Mission, un d'eux va quelque temps auparavant en faire l'ouverture. Il annonce par un ou deux discours la visite miséricordieuse que Dieu va faire à son peuple; la multitude des graces qu'il est prêt à accorder à ceux qui s'en rendront dignes en revenant à lui avec les azymes de la sincérité; le malheur de ceux qui endurciront leur cœur pour ne pas entendre sa voix; et la nécessité de commencer au moment même à briser les liens qui les attachent au péché. Quelques jours après, la bande entière se rend au lieu marqué. Dès-lors, et sans délai

Histoire des Missions. on se met à l'ouvrage. Chaque jour a trois sortes d'actions publiques; une Prédication, qui se fait dès le grand matin, afin que les pauvres gens ne perdent rien du temps qu'ils ont coutume de donner au travail; un petit Catéchisme qui se fait à une heure après-midi; et le soir après le coucher du soleil une seconde prédication, ou, ce que Vincent aimoit beaucoup mieux, un grand Catéchisme.

Les prédications doivent être solides, mais naturelles. On n'y traite point, non plus que dans les retraites, ces idées métaphysiques, dont la discussion ne peut guères servir qu'à faire honneur aux talens de celui qui parle. L'importance du salut, l'énormité du péché, l'endurcissement du cœur, l'impénitence finale, les fins dernières, la mauvaise honte, la rechute, la contrition, la médisance, l'envie, le pardon des injures, la restitution, le jurement et les blasphèmes, l'intempérance, et autres semblables désordres qui se glissent plus aisément dans les campagnes; le bon usage de la pauvreté et des afflictions, la sanctification des dimanches et des fêtes; la nécessité, la facilité et la manière de prier, de fréquenter les Sacremens, d'assister au Sacrifice de la Messe; l'imitation de Notre-Seigneur, la dévotion envers sa sainte Mère, le bonheur de la persévérance; en un mot tout ce que doit faire un pauvre paysan pour aller à Dieu; tout ce qu'il doit évi-

ter pour être plus heureux après sa mort, qu'il ne l'a été pendant sa vie, voilà ce qui est, et ce qui doit être le sujet le plus ordinaire des sermons qui se font en Mission. On y retranche cependant, ou l'on y ajoute selon les besoins des lieux, et la disposition des personnes.

Histoire des Missions.

Pour ce qui est du grand Catéchisme, il a pour objet l'explication des principaux articles de la Foi, et des vérités les plus pratiques de la Religion. Ainsi, on y traite des Mystères de la sainte Trinité, de l'Incarnation du Fils de Dieu, du prix auquel il a bien voulu nous racheter. On y parle ensuite des Commandemens de Dieu et de l'Eglise, des Sacremens, du Symbole, de l'Oraison Dominicale, et de la Salutation Angélique. L'exposition de ces différentes matières se règle sur la durée de la Mission, et sur la portée de l'esprit des auditeurs. S'ils sont grossiers, et qu'eu égard à leur petit nombre on ne puisse demeurer long-temps avec eux, on s'abaisse et on se rétrécit. S'ils ont l'esprit plus ouvert, et que leur multitude demande un plus long séjour, on s'élève un peu plus, et on s'étend davantage. Mais, quelque parti qu'on prenne, chacun de ceux qui ont travaillé à leur salut, tâche de se mettre en état de leur dire en les quittant, ce que dit S. Paul aux Fidèles de Milet : Je vous prends aujourd'hui à témoins que je suis innocent de votre perte,

Abelly, *L. 2, p. 13.*

Act. 20, v. 16.

Histoire des Missions. et que j'ai fait tout ce qui dépendoit de moi pour l'empêcher.

Ce grand Catéchisme, qui se fait en chaire, étant destiné à l'instruction des personnes d'un certain âge, l'on en fait un autre pour les enfans. On les invite le premier jour par une exhortatiou familière à s'y rendre exactement; on leur donne les avis dont ils ont besoin pour en profiter; on a soin de ne leur parler que d'uue manière proportionnée à leur petite capacité; on tire des principes de la Foi des conséquences propres à former ou à rectifier leurs mœurs; on les anime par des récompenses, qui doivent être le prix de leur sagesse et de leur assiduité. Cet important exercice est terminé par de saints cantiques. La piété y gagne doublement : la Doctrine Chrétienne s'inculque d'une manière agréable : les mauvaises chansons sont oubliées.

Dès que le peuple est ébranlé, on se met au Confessional : on y passe neuf heures par jour, cinq le matin, et quatre l'après-midi. Qu'il y ait des pénitens, ou qu'il n'y en ait pas, on doit y rester. Un marchand est fait pour attendre l'acheteur, un Missionnaire pour attendre les pécheurs. Ceux-ci ne sont pas toujours maîtres de leur temps : celui-là ne vit que pour eux; tous ses momens leur appartiennent. Ceux qui ne donnent pas tout ce temps au sacré Tribunal, n'en sont pas

moins saintement employés. Visiter et consoler les malades, faire une correction salutaire et fraternelle aux pécheurs impénitens, assoupir les dissentions domestiques, réconcilier les ennemis, terminer les différends, accommoder ceux qui sont en procès, réunir les vassaux avec les Seigneurs, mettre la paix entre le peuple et le Pasteur, apprendre aux maîtres et maîtresses d'école à s'acquitter bien de leurs charges, établir la Confrairie de la Charité pour le soulagement et le service du pauvre abandonné; en un mot, empêcher tout le mal qu'on peut empêcher, et faire tout ce qu'on peut de bien, c'est ce que les Enfans du Saint Fondateur de la Mission se proposent, et ce qu'ils exécutent ordinairement, quand ils sont secondés par les Pasteurs. Histoire des Missions.

Les Ecclésiastiques des lieux où ils travaillent, sur-tout quand il y en a un certain nombre, sont aussi l'objet de leur charité et de leur zèle. On les rassemble à certains jours marqués; on leur rappelle les engagemens primitifs de leur état; on les entretient des vertus dont ils ont le plus de besoin eu égard aux circonstances; on leur parle du danger de l'oisiveté dans les campagnes; de la nécessité de veiller sur eux-mêmes, pour veiller utilement sur leur troupeau; du compte terrible qu'ils auront à rendre, s'ils manquent à rompre fré-

Histoire des Missions.

quemment le pain de la parole; et de l'obligation où ils sont de perpétuer le bien, que les Missions les moins heureuses font toujours dans les Paroisses. Je dirai ici en passant, que les Missionnaires ne se font jamais délateurs ni du Clergé, ni du peuple : parce que, disoit Vincent, si leurs fautes sont cachées, il n'est pas à propos de les divulguer; et si elles sont publiques, les Evêques ne manqueront pas de les savoir d'ailleurs.

Lettre du 17 août 1657.

Quand on a satisfait la dévotion des Chefs de famille, et de ceux qu'un âge mûr met en état de prendre un engagement, on dispose à à la première Communion ceux qu'on a jugés capables de la faire. Aux secours qu'on leur a donnés dans cette vue pendant le temps de la Mission, on ajoute la veille de ce grand jour, une exhortation vive et tendre, qui, quoique propre à préparer ces jeunes cœurs à la réception de l'Agneau sans tache, est cependant le lendemain suivie d'une autre, qui précède immédiatement la Communion. Ce jour, où la piété la moins animée se réveille à la vuè d'un nombre d'enfans pleins de foi et d'amour, est ordinairement celui de la clôture de la Mission. On la finit par une procession solennelle, où les nouveaux Communians, un cierge à la main, rendent leurs hommages à celui qui s'est donné à eux. Vincent n'a pas voulu qu'on oubliât les défunts

dans un exercice qui semble n'avoir pour objet que les vivans. Ce que l'Eglise entière fait le second jour de novembre pour tous les Fidèles trépassés, les Missionnaires le font avant leur départ pour les Fidèles de la paroisse où ils ont fait la Mission.

Histoire des Missions.

J'oubliois de dire que les petits enfans, qui, sans être capables de communier, ne sont que trop capables d'offenser Dieu, ont part aux fruits de la Mission. On tâche de leur inspirer une sainte horreur du péché, de les former à la modestie dans l'Eglise, de leur faire concevoir de la douleur de leurs fautes : et, si on ne peut mieux faire, on leur apprend au moins à se confesser dans la suite avec la sincérité et la confiance nécessaires.

Qualités d'un bon Missionnaire.

On conçoit, sans en être averti, qu'avec tant et de si sérieux exercices, un Prêtre qui travaille dans les Missions, n'a pas un moment de temps à perdre. On conçoit de plus, que, pour se soutenir dans un emploi si pénible, et faire fructifier ses travaux, il faut, avant toutes choses, qu'il soit un homme de Dieu. Vincent, que les bénédictions de l'esprit apostolique prévinrent de bonne heure, et qu'une longue expérience mettoit en état de juger sainement des choses, croyoit qu'un Missionnaire avoit principalement besoin d'une foi vive, et d'une parfaite confiance en Dieu, pour ne céder pas aux peines et aux contradictions

Abelly, L. 2, p. 7.

Histoire des Missions.

dont son ministère est souvent traversé; d'une mortification à toute épreuve, pour soutenir la longueur du travail, l'incommodité du logement, et la rigueur des saisons; d'une patience invincible pour supporter la grossièreté rustique de ceux qui sont le principal objet de ses soins; d'une simplicité pleine de prudence pour les instruire, les gagner, les conduire à Dieu; d'une grande indifférence à l'égard des emplois, des lieux, des temps et des personnes, pour n'avoir d'autre dessein que celui de faire en toutes choses la volonté de Dieu; enfin, d'une humilité profonde, et d'une douceur inaltérable, sur-tout quand il s'agit de traiter avec les Hérétiques.

Pour commencer par l'humilité, vertu dont le Saint recommanda tant de fois la pratique à ses Enfans, il parut la regarder comme plus nécessaire à un homme, qui travaille dans les Missions, qu'à tout autre. Il savoit, à la vérité, qu'il y a peu de fonds à faire sur les applaudissemens d'un peuple, qui n'a ni discernement ni capacité; mais il savoit aussi que tout est bon à l'orgueil; et qu'un Prêtre qui voit la multitude fondre en larmes, et ces larmes suivies de l'amendement des mœurs, de la restitution du bien d'autrui, du pardon des injures, d'une foule de réconciliations qui paroissent aussi sincères qu'elles paroissoient impossibles, ne dit pas toujours avec

le Roi-Prophète : *C'est à votre nom, Seigneur, que la gloire en est due :* sans vous je n'étois propre qu'à ruiner votre ouvrage. Histoire des Missions.

Pour inspirer ces justes sentimens aux Missionnaires, le Saint ne les félicitoit guères sur le succès de leurs travaux, sans les rappeler à celui qui en étoit le premier auteur.

J'ai appris de diverses personnes, disoit-il à un des siens, *la bénédiction qu'il plaît à la bonté de Dieu de répandre sur votre Mission de N. Nous en avons été tous fort consolés ; et parce que nous reconnoissons que cette abondante grace vient de Dieu, laquelle il ne continue qu'aux humbles, qui reconnoissent que tout le bien qui se fait par eux, vient de Dieu ; je le prie de tout mon cœur qu'il vous donne de plus en plus l'esprit d'humilité dans toutes vos fonctions, parce que vous devez croire très-assurément que Dieu vous ôtera cette grace, dès-lors que vous viendrez à donner lieu en votre esprit à quelque vaine complaisance, vous attribuant ce qui n'appartient qu'à Dieu seul. Humiliez-vous donc grandement, Monsieur, dans la vue que Judas avoit reçu de plus excellentes graces que vous ; et que ces graces avoient eu plus d'effets que les vôtres, et que nonobstant cela, il s'est perdu. Et que profitera-t-il donc au plus grand Prédicateur du monde, et doué des plus excellens talens, d'avoir fait retentir ses prédications avec applaudissement dans toute une province,* Abelly, l. 2, p. 8.

Histoire des Missions. *et même d'avoir converti à Dieu plusieurs milliers d'ames, si nonobstant tout cela il vient à se perdre lui-même.*

Je ne vous dis pas ceci, Monsieur, pour aucun sujet particulier que j'aie de craindre cette vaine complaisance ni en vous, ni en N. qui travaille avec vous ; mais afin que si le Démon vous attaque de ce côté-là, comme sans doute il le fera, vous apportiez une grande attention et fidélité à rejeter ses suggestions, et à honorer l'humilité de Notre-Seigneur. J'avois ces jours passés, pour le sujet de mon entretien, la vie commune que Notre-Seigneur a voulu mener sur la terre : et je voyois qu'il n'avoit tant aimé cette vie commune et abjecte des autres hommes, que pour s'y ajuster, il s'étoit abaissé autant qu'il avoit pu, jusques-là même (ô chose merveilleuse et qui surpasse toute la capacité de l'entendement humain!), qu'encore qu'il fût la sapience increée du Père éternel, il avoit néanmoins voulu prêcher sa doctrine avec un style beaucoup plus bas et plus ravalé que n'a été celui de ses Apôtres. Voyez, je vous prie, quelles ont été ses prédications, et les comparez avec les Epîtres et prédications de S. Pierre, de S. Paul, et des autres Apôtres. Il sembleroit que le style dont il use, est d'un homme qui a peu de science, et que celui de ses Apôtres paroît comme de personnes qui en avoient beaucoup plus que lui. Et ce qui est encore plus étonnant, est qu'il a voulu

que ses prédications eussent beaucoup moins Histoire des Missions. *d'effet que celles de ses Apôtres ; car l'on voit dans l'Evangile, qu'il gagna ses Apôtres et ses Disciples presque un à un, et cela avec travail et fatigue : et voilà que S. Pierre en convertit cinq mille dès sa première prédication. Certainement cela m'a donné plus de lumière et de connoissance, comme il me semble, de la grande et merveilleuse humilité du Fils de Dieu, qu'aucune autre considération que j'aie jamais eu sur ce sujet.*

Nous disons tous les jours à la sainte Messe ces paroles : In spiritu humilitatis, etc. *Or, un saint Personnage me disoit un jour, comme l'ayant appris du bienheureux Evêque de Genève, que cet esprit d'humilité, lequel nous demandons à Dieu en tous nos Sacrifices, consiste principalement à nous tenir dans une continuelle attention et disposition de nous humilier incessamment, en toutes occasions, tant intérieurement qu'extérieurement. Mais, Monsieur, qui est-ce qui nous donnera cet esprit d'humilité? Hélas! ce sera Notre-Seigneur, si nous le lui demandons, et si nous nous rendons fidèles à sa grace, et soigneux d'en produire des actes. Faisons-le donc, je vous en supplie, et tâchons pour cela de nous ressouvenir l'un de l'autre, quand nous prononcerons ces mêmes paroles au saint Autel ; je l'espère de votre charité.*

Histoire des Missions. Lettre du 14 juin 1656.

Je rends graces à Dieu, disoit-il dans une autre lettre, *de la bénédiction qu'il a donnée aux travaux des RR. PP. Jésuites pendant le Jubilé; et de ce que vous reconnoissez qu'elle se doit attribuer à leur façon de parler simple et familière. J'espère que cet exemple nous confirmera dans l'usage de ne parler jamais en public ni en particulier qu'avec simplicité, humilité et charité. C'est le plus grand secret qu'on puisse trouver pour réussir à la prédication : au lieu que la pratique contraire ne sert qu'à exercer la patience des auditeurs, et remplir de vanité celui qui leur parle.*

Abelly, p. 9 et 10.

C'étoit encore pour que les siens se conformassent en tout au grand modèle des Ministres de l'Evangile, qu'il vouloit que leur débit fût aussi naturel que leur style. Il ne pouvoit souffrir les éclats de voix de ces déclamateurs forcés, qui semblent confondre un homme qui parle bien haut avec un homme qui parle bien. Il est vrai que la santé de ses Missionnaires, qui sont obligés de monter en chaire presque tous les jours, et même deux fois le jour, lorsqu'un d'eux vient à manquer, entroit pour quelque chose dans les avis qu'il leur donnoit à cette occasion; mais il est vrai aussi qu'il étoit persuadé, comme il l'écrivit à un d'eux, que le Fils de Dieu s'étant servi, pour instruire les peuples, d'un ton de voix modéré et familier, il bénit

plus abondamment des discours prononcés à peu près comme il prononçoit les siens. Histoire des Missions.

On m'a averti, écrivoit-il un jour à l'un de ses Prêtres, *que vous faites de trop grands efforts en parlant au peuple, et que cela vous affoiblit beaucoup. Au nom de Dieu, Monsieur, ménagez votre santé, et modérez votre parole et vos sentimens. Je vous ai dit autrefois que Notre-Seigneur bénit les discours qu'on fait en parlant d'un ton commun et familier, parce qu'il a lui-même enseigné et prêché de la sorte, et que cette manière de parler étant naturelle, elle est aussi plus aisée que l'autre qui est forcée, et le peuple la goûte mieux et en profite davantage. Croiriez-vous, Monsieur, que les Comédiens ayant reconnu cela, ont changé leur manière de parler, et ne récitent plus leurs vers avec un ton élevé, comme ils faisoient autrefois; mais ils le font avec une voix médiocre, et comme parlant familièrement à ceux qui les écoutent. C'étoit un personnage qui a été de cette condition lequel me le disoit ces jours passés. Or, si le désir de plaire davantage au monde a pu gagner cela sur l'esprit de ces Acteurs de théâtre, quel sujet de confusion seroit-ce aux Prédicateurs de J. C. si l'affection et le zèle de procurer le salut des ames n'avoit pas le même pouvoir sur eux.* *Abelly*, L. 2, p. 10.

Au reste, j'ai été bien contristé de ce qu'au lieu de faire le grand Catéchisme le soir, vous

Histoire des Missions. *avez fait des prédications dans votre Mission : ce qui ne se doit pas, 1° Parce que le prédicateur du matin peut avoir peine de cette seconde prédication ; 2° Parce que le peuple a plus besoin de ce Catéchisme, et qu'il en profite davantage ; 3° Parce qu'en faisant ce Catéchisme il semble qu'il y a en quelque façon plus de sujet d'honorer la manière que Notre-Seigneur J. C. a tenue pour instruire et pour convertir le monde ; 4° Parce que c'est notre usage, et qu'il a plu à Notre-Seigneur donner de grandes bénédictions à cette pratique, en laquelle il se trouve plus de moyens d'exercer l'humilité.*

Ces mêmes raisons l'engagèrent à conjurer ses Enfans de ne jamais faire des discours trop longs. C'est qu'il savoit que les meilleurs aliments fatiguent l'estomac, quand on ne le ménage point assez, et que, pour se porter bien, il faut rester sur son appétit.

Lettres du 17 novembre 1657.

Pour ce qui est des Hérétiques, qui de son temps infestoient la Guyenne, le Languedoc, le Poitou, la Saintonge, et un bon nombre de nos meilleures provinces, il vouloit, comme nous l'avons observé plus d'une fois, qu'on les traitât avec toute la douceur possible, et qu'on bannît des disputes l'esprit d'aigreur, les railleries offensantes, les termes qui sentent la satire et l'amertume. Il disoit que les savans ne peuvent rien gagner avec le démon par l'orgueil, parce qu'il en a plus qu'eux ;

mais qu'ils peuvent le vaincre par l'humilité, parce que c'est une arme dont il ne peut se servir. Histoire des Missions.

Voici ce qu'il en écrivit dès l'année 1628, de la ville de Beauvais où il étoit alors, à celui auquel il avoit laissé en son absence la conduite du Collége des Bons-Enfans à Paris.

Comment se porte la Compagnie, lui dit-il, *chacun est-il en bonne disposition et bien content? les petits règlemens s'observent-ils? étudie-t-on et s'exerce-t-on sur les controverses? y observez-vous l'ordre prescrit? Je vous supplie, Monsieur, qu'on travaille soigneusement à cela; qu'on tâche de bien posséder le petit Becan, il ne se peut dire combien ce petit livret est utile à cette fin. Il a plu à Dieu de se servir de ce misérable* (c'est de lui dont il parle) *pour la conversion de trois personnes depuis que je suis parti de Paris: mais il faut que j'avoue que la douceur, l'humilité et la patience, en traitant avec ces pauvres dévoyés, est comme l'ame de ce bien. Il m'a fallu employer deux jours pour en convertir un, les deux autres ne m'ont pas tant coûté de temps. J'ai bien voulu vous dire cela à ma confusion, afin que la Compagnie voie que s'il a plu à Dieu se servir du plus ignorant et du plus misérable de la troupe, il se servira encore plus efficacement de chacun des autres.* *Abelly, L. 2, p. 18.*

A parler en général, il croyoit que la vertu et la régularité des mœurs sont plus propres

Histoire des Missions. à détruire l'hérésie, que les controverses, où chaque parti a coutume de s'attribuer la victoire. Il excluoit de la chaire les discours où l'on ne parle des matières contestées que pour avoir le plaisir d'en parler. Si elles y venoient naturellement, il profitoit de l'occasion, mais il combattoit l'erreur avec tant de prudence, qu'on eût cru qu'il n'y avoit personne qui en fît profession. La lettre qu'il écrivit au Supérieur de la Maison de Sedan, exprime si bien ses sentimens, qu'elle doit trouver place ici.

Lorsque le Roi vous envoya à Sedan, lui dit-il, *ce fut à condition que vous ne disputeriez jamais contre les Hérétiques, ni en chaire, ni en particulier, sachant que cela sert de peu, et que bien souvent on fait plus de bruit que de fruit. La bonne vie et la bonne odeur des vertus chrétiennes mises en pratique, attirent les dévoyés au droit chemin, et y confirment les Catholiques : c'est ainsi que la Congrégation doit profiter à la ville de Sedan, en ajoutant aux bons exemples l'exercice de nos fonctions ; comme d'instruire le peuple selon notre méthode ordinaire, de prêcher contre le vice et les mauvaises mœurs, d'établir et persuader les vertus, montrant leur nécessité, leur beauté, leur usage, et les moyens de les acquérir : c'est à quoi vous devez principalement travailler. Que si vous voulez traiter quelques points de controverse, ne le faites point, si l'Evangile du jour*

ne vous y porte; et alors vous pourrez soutenir et prouver les vérités, que les Hérétiques combattent, et même répondre à leurs raisons, sans néanmoins les nommer, ni parler d'eux. Histoire des Missions.

Il donna à un Frère prêt à s'embarquer pour Madagascar ceux des avis précédens, qui convenoient à son état. *Je suis fort affligé,* lui dit-il, *de savoir que vous aurez des Hérétiques dans votre vaisseau, et par conséquent beaucoup à souffrir de leur part: mais enfin Dieu est le Maître, et il l'a ainsi permis pour des raisons que nous ne savons pas; peut-être pour vous obliger à être plus retenu en leur présence, plus humble, plus dévot envers Dieu, et plus charitable envers le prochain; afin qu'ils voient la beauté et la sainteté de notre Religion, et qu'ils soient par ce moyen excités d'y revenir. Il faudra soigneusement éviter toutes sortes de disputes et d'invectives avec eux, vous montrer patient et débonnaire en leur endroit, lors même qu'ils s'échapperont contre vous, ou contre notre créance et nos pratiques. La vertu est si belle et si aimable, qu'ils seront contraints de l'aimer en vous, si vous la pratiquez bien. Il est à souhaiter, que dans les services que vous rendrez à Dieu sur le vaisseau* (1), *vous ne fassiez point acception de personnes, et vous ne mettiez pas différence qui paroisse entre les* En 1659.

(1) En qualité de Chirurgien.

Histoire des Missions. *Catholiques et les Huguenots, afin que ceux-ci connoissent que vous les aimez en Dieu. J'espère que vos bons exemples profiteront aux uns et aux autres, etc.*

Comme l'Hérésie à qui son orgueil fait croire qu'elle est invincible, se plaît à engager des disputes, Vincent enjoignoit à ses Prêtres d'étudier la Théologie polémique. Il vouloit que, selon la maxime du Prince des Apôtres, ils fussent toujours prêts à rendre raison de leur Foi, et à convaincre de faux les erreurs qui lui sont contraires. Il paroît qu'il estimoit le petit Abrégé que Becan a fait sur cette matière : mais il n'excluoit ni l'étude de Bellarmin, de Duperron, et des autres Controversistes, où les choses sont traitées plus à fond, ni de savantes Conférences, où par une anatomie exacte de tous les faux-fuyans des Novateurs, on se mettoit en état de leur fermer la bouche. Après tout, disoit le Cardinal de Bérulle, il ne faut que du bon sens pour confondre l'Hérésie : et que peut donc tant savoir un homme qui ne sait pas l'Eglise de J. C.

Vincent avoit encore soin de prémunir les siens contre le découragement, où l'on tombe presque toujours, quand on ne réussit pas. *Lettre à M. Fleury, du 6 novembre 1658.* *Vous devez vous persuader,* écrivoit-il à un de ses Prêtres qui travailloit en Saintonge, *que Dieu demande seulement de vous que vous jetiez les filets dans la mer, et non pas que*

vous prêniez les poissons ; parce que c'est à lui de les faire entrer dedans. Ne doutez pas qu'il ne le fasse, si pêchant toute la nuit, malgré les difficultés de l'entreprise, et l'endurcissement des cœurs, qui presque tous sont endormis pour les choses de Dieu, vous attendez en patience que le jour soit venu, que le Soleil de justice les réveille, et que sa lumière les éclaire et les échauffe. A ce travail et à cette patience il faut joindre l'humilité, les prières et le bon exemple, et peu à peu vous verrez la gloire du Sauveur ; comme dans les avis que je vous donne, vous voyez la véritable affection avec laquelle je suis, etc. Histoire des Missions.

De ce plan tracé sur les idées du saint Prêtre il résulte qu'un Missionnaire, pour réussir dans ses travaux, doit avoir beaucoup de capacité et encore plus de vertu. Mais comment acquérir l'une et conserver l'autre, quand on est engagé dans un emploi, qui de lui-même est très-dissipant, et où on est si occupé du prochain, qu'à peine paroît-on pouvoir penser à soi-même? Le sage Vincent avoit pourvu à tout. Selon lui, le premier temps que les siens devoient trouver, étoit celui de l'Oraison, et de tous les autres exercices de piété. D'ailleurs, le Sacerdoce n'étoit pas chez ses Prêtres la fin des études. De retour à la Maison, ils ne connoissoient ni le jeu, ni l'oisiveté, ni les visites superflues. *Nous menons*, écrivoit en 1631,

Histoire des Missions. le Serviteur de Dieu, *une vie presque aussi solitaire à Paris que celle des Chartreux.... Presque personne n'a affaire à nous, et nous n'avons aussi affaire à personne : et cette solitude nous fait aspirer au travail de la campagne ; et le travail à la solitude.* De là cet autre mot du Saint, lequel étoit si fort du goût du pieux M. Gourdan : *La vie d'un Missionnaire doit être la vie d'un Chartreux à la Maison, et celle d'un Apôtre à la campagne : et à proportion qu'il travaillera plus soigneusement à sa perfection intérieure, ses emplois et ses travaux seront aussi plus fructueux pour le bien spirituel des autres.*

Ces dignes Ouvriers ne se délassoient donc du travail des Missions, que par de nouveaux travaux. La piété et la science les occupoient tour à tour. Pour réparer les brèches, que le commerce du monde fait presque toujours à ceux mêmes, qui ne voient le monde que dans l'intention de le sanctifier, ils se retiroient à *Marc 6.* l'écart comme les Apôtres ; ils se demandoient compte de leur propre justice ; ils expioient par une Confession annuelle, et par des gémissemens sincères les fautes inséparables de l'humanité ; mais ce renouvellement du cœur ne les occupoit pas tout entiers. L'esprit a ses besoins, et il avoit son tour. On réveilloit ses idées, de crainte qu'elles ne devinssent moins justes, ou qu'elles ne s'effaçassent peu à peu.

Ceux des nôtres, qui reviennent de Mission, dit le Saint dans une lettre écrite à M. Jolly, *font chaque jour deux Conférences, et souvent trois ; l'une de cas de conscience ; la seconde de l'Ecriture sainte, et l'autre des matières de Controverse.* Avec de si grands secours, doit-on s'étonner, que des Prêtres, dont la vie étoit édifiante, aient ramené au bercail tant de brebis égarées.

Histoire des Missions.

Lettre du 23 janvier 1660.

Ces conversions, dont l'Europe et l'Afrique furent témoins, démontrent l'utilité et même la nécessité des Missions. Je sais que des personnes bien ou mal intentionnées font valoir contre elles une difficulté qui paroît solide. Il faut même qu'elle le soit jusqu'à un certain point, puisqu'un des plus grands Missionnaires qu'ait jamais eus la Congrégation de l'Oratoire(1), la proposa à M. Arnauld. Elle se réduit à dire, que les Missions durent trop peu pour faire un fruit sur lequel on puisse compter; que le cœur ne se refond pas en si peu de temps ; que les changemens qu'on y voit, peuvent n'être qu'une émotion passagère, et l'effet de la nouveauté du spectacle; qu'une Confession exacte des fautes les plus énormes, et même de celles que la honte avoit jusques-là supprimées, prouve bien que l'imagination a

Objections contre les Missions.

(1) Le P. Le Jeune, surnommé l'Aveugle. Voyez la cinquante-neuvième lettre de M. Arnauld, tom. 1.

Histoire des Missions.

été frappée, mais non que le cœur soit converti; enfin, que donner l'absolution sur de si foibles indices, c'est exposer et le Ministre et le pénitent à plus d'un sacrilége.

Pour répondre à ce raisonnement, il suffiroit presque de remarquer, que l'Eglise a donné son approbation aux Missions; qu'elle a ouvert ses trésors en leur faveur; qu'elle les anime encore tous les jours par l'invitation, et souvent par le ministère de ses premiers Pasteurs; que, comme nous l'avons vu dans l'histoire de notre Saint, les Evêques du dernier siècle, sans en excepter ceux, qui en ce genre étoient le moins suspects, en ont fait les plus grands éloges; et qu'après tout, c'est en grande partie par le moyen de ces exercices, que les Xavier, les François de Sales, les Olier, les Eudes et les Vincent de Paul ont gagné à J. C. des millions d'Infidèles, ou de gens qui ne valoient pas mieux. Quelle apparence qu'une pratique, qui seroit pour le moins aussi dangereuse qu'utile, eût fait tant de biens, et se fût concilié tant d'approbateurs.

Mais laissons ce préjugé, et examinons les choses en elles-mêmes. On peut, dit-on, abuser des Missions. Cela est vrai: mais on peut aussi en faire un très-bon usage; et d'ailleurs de quoi n'abuse-t-on pas? Elles peuvent occasionner des Communions sacriléges. Cela est encore vrai: mais n'en arrêtent-elles point,

que l'ignorance ou l'hypocrisie eussent continuées jusqu'à la mort? On y prend une lueur de conversion, pour une conversion véritable. Cela peut être vrai encore : mais cela n'est vrai que pour ceux, qui hors des Missions mêmes violent les règles de l'Eglise; qui n'ont pas la patience de juger de l'arbre par les fruits; ou qui, faute soit de lumière, soit d'union avec Dieu, confondent le fruit avec les premières fleurs. Quatre ou cinq semaines ne suffisent pas toujours à un discernement si périlleux. J'en conviens : mais dans les Missions contiguës, où d'une Paroisse on passe à une autre, qui n'en est pas éloignée, rien n'est plus aisé que d'éprouver comme il faut ses anciens Pénitens, et de leur différer le pain des forts, tant qu'il est douteux s'il leur donneroit la mort ou la vie. A l'égard de ces Missions détachées, qui se font dans un lieu, que l'on quitte pour toujours, lorsqu'elles sont finies, c'est aux Pasteurs à y disposer leurs peuples de bonne heure, et aux Missionnaires à donner à ceux-ci tout le temps dont ils ont besoin : Vincent le leur a plus d'une fois recommandé dans ses lettres; et une sorte de justice le leur recommande assez, sur-tout quand il s'agit d'une bonne partie des habitans.

Histoire des Missions.

18 et 19 janvier 1658.

Ce peu de réflexions suffira à ceux qui ont le cœur droit: une plus longue discussion ne suffiroit pas à ceux qui consultent moins

Histoire des Missions. Dieu, qu'un fonds d'indisposition dont les Justes mêmes ne sont pas toujours exempts. Revenons donc au point dont nous sommes partis; et après avoir développé les vertus, que Vincent exigeoit d'un Ouvrier Evangélique, finissons ces remarques préliminaires par un discours, qu'il fit aux siens sur la nécessité de travailler au salut des pauvres gens de la campagne.

Discours du Saint sur cette matière. *Abelly*, *L.* 2, *p.* 3. *Nous avons obligation*, dit-il, *de travailler au salut des pauvres gens des champs, parce que Dieu nous a appelés pour cela; et S. Paul nous convie de marcher en notre vocation, et de correspondre aux desseins éternels que Dieu a eus sur nous. Or, ce travail-là est le capital de notre Congrégation; tout le reste n'est qu'accessoire. Car nous n'eussions jamais travaillé aux Ordinands ni aux Séminaires des Ecclésiastiques, si nous n'eussions jugé qu'il étoit nécessaire pour maintenir les peuples en bon état, et conserver les fruits des Missions, de faire en sorte qu'il y eût de bons Ecclésiastiques parmi eux, imitant en cela les guerriers conquérans, qui laissent des garnisons dans les places qu'ils ont prises, de peur de perdre ce qu'ils ont acquis avec tant de peine. Ne sommes-nous pas bienheureux, mes Frères, d'exprimer au naïf la vocation de J. C.: car qui est-ce qui exprime mieux la manière de vie que J. C. a tenue sur la terre, que les Missionnaires? Je ne*

le dis pas seulement de nous; mais je l'entends aussi de ces grands Ouvriers apostoliques de divers ordres qui font des Missions et dedans et dehors le Royaume. Ce sont-là les grands Missionnaires desquels nous ne sommes que les ombres. Voyez-vous comme ils se transportent aux Indes, au Japon, au Canada pour achever l'œuvre que J. C. a commencé, et qu'il n'a point quitté, depuis le premier instant qu'il y a été appliqué par la volonté de son Père? Pensons qu'il nous dit intérieurement : Sortez Missionnaires! allez où je vous envoie. Voilà des pauvres ames qui vous attendent, le salut desquelles dépend en partie de vos Prédications et de vos Catéchismes. C'est-là, mes Frères, ce que nous devons bien considérer; car Dieu nous a destinés pour travailler en tel temps, en tels lieux, et pour telles personnes. C'est ainsi qu'il destinoit ses Prophètes pour certains lieux, et pour certaines personnes, et ne vouloit point qu'ils allassent ailleurs. Mais que répondrions-nous à Dieu, s'il arrivoit que par notre faute quelqu'une de ces pauvres ames vînt à mourir et à se perdre? N'auroit-elle pas sujet de nous reprocher que nous serions en quelque façon cause de sa damnation, pour ne l'avoir pas assistée comme nous le pouvions. Et ne devrions-nous pas craindre qu'il ne nous en demandât compte à l'heure de notre mort? Comme au contraire si nous correspondons fidèlement Histoire des Missions.

Histoire des Missions. *aux obligations de notre vocation, n'aurons-nous pas sujet d'espérer que Dieu nous augmentera de jour en jour ses graces, qu'il multipliera de plus en plus la Compagnie, et lui donnera des hommes qui auront des dispositions telles qu'il convient pour agir dans son esprit, et qu'il bénira tous nos travaux? Et enfin toutes ces Ames qui obtiendront le Salut éternel par notre ministère, rendront témoignage à Dieu de notre fidélité dans nos fonctions.*

Que ceux-là seront heureux qui à l'heure de leur mort verront accomplies en eux ces belles paroles de Notre-Seigneur: Evangelizare pauperibus misit me Dominus! *Voyez, mes Frères, comme il semble que Notre-Seigneur nous veuille déclarer par ces paroles qu'un de ses principaux ouvrages étoit de travailler pour les pauvres; mais malheur à nous si nous nous rendons lâches à servir et secourir les pauvres; car après avoir été appelés de Dieu, et nous être donnés à lui pour cela, il s'en repose en quelque façon sur nous. Souvenez-vous de ces paroles d'un S. Père:* Si non pavisti, occidisti, *qui s'entendent à la vérité de la réfection corporelle; mais qui se peuvent appliquer à la spirituelle, avec autant de vérité et même avec plus de raison. Jugez si nous n'avons pas sujet de trembler, si nous venons à manquer en ce point; et si à cause de l'âge,*

ou bien sous prétexte de quelque infirmité ou indisposition, nous venons à nous ralentir, et à dégénérer de notre première ferveur. Pour moi, nonobstant mon âge, je ne me tiens point excusé de l'obligation de travailler au service des pauvres; car qui m'en pourroit empêcher? Si je ne puis prêcher tous les jours, je prêcherai deux fois la semaine; et si je n'ai assez de force pour me faire entendre dans les grandes chaires, je parlerai dans les petites; et si je n'avois pas encore assez de voix pour cela; qui est-ce qui m'empêcheroit de parler simplement et familièrement à ces bonnes gens, comme je vous parle à présent, les faisant approcher et mettre autour de moi comme vous êtes. Je sais des vieillards qui au jour du jugement pourront s'élever contre nous, et entre autres un bon Père Jésuite, homme de sainte vie, lequel après avoir prêché plusieurs années à la Cour, ayant été atteint à l'âge de soixante ans d'une maladie qui le mena à deux doigts de la mort, Dieu lui fit connoitre combien il y avoit de vanité et d'inutilité en la plupart de ces discours étudiés et polis, desquels il se servoit en ses prédications; en sorte qu'il en ressentit plusieurs remords de conscience: ce qui fut cause qu'ayant recouvré sa santé, il demanda et obtint de ses Supérieurs permission d'aller catéchiser et exhorter familièrement les pauvres de la campagne. Il employa vingt ans dans ses charitables

Histoire des Missions.

travaux, et y persévera jusqu'à la mort : et se voyant prêt d'expirer, il demanda une grace qui fut qu'on enterrât avec son corps une baguette dont il se servoit en ses Catéchismes, afin, disoit-il, que cette baguette rendît témoignage comme il avoit quitté les emplois de la Cour pour servir Notre-Seigneur en la personne des pauvres de la campagne.

Quelqu'un de ceux qui cherchent à vivre long-temps pourroit peut-être appréhender que le travail des Missions ne vînt à raccourcir ses jours et avancer l'heure de sa mort, et pour cela tâcheroit de s'en exempter, autant qu'il lui seroit possible, comme d'un malheur qu'il auroit sujet de craindre : mais je demanderois à celui qui auroit un tel sentiment : Est-ce un malheur à celui qui voyage dans un pays étranger d'avancer son chemin et s'approcher de sa patrie ? Est-ce un malheur à ceux qui naviguent, d'approcher du port ? Est-ce un malheur à une ame fidèle que d'aller voir et posséder son Dieu ? Enfin est-ce un malheur aux Missionnaires d'aller bientôt jouir de la gloire que leur divin Maître leur a méritée par ses souffrances et par sa mort ? Quoi ! a-t-on peur qu'une chose arrive, que nous ne saurions assez désirer, et qui n'arrive toujours que trop tard.

Or, ce que je dis ici aux Prêtres, je le dis aussi à ceux qui ne le sont pas, je le dis à tous nos Frères. Non, mes Frères, ne croyez pas que

parce que vous n'êtes pas employés à la prédication, vous soyez pour cela exempts des obligations que nous avons de travailler au salut des pauvres, car vous le pouvez faire en votre façon, peut-être aussi bien que le prédicateur même, et avec moins de danger pour vous ; vous y êtes obligés étant membres d'un même corps avec nous ; tout de même que tous les membres du sacré Corps de J. C. ont coopéré, chacun en leur manière, à l'œuvre de notre Rédemption ; car si le Chef de J. C. a été percé d'épines, les pieds ont été aussi percés des clous avec lesquels ils étoient attachés à la Croix : Et si après la Résurrection ce sacré Chef a été récompensé, les pieds ont aussi participé à cette récompense, et ont partagé avec lui la gloire dont il a été couronné.

Histoire des Missions.

Tels furent les sentimens qu'eut du travail des Missions ce grand Serviteur de Dieu. Il auroit voulu, s'il eût été possible, ne l'interrompre jamais. Ce ne fut guères que parce que les peuples sont alors trop accablés, qu'il le suspendit dans le temps des moissons et des vendanges. Si quelque autre affaire le rappeloit à Paris, il se reprochoit comme des momens perdus ceux qu'il étoit obligé d'y consacrer. Ses inquiétudes redoubloient à mesure qu'il s'éloignoit de la campagne, et qu'il s'avançoit vers la capitale. Il lui sembloit, comme il l'a dit quelquefois, que les portes de

Histoire des Missions *Abelly*, *L.* 2, *p.* 16. la ville devoient tomber sur lui, et venger le Ciel des momens qu'il ne donnoit pas aux pauvres.

Quand le soin de sa Congrégation, les ordres de la Cour, et ses infirmités ne lui permirent presque plus de s'éloigner de la maison, il portoit une sainte envie aux travaux de ses Enfans, et aux bénédictions dont ils étoient suivis. Il se regardoit comme une idée de Missionnaire, ce n'étoit qu'en eux qu'il en trouvoit la réalité. *Que j'ai de confusion*, écrivoit-il au Supérieur de Gênes, *de me voir si inutile au monde en comparaison de vous!* *Je ne vous écris qu'un mot*, disoit-il à un autre, *pour vous témoigner la joie de mon cœur, au sujet des bénédictions extraordinaires, que Dieu vient de donner à vos travaux, et des miracles que vous avez faits dans votre Mission.... Certes, Monsieur, je ne puis me retenir: il faut que je vous dise tout simplement, que cela me donne de nouveaux et de si grands désirs de pouvoir, parmi mes petites infirmités, aller finir ma vie auprès d'un buisson, en travaillant dans quelque village, qu'il semble que je serois bienheureux, s'il plaisoit à Dieu de me faire cette grace.* Ainsi parloit le saint Homme en 1654; et depuis sa première Mission à Gannes, jusqu'à sa mort il n'a jamais varié. Son amour pour le salut des pauvres étoit si vif, qu'un bon nombre d'Ecclésiastiques de science, de

28 *décembre* 1654.

17 *octobre* 1654.

piété et de condition, entraînés par son exemple s'associèrent à ses travaux. Ce fut, comme je l'ai dit, ce fut sous ses auspices, que les Rochechouart, les Fouquet, les Pavillon, les Vialard, les Perochel, les Olier firent les premiers essais de leur zèle; et qu'ils travaillèrent souvent dans des lieux, où les lois de son Institut ne lui permettoient pas de travailler. Il y eut des Prêtres, qui, sans avoir avec lui d'autre relation que celle de la charité, quelquefois même sans le connoître que par le bruit du succès de ses travaux, firent dans des provinces éloignées ce qu'ils lui voyoient faire dans l'Isle de France, et le pays d'alentour; quelques-uns par un pur désir de l'imiter, d'autres par une sorte d'émulation : mais émulation, ou zèle épuré, tout lui étoit bon, pourvu que J. C. fût annoncé. Histoire des Missions. *Abelly, L. 1, p. 13.*

On ne sait pas bien le nombre des missions qu'il a faites en personne avant la mort de Madame de Gondi : mais il est sûr que pendant les sept ou huit dernières années qu'il passa dans sa maison, il en fit dans plus de quarante tant villes, que bourgs et villages qui en dépendoient, et dans beaucoup d'autres lieux. Il en fit par lui, ou par les siens au moins cent quarante dans le temps de sa principalité du Collège des Bons-Enfans; c'est-à-dire, depuis 1625, qui fut l'année de l'établissement de sa Compagnie, jusqu'en 1632, qu'on le fit con- *Ibid. v. 20.*

Histoire des Missions. sentir à accepter la maison de S. Lazare; et cette maison, pendant la vie du saint Prêtre, en a fait seule près de sept cents, en plusieurs desquelles il a lui-même travaillé avec bénédiction. Qu'on joigne à ce nombre déjà si considérable, le nombre de celles qu'ont faites avant sa mort en plus de vingt-cinq diocèses de France, de Pologne et d'Italie, ceux de ses Enfans qui y étoient établis; qui pourra, dit son premier Historien, dont je vais copier les paroles; « Qui pourra concevoir la grandeur » l'étendue et la multiplicité des biens qui en » ont résulté pour la gloire de Dieu, et pour » l'utilité de son Eglise ? Qui pourra dire » combien de personnes, qui étoient dans une » ignorance criminelle des choses de leur » salut, ont été instruites des vérités qu'elles » étoient obligées de savoir? Combien d'autres » qui toute leur vie avoient croupi dans l'état » du péché, en ont été retirées par de bonnes » confessions générales ? Combien de sacri- » léges, qui se commettoient par la réception » indigne des Sacremens, ont été réparés? » Combien de haines déracinées, d'usures » bannies, de mauvais mariages validés, de res- » titutions faites, de concubinages et de scan- » dales ôtés. Mais combien d'exercices de Re- » ligion, et de pratiques de charité établis » dans des lieux, où le nom même de charité » et de Religion paroissoit inconnu? Combien

» de pénitences, de mortifications, et d'aumônes faites par des gens, qui jusques-là avoient paru incapables de douleur et de miséricorde? Combien par conséquent d'âmes sanctifiées, et qui, au lieu de la gloire dont elles jouissent aujourd'hui dans le sein de Dieu, le blasphèmeroient avec les démons dans l'enfer. » Histoire des Missions.

Ces biens immenses, qui ne sont connus dans toute leur étendue, que par celui dont la grace les a opérés, vont faire la matière de ce livre. Il sera nécessairement sujet à la répétition; mais cette répétition même, à raison de la diversité des circonstances, aura son agrément, sur-tout à l'égard des Missions d'Alger, de la Grande-Bretagne, et de Madagascar. Ceux qui auroient de la peine à supporter la lecture des autres, pourront se l'épargner. Heureux! si un jour leur propre histoire, ou celle de leurs enfans peut ennuyer par le même principe.

Missions en France.

§. Ier. *Missions au Diocèse de Paris.*

Comme on n'a connu les grands fruits des Missions, que par les lettres qu'en écrivoient à Vincent de Paul, ou les Evêques pour l'en féliciter, ou les Prêtres de sa Congrégation, Missions en France.

Missions en France.

pour le prier d'en remercier Dieu, et que ces sortes de lettres n'ont pas eu lieu dans une province, où les Missionnaires racontoient de vive voix à ceux qui les avoient envoyés, le succès de leurs opérations; nous ne dirons ici qu'un mot du Diocèse de Paris ; et ce mot nous le tirerons en partie d'une conférence où le Saint parla ainsi à sa Communauté.

Abelly, L. 2, p. 24.

Je prie la Compagnie, lui dit-il, *de remercier Dieu des bénédictions qu'il a données aux Missions qu'on vient de faire, particulièrement à celle de N., et qui sont notables. Il y avoit une étrange division en cette Paroisse, les habitans avoient une grande aversion contre leur Curé; et le Curé d'un autre côté avoit sujet de se ressentir du mauvais traitement qu'il avoit reçu de ses paroissiens; à raison de quoi il étoit en procès contre eux, et même en avoit fait mettre en prison trois ou quatre des principaux; parce qu'ils en étoient venus si avant, que d'user de main-mise dans l'Eglise sur lui, ou sur quelqu'un des siens. La plupart d'entre eux ne vouloient pas seulement ouïr sa Messe, et sortoient de l'Eglise quand ils le voyoient aller à l'autel : enfin le mal étoit grand, et je n'en ai pas encore vu un pareil. Ils protestoient qu'ils n'iroient jamais à confesse à lui, et qu'ils passeroient plutôt la fête de Pâques sans communier.*

Se voyant réduits en cet état, quelques-uns d'entre eux vinrent céans, il y a quelque temps,

pour nous prier de leur aller faire la Mission. Nous l'avons faite, et par la miséricorde de Dieu, tous se sont mis en leur devoir. Mais ce qui nous doit davantage exciter à bénir et remercier Dieu, c'est qu'ils se sont parfaitement réconciliés avec leur Pasteur, et qu'ils se trouvent maintenant dans une grande paix et union, dont ils ont un grand contentement de part et d'autre, et une égale reconnoissance : car dix ou douze sont venus céans pour nous en remercier de la part de toute la paroisse, lesquels m'ont dit tant de bien de cette Mission, que j'avois peine de les entendre.

Missions en France.

Qui est-ce qui a fait cela? Messieurs, sinon Dieu seul. Etoit-il au pouvoir des hommes de faire cette réunion? Certes, quand bien tout un Parlement se seroit mêlé d'un accommodement si difficile, entre des esprits si fort aliénés, à peine en seroient-ils venus à bout, pour ce qui regarde seulement la Police extérieure. C'est donc Dieu qui est l'auteur de cette bonne œuvre, et à qui nous en devons rendre graces. Je vous prie, Messieurs, de le faire avec toute l'affection que vous pourrez, et outre cela de demander à sa divine bonté, qu'elle donne à la Compagnie l'esprit d'union et l'esprit unissant, qui n'est autre que le Saint-Esprit même ; afin qu'étant toujours bien unie en elle-même, elle puisse unir ceux du dehors ; car nous sommes établis pour

Missions en France. *réconcilier les ames avec Dieu, et les hommes avec les hommes.*

Abelly, L. 1, p. 26. Une autre petite Mission, qui se fit dans une Paroisse de trois cents communians, et peu éloignée de Paris, eut un succès que nous croyons devoir détailler une fois pour toutes; parce que, comme moralement parlant, les fruits ont été les mêmes, lorsque les besoins étoient semblables, par l'idée qu'on se formera d'une d'entre elles, on pourra juger de la meilleure partie des autres. Les effets de celle dont nous parlons, peuvent se réduire à neuf chefs.

Ibid., p. 26. « 1° Les Marguilliers, qui depuis dix ou » douze ans n'avoient rendu aucun compte, » et qui retenoient entre leurs mains plu» sieurs sommes appartenantes à l'Eglise et à » la Fabrique, se sont mis à la raison : leurs » comptes ont été rendus, et ils ont entiè» rement payé tout ce dont ils étoient rede» vables.

» 2° Divers particuliers, qui depuis long» temps retenoient plusieurs titres et papiers » de l'Eglise, les ont rapportés, et on les a » mis dans un coffre fermant à trois clefs.

» 3° Divers concubinages ont cessé : les » concubinaires se sont séparés, ou sont sortis » de la Paroisse.

» 4° Tous les habitans, hommes, femmes

» et enfans ont si bien reçu la semence de la » parole de Dieu, et se sont rendus si assidus » aux exercices de la Mission, qu'ils n'ont » perdu aucune prédication du matin ni du » soir; pas même le catéchisme qui se fait » après-midi, auquel ils ont assisté avec une » merveilleuse attention. Missions en France.

» 5° Quoique pauvres, ils ont fait faire un » tabernacle, et donné un ciboire et un calice » d'argent; celui dont on s'étoit jusques-là » servi n'étoit que d'étain.

» 6° Ils ont en partie rétabli leur Eglise, » qui étoit menacée d'une ruine totale et » prochaine. Ils ont même résolu de la rebâtir » tout-à-fait, quoique tout cela doive leur » coûter au moins douze mille livres.

» 7° On a mis d'accord tous ceux qui avoient » des procès et des différends; et ces accords » se sont faits d'une manière si chrétienne, » que les parties alloient se demander pardon » à genoux les unes chez les autres.

» 8° Tous les pauvres malades ont été vi- » sités, secourus et assistés corporellement et » spirituellement.

» 9° Enfin, chaque habitant ayant fait avec » de grands sentimens de piété sa Confession » générale, et s'étant acquitté comme il faut » de ses autres devoirs pendant le cours de » la Mission, se trouve aujourd'hui bien ins-

Missions en France. » truit, bien consolé, bien résolu à vivre » chrétiennement le reste de ses jours. »

Si les fruits de cette petite Mission doivent paroître considérables aux yeux de la Foi, quel jugement portera-t-on de ceux dont nous ne tarderons pas à parler ?

§. II. *Missions au Diocèse de Saintes.*

Le 26 septembre. Quoique les Prêtres de la Mission n'aient été établis à Saintes que sur la fin de l'année 1644, ils y étoient cependant connus depuis long-temps. Nous avons remarqué que les Evêques sembloient les prendre à l'essai, et qu'ils ne les fixoient dans leurs Diocèses qu'après avoir reconnu les biens qu'ils pouvoient y faire. Après tout, des Ouvriers de la trempe de ceux que Vincent avoit formés, n'avoient pas besoin d'une longue épreuve : et ce n'est guères que parce que le Saint ne pouvoit fournir à tout, qu'il y a eu quelquefois une assez longue distance entre les premiers travaux des siens, et leur Etablissement dans le lieu où ils avoient travaillé. Ce fut dès 1634 qu'ils commencèrent à défricher le Diocèse de Saintes, et dès-lors une personne qui avoit beaucoup de piété, en écrivit en ces termes :

« Notre-Seigneur bénit, plus qu'on ne peut » croire, la Mission de Saintonge. Il s'y fait

» quantité de conversions de mœurs et de Religion. Ce qui fait plus admirer le travail des Missionnaires, c'est que, selon leur méthode accoutumée, ils font voir aux peuples la beauté de la Religion catholique sans disputer; ce qui fait que plusieurs Hérétiques se convertissent. Madame de *** m'a dit que, sur la relation que lui en font les Catholiques et les Hérétiques qui viennent de ces côtés-là, elle ne pense à ces bons Missionnaires, que comme aux Ouvriers de la primitive Eglise. »

Missions en France.

Des commencemens si heureux portèrent Jacques-Raoul, Evêque de Saintes, à conjurer le Serviteur de Dieu d'avoir pitié de son peuple, et de lui donner un secours fixe et permanent. Vincent ne lui en envoya qu'en 1640; mais ce délai fut bientôt récompensé; plus la sécheresse avoit été longue, plus la rosée fut abondante. Chaque lettre du Prélat étoit un remercîment; et les Missionnaires eux-mêmes ne pouvoient s'empêcher de parler. Voici ce qu'un d'eux en écrivit:

« Nous sommes à la fin de notre Mission de N., qui a duré sept semaines. Je n'ose presque vous mander les bénédictions que nous y avons reçues, de peur de me trop satisfaire. C'est tout dire, que cette Paroisse, que les inimitiés, les discordes, les meurtres et les autres abominations faisoient passer

Missions en France.

» pour la plus perdue de la Saintonge, est » maintenant, par la miséricorde de Dieu, toute » changée, et fait une réparation publique des » scandales qu'elle a donnés.... Les querelles » s'apaisent, les rancunes se dissipent, et les » réconciliations se font même sans que nous » nous en mêlions. Nous attribuons toutes ces » graces à la seule bonté de Dieu, et aux » mérites de la très-sainte Famille de Notre-» Seigneur, à laquelle nous avons dédié cette » Mission. Les habitans d'une Paroisse éloi-» gnée d'une lieue, s'étant assemblés, ont dit » à leur Curé, que, puisqu'ils ne pouvoient » avoir la Mission chez eux, ils le prioient » de leur apprendre tous les matins à bien » servir Dieu : ce que ce bon Curé a com-» mencé à faire avec beaucoup de fruit. »

Une autre lettre portoit qu'une Paroisse désolée par des procès, des prétentions réciproques, des dissentions animées, que ni la Noblesse du lieu, ni l'Evêque même n'avoient pu terminer, avoit été si entièrement pacifiée, qu'après la Mission il n'y restoit pas ombre de discorde; qu'il s'y étoit fait en secret et en public des restitutions de très-grande conséquence; que des personnes de l'un et l'autre sexe, qui vivoient dans des désordres connus, s'étoient convertis, et qu'enfin quelques Hérétiques avoient abjuré leurs erreurs.

Ces conversions d'Hérétiques n'étoient pas

rares dans les Missions de Saintonge. Celles qu'on fit à Gemousat * èn ramena sept ou huit à l'unité. L'un d'eux étoit un vieillard, dont la conquête coûta plus que celle des autres. Les Missionnaires avoient tenté plusieurs fois de lui dessiller les yeux; mais un homme, que son âge met en quelque sorte à la tête d'un parti, ne revient pas aisément. La douleur de voir périr un aveugle volontaire, porta ces dignes Ministres de la parole à tâcher de fléchir le Ciel en sa faveur. « Nous eûmes (ce sont » leurs termes), nous eûmes la pensée de re- » courir à la Sainte Vierge, et de la supplier » d'employer son crédit pour obtenir la con- » version de ce pauvre dévoyé. Nous allâmes » dans cette intention nous prosterner à ge- » noux, et réciter les Litanies; et voilà que » les ayant achevées, nous voyons notre vieil- » lard revenir à nous, et nous avouer qu'il » reconnoissoit la vérité, et qu'il vouloit ab- » jurer son hérésie. Il le fit en effet : son ab- » juration fut suivie d'une Confession géné- » rale, après laquelle on l'admit à la sainte » Communion. En nous disant adieu, il nous » pria instamment de le recommander aux » prières de tous les Catholiques. »

Missions en France.

* En 1647.

Le bruit de tant de bénédictions se répandit bientôt dans tout le Diocèse. Si l'Hérésie en frémit, la Foi des Enfans de l'Eglise en fut réveillée. Pour faire la Mission en cinq ou six

Missions en France.

Paroisses, il suffisoit de la faire dans une seule, parce que tous les villages d'alentour s'y rendoient d'eux-mêmes. C'est ce qui arriva au bourg de Deniat, où du matin au soir les Missionnaires eurent tant d'occupation, qu'à peine avoient-ils le temps de pourvoir aux plus indispensables besoins de la nature. Leur zèle les soutint un mois entier dans un travail si accablant; mais ils succombèrent enfin jusqu'à tomber de foiblesse dans le Confessionnal. Alors il fallut, malgré qu'ils en eussent, cesser leurs exercices, et abandonner un très-grand nombre de personnes qui, comme ce Macédonien dont parle S. Paul, demandoient du secours, et le demandoient avec des cris lamentables. La veille de leur départ, ces Messieurs se rendirent à l'Eglise pour recevoir la bénédiction du Curé. Celui-ci voulut profiter de l'occasion pour exhorter son peuple à faire un bon usage des leçons qui lui avoient été faites pendant la Mission : mais ce fut en vain qu'il le tenta. La multitude étouffa par ses gémissemens la voix du Pasteur. Les cris recommencèrent le lendemain; et ce ne fut qu'avec peine que les Missionnaires se tirèrent des mains de ces pauvres gens. S'ils furent affligés de n'avoir pu les servir tous, ils furent consolés d'avoir terminé plus de cent procès, et fait ou occasionné plus de quatre cents réconciliations. Je dis, fait ou

occasionné : car dès qu'on eût su de ceux qui se présentèrent les premiers au sacré Tribunal, que le pardon des injures étoit un préalable nécessaire, chacun se le tint pour dit; dès-lors l'ennemi le plus déclaré alla trouver son ennemi, le pria d'oublier le passé, et l'engagea par son exemple à mettre aux pieds de la Croix ses plus vifs ressentimens. Missions en France.

Il arriva quelque chose de semblable au bourg d'Usseau, qui n'est pas éloigné de Niort; c'est-à-dire, qu'on mit la paix dans un grand nombre de familles divisées; qu'on travailla jusqu'au dernier épuisement; et que les Ouvriers, qui ne pouvoient plus se soutenir, furent obligés de laisser sans les entendre *un nombre presque innombrable* de pénitens, qui jetoient des cris, dont les cœurs les moins sensibles étoient touchés. Mais cette Mission eut cela de particulier, que les commencemens en furent extrêmement pénibles. Les habitans d'Usseau étoient en possession de profaner les Fêtes de la Pentecôte par des danses, où il se commettoit beaucoup de désordres, quelquefois même des enlèvemens de filles, et des meurtres. On prêcha avec force contre un abus si déplorable : mais dès le jour même la danse recommença. Le Directeur de la Mission en fut averti à temps. Il se transporta au lieu de l'assemblée avec d'autres Ecclésiastiques. Il mit en fuite les danseurs; et

Missions en France.

s'étant saisi de l'instrument qui régloit leur cadence, il le brisa le lendemain devant un peuple nombreux. Cette action de vigueur, soutenue d'un nouveau discours sur la même matière, fit tant d'impression sur les jeunes gens de l'un et de l'autre sexe, qu'au sortir du Sermon ils vinrent tous d'eux-mêmes, et comme de concert, se jeter aux pieds du Prédicateur, et lui demander pardon de leur faute. Au reste, cette ferveur ne fut pas une de celles qui passent : les habitans du lieu conçurent tant d'horreur pour le dangereux divertissement dont jusques-là ils avoient été si entêtés, qu'ils le bannirent entièrement de leur Paroisse.

Ce ne fut pas le peuple seul qui profita de la Mission d'Usseau ; les Ecclésiastiques des environs y eurent leur part. On leur fit des Conférences, où il se trouvoit jusqu'à dix-sept Curés. Tous furent touchés des grandes maximes qu'on leur débita : tous prirent la résolution de vivre en Prêtres, et de porter les marques de leur état.

C'est ainsi que trois ou quatre Missionnaires animés de l'Esprit de Dieu, changeoient la face de tout un Diocèse. Les peuples étoient si surpris, si contens de se voir eux-mêmes transformés en de nouveaux hommes, qu'ils alloient jusqu'à Saintes, remercier leur Evêque du secours spirituel qu'il leur avoit donné. C'est

ce qu'il écrivit lui-même à S. Vincent en 1642. « J'ai fait venir, disoit-il, dans une autre » lettre de la même année, j'ai fait venir vos » Prêtres en cette ville pour s'y reposer quel- » ques jours : car, certes, il y a six mois qu'ils » travaillent avec une telle assiduité, que je » m'étonne qu'ils y aient pu fournir ; et j'ai » moi-même été sur les lieux pour les rame- » ner. » Les autres lettres du Prélat étoient du même style : toutes étoient pleines de félicitations et de remercîmens. Missions en France.

§. III. *Missions aux Diocèses de Mende et de Saint-Flour.*

Comme nous avons parlé ailleurs * des Missions qui se sont faites dans le Diocèse de Mende, nous n'en dirons rien ici. Le Lecteur n'aura pas oublié, que ce pays si célèbre par sa piété, tant qu'il le fut par la simplicité de la Foi, étoit tombé dans tous les désordres, que l'Hérésie et le commerce avec ceux qui en font profession, sont capables d'enfanter ; que l'Evêque de Mende, inconsolable de la perte de tant d'ames, qui périssoient tous les jours, s'adressa heureusement à Vincent de Paul, asile ordinaire des Prélats, qui vouloient le bien de leur troupeau ; que ce saint Homme lui envoya en différens temps de dignes Ministres de l'Evangile ; que ceux-ci

* Sous 1635.

Missions en France. En 1643. eurent à dévorer toutes les peines qui sont attachées à l'Apostolat ; mais que ces peines furent pour eux une semence de bénédictions ; et que dans une seule campagne ils eurent le bonheur de contribuer à la conversion actuelle ou prochaine de près de quatre-vingts Hérétiques. Nous nous bornerons donc pour le présent aux Missions de Saint-Flour. Les Enfans de Vincent de Paul eurent la consolation d'y travailler avec M. Olier, lequel en qualité d'Abbé de Pébrac, se crut obligé de faire un échange de biens, avec ses vassaux ; et de donner le spirituel à ceux qui lui fournissoient une partie de sa subsistance temporelle. C'est de ce digne Prêtre de J. C. que nous allons apprendre quels furent les premiers fruits de son zèle, et du zèle de ceux que notre Saint lui avoit associés. La lettre par laquelle il en rendit compte à Vincent lui-même, et aux Ecclésiastiques de sa Conférence, est si pleine de l'Esprit de Dieu, qu'on ne sait si c'est le Fondateur du Séminaire de Saint-Sulpice, ou l'instituteur de la Mission qui l'a écrite.

Juin 1637. « Je ne puis, Messieurs, dit-il, être plus » long-temps absent de votre Compagnie, » sans vous informer de ce qui s'est passé » en ces lieux. On commença la Mission à » Saint-Ilpise le dimanche d'après l'Ascension ; » et elle dura jusqu'au quinzième de ce mois. » Le peuple venoit au commencement selon

» que nous le pouvions justement souhaiter, » je veux dire, autant que nous en pouvions » confesser ; et cela se faisoit avec de tels » mouvemens de la grace, qu'il étoit aisé de » savoir en quel lieu les Prêtres confessoient, » parce que les pénitens se faisoient entendre » de toutes parts par leurs soupirs et par leurs » sanglots : mais sur la fin le peuple venoit en » si grande foule, et nous pressoit avec tant » d'ardeur, qu'il nous étoit presque impos- » sible d'y satisfaire. On les voyoit depuis la » pointe du jour jusqu'au soir demeurer dans » l'Eglise, sans boire ni manger, attendant » la commodité de se confesser : et quelque- » fois en faveur des étrangers, nous étions » obligés de continuer les Catéchismes plus » de deux heures ; et néanmoins ils en sor- » toient aussi affamés de la parole de Dieu, » qu'en y entrant. Il falloit, pour faire ce » Catéchisme, nous servir de la Chaire du » Prédicateur, vu qu'il n'y avoit point de » place dans l'Eglise, où la foule du peuple » remplissoit tout jusqu'aux portes et aux » fenêtres, qui étoient toutes chargées d'au- » diteurs. C'étoit la même chose au Sermon » du matin et à l'instruction du soir. Sur » quoi je n'ai rien à faire que de bénir Dieu, » qui se communique avec tant de miséri- » corde et de libéralité à ses créatures, et » sur-tout à ses pauvres. Car nous avons re-

Missions en France.

Missions en France.

» marqué que c'est particulièrement en eux » qu'il réside, et que c'est pour les assister » qu'il demande la coopération de ses Servi- » teurs. Ne refusez pas, Messieurs, ce secours » à J. C. Il y a trop d'honneur à travailler sous » lui; et à contribuer, tant au salut de ces ames, » qu'à la gloire qu'il en doit tirer pendant » toute l'éternité. Vous avez heureusement » commencé, et vos premiers exemples m'ont » fait quitter Paris pour venir travailler en » ces lieux. Continuez donc dans ces divins » emplois, puisqu'il est vrai, qu'il n'est rien » de semblable sur la terre. O Paris! tu amuses » des hommes qui avec la grace de Dieu pour- » roient convertir un nombre innombrable » d'ames. Hélas! combien dans cette grande » ville se fait-il de bonnes œuvres sans fruit? » Combien de conversions en apparence? » Combien de saints discours perdus faute de » dispositions dans ceux qui les écoutent? Ici » un mot est une Prédication, et tous les pau- » vres avec fort peu d'instruction se trouvent » remplis de bénédictions et de graces. »

Lettre du 10 février.

L'année suivante le même M. Olier écrivit à l'Assemblée, que dans la quatrième de ses Missions, quoiqu'il n'y eût d'abord que six Prêtres, et huit sur la fin, il s'étoit fait plus de deux mille Confessions générales; que, malgré la rigueur du froid, et l'incommodité du lieu, qui est un vrai désert, le peuple y

venoit de sept ou huit lieues; que ces bonnes gens apportoient leurs provisions pour trois ou quatre jours, et se retiroient dans les granges; que là ils conféroient ensemble de ce qu'ils avoient entendu à la Prédication et au Catéchisme. « A présent, continue ce ver- » tueux Prêtre, l'on voit ici les paysans et » leurs femmes faire eux-mêmes la Mission » dans leurs familles; les bergers et les labou- » reurs chanter les Commandemens de Dieu » dans les champs, et s'interroger les uns les » autres sur ce qu'ils ont appris dans la Mis- » sion. Enfin la noblesse pour laquelle, eu » égard au langage grossier dont nous nous » servons, il sembloit que nous ne parlions » pas, après s'être acquittée chrétiennement » et exemplairement de son devoir, ne nous » a vu partir qu'en fondant en larmes. Cinq » Huguenots ont abjuré leur hérésie en cette » dernière Mission; quatre desquels, qui nous » fuyoient auparavant, sont venus eux-mêmes » nous y chercher: et cela, Messieurs, pour » nous apprendre, comme vous me l'avez » souvent enseigné, que la conversion des » ames est l'ouvrage de la grace; que nous y » mettons souvent obstacle par notre propre » esprit; et que Dieu veut toujours opérer » dans le néant ou par le néant; c'est-à-dire, en » ceux et par ceux qui reconnoissent et qui » confessent leur impuissance et leur inuti-

Missions en France.

Missions en France.

» lité. » Cette dernière maxime est si visiblement une de celles de Vincent de Paul, qu'il n'est pas nécessaire d'en avertir.

§. IV. *Missions aux Diocèses de Genève et de Marseille.*

Ce sont deux Prélats d'un mérite distingué qui vont nous rendre un témoignage authentique des biens que firent, avec le secours de la grace, les Prêtres de la Mission dans les Diocèses de Genève et de Marseille.

Juste Guérin, Evêque de la première de ces deux villes, en écrivit à notre Saint en des termes qui tirent de l'effusion du cœur un prix que le style ne donne jamais. Voici sa première lettre ; elle est du mois de juin 1640.

« Plût au bon Dieu que vous pussiez, Mon-
» sieur, voir le centre de mon cœur ; car vé-
» ritablement je vous aime et honore de toute
» l'étendue de mon affection, et je me con-
» fesse le plus obligé de tous les hommes du
» monde à votre charité, par les grands fruits
» que Messieurs les Missionnaires, vos chers
» Enfans en Dieu, font en notre Diocèse : ils
» sont tels, que je ne puis les exprimer, et ils
» ne sont pas croyables sinon à celui qui les
» voit. J'en ai été témoin oculaire à l'occa-
» sion de la visite que j'ai commencée après
» Pâques. Tout le peuple les aime, les chérit

» et les loue unanimement. Certes, Monsieur, » leur doctrine est sainte et leur conversation » aussi; ils donnent à tous une très-grande » édification par leur vie irréprochable. Quand » ils ont achevé leur Mission dans un village, » ils en partent pour aller en un autre, et le » peuple les accompagne avec larmes, et les » va plusieurs jours de suite trouver dans les » autres Paroisses. L'on voit des personnes » des autres Diocèses venir pour se confesser » à eux, et des conversions admirables qui » se font par leur moyen. Leur Supérieur a » de grands dons de Dieu, et un merveilleux » zèle pour sa gloire et pour le salut des ames. » Il prêche avec grande ferveur et avec grand » fruit..... O combien est admirable la di- » vine Providence d'avoir inspiré à M. le Com- » mandeur de Sillery de nous procurer ces » Ouvriers Evangéliques! C'est Dieu qui a fait » tout cela: il a eu égard à nos besoins, et au* » mauvais voisinage où nous sommes de la » misérable ville de Genève. »

Missions en France.

La seconde lettre qu'écrivit l'année suivante le même Prélat à notre saint Prêtre, ne diffère de la précédente, qu'en ce qu'elle lui parle de la mort de M. de Sillery. « Vos Mission- » naires, disoit-il dans une autre qu'il écrivit » trois ans après, continuent de plus en plus » d'enrichir le Paradis, des ames qu'ils mettent » en état de salut..... par leurs instructions,

* *Octobre* 1641.

Août 1644.

Missions en France.

» catéchismes, exhortations, prédications, » et administration des Sacremens, avec la » bonne vie qu'ils mènent, et les bons exem- » ples qu'ils donnent en tous lieux où ils font » leurs Missions. Il n'y a qu'une chose qui me » fait peine; c'est leur petit nombre, eu » égard à la grande étendue du Diocèse, où » il y a cinq cent quatre-vingt-cinq Paroisses. » Hélas ! si avant ma mort Notre-Seigneur me » faisoit la grace qu'ils les eussent toutes par- » courues, je dirois véritablement et avec une » singulière consolation : *Nunc dimittis ser-* » *vum tuum, Domine, secundum Verbum* » *tuum in pace.* »

A l'égard des Missions qui se sont faites à Marseille et en Provence, il y en a eu de deux sortes; les unes sur mer pour les forçats, les autres sur terre pour les gens de la campagne; et toutes ont eu un heureux succès.

Les Missions sur les galères recommencèrent en 1643 (1). La Duchesse d'Aiguillon, tante du Duc de Richelieu, qui pour lors en étoit Général, pria Vincent d'envoyer de ses Prêtres à Marseille, pour travailler au salut des forçats. Sa charge d'Aumônier royal, et la compassion qu'il eut toujours pour ce genre

(1) Nous avons remarqué, sous 1623, que Saint Vincent avoit fait cette même année une grande Mission sur dix galères qui étoient à Bordeaux.

de malheureux l'y engageoient déjà suffisamment. Il fit partir dès le mois de février cinq de ses Missionnaires, et il mit à leur tête François Du Coudrai son premier Compagnon (1). Du Coudrai porta à Marseille quelque chose de meilleur que sa vaste connoissance des langues orientales; un grand zèle, l'art de proportionner ses talens à la petitesse de ceux qu'il vouloit sanctifier, une parfaite mortification. Sans cela il eût battu l'air; avec cela lui et ses Associés firent des biens considérables: le saint Evêque de Marseille, Jean-Baptiste Gault, va nous en instruire. C'est à Madame d'Aiguillon qu'il écrit. Sa lettre est du 6 de mars.

Missions en France.

Le 24 février.

« Quoiqu'il n'y ait pas long-temps, lui dit-» il, que je vous ai écrit à l'arrivée de Mes-» sieurs de la Mission, qu'il vous a plu nous » faire envoyer ici pour travailler dans les » galères; je ne puis néanmoins tarder da-» vantage de vous rendre compte de ce qui » s'y passe, et de la consolation que reçoi-» vent tous ceux qui sont employés en ce » pénible travail, et moi avec eux..... Nous » avons commencé en même temps à faire la

(1) M. Portail peut être regardé comme le premier Compagnon de Saint Vincent. Cependant l'acte d'association fait pardevant notaire le 24 septembre 1626, ne le place qu'après M. Du Coudrai.

Missions en France.

» Mission dans sept galères, ayant fait venir
» huit Missionnaires de ceux qui sont en Pro-
» vence (1), pour travailler dans quatre, et
» nous avons distribué dans les trois autres
» ceux qui nous ont été envoyés de Paris: je
» donne des aides aux uns et aux autres,
» quand ils en ont besoin, sur-tout pour les
» Italiens qui sont en grand nombre dans les
» galères. Le fruit a surpassé absolument l'at-
» tente qu'on en avoit conçue. Il est vrai
» qu'on a trouvé d'abord des esprits non-seu-
» lement ignorans, mais aussi endurcis dans
» leurs péchés, et qui étant aigris au dernier
» point contre leur misérable condition, ne
» vouloient point entendre parler de Dieu.
» Mais peu à peu la grace de Dieu, par l'en-
» tremise de ces Ecclésiastiques, a tellement
» amolli leurs cœurs, qu'ils témoignent à pré-
» sent autant de contrition, qu'ils avoient au-
» paravant fait paroître d'opiniâtreté. Vous
» seriez étonnée, Madame, si vous saviez le
» nombre de ceux qui ont passé des trois,

(1) C'étoient les Missionnaires de M. Authier. Christophe Authier de Sisgau, né en 1609, jeta dès l'âge de vingt-trois ans, c'est-à-dire, en 1632, les premiers fondemens de la Congrégation du Saint-Sacrement. La profession qu'il avoit faite dans la célèbre Abbaye de Saint-Victor de Marseille, l'empêcha d'abord d'être à la tête de cette Congrégation ecclésiastique. Il y fut en 1651, où il fut sacré Evêque de Bethléem. Il mourut le 17 septembre 1667, au Séminaire de Valence en Dauphiné. Voyez *Moréry*.

» quatre, cinq et dix années, sans se confesser. Missions en France.
» Il s'en est trouvé qui avoient passé vingt-
» cinq ans dans cet état, et qui protestoient
» de n'en vouloir rien faire tandis qu'ils de-
» meureroient dans leur captivité. Mais enfin
» Notre-Seigneur s'est rendu le Maître, et a
» chassé Satan de ces ames, sur lesquelles il
» avoit usurpé un si grand empire. Je loue
» Dieu de ce qu'il vous a donné cette volonté;
» c'est la venue de ces Missionnaires, qui m'a
» entièrement déterminé à cette Mission, que
» j'eusse peut-être différée à un autre temps:
» et cependant il auroit pu arriver que plu-
» sieurs d'entre eux fussent morts dans le mau-
» vais état où ils étoient. J'espère qu'on re-
» cueillera les mêmes fruits dans les autres
» galères. Je ne puis vous dire, Madame,
» combien de bénédictions ces pauvres for-
» çats donnent à ceux qui leur ont procuré un
» secours si salutaire. Je cherche les moyens
» pour faire en sorte que les bonnes disposi-
» tions où ils sont puissent continuer. Je m'en
» vais de ce pas donner l'absolution à quatre
» Hérétiques qui sont convertis dans les ga-
» lères. Il y en a encore d'autres qui ont le
» même dessein : car ces choses extraordi-
» naires les touchent beaucoup. »

A entendre ce grand Evêque, on croiroit qu'il ne fut que spectateur des travaux de la Mission. Il est de la vérité de l'histoire de pu-

Missions en France.

blier qu'il en fut l'ame; et que des hommes moins ardens que ceux qu'on lui envoya, auroient trouvé dans son exemple de quoi s'animer. Ce fut au reste par une spéciale disposition de la Providence, qu'il ne différa pas, comme il en avoit dessein, la Mission importante dont il nous a lui-même décrit les succès. A peine étoit-elle finie, que l'Eglise perdit en lui un de ses plus beaux modèles. La veille de sa mort (1) il donna aux Missionnaires *sa bénédiction pour eux et pour les pauvres galériens*. Du Coudrai, homme moins suspect que bien d'autres, en parle comme d'un Saint à miracle. Il est vrai qu'il ne parle pas en témoin oculaire, mais il cite pour garans *des personnes de très-grande probité*.

Lettres de M. Du Coudrai.

Vie de M. DuCoudrai, pag. 22.

La perte du Pasteur fut sensible à ceux qui travailloient sous ses yeux, mais elle ne les dispersa pas. Ils remirent la main à l'œuvre avec une nouvelle ferveur, et de nouvelles bénédictions. Environ trente Religionnaires firent leur abjuration. Un Turc malade fut baptisé sur la galère. Neuf autres le furent avec beaucoup de solennité dans l'Eglise cathédrale, où ils furent conduits comme en triomphe à la vue d'un grand peuple qui en

---

(1) Il mourut le samedi 23 mai 1643. Il avoit été Prêtre de l'Oratoire, et en cette qualité Supérieur à Langres et au Mans. Voyez Le Giry, *Vies des grands Serviteurs de Dieu*.

bénissoit Dieu. « Aussi, dit Du Coudrai, notre » dessein n'étoit pas de cacher cette action, » afin d'émouvoir quelques autres Turcs qui » semblent hésiter. Aujourd'hui encore, con- » tinue-t-il, deux nouveaux sont venus me » trouver pour me dire qu'ils veulent être » Chrétiens. Ils étoient accompagnés d'un » autre qui fut baptisé il y a environ dix jours. » Nous continuons à leur faire le Catéchisme » en Italien deux fois le jour, pour les affermir » autant que faire se pourra. »

Missions en France.

La conversion de ces dix Musulmans avoit été précédée de celle de sept autres, que M. l'Evêque de Marseille eut la consolation de baptiser avant sa mort (1). Que de conquêtes, et qu'elles sont grandes aux yeux de celui qui laisse quatre-vingt-dix-neuf brebis dans le désert, pour courir après une seule qui s'est égarée.

Tant de biens déterminèrent la Duchesse d'Aiguillon à établir à Marseille les Enfans de Vincent de Paul, et ils y furent fixés dès le

(1) L'Abrégé de la vie de M. Du Coudrai dit en propres termes que sept Turcs convertis pendant la Mission, furent baptisés par Jean-Baptiste Gault : on ne peut donc croire, que l'auteur de cet Abrégé ait confondu les sept dont il parle, avec les neuf dont parle M. Du Coudrai. Ces derniers, selon le même M. Du Coudrai, furent baptisés le jour de la très-sainte Trinité, qui en 1643 tomba au 31 de mai, et M. Gault étoit mort dès le 23.

Missions en France.

mois de juillet de la même année. Depuis cette fondation ils ont de temps en temps fait des Missions sur les Galères, soit à Marseille, soit à Toulon. Il n'est pas possible que toutes aient eu un succès égal : mais il est sûr, que toutes ont arrêté de grands maux, et augmenté le nombre des Elus.

Les besoins des peuples de la campagne, quoique moins grands que ceux des Forçats, l'étoient assez pour animer le zèle d'une Compagnie, qui s'est dévouée à leur service. Aussi y travailla-t-elle avec son assiduité ordinaire. Voici ce qu'en écrivit dès 1647, un témoin très-digne de foi.

« Nous sortons d'une Mission, qui nous a » tenus l'espace de cinq semaines, attachés » aux Confessionnaux, à la Chaire, et aux ac- » commodemens de procès, avec tant de fruit, » que je puis dire sans exagération, qu'on n'en » peut pas souhaiter davantage. On y a réha- » bilité neuf ou dix mariages clandestins; fait » vingt-cinq ou trente accommodemens de » procès, en quelque-uns desquels il y alloit » de sommes fort considérables, en d'autres » de l'honneur, et en d'autres de la vie. Ils » se sont presque tous faits de gré à gré, sans » l'entremise de persoune; quelques-uns même » dans l'Eglise, publiquement, et pendant la » Prédication, avec tant de sentimens et de » larmes, que celui qui prêchoit, en étoit

» interrompu. Un homme de médiocre con- » dition, ayant dans un mouvement de colère » répondu avec moins de discrétion à quel- » qu'un des nôtres, et ajouté à sa réponse un » blasphème public et devant la porte de » l'Eglise, en a quinze jours après, conçu tant » de regret, que, pour réparer ce péché, » il s'est, de son propre mouvement, con- » damné à payer cent écus au profit de l'Eglise, » devant laquelle il avoit proféré ce blas- » phème. »

Missions en France.

Ces grands biens touchèrent les plus nobles familles de Provence. La Marquise de Vinz se signala en ce genre ; et dix-huit mille livres qu'elle laissa en mourant à la *Mission de France* (1), feront toujours beaucoup d'honneur à son zèle. Si, comme on le peut présumer de la miséricorde de Dieu, les vœux de notre Saint et de ses Enfans furent exaucés, la Marquise ne tarda pas à recueillir les fruits de son aumône. Il n'y eut pas dans la Congrégation un seul Prêtre, qui n'offrît le Sacrifice de la Messe, pour cette illustre bienfaitrice.

---

(1) La Maison des Missionnaires s'appelle à Marseille la *Mission de France*. Ce que je dis ici de Madame de Vince (car c'est ainsi que je trouve son nom écrit), est tiré d'une lettre de Saint Vincent à M. Caset, Supérieur de la Maison de Toul, en date du 30 avril 1659.

Missions en France.

§. V. *Missions aux Diocèses de Reims, de Rouen et de Toul.*

Abelly, L. 1, p. 38.

Pendant que les Prêtres de la Mission travailloient si utilement en Provence, leurs confrères s'exerçoient dans le Diocèse de Reims. Dès qu'Eléonor d'Estampes de Valançay, qui en étoit Archevêque, les eut établis à Sedan, ils crurent devoir suivre, et ils suivirent en effet, par les ordres de S. Vincent, une méthode différente de celle que leurs prédécesseurs avoient observée. Depuis cinq ans que la Prédication étoit libre dans cette ville, on n'y avoit presque parlé que de controverses. De là deux inconvéniens fâcheux, l'un que les Hérétiques s'affermissoient souvent dans l'erreur, parce qu'en fait de disputes chacun se flatte de la victoire; l'autre, que les Catholiques étoient si peu au fait des pratiques de la Religion, que plusieurs d'entre eux ne croyoient pas qu'il fût nécessaire de confesser tous ses péchés. On marcha donc par une route différente; c'est-à-dire, qu'on suivit celle dont on a trouvé le plan au commencement de ce livre. On instruisit les Catholiques du Dogme et de la Morale. On exposa l'un et l'autre d'une manière qui ne rebutoit personne. On fit déposer en faveur de la Religion, la régularité des mœurs de ceux qui la professoient. Par-là, des gens

Le 21 octobre 1643.

incapables d'entrer en lice, devinrent des preuves parlantes de la sainteté de l'Eglise dont ils étoient membres. Par-là encore, ceux qui étoient engagés dans l'Hérésie conçurent une idée favorable des nouveaux Ministres de l'Evangile. Ils voulurent les entendre, et dès qu'ils ne trouvèrent rien dans leurs discours qui fût propre à les aigrir, ils y trouvèrent beaucoup de choses propres à les édifier : c'est ainsi qu'on les apprivoisa peu à peu; et qu'on jeta, comme sans dessein, les fondemens de ce grand nombre de conversions qui se firent dans la suite. L'Archevêque de Reims fut informé de ces heureux commencemens; il partagea sa joie avec Saint Vincent, et il félicita le Père du progrès que faisoient ses Enfans.

Missions en France.

Leur charité ne se borna pas à la ville de Sedan : différens bourgs ou villages de Champagne en éprouvèrent les effets. Aussitôt que la guerre fut terminée, ils travaillèrent à Sillery. Ce lieu, assez considérable par lui-même, étoit réduit à quatre-vingts habitans; la misère avoit fait périr tous les autres : heureusement elle avoit fait de profondes impressions sur le cœur de ceux qui avoient échappé au naufrage. Dans la crainte d'un de ces retours qu'on éprouvoit depuis tant d'années, chacun voulut se préparer à tout événement. On se confessa, et l'on s'approcha de la Table sainte avec des sentimens si vifs de ferveur, et de soumission à tout

Missions en France.

ce qu'il plairoit à Dieu d'ordonner, que les Missionnaires eux-mêmes, quoique accoutumés aux miracles de la grace, en furent surpris. Ce mot, *tout pour l'amour de Dieu*, mot qui dit tant de choses, devint comme la devise de ces pauvres gens. Cette Mission coûta peu, et consola beaucoup.

Celles de Ludes et de Fontaine, qui la suivirent, coûtèrent davantage : mais enfin l'une et l'autre dédommagèrent les Ouvriers de leurs peines. A Ludes, les cabarets furent prohibés, les assemblées de nuit interdites, les juremens bannis. On alloit d'une maison à l'autre se mettre à genoux devant ceux qu'on croyoit avoir offensés, et leur demander pardon. Enfin, quoique les temps fussent encore durs, on prit des mesures efficaces pour achever le bâtiment de l'Eglise : ouvrage, qui, comme on le dit alors, sans la Mission seroit peut-être encore à faire aujourd'hui.

Les besoins étoient plus grands à Fontaine, et la Mission y fit des fruits plus marqués. Celui qui en étoit Directeur, en écrivit en ces termes : « Dieu qui a béni les Missions précédentes, » semble augmenter ses graces en celles-ci : » car les concubinages qui avoient duré des » vingt-cinq ans, sont abolis, tous les procès » terminés; un très-grand nombre de personnes, tant de ce lieu, que des autres circonvoisins, qui abusoient des Sacremens de-

» puis vingt, trente et trente-cinq ans, ont » reconnu et détesté leurs crimes. Les habi- » tans invitent leurs parens, ceux-mêmes qui » demeurent le plus loin, à venir participer » aux fruits de la Mission : et il vient des Gen- » tilshommes, de sept, de dix et quatorze » lieues du côté de Rethel. »

Missions en France.

Les biens qui se firent dans le bourg d'Ay, ressemblent assez à ceux que nous venons de décrire. Les Missionnaires y furent d'abord très-mal reçus. Peu s'en fallut même que les principaux habitans, et le peuple qu'on avoit indisposé, ne leur fermassent les portes : mais au bout de quelques jours il se fit un si grand changement dans les cœurs, que personne ne se lassoit d'entendre la parole de Dieu. Confessions exactes, larmes de pénitence, restitutions pleines, réconciliations sincères, assiduité à la prière; ce furent les fruits de la Mission d'Ay. Le ministre qui y résidoit prit la fuite; et ses partisans qui n'étoient que des vignerons aussi pauvres qu'ignorans, ne perdirent aucune des Prédications de la Mission.

Le Diocèse de Rouen eut aussi beaucoup de part aux bénédictions que Dieu répandoit si libéralement sur les travaux des Disciples de S. Vincent. Louis Calon, ce célèbre docteur, dont nous avons parlé ailleurs *, travailla dans le pays de Caux l'espace de vingt ans, tantôt à ses dépens, tantôt aux dépens de la

* Sous 1647.

Missions en France. Congrégation. Ce fut dans ce pénible travail qu'il mourut les armes à la main, après avoir fondé une Mission pour Aumale, lieu de sa naissance. Je ne sais par quel principe des personnes puissantes empêchèrent qu'on ne la fît. Ce qui est certain, c'est que les obstacles ne furent levés qu'en 1656. Vincent de Paul saisit ce moment pour acquitter une dette, qu'il ne lui avoit pas été possible d'acquitter plutôt. Il en paya jusqu'aux intérêts. Ce ne fut pas seulement à Aumale que ses Missionnaires travaillèrent, ils le firent à Chaumont, ou plutôt à S. Martin, qui en est comme le faubourg, à Magni, à S. Clair, à Longueste et à Meulan. François de Harlay de Chanvalon, qui pour lors étoit archevêque de Rouen, employa utilement leur ministère dans la visite qu'il fit à Pontoise, et dans les lieux qui dépendent de ce grand Vicariat : ce Prélat fut si satisfait de leur zèle et de leurs services, qu'il en écrivit à notre Saint en ces termes :

En 1656.

« Je ne me lasse point de vous donner de » mes lettres, parce que vous ne vous lassez » point de nous faire du bien. Celui que mon » Diocèse a reçu par l'entremise de vos saints » Ouvriers, en est un témoignage très-cer- » tain ; et comme je remercie Notre-Seigneur » de voir que son Esprit est si abondamment » répandu dans les Prêtres que vous formez

» par sa grace, je n'aurois aussi à souhaiter pour son Eglise et pour la gloire de son sacré Nom, sinon que tous les Ecclésiastiques eussent la même capacité et la même ferveur. » Je vous renvoie donc le brave M. Grimal et » sa généreuse troupe; ils ont vaillamment » combattu contre le péché. J'espère qu'en » d'autres rencontres ils ne se lasseront pas » de continuer sous l'étendard du Primat de » Normandie, qui estime leurs vertus, qui » loue leur zèle, et qui est sans réserve de leur » illustre Chef le très-humble et très, etc. »

Missions en France.

Nous avons parlé si au long des services temporels et spirituels que les Prêtres de la Mission rendirent à la Lorraine dans le temps de son deuil et de sa désolation, qu'il ne nous reste à parler que de quelques Missions qu'on y fit en 1656 et les années suivantes. « Je ne » puis, écrivoit le Supérieur des Missionnaires » de Toul, vous exprimer les bontés du Seigneur envers nous. Dans la Paroisse d'où » nous sortons, nous avons entendu environ » cinq cents Confessions générales, sans trouver un seul jour de relâche pendant un mois. » Le temps fâcheux de l'hiver, où les chemins » étoient couverts de neige à la hauteur de » deux pieds, n'a pu empêcher que les pauvres » gens riches en foi, et avides de la parole de » Dieu, n'aient fait voir, malgré les vexations » extraordinaires qu'ils reçoivent des gens de

Missions en France.

» guerre, que le royaume des Cieux est pour
» eux. Tout ce qui peut se désirer de bien s'y
» est fait; et nous avons sujet de dire que le
» Sauveur a pris plaisir à répandre extraordi-
» nairement en ces lieux la bonne odeur de
» son Evangile. »

En 1658. Ce même Supérieur rendant, quelque temps après compte d'une Mission qu'il avoit faite à Charmes, petite ville de Lorraine, dit en substance, que ses confrères et lui en sont sortis un peu fatigués, mais pleins de joie et de consolation : que pendant cinq semaines qu'ils ont travaillé, Dieu a répandu ses plus précieuses bénédictions sur cette Paroisse et sur plusieurs autres qui en sont voisines; que depuis le Curé, homme d'un grand zèle, jusqu'au dernier des Paroissiens, il n'y en a pas un seul qui n'ait fait sa Confession générale :
« Mais, continue-t-il, ces Confessions ont été
» si bien faites, et dans les sentimens d'une
» si véritable conversion, que je ne me sou-
» viens pas si de vingt-cinq Missions où j'ai
» assisté, j'en ai vu quelqu'une où le peuple
» m'ait paru aussi touché qu'en celle-ci. Ces
» bons habitans, après avoir donné à Dieu
» et au prochain toute la satisfaction que nous
» avons pu souhaiter, s'efforcent maintenant
» de suivre nos avis, pour se maintenir dans
» la grace de Dieu. Il y a en ce même lieu un
» couvent de Religieux Capucins, qui étoient

» tout étonnés de voir tant de merveilles, et » entre les autres leur Supérieur, qui est un » vrai Saint. »

Missions en France.

§. VI. *Missions en Bretagne.*

Les Missions faites en Bretagne ont quelque chose de si touchant, qu'on eût été charmé d'en pouvoir parler plus au long que n'a fait M. Abelly. Dans l'impuissance où nous sommes de le faire, nous tâcherons au moins de rendre fidèlement tout ce que ce pieux et savant Evêque nous en a transmis.

La ferveur de celle qui se fit à Pleurtuit en 1657 fut si grande, qu'on y confessa trois mille personnes, et que vingt Prêtres n'auroient pas suffi pour entendre ceux qui, ébranlés de jour en jour, se présentoient au sacré Tribunal. Il s'y fit de ces choses que la grace seule peut opérer. Au sortir de l'Eglise, une personne de condition se mit à genoux devant tout le monde, et demanda pardon à ceux qu'elle avoit offensés. Cette démarche surprit beaucoup, et chacun en fut très-édifié. Une autre, qui dans je ne sais quel démêlé n'avoit pas assez ménagé les termes, fit de son propre mouvement, et avant de se présenter au Confessionnal, un voyage de huit lieues, pour faire excuse à celui qu'elle avoit blessé.

La Mission de Mauron, qui se fit l'année sui-

Missions en France. vante, ne réussit pas moins bien. « Il y avoit, » dit le Supérieur du Séminaire de S. Méen, » il y avoit tous les jours, et même les jours » ouvriers plus de douze cents personnes qui » assistoient au Catéchisme : les principaux » du lieu n'y manquoient point, non plus qu'à » la Prédication. Il s'est trouvé plusieurs do- » mestiques qui ont quitté leurs maîtres et » leurs maîtresses, parce qu'ils ne vouloient » pas leur donner le temps d'y venir, aimant » mieux perdre leurs gages qu'une si belle oc- » casion de s'instruire. On y a vu des mères » qui, après avoir fait leur devoir de religion, » se sont mises en service à la place de leurs » filles, pour leur donner le moyen d'en faire » autant, et d'autres serviteurs et servantes » qui ont prié leurs maîtres de leur permettre » de venir aux instructions, et de rabattre » sur leurs gages le temps qu'ils y emploie- » roient, et qu'ils ne pourroient travailler.

» Le dimanche de la Quinquagésime et les » deux jours suivans, il y eut une si grande » foule de peuple qui se présenta pour rece- » voir la sainte Eucharistie, que l'on fut obligé » de donner la Communion jusqu'à sept heu- » res du soir : et depuis que la Mission est finie, » j'ai appris *deux choses bien consolantes ;* » *l'une*, que d'un grand nombre de cabarets » qu'il y avoit en ce lieu, il n'en est pas resté » un seul ; parce qu'ils nous avoient entendu

» dire, qu'on se damne en donnant à boire » à ceux qui prennent du vin avec excès : » *l'autre*, que dans les marchés qu'ils font » à présent les uns avec les autres, au lieu de » mettre quelque argent pour boire, suivant » l'usage du pays, ils le donnent à la confrérie » de la Charité que nous y avons établie pour » les pauvres malades du lieu. » Missions en France.

Chaque Mission en Bretagne sembloit enchérir sur les précédentes. Celle qui l'année d'après se fit à Plaissala, fut si féconde en bénédictions, que personne de ceux qui y travailloient, n'en avoit encore vu où il eût paru tant de bien. Le peuple y venoit à flots de dix-sept paroisses circonvoisines. Il y eut plus de cinq cents personnes qui attendirent des dix jours entiers dans l'Eglise le moment où ils pourroient se confesser. Le baron de Rechau, qui demeuroit ordinairement à Saint-Brieux, étant venu à Plaissala où il avoit une maison, eut la curiosité d'entendre la première prédication des Missionnaires : au sortir de l'Eglise il leur rendit visite avec son épouse, et leur déclara qu'il ne s'en retourneroit pas que la Mission ne fût achevée. Un début si obligeant porta le Supérieur de S. Méen à prier le Baron de l'aider à terminer les différends du peuple et de la noblesse. Ce seigneur s'en chargea volontiers, et il y réussit avec une bénédiction toute extraordinaire.

Missions en France.

Les jours de carnaval se passèrent en exercices de piété. On fit le lundi une Procession solennelle. Denis de la Barde, Evêque de Saint-Brieux, y porta le Saint-Sacrement. Le peuple suivoit marchant quatre à quatre avec tant de dévotion, de modestie et d'ordre, que, quoique pendant cette Procession, qui dura près de deux heures, il plût presque toujours, il n'y eut pourtant personne qui abandonnât son rang. Le mardi suivant le pieux Prélat donna la Confirmation dans le cimetière, au vent et à la pluie : il ne put la donner dans l'Eglise, parce qu'elle étoit pleine de Communians.

A ces Missions, qui se firent au Diocèse de Saint-Malo, nous en joindrons une ou deux de celles qui se firent au Diocèse de Tréguier. Baltazar Grangier, qui en étoit Evêque, parla très-avantageusement de celle qui se fit à Guincamp en 1648. « Votre lettre, écrivoit-il à » notre Saint, nous a trouvés tous occupés » dans notre Mission, de laquelle j'espère » beaucoup. Un de vos Prêtres y prêche le » soir admirablement et dévotement. Un autre » fait le principal Catéchisme à une heure » après midi, et il se fait admirer et aimer des » petits et des grands; un troisième fait le petit » Catéchisme, et mon Théologal prêche le » matin en bas-breton. Enfin tout le monde » travaille. On n'a pas voulu me laisser oisif, » et je prêche deux jours la semaine. Nous

» commencerons tous à confesser demain, Dieu aidant. Les gens de ce pays, qui ne » sont pas accoutumés aux Missions, sont » fort étonnés. Chacun en dit son avis, mais » avec respect. J'espère qu'avec la grace de » Dieu tout ira bien. Missions en France.

» Je vous remercie, disoit encore le même » Prélat dans une autre lettre de 1650, je vous » remercie du fidèle ministère de Messieurs » vos quatre Prêtres en la Mission de ce lieu. » Leur capacité, leur zèle, leur assiduité à » prêcher et à confesser, ont été si grands, » qu'ils ont été suivis d'un fort bon succès. » Je puis dire que tous les habitans de ce lieu, » de tout âge, sexe et condition, se sont con- » vertis; et j'ai grand sujet de louer Dieu de » m'avoir donné par votre moyen de si bons » Ouvriers. Monsieur N. a une vigueur en » chaire à laquelle rien ne résiste, je le re- » tiens déjà pour l'année qui vient, etc.

§. VII. *Missions en divers lieux de Bourgogne et de Champagne.*

Ce n'étoit pas seulement de la part des Evêques, que Vincent de Paul recevoit des lettres de félicitation sur le succès des travaux de ses Enfans; des séculiers même se croyoient obligés à partager avec lui la joie sainte qu'ils en ressentoient, et ce n'est que par-là que

Missions en France. nous avons su le bien qui se fit dans la Paroisse de Saint-Cyr, au diocèse de Sens. Le Seigneur du lieu en fut si frappé, que dès qu'elle fut finie, il se hâta d'en donner des nouvelles à l'Homme de Dieu; sa lettre étoit conçue en ces termes :

1642. « Les soins de Messieurs vos Prêtres, joints » à l'exemple de leur piété, ont fait dans mes » paysans un tel changement de vie, que leurs » voisins ont peine à les reconnoître. Pour » moi, j'avoue que je ne les connois plus, et » je ne puis que je ne me persuade que Dieu » m'a envoyé une nouvelle colonie pour peu- » pler mon village. Ces messieurs n'ont trouvé » que des esprits grossiers, dont le change- » ment ne pouvoit se faire que par la grace » qui accompagne vos Ouvriers, et ceux par- » ticulièrement à qui vous avez donné la peine » de venir pour la conversion de ce peuple, » et pour la mienne..... Après les remercî- » mens que je vous en fais, il ne nous reste » qu'à offrir d'ardentes prières à Dieu, afin » qu'il comble de bénédictions votre Com- » pagnie, que j'estime une des plus utiles à » sa gloire, qui soit aujourd'hui dans son » Eglise. » Ce Seigneur finit par prier le Saint de procurer au peuple de Saint-Cyr un bon Pasteur : c'est qu'il savoit que le fruit des Missions ne peut être de durée, s'il n'est entretenu, et qu'un Curé qui n'est pas selon le

cœur de Dieu, ne pense à rien moins qu'à l'entretenir. Missions en France.

Madame de Saint-Cyr écrivit aussi. Sa lettre est, comme celle de son mari, une preuve de sa piété. Pour être si sensible à la conversion des peuples, il faut l'être beaucoup aux intérêts de Dieu.

Ces nouvelles, qui étoient presque la seule consolation que Vincent eût sur la terre, furent suivies de plusieurs autres de même espèce. « Vous faites du bien par-tout, lui écrivoit en 1644 un Grand-Vicaire de l'Abbaye M. Le Boucher.
» de Moustier Saint-Jean; et vous rendez de
» grands services à Dieu, à l'Eglise et à la
» sainte Religion. Je viens de Tonnerre, où En 1644.
» j'ai vu vos chers Enfans, les Prêtres de la
» Mission, conduits par un homme de Dieu;
» il faut que j'avoue, Monsieur, que tous ces
» bons Ecclésiastiques font des merveilles par
» leur doctrine et par leurs bons exemples:
» ils réconcilient beaucoup d'ames avec Dieu
» et avec le prochain. »

Un de ceux qui travailloient dans la même province, après avoir attribué aux mérites de notre Saint le bon succès de la Mission de Joigny, et l'assiduité des peuples à entendre la parole de Dieu; assiduité si grande, que, *quoiqu'on sonnât quelquefois la Prédication à deux heures après minuit, l'Eglise néanmoins se*



Missions en France.

trouvoit toute pleine : avoue cependant de bonne foi qu'il trouvoit plus de bénédiction dans les campagnes que dans les villes; et qu'il ne découvroit pas en celles-ci les marques de pénitence, de droiture et de simplicité, qui à chaque pas se présentoient à lui dans celles-là. « Ces bonnes gens, continue-t-il, ne viennent ordinairement à confesse que fondant » en larmes. Ils s'estiment les plus grands pécheurs du monde, et ils demandent des pénitences plus fortes que celles qu'on leur » impose. Hier une personne, qui s'étoit confessée à un autre Missionnaire, vint me » prier de lui imposer une plus grande pénitence que celle qui lui avoit été donnée, et » de l'obliger à jeûner trois fois la semaine, » pendant toute cette année. Un autre vouloit que je lui donnasse pour pénitence de » marcher nu-pieds pendant le temps de la » gelée. Le même jour un troisième m'étant » venu trouver, me dit ces paroles : Monsieur, » j'ai entendu à la Prédication qu'un bon » moyen pour ne jurer plus, est de se jeter » aussitôt à genoux devant ceux en présence » desquels on a juré : c'est ce que je viens de » faire; car dès que j'ai aperçu que j'avois » juré ma foi, je me suis mis à genoux, et j'ai » demandé miséricorde à Dieu. »

Deux mois après, ce même Prêtre écrivit à

Vincent qu'il n'avoit annoncé l'Evangile qu'à des peuples si faciles à émouvoir, si disposés à la componction et aux larmes, si pleins de ces tendres sentimens qui rappellent à Dieu, que dans la crainte d'ébranler trop leur imagination, il avoit été obligé de supprimer une partie de ce qu'il disoit ordinairement aux autres pour les porter à la pénitence. C'est, dit Abelly, que ce Missionnaire étoit lui-même un modèle de pénitence; et qu'on ne la prêche jamais si bien, que quand on la pratique encore mieux qu'on ne la prêche.

Missions en France.

Abelly L. 1, p. 47.

Une des plus belles Missions de Champagne fut celle qui se fit en 1657, à Nogent, au Diocèse de Troyes. M. l'Evêque y envoya ses deux Grands-Vicaires, il vint lui-même, lorsque les choses furent en train, et il y travailla pendant quelques jours. Cette Mission dura six semaines, et elle produisit tous les genres de biens que ces sortes d'exercices peuvent produire. Les habitans cherchoient Nogent en Nogent, et ils ne l'y retrouvoient pas. Les Grands-Vicaires avoient peine à croire ce qu'ils voyoient de leurs propres yeux: ils disoient hautement que la méthode des Missionnaires étoit la seule qui pût faire un bien solide, et que les Ecclésiastiques perdoient le temps s'ils ne la suivoient pas. Pour le Curé du lieu, il avouoit qu'il n'avoit jamais tant vu de monde dans son Eglise le jour de Pâques qu'il en

Missions en France.

voyoit chaque jour à la prédication et aux catéchismes des Prêtres de la Mission.

Je ne sais si le bruit d'un si grand succès ne se répandit point jusqu'à Châlons-sur-Marne : ce qui est sûr, c'est que Félix de Vialard, qui en étoit Evêque, pria l'année suivante notre Saint de lui envoyer de ses Prêtres; qu'il les fit travailler en différens bourgs et villages de son Diocèse; et qu'il obligea plusieurs de ses Curés de suivre et d'étudier leur méthode, afin de s'en servir pour l'instruction de leurs Paroissiens. Ces Messieurs répondirent à l'intention du zélé Prélat, et quelques-uns d'eux devinrent, en assez peu de temps, de parfaits Missionnaires. On peut en juger par la lettre suivante. Elle est d'un des Prêtres de Saint Vincent; et c'est à lui qu'elle fut écrite.

« Notre Mission de Vassi, disoit-il, a reçu » toutes les bénédictions qu'on pouvoit en » attendre. Nous étions aidés par quelques » Curés, et par un autre Ecclésiastique, tous » capables et vertueux. Deux d'entre eux ont » si bien pris la méthode de la Compagnie » dans leurs Prédications, que, quoiqu'ils » eussent peu de disposition à parler en pu» blic, ils le font présentement avec autant » d'utilité et de facilité que je connoisse par» mi les personnes de leur profession. Les » Catholiques, que l'hérésie avoit infectés de » plusieurs mauvaises maximes, les ont quit-

» tées ; ils ont été confirmés dans les bons » sentimens, et mis en train de mener une vie » vraiment chrétienne. Ce ne sont pas, au reste, » les seuls habitans de Vassi qui ont profité » de nos exercices ; les peuples de quatre ou » cinq lieues à la ronde en ont tiré un fruit » merveilleux. Missions en France.

» Nous faisons présentement la Mission de » Holmoru, où il y a encore plus de bien à » espérer, vu le concours du peuple, et l'affec- » tion que nous portent Messieurs les Curés : » elle est si grande, qu'aujourd'hui douze Cu- » rés sont venus exprès de trois ou quatre » grandes lieues, pour assister à nos exercices, » et apprendre la méthode d'instruire les » peuples. » C'est ainsi que jusques dans les campagnes nos zélés Missionnaires remplissoient les deux principaux devoirs de leur état; et qu'en formant les brebis à entendre la voix des Pasteurs, ils formoient les Pasteurs à faire entendre leur voix aux brebis.

§. VIII. *Missions en divers autres lieux de la France.*

La Congrégation de la Mission étoit encore dans son berceau, lorsqu'elle forma le dessein de porter la lumière et la réforme dans tous les quartiers du Royaume. Dès 1627, elle travailloit au loin dans quatre grandes provinces *Abelly, l. 1, p. 49.*

Missions en France.

avec un zèle qui lui mérita l'approbation des sages et de ceux qui ne l'étoient pas. Les Evêques, dont le Clergé étoit bien différent de ce qu'il est aujourd'hui, quoiqu'encore aujourd'hui il soit quelquefois bien différent de ce qu'il devroit être; les Evêques n'eurent pas plutôt connu le prix du nouvel Institut, qu'ils s'adressèrent à Vincent pour lui demander du secours; et ce saint Homme demeuroit encore au Collége des Bons-Enfans, lorsqu'il fut obligé d'accorder deux de ses Prêtres aux instances d'Anne de Murvieil, Evêque de Montauban; qui depuis que le Cardinal de Richelieu avoit pris * possession de cette ville, et y avoit rétabli l'ancienne religion, commençoit à être en état de pourvoir aux besoins de son troupeau. Ce fut vers 1630, que ces dignes Missionnaires arrivèrent à Montauban. Leur but principal étoit d'affermir les Catholiques, que des liaisons continuelles avec les prétendus Réformés affoiblissoient peu à peu. Ils le firent pendant deux années avec succès; et ils eurent de plus la consolation de ramener à l'Eglise vingt-quatre personnes que l'hérésie en avoit séparées.

Le 20 août 1629.

En 1634. Quatre ans après Vincent en envoya d'autres dans le Diocèse de Bordeaux, aux ordres de Henri d'Escoubleau, qui de Coadjuteur du Cardinal de Sourdis son frère, en étoit devenu Archevêque. Ceux-ci n'eurent à se plaindre que de la facilité avec laquelle tout leur réus-

sissoit. A leur arrivée il se fit une si grande fermentation dans les esprits, que le peuple accouroit à eux des lieux les plus éloignés. Plusieurs passoient des semaines entières dans le lieu où se faisoit la Mission, et n'en sortoient pas qu'ils ne se fussent confessés. Ils protestoient, qu'ils mourroient plutôt que de s'en retourner sans avoir déchargé leur conscience. Enfin la ferveur alla si loin, qu'elle devint presque indiscrète; puisqu'il y en eut qui, se mettant à genoux publiquement, vouloient faire leur confession devant tout le monde; peu sensibles à une humiliation passagère, ils ne s'occupoient que des moyens de rentrer en grace avec Dieu. Missions en France.

Il n'en fut pas ainsi du commencement des Missions qui se firent dans le Poitou en 1638. On n'y trouva d'abord que des cœurs de pierre, que rien ne pouvoit briser. Ce contre-poids étoit avantageux aux Ouvriers. Il falloit qu'ils vissent de temps en temps, que l'homme peut planter, qu'il peut arroser, mais qu'il n'appartient qu'à Dieu de faire germer la semence, et d'y donner l'accroissement. Il le donna enfin; mais il paroît qu'on ne l'aperçut bien qu'après trois années de travail. Ce fut alors que tout s'ébranla. Le feu de la charité se répandit sur la Noblesse, sur les Officiers de justice, sur les états inférieurs. Les cœurs divisés furent réunis; les injustices réparées; les malades vi-

Missions en France.

sités, consolés, soulagés; les Catholiques fortifiés dans la Foi; l'Hérésie humiliée; quelques-uns même de ses défenseurs désabusés, et sept entre autres dans la seule Mission des Essarts. Ce qui consola plus, c'est que de si grands biens parurent de nature à devoir durer longtemps; et qu'ils en firent entrevoir de plus considérables pour l'avenir.

Je remarquerai encore une fois, comme l'a fait Abelly, au sujet de la conversion de douze Hérétiques du Bas-Poitou, que ce ne fut ni en disputant contre eux, ni en leur promettant du secours et des emplois, que les Missionnaires les gagnèrent à l'unité. Des mœurs pures, une vie exemplaire, une exacte connoissance du dogme, beaucoup d'attention à le dégager des fausses couleurs, que les ministres de l'erreur ont coutume de lui donner; plus d'attention encore à attirer sur soi et sur les autres l'esprit qui éclaire et qui vivifie; ce furent là les seules armes dont se servirent si efficacement les Disciples de Vincent de Paul.

Pierre de Nivelle, Evêque de Luçon, en écrivit à ce saint Prêtre d'une manière, qui marquoit sa joie et sa reconnoissance. « S'il » plaît à Dieu, lui disoit-il, de conserver long- » temps dans son Eglise votre Institut, elle en » doit espérer de très-grands fruits. Le Diocèse » de Luçon, dans lequel ils travaillent depuis » trois ou quatre ans sous vos ordres, en a déjà

» reçu de si considérables, et particulièrement » le lieu même de Luçon, où leur Mission a » été très-fructueuse, que je me sens infiniment obligé à M. le Cardinal de Richelieu, de » nous les avoir procurés; et à vous, Monsieur, » de nous les avoir envoyés. Leur Supérieur » sur-tout y travaille continuellement avec des » soins admirables; il a des talens très-propres » pour l'effet de son emploi, et son zèle le fait » estimer d'un chacun. Il seroit louable en » tout, s'il n'étoit pas excessif dans ses travaux; » mais peut-il y avoir de l'excès dans les tra» vaux que l'on entreprend pour gagner les » ames à Dieu? » Ainsi parloit l'Evêque de Luçon; nous verrons dans un moment deux autres Prélats tenir le même langage. Eh! en fut-il alors un seul de ceux dans les Diocèses desquels les Missionnaires travaillèrent, qui s'expliquât différemment.

Missions en France.

Après avoir évangélisé le haut et le bas Poitou, ces Messieurs firent une excursion du côté d'Angoulême. Une Dame de la première condition les ayant priés de s'arrêter au bourg de Saint-Amand qui lui appartenoit, ils y commencèrent leurs exercices ordinaires. Le peuple de Saint-Amand ne fut pas le seul qui en profita; trente ou quarante Paroisses voisines eurent part aux bénédictions que Dieu y donna, et qu'il y donna sans mesure. Les Minimes et les Capucins s'y rendirent très-assidus; et leur

Missions en France.

exemple y attira les principaux de la ville d'Angoulême. Cinq ou six des plus considérables Huguenots de Montignac s'y convertirent. Deux fameux débauchés cessèrent de donner du scandale. L'un épousa une femme qu'il entretenoit publiquement; l'autre chassa l'idole qui l'avoit enchanté. Le Duc de La Rochefoucault, qui étoit sur les lieux, fut si satisfait de ce qu'il avoit vu, que dans le dessein de procurer à ses vassaux ces mêmes biens dont il avoit été témoin, il résolut de s'adresser à Vincent de Paul, et d'obtenir de ses Prêtres pour les employer à Verteuil et à Marsillac. Tout ceci est tiré d'une lettre qu'écrivit à la Dame de Saint-Amand un de ses premiers Officiers. Il ajoutoit, que, *selon le bruit commun, les Missionnaires n'avoient nulle part travaillé si utilement pour la gloire de Dieu.* C'étoit beaucoup dire, et apparemment trop dire : mais on n'étoit pas obligé de savoir à Saint-Amand tout ce qui s'étoit passé ailleurs; et des gens élevés à l'école de notre Saint, étoient bien éloignés de publier sur les toits les prodiges qu'il avoit plu à Dieu d'opérer par leur ministère.

Quoi qu'il en soit d'un bien comparé à l'autre, l'Evêque d'Angoulême, qui pour lors étoit Jacques Duperron, neveu du célèbre Cardinal dont il portoit le nom, en écrivit à Saint Vincent en des termes bien capables de lui faire connoître que ses Enfans se soutenoient par-tout.

« Bien que je vous aie déjà remercié, lui disoit- Missions en France.
» il, de l'envoi de Messieurs vos Missionnaires,
» j'ai cru que je ne devois pas laisser partir la
» lettre de notre petite Conférence, sans l'ac-
» compagner de ces marques, quoique très-
» foibles, du vif ressentiment que j'ai des
» grands fruits que reçoit ce Diocèse de la cha-
» rité que vous nous avez faite de nous donner
» de vos Ouvriers. Ma consolation pourtant
» sera toujours imparfaite, Monsieur, jusqu'à
» ce que vous ayez comblé ce bonheur qui
» n'est que passager, d'une Mission stable et
» permanente en ce Diocèse, qui en a beau-
» coup plus besoin que les autres. Quand je
» saurai que vous serez en état de nous accor-
» der cette faveur, je travaillerai ici à trouver
» les moyens de faire cet Etablissement, dont
» j'espère que Dieu recevra beaucoup de gloire,
» et l'Eglise de grands avantages pour le salut
» des ames. Je sais que c'est la seule chose, que
» vous vous êtes proposée pour le but de vos
» actions, etc. »

Cette lettre, qui est de 1643, fut quelque temps après suivie de celle d'un vertueux Ecclésiastique qui parloit de l'Angoumois comme d'un pays dont les besoins étoient extrêmes, et continueroient à l'être si Vincent n'en avoit compassion, et n'y envoyoit à demeure des Ouvriers capables de faire dans tous les cantons du Diocèse ce qu'ils avoient si

Missions en France.

heureusement commencé en quelques-uns. « Je sais, Monsieur, disoit-il à notre Saint, » que la Providence peut, quand il lui plaira, » se servir de mille autres moyens pour guérir » les plaies de ce pays désolé : mais il paroît » clairement qu'elle a jeté les yeux sur vous, » et qu'elle vous a choisi entre plusieurs mil- » liers pour secourir non-seulement tous les » pauvres Diocèses de ce Royaume, mais prin- » cipalement ceux qui semblent être aban- » donnés de tout le monde. »

A ces deux lettres nous en ajouterons une troisième de Charles de Montchal, Archevêque de Toulouse, l'un des plus savans Prélats de son siècle. « Je ne puis, écrivoit-il au saint Prêtre en 1640, laisser partir les deux Mis- » sionnaires que vous avez envoyés en ce » pays, sans vous remercier, comme je fais » de tout mon cœur, des grands services qu'ils » ont rendus à Dieu dans mon Diocèse. Je ne » saurois vous représenter les peines qu'ils y » ont prises ni les fruits qu'ils y ont faits : je » vous en ai une particulière obligation, puis- » que c'est à ma décharge qu'ils ont si bien » travaillé. L'un d'eux s'est rendu maître de » la langue de ce pays jusqu'à se faire admirer » de ceux qui la parlent, et s'est montré in- » fatigable dans le travail. Quand ils se seront » un peu rafraîchis, je vous supplierai de nous » les renvoyer ; car je me dispose à faire faire

» les exercices des Ordinands, et j'ai besoin Missions en France.
» de leurs secours encore pour ce sujet. Tout
» réussira à la gloire de Dieu, si vous nous
» aidez, etc. »

Nous finirons ce qui regarde les Missions de France par une notion abrégée de quelques-unes de celles qui se firent au Diocèse de Tours. Celle de Saché fut si féconde que, quoiqu'il n'y eût dans cette Paroisse que six cents Communians, il s'en trouva douze cents à la Communion générale. Le Curé du lieu, son Vicaire, et cinq autres Ecclésiastiques y répétèrent comme le simple peuple toutes leurs Confessions passées. Un homme riche et avare, qui jusques-là n'avoit fait l'aumône que *fort rarement et fort petitement*, sentit le danger de son état, condamna sa dureté passée, et fit publier au prône que trois fois la semaine il donneroit du pain à tous les pauvres qui se présenteroient à sa porte pour en demander. *Abelly. L. 2, p. 53.*

La Mission de Villaine, qui suivit celle de Saché, ne fut pas moins heureuse. Le concours et l'assiduité des peuples, la conversion des pécheurs, treize ou quatorze réconciliations très-importantes, sans en compter d'autres qui l'étoient un peu moins, ce furent les premiers fruits de la Mission de Villaine. La Communion générale s'y fit avec une grande effusion de larmes. Il se trouva près de deux mille personnes à la Procession. Le Curé, à

Missions en France.

qui son âge de quatre-vingt-huit ans ne permettoit pas de faire un long discours, dit au moins en pleurant de joie, que les graces dont Dieu venoit de combler un peuple, du salut duquel il étoit chargé, demandoient de sa part une vive et tendre reconnoissance, et que jamais il n'avoit vu, dans son Eglise, ni un si grand concours ni une ferveur si édifiante.

Les bénédictions de la Mission ne furent ni moins grandes dans la Paroisse de Cheilly, ni moins avantageuses à ses habitans. La paix, qui fait le bien de la société et le bonheur des citoyens, y étoit étrangement altérée. Les Missionnaires y soufflèrent peu à peu l'esprit d'union et de charité. Ils réconcilièrent le Curé avec un habitant qui lui avoit fait insulte; le Marguillier en charge avec ses devanciers (ce qui procura des ornemens à l'Eglise, qui en étoit fort dépourvue); des officiers de justice avec d'autres personnes du même état, qui depuis six ou sept ans vivoient dans une grande inimitié; un des principaux bourgeois avec un de ses fermiers, qu'il auroit vraisemblablement ruiné, et enfin deux gentilshommes, qui vivoient très-mal ensemble. Ici, comme ailleurs, il faut supposer, lors même que nous n'en avertissons pas, que ces biens particuliers furent accompagnés des biens généraux que les Missions ne manquent guères de faire, quand elles ne sont pas traversées.

Voilà un léger crayon des bénédictions que Dieu a répandues sur le Royaume par le ministère de Vincent de Paul et de ses Enfans. Quelle idée aura-t-on de tant de graces, si on juge de leur valeur par le prix qu'elles ont coûté à J. C. : et que penser de la conversion de tant de pécheurs, quand on a bien appris de l'Evangile, que le retour d'un seul comble de joie les Esprits célestes, et qu'il devient le sujet de leurs solennités et de leurs cantiques. Missions en France.

Missions en Italie.

§. Ier. *Missions aux environs de Rome.*

Nous ferons au sujet des Missions d'Italie, ce que nous avons été obligés de faire au sujet des Missions de France; c'est-à-dire, que sur vingt, à peine parlerons-nous d'une; et que celle-ci ne sera guères préférée aux autres, qu'à raison des Mémoires plus étendus qui sont venus jusqu'à nous. Missions en Italie.

Pour entendre la première de ces Missions, qui fut faite aux Pâtres, il faut savoir que la ville de Rome est comme au milieu d'un petit désert, et qu'à quatre ou cinq lieues à l'entour il n'y a ni bourgs ni villages, parce que l'air y est si corrompu, qu'on auroit beaucoup de peine à y vivre. Ces vastes campagnes, quoi-

Missions en Italie.

que incultes, ne sont pas inutiles. Elles produisent des pâturages abondans pour le bétail qu'on y amène de toutes parts pendant l'hiver, et qu'on ramène au printemps, soit à Naples, soit dans les autres cantons dont on l'avoit tiré. Les Pâtres, qui gardent ces nombreux troupeaux, n'ont point de demeure fixe. Ils vont chaque jour, chacun de son côté, comme ils le jugent à propos. Sur le soir ils renferment leur bétail dans les parcs. Ils prennent eux-mêmes leur repos dans des cabanes portatives, où d'ordinaire ils se logent dix ou douze ensemble, et quelquefois davantage. Ce qu'il y a de fâcheux, c'est que pendant près de six mois ils n'entendent presque jamais la sainte Messe, et reçoivent encore moins les Sacremens; et ce qui est plus fâcheux encore, c'est qu'ils s'en mettent fort peu en peine. Grossiers, mal instruits, peu sensibles à l'affaire du salut, tout va bien pour eux, quand leurs troupeaux ne vont pas mal.

Ce fut à cette espèce d'hommes que Vincent pria quelques-uns de ses Prêtres qu'il envoyoit en Italie, de consacrer les prémices de leurs travaux. Leur propre zèle, qui, comme celui de leur Père, alloit toujours aux besoins les plus pressans, les y portoit assez : mais comment s'y prendre avec des gens qu'on ne pouvoit rassembler pendant le jour, et qui la nuit ne se réunissoient que pour manger

et dormir? La charité, quand elle est sincère et vive, ne s'effraie pas des obstacles : si quelquefois elle recule, ce n'est que quand elle a tout tenté pour aller en avant. Nos Missionnaires jugèrent d'abord qu'il n'y avoit rien à faire pendant le cours de la journée. Ce fut donc le soir, temps où ces bergers se retirent dans leurs cabanes, qu'ils résolurent de voir s'il y avoit quelque chose à gagner avec eux. Ils commencèrent par s'insinuer dans leurs esprits : ils leur dirent que bien loin de leur rien demander, ils n'étoient venus que pour leur rendre service; qu'ils les prioient seulement de trouver bon qu'ils passassent la nuit auprès d'eux; qu'ils avoient au reste à les entretenir d'une affaire qui en valoit la peine, puisqu'il y alloit de leur salut éternel; et qu'ils le feroient sans trop déranger leur sommeil. Missions en Italie.

Une proposition si raisonnable devoit être acceptée, et elle le fut. Dès-lors, et pendant même que ces pauvres gens apprêtoient leur souper, on se mit à les instruire des principales vérités de la foi, de la nécessité de la pénitence, du malheur de ceux qui ne la font pas, des conditions qu'elle doit avoir, des graces attachées à une bonne Communion, des moyens de la bien faire. Ces exercices, qui durèrent pendant un Carême, étoient suivis de la Prière du soir, qui se faisoit en commun. On s'arrangeoit de son mieux, et tou-

Missions en Italie. jours bien mal, pour passer la nuit. Les Missionnaires couchoient sur quelques peaux de brebis, et souvent à plate terre.

Quand, à force d'instructions, on avoit mis ces bonnes gens en état d'examiner leur conscience, de gémir de leurs péchés, d'en sentir le poids, on leur faisoit faire de bonnes Confessions générales de nuit ou de jour, selon leur commodité. On passoit ensuite à une autre cabane, et on y recommençoit à nouveaux frais les mêmes exercices. Après les avoir toutes parcourues, on en réunissoit les habitans dans la chapelle la plus voisine; car il y en a quelques-unes dans ce malheureux pays. Là, après la sainte Messe et une nouvelle exhortation, on admettoit à la Table du Seigneur, ceux qui s'en étoient rendus dignes. Si ces sortes de Missions furent très-laborieuses, elles furent encore plus consolantes : à peine pouvoit-on retenir ses larmes en voyant un peuple de bergers, qui s'en retournoient en louant et en glorifiant Dieu, à l'exemple de ceux qui eurent autrefois le bonheur de l'adorer dans sa crêche. Depuis ce temps, les Disciples de Vincent de Paul se sont fait un devoir d'aller, quand ils le peuvent, réveiller la piété de ce petit troupeau, que personne ne leur dispute. Ils fortifient les anciens Pâtres, et ils ébauchent la conversion de ceux qu'ils n'ont point encore vus.

En 1642, le Supérieur des Prêtres de la Mission de Rome, écrivit à Vincent la lettre suivante : « Nous venons de faire une Mission » dans un lieu que nous ne nommerons pas. » C'est un bourg fermé où il y a environ trois » mille ames. Pendant un mois que la Mission » a duré, nous avons trouvé des misères et » des désordres épouvantables. La plupart » des hommes et des femmes ne savoient ni » le *Pater*, ni le *Credo*, et moins encore les » autres choses nécessaires à leur salut. Il y » avoit quantité d'inimitiés invétérées : les » blasphèmes y étoient très-communs; mais » c'étoient des blasphèmes qui faisoient horreur. Plusieurs personnes de toutes sortes » d'états vivoient en concubinage; et il y avoit » plusieurs femmes publiques qui corrompoient la jeunesse. Malgré tant de besoins, » nous avons trouvé de grandes oppositions; » et le malin esprit nous a livré de violentes » attaques, du côté même de ceux qui devoient le plus nous appuyer. Enfin cette » Mission a été pour nous un sujet presque » continuel de souffrances. Il n'y avoit point » de soumission qui pût gagner le cœur de » ces gens-là; car ils croyoient que c'étoit » pour eux un déshonneur de se laisser instruire et de se convertir; et on ne pouvoit » faire la paix avec eux qu'en cessant de prêcher et de confesser. Cependant, après quinze

Missions en Italie.

Missions en Italie.

» jours de patience et de persévérance dans
» nos exercices ordinaires des Missions, ces
» peuples ont commencé d'ouvrir les yeux,
» et de connoître leurs désordres; et sur la
» fin la grace de Dieu y a produit de grands
» biens. Il s'y est fait quantité de réconcilia-
» tions, les inimitiés ont été éteintes, les blas-
» phèmes ont cessé: quatre filles débauchées
» se sont converties; et entre les concubi-
» naires, un des plus obstinés, qui depuis
» douze ans vivoit dans un adultère public, et
» causoit beaucoup de désordres dans sa fa-
» mille et de scandale dans le bourg, a quitté
» le péché, et en a retranché l'occasion. »

Abelly, L. 2, p. 58.

Ce ne fut là qu'une partie des fruits de cette Mission; elle en eut d'autres que je crois devoir supprimer, parce qu'ils supposent des excès de passion et de fureur.

Une autre lettre que reçut Vincent en 1654, lui apprit que ses Enfans venoient de travailler jusque sur le sommet des plus hautes montagnes de l'Apennin; qu'ils y avoient essuyé bien des contradictions et de la part des Curés et de la part des peuples: que les premiers les avoient d'abord regardés comme des espions chargés d'observer leur conduite; qu'ils les avoient même rendus suspects à leurs paroissiens; mais que peu à peu la simplicité dont les Missionnaires faisoient profession, l'honneur qu'ils rendoient aux Pasteurs, et le

désintéressement avec lequel ils faisoient leurs fonctions, avoient entièrement détruit ce préjugé; jusque-là que plusieurs de ces Curés ne pouvoient exprimer que par leurs larmes, les sentimens qu'ils avoient pour eux. Missions en Italie.

Cet obstacle levé, il en restoit un autre de la part des peuples. Dans la Romagne, et plus encore dans les lieux écartés du diocèse de Sarsina, il étoit ordinaire aux jeunes personnes de l'un et de l'autre sexe de former des liaisons folles et passionnées, qui le plus souvent ne tendoient point au mariage. De là, comme d'une source empoisonnée, naissoient en abondance les misères secrètes, les désirs criminels, les entretiens continués pendant une partie des nuits, sur-tout la veille des Fêtes, et quelquefois des chutes scandaleuses. Malgré ses funestes effets, dont les uns étoient publics, les autres légitimement présumés, les parens, soit indolence, soit force de la coutume, soit parce qu'on ne condamne pas volontiers dans les autres ce qu'on s'est autrefois permis à soi-même; les parens, dis-je, restoient tranquilles. Chacun voyoit le danger; personne n'osoit ouvrir la bouche. Le torrent avoit pris son cours, c'étoit se donner un ridicule que de vouloir l'arrêter.

Les Missionnaires furent informés de l'abus, et ils se proposèrent de le retrancher. Ils parlèrent contre dans leurs prédications, on se

Missions en Italie.

moqua d'eux; ils revinrent à la charge, on leur opposa quelques-unes de ces raisons que la passion suggère, et que la sagesse charnelle fait valoir; ils répliquèrent, mais on leur répliqua aussi, et on alla jusqu'à contester avec eux dans le Tribunal de la Pénitence. Une sage fermeté ne gâte rien : ces Messieurs prirent le seul parti qui leur restât à prendre; ils refusèrent l'absolution à tous ceux qui ne voulurent pas déférer à leurs avis. Ce fut alors que ce peuple trop long-temps rebelle commença à ouvrir les yeux. La bénédiction attachée aux ouvrages de Saint François de Sales acheva de leur découvrir le travers de leur conduite. La lecture d'un chapitre de sa Philothée, qui sembloit avoir été fait tout exprès pour eux, les toucha jusqu'aux larmes. Presque tous se rendirent, mais avec sincérité, et comme on a coutume de se rendre à une intime persuasion. Si ceux qui résistèrent à la grace, avoient été capables de réflexion, le malheur qui arriva presque aussitôt que la Mission fut finie, auroit bien dû les toucher.

Il y avoit dans ce canton quelques Prêtres très-débordés. Un d'eux se vanta publiquement de n'avoir pas assisté une seule fois aux exercices des Missionnaires. Quelques jours après il fut malheureusement égorgé dans le lieu même où il s'étoit fait gloire de son peu de religion. L'assassin fut un autre Prêtre, qui avoit

promis de se convertir; vouloit-il donc commencer par un meurtre. C'est par où finissent rarement les plus grands scélérats. *Quis vidit Clericum citò pœnitentem?* Missions en Italie.

§. II. *Missions dans les Evêchés de Viterbe, de Palestrine, etc.*

Ce fut par les ordres du Cardinal Brancaccio, Evêque de Viterbe, que les Prêtres de la Mission travaillèrent dans son Diocèse. Ils commencèrent par un gros bourg qui est à deux journées de Rome, où, malgré les difficultés qu'on leur avoit suscitées, ils entendirent dix-sept cents confessions générales, qui se firent avec de grandes marques de douleur et de pénitence. En 1653.

L'Esprit de Dieu fit voir dans cette Mission, non-seulement qu'il souffle où il veut, mais aussi qu'il souffle comme il veut: car ce qui contribua plus à mettre le peuple en mouvement, ce fut l'explication de l'exercice du Chrétien, qu'on faisoit tous les matins à l'issue de la première Messe; une instruction familière sur les principaux Mystères de la Foi, et sur la manière de se bien confesser; et l'examen général de conscience, qui suivoit immédiatement la prédication du soir.

Cependant tous n'étoient pas encore dans l'état où l'on avoit droit de souhaiter qu'ils

Missions en Italie.

fussent. Le jour qu'on avoit marqué pour la Communion d'un assez bon nombre de personnes, dont on étoit plus content, le Prédicateur à la fin du discours par lequel il vouloit préparer le peuple à cette grande action, défendit de la part de Dieu, que qui que ce fût s'approchât de la sainte Table, sans s'être réconcilié avec ses ennemis. Cet ordre intimé d'une manière serrée, vive et pressante, fit un effet tout extraordinaire. Aux haines violentes, que toute l'énergie des Missionnaires n'avoit pu calmer, succédèrent des réconciliations sur lesquelles on ne comptoit plus. Chaque jour il se faisoit des accords entre des familles divisées jusqu'à la fureur. On se demandoit pardon les uns aux autres, dans les maisons, dans les rues, et plus volontiers encore dans l'Eglise, pour avoir plus de témoins de sa douleur et de son repentir. Il en fut à peu près de même du paiement des vieilles dettes, et de la restitution des biens mal acquis : que l'injustice fût secrète ou non, on la réparoit publiquement; et la réputation étoit sacrifiée à la justice.

Quoique le détail des différens biens, qui se firent dans cette fameuse Mission, ne pût qu'édifier beaucoup, ce qui nous reste à dire des autres, exige que nous nous contentions de trois ou quatre exemples, par lesquels on pourra juger du reste.

Un habitant du lieu devoit depuis long-temps

quatre cents écus à un autre. Ni la justice, ni les censures que l'Italie met en usage dans ces occasions, n'avoient pu le déterminer à payer sa dette; en sorte que son créancier ne s'y attendoit plus. L'injuste débiteur fut changé tout-à-coup. Il paya la somme toute entière, et vécut depuis très-bien avec celui qu'il avoit si long-temps fatigué. Missions en Italie.

Un autre, qui étoit riche et avare, fit encore mieux. Il devoit cent écus à un pauvre homme, qui jamais n'en avoit rien pu tirer, et qui comptoit n'en tirer jamais rien. La Mission fit quelque chose de plus que son miracle ordinaire: le débiteur touché de Dieu, et sans y être sollicité de qui que ce soit, fit à peu près comme Zachée (1). Il rendit à son créancier trois ou quatre fois plus qu'il ne lui devoit.

Un troisième avoit conçu et gardoit une haine mortelle contre un autre. Si la Religion autorisoit la haine, celle-ci eût paru légitime. Il s'agissoit d'un père dont on avoit voulu tuer le fils. L'assassin l'avoit manqué; mais il l'avoit blessé au bras, et estropié pour le reste de ses jours. Ce père affligé fit pendant la Mission deux actions dignes d'un vrai Chrétien, et auxquelles depuis trois ans il n'avoit pas été possible de l'engager. Il pardonna de bon cœur

---

(1) M. l'Abbé de Saint-Réal n'entend pas le *Reddo quadruplum* de Zachée comme je l'entends ici : on peut le consulter.

Missions en Italie.

à ce cruel meurtrier; et il lui remit et les frais du pansement de son fils, quoiqu'ils fussent considérables, et les dépens qu'il étoit en droit de prétendre, quoique, pour les obtenir au moins en partie, il n'eût qu'à les demander.

Le dernier jour, ou si l'on veut, la dernière heure de la Mission, fut marquée par des traits de miséricorde. A la procession, par où finissent les exercices des Missionnaires, deux hommes qui avoient l'un pour l'autre une inimitié de vieille date, et qui jusques-là n'avoient cédé ni aux exhortations, ni aux bons exemples de leurs compatriotes, se mirent côte à côte, et marchèrent long-temps sur la même ligne sans s'en apercevoir. Ils se reconnurent enfin. C'étoit à ce moment fortuit, ou plutôt à ce moment ménagé par la Providence, que Dieu les attendoit. La voix puissante, qui brise les cèdres du Liban, fit dans leurs cœurs un changement si rapide et si plein, que fondant en larmes ils se jetèrent au cou l'un de l'autre, s'embrassèrent tendrement, se demandèrent pardon, mais d'une manière si touchante, qu'un peuple nombreux sous les yeux duquel ils se réconcilièrent, *en fut ravi d'admiration et de consolation;* ce sont les termes de celui qui écrivit en France le succès des travaux d'Italie. « Voilà, continue-t-il, une partie des fruits de » cette Mission. Il est aisé de reconnoître que » c'est le doigt de Dieu qui a fait des choses si

» admirables, et non l'éloquence, la science, Missions en Italie.
» la sagesse ou la puissance des hommes. Si
» notre Eminentissime Cardinal eût assisté à
» la Mission, comme il l'avoit promis, on
» auroit peut-être attribué ces grands biens à
» sa présence : mais une roue de son carrosse
» qui se rompit, l'obligea de retourner sur ses
» pas, afin que la gloire de ces merveilles ne
» fût rapportée qu'à Dieu, qui seul en est
» l'auteur. »

La Mission, qui se fit l'année suivante à Breda, eut un succès assez semblable à celle dont nous venons de parler. La semence de la parole y prit aisément, et elle y jeta de profondes racines : les auditeurs, au sortir de chaque exercice, se répétoient ce qu'ils avoient entendu, et s'exhortoient les uns les autres à bien vivre. La force de la grace éclata dans les réconciliations. Les principaux habitans du lieu s'humilioient devant les plus pauvres, et les supplioient d'oublier le passé. Au discours qui précéda la Communion les cœurs furent si attendris, si pénétrés, que peu s'en fallut que plusieurs ne tombassent en défaillance. Deux fois le Prédicateur fut interrompu par les soupirs et les sanglots de ces nouveaux Ninivites : deux fois il fut obligé de s'arrêter pour donner cours à tant de larmes, et ensuite les modérer. Mais incontestablement le plus grand miracle fut celui de la conversion d'un Prêtre

Missions en Italie.

scandaleux de ce pays. A la fin de la Prédication il s'avança vers le grand Autel. Là, prosterné en terre, il demanda pardon premièrement à Dieu, et ensuite au peuple, de la vie licencieuse qu'il avoit menée. Une humiliation si profonde et si publique, fit sur la multitude une impression étonnante. D'un bout de l'Eglise à l'autre il s'éleva une nuée de voix qui crioient, *Miséricorde, mon Dieu, miséricorde.* En la demandant pour un Prêtre qui avoit paru endurci, chacun la demandoit pour soi.

Tant de bénédictions concilièrent beaucoup d'autorité aux Missionnaires. Ils n'avoient qu'à parler pour être obéis. Un d'eux arrêta d'un seul mot la contestation qui s'élevoit entre quelques Confrairies de Pénitens au sujet de la préséance. Un autre ayant exhorté le peuple à fournir l'Eglise d'une croix d'argent, tous voulurent avoir part à cette bonne œuvre, et on ramassa plus qu'il ne falloit pour l'exécuter.

Pour ce qui est de l'Evêché de Palestrine, la relation des Missions qui s'y firent en 1657 porte, que la première se fit dans un gros bourg de douze cents Communians. On y trouva, ce qu'on ne trouvera que trop dans la suite, l'implacable fureur, et la soif de laver dans le sang de son frère les injures que l'on en a reçues. Ces maladies avoient eu de si violens accès dans le lieu dont il s'agit, que depuis trois ans on y comptoit jusqu'à soixante-dix meurtres;

et l'aigreur des esprits en promettoit bien d'autres. Ce peuple inhumain, et à qui les grands crimes coûtoient si peu, eut le bonheur de goûter la parole de Dieu ; il se rendit exact aux actions de la Mission qui dura un mois ; et il en fit un si bon usage, que presque tous firent leurs Confessions générales, et se réconcilièrent avec Dieu et avec leurs ennemis. Missions en Italie.

Les femmes, qui ne sont pas toujours les plus traitables, furent les premières à sacrifier leur ressentiment. Deux veuves, qu'on n'avoit jamais pu fléchir, pardonnèrent le meurtre de leurs maris. La première étoit si animée, que les plus fortes instances, pas même celles du Cardinal Colonne, Seigneur du canton, n'avoient rien pu gagner sur elle. Un seul discours de la Mission fit sur son esprit ce qu'un grand nombre d'intercesseurs n'avoient pu faire : elle en sortit si touchée, qu'ayant fait appeler sur-le-champ son Curé et le Notaire, elle fit son accord, et rendit ses bonnes graces à ceux qui l'avoient si sensiblement outragée. La seconde eut à combattre les sollicitations de quelques personnes de sa famille. Ils lui représentèrent après coup que ce pardon prématuré du massacre de son époux, seroit indubitablement regardé comme une preuve du peu d'attachement qu'elle avoit pour lui. La grace la soutint. Elle répondit qu'elle vouloit sauver son ame ; que cette ac-

Missions en Italie.

tion de charité lui donnoit plus de consolation qu'aucune autre de sa vie passée; et que si elle n'étoit pas faite, elle la feroit encore très-volontiers.

Un jeune homme, à qui un de ses ennemis avoit coupé le bras, ne pouvoit ni se résoudre à lui parler, ni souffrir qu'on lui parlât de lui. A l'issue d'une prédication il le rencontra dans la place publique, se jeta à ses genoux comme s'il eût lui-même été l'offenseur, et s'étant relevé l'embrassa avec tant d'affection et de cordialité, qu'il fut aisé de reconnoître que Dieu s'en mêloit. Son exemple et ses paroles firent un très-bon effet. On eut honte d'être, dans un âge déjà mûr, moins maître de soi que ne l'étoit celui dont nous parlons dans un âge où le sang bouillonne, et où communément la seule voix qui se fasse bien entendre est celle de l'emportement et de la vengeance.

Mais la plus importante des réconciliations, qui se firent par les Missionnaires, fut celle de deux des principales familles de ce bourg sanguinaire. La haine qu'elles se portoient ne pouvoit être plus enflammée. Déjà ceux d'un parti en avoient tué un de l'autre et blessé son frère. Cet attentat n'étoit pas resté impuni : les frères du défunt lui avoient depuis trois ans immolé dix personnes innocentes : encore n'étoit-ce là que le prélude de la scène; et un d'eux disoit à haute voix qu'il ne seroit content que

quand il auroit exterminé la famille toute entière. Les choses en étoient là quand les Missionnaires arrivèrent. Ils résolurent de se faire médiateurs. Rien de moins aisé. Les frères du mort étoient gens féroces : armés en guerre ils battoient le long du jour la campagne pour échapper à la Justice qui les poursuivoit et qui les craignoit ; ils ne revenoient chez eux que la nuit, et il étoit difficile de s'aboucher avec eux. D'ailleurs, les derniers meurtres étoient récens ; plus on tue, plus on s'échauffe au carnage. Missions en Italie.

Ce fut dans ces fâcheuses conjonctures, qu'un des Missionnaires alla chercher et trouva à l'écart ces hommes de sang et de massacre. Il leur parla pendant un demi-quart d'heure avec tout le zèle, toute la tendresse dont il étoit capable : et les embrassant l'un après l'autre il les supplia au nom de J. C. de pardonner et de faire la paix. A ce nom, qui fait tout plier jusques dans les enfers, le chef de la troupe vivement touché se découvrit pour la première fois, et levant au Ciel ses yeux tout baignés de larmes : *Je promets, dit-il, je promets à Dieu et à votre Révérence la paix, et je veux la faire.* Il se retira à l'instant pour donner un cours plus libre à ses pleurs. Il fut conclu qu'on s'assembleroit le jour suivant pour dresser les articles de la réconciliation.

Le Missionnaire s'en retourna plein de la

Missions en Italie.

joie sainte de ceux qui ont évangélisé la paix : sa joie ne dura pas. Dans une affaire si compliquée, et où il s'agissoit de tant d'intérêts différens, on n'avoit pas plutôt levé un obstacle qu'il s'en présentoit un autre ; et peu à peu les difficultés se multiplièrent de telle sorte, que la négociation parut rompue. On prit alors le seul parti qu'on pût prendre : on eut recours à celui qui d'un coup d'œil calme les flots irrités : on le conjura, par les mérites de sa très-sainte Mère, d'adoucir les cœurs et de leur inspirer l'esprit de douceur et de charité, qui fait la plénitude de sa loi. Ce Dieu de bonté prêta l'oreille aux gémissemens de ses Serviteurs : tout s'aplanit ; la paix fut conclue à la face des Autels. Ce fut là qu'à la vue d'une multitude infinie qui fondoit en larmes, ces hommes, qui trois jours auparavant se seroient égorgés s'ils avoient pu se joindre, s'embrassèrent tendrement et se promirent une amitié éternelle. « Je veux, dit un » vieillard à un jeune homme du parti enne- » mi, je veux désormais vous regarder et vous » aimer comme mon fils. Et moi, répondit le » jeune homme, je veux vous honorer comme » mon père. »

Ainsi finit cette grande affaire. Si ce fut la plus importante, ce ne fut pas la seule que les Enfans de Vincent de Paul terminèrent. Dans un lieu où les haines sont héréditaires, et où,

dès qu'une personne est offensée, tous ceux de sa famille sont censés l'être, on trouve toujours bien des gens à réconcilier. Cependant la Mission calma tout; et on n'a pas su, quand on l'a finie, qu'il soit resté une seule personne qui ait de l'inimitié pour une autre. Ce sont les termes d'un témoin oculaire. Missions en Italie.

A mesure que les Missionnaires se multiplioient en Italie, ils y multiplioient leurs travaux. Une de leurs bandes parcourut les Paroisses qui dépendent de l'Abbaye de Subiaco. On y fit quatre Missions. Il y fallut combattre, et on y combattit avec succès, l'amour et la haine, passions également contagieuses. Pour éviter les répétitions, nous dirons seulement qu'en un de ces villages, trois femmes libertines demandèrent publiquement dans l'Eglise pardon du scandale qu'elles avoient donné; que le blasphème qui y dominoit, sur-tout au jeu, fut arrêté; les uns s'étant engagés à ne jouer jamais, ce qui est plus sûr, les autres étant convenus que tout blasphémateur perdroit la partie, ou paieroit sur-le-champ une somme qui seroit donnée aux pauvres; et qu'enfin comme les jours de Fêtes étoient ceux où de l'oisiveté on passoit plus aisément à la licence, il fut statué qu'on acheteroit des livres de chant et de piété, dont les uns serviroient à la célébration des divins Offices, les autres à de pieuses lectures, qui en rete-

Missions en Italie.

nant le peuple dans la Maison du Seigneur, le mettroient à l'abri de bien des chutes.

Dans une autre relation, le Supérieur des Missionnaires de Rome écrivoit à Vincent que les derniers travaux de ses Prêtres avoient été bénis de Dieu comme les premiers ; qu'on avoit cassé des contrats usuraires, révoqué d'injustes aliénations des biens Ecclésiastiques, converti des femmes publiques, arrêté des concubinages, mis fin à des péchés honteux, et substitué aux œuvres de ténèbres les œuvres du jour et de la charité. En voici deux ou trois exemples.

A la fin d'une Mission, le médecin du lieu où elle s'étoit faite, s'offrit à ne rien toucher de ses vacations pendant trois ans, à condition que le boisseau de blé, que chaque maison lui payoit toutes les années, seroit mis en dépôt dans un magasin, et qu'on en feroit un de ces Monts-de-Piété si connus en Italie, et où les pauvres trouvent en tout temps une ressource assurée. Le fonds de celui dont nous parlons devoit être d'environ cent setiers. Les habitans applaudirent à la proposition.

Ce ne fut pas le seul service que la Mission rendit à l'indigence. Les pauvres nés, ce semble, pour être vexés dans tous les pays du monde, l'étoient doublement dans ce lieu. Les fermiers du Seigneur, sous prétexte de certains dommages, les taxoient injustement. On

saisissoit leurs meubles, et presque tout ce qui étoit saisi disparoissoit pour toujours. On fit deux choses qui parurent propres à arrêter ce brigandage. On établit deux Protecteurs des pauvres et un dépositaire de leurs petits effets. Celui-ci gardoit les meubles, et les rendoit après le paiement; ceux-là empêchoient qu'on ne mît à contribution des gens qui, quelquefois, n'étoient coupables que parce qu'ils n'avoient ni appui ni protection.

Missions en Italie.

Mais le plus grand bien que produisit la même Mission, fut l'établissement d'une Ecole pour la jeunesse. Elle étoit mal élevée, faute d'un maître capable de lui donner une bonne éducation. Un officier eut la charité de lui en procurer un, auquel il sacrifia à titre de salaire une partie de ses appointemens. Au fond, c'est de ce principe qu'il faut partir, quand on veut réformer une paroisse. De nos jours, comme de ceux d'un illustre Romain, un vase qui n'a point encore servi, garde long-temps la première odeur dont on l'a imbibé.

Par les biens que produisirent les huit ou neuf Missions dont nous venons de parler, on peut juger de ceux qui furent produits par près de deux cents autres, que firent dans le voisinage de Rome les Disciples de Saint Vincent de Paul, avant que Dieu l'appelât à la gloire. Plusieurs grands Prélats l'en félici-

Missions en Italie. tèrent : il en félicita lui-même ses Enfans, mais toujours dans les bornes de la précaution et de la timidité chrétienne.

En 1651. « L'Institut de la Congrégation de la Mis-
» sion, ce sont les termes du Cardinal Spada ;
» cet Institut, dont vous êtes le Fondateur et
» le Chef, acquiert tous les jours de plus en
» plus du crédit et de la réputation en ces
» quartiers. J'en ai reçu de grands services
» dans ma ville et dans tout le Diocèse d'Al-
» bane. J'y ai vu des fruits extraordinaires
» sur ces peuples, envers lesquels ces bons
» Prêtres ont travaillé avec tant d'application,
» de charité, de désintéressement et de pru-
» dence, que chacun en est demeuré extrê-
» mement édifié. C'est à moi, Monsieur, de
» vous en remercier, comme je fais, en vous
» assurant que j'en ai un ressentiment très-
» particulier, et que je ne manquerai pas de
» le publier pour le bien et pour la propaga-
» tion de votre saint Institut, toutes les fois
» que l'occasion s'en présentera. »

Lettre datée du jour de la Conversion de S. Paul. 1658. *Je rends graces à Dieu*, écrivoit Vincent lui-même à Edme Jolly, Supérieur de la Maison de Rome, *de la bénédiction qu'il donne aux travaux de M. Le Gendre et de son Compagnon. Le tendre sentiment que M. le Cardinal Bagny a témoigné des fruits qu'ils font, me donne sujet de craindre pour moi, qui suis si insensible, que rien ne me touche. Je prie Dieu de me rendre*

participant de la piété de ce bon Seigneur, et de vouloir continuer à vos Ouvriers les forces du corps, et les graces de l'esprit dont ils ont besoin pour leur emploi; et sur-tout la vue de leur propre infirmité, pour s'humilier beaucoup dans les biens, qu'il plaît à Dieu de faire par eux. Je ne doute pas, Monsieur, que vous ne soyez le premier à lui en rapporter la gloire, et à vous imputer les fautes qu'ils y font. Missions en Italie.

§. III. *Missions en l'Etat de Gênes.*

Nous avons si souvent parlé de l'Eminentissime Cardinal Durazzo, Archevêque de Gênes, qu'il seroit inutile de répéter ici qu'il fut un des plus zélés et des plus laborieux Prélats de son temps. Ce fut sous les ordres, et souvent sous les yeux de ce grand homme, que les Missionnaires français entamèrent la réformation du menu peuple de la République. Ils firent beaucoup en peu de temps, parce qu'ils avoient à leur tête un Evêque qui ne les ménageoient pas plus qu'il ne se ménageoit lui-même. Vincent, tout infatigable qu'il étoit, craignit plus d'une fois qu'ils ne succombassent en peu sous le poids d'un travail si opiniâtre: Dieu les soutint; et ce ne fut, comme nous l'avons dit ailleurs, que dans la cruelle peste qui désola plusieurs provinces d'Italie, que ces hommes Evangéliques, martyrs de la plus

Missions en Italie. généreuse charité, eurent le bonheur de terminer leur carrière. Nous ne donnerons ici qu'un précis très-abrégé de leurs travaux, parce qu'ils sont trop ressemblans à ceux de Viterbe et de Palestrine.

Ce fut vraisemblablement le bruit des grands biens qu'avoient faits dans ces deux Diocèses les Missionnaires, qui détermina le Cardinal Durazzo à les établir dans le sien. Il en attendoit de France, lorsqu'un de ceux qui avoient travaillé aux environs de Rome, passa par Gênes pour s'en revenir à Paris. Le pieux Archevêque le prit, pour ainsi dire, à la volée.

Août 1645. « Je me suis, dit-il lui-même dans une lettre » qu'il écrivit à notre Saint, je me suis servi » de son ministère en divers lieux de mon » Diocèse; et il y a travaillé avec grand fruit » et bénédiction pour le service de Dieu, pour » le salut des ames et pour ma satisfaction » particulière. J'ai consenti à son départ, » parce que vous nous envoyez d'autres Prê- » tres pour continuer ce qu'il a si heureuse- » ment commencé. Il y a apparence d'établir » un si pieux Institut à la plus grande gloire » de la divine Majesté. J'ai voulu, Monsieur, » vous faire part de notre consolation spiri- » tuelle sur ce sujet. »

Ces premiers succès, qui donnèrent tant de joie au pieux Cardinal, n'étoient, par rapport à ce qui se fit dans la suite, que de foibles es-

sais. Dieu n'avoit encore distillé sa grace que goutte à goutte : bientôt elle se répandit avec plénitude. A Chiavari, outre les fruits ordinaires, on réconcilia trois Paroisses presque aussi divisées que trois Etats qui sont en guerre. Dans un autre endroit, dont on a supprimé le nom, les Missionnaires eurent le bonheur de terminer des dissentions qui avoient déjà causé vingt-trois ou vingt-quatre meurtres. L'esprit de ferveur y fut si grand, qu'il fallut multiplier les Ministres de la Pénitence jusqu'au nombre de dix-huit; et qu'ils entendirent près de trois mille Confessions générales. Cependant on avoit pris des mesures pour avancer l'ouvrage. Deux jeunes Ecclésiastiques faisoient la revue de tous ceux qui devoient se présenter au sacré Tribunal. Ils donnoient un billet à ceux qui étoient assez instruits, et comme on ne recevoit personne que sur leur témoignage, on étoit assuré par avance de la capacité des pénitens : précaution nécessaire dans un pays, ou plutôt dans un siècle, où l'ignorance des vérités pratiques étoit le mal dominant des peuples et quelquefois des Pasteurs.

Missions en Italie.

Juillet 1646.

Des biens si considérables ne se faisoient pas par-tout avec la même facilité. Les commencemens d'une Mission qui se fit en 1647 furent si laborieux et si durs, qu'on fut sur le point de *transférer* l'Evangile à une nation

Missions en Italie. plus disposée à *porter* du fruit. Le peuple étoit partagé en deux classes, dont l'une rejetoit absolument la semence de la parole; l'autre la recevoit dans un fond pierreux où elle ne germoit point. Celui qui console les humbles vint au secours de ses Ministres. Peu à peu la glace s'amollit. Bientôt on la vit fondre. La Noblesse de Gênes accourut elle-même en foule à la Mission; et elle fut très-édifiée de la méthode, du zèle, et de la réussite des Ouvriers. Le Cardinal Durazzo vint donner la Confirmation. Il étoit avec les Enfans de Vincent de Paul comme un d'entre eux. Il suivoit leur règlement à la lettre. Un jour qu'il étoit à table avec eux, et quelques gentilshommes qui l'avoient accompagné, un Seigneur du voisinage lui envoya un présent. Il refusa de l'accepter : C'est, dit-il, que les Missionnaires ont pour règle de ne rien recevoir pendant le cours de leurs Missions. Enfin on laissa cette Paroisse dans un état si différent de celui où on l'avoit d'abord trouvée, que ces gens à qui le seul nom de Missionnaires faisoit peur au commencement, ne vouloient plus les laisser partir. L'Eglise, où ces Messieurs furent à l'ordinaire recevoir la bénédiction du Curé, fut arrosée des larmes de ce peuple affligé. Chacun y crioit *Miséricorde*, comme s'il eût été sur le point de perdre un père tendrement chéri : jamais douleur ne parut plus vive et plus universelle.

Lettre du 6 mai 1647.

Les habitans de Sestri furent encore plus loin. La Mission qu'on venoit de faire chez eux y avoit fait des biens qui tiennent du prodige. On y avoit converti plusieurs de ces fameux scélérats que Sixte V n'a pas entièrement exterminés de l'Italie, et qui y sont connus sous le nom de bandits. On avoit de plus engagé ceux dont ils avoient tué les pères, les frères, ou les enfans, à leur pardonner; et ce pardon, qui coûte tant à la nature, avoit été accordé avec bien des larmes de part et d'autre. Sestri sut apercevoir le mérite d'une poignée de Prêtres qui répandoit par-tout la justice et l'abondance de la paix. Il eût voulu les retenir toujours dans son enceinte. On leur fit une espèce de violence. La maison qu'ils occupoient fut assiégée pendant deux ou trois jours; en sorte que, pour se dérober à ce peuple reconnoissant, il fallut profiter des ténèbres et partir pendant la nuit. Missions en Italie.

Cette Mission, qui avoit été précédée d'une autre où un Turc avoit abjuré son Mahométisme, et où sept bandits avoient repris des sentimens d'humanité et de Christianisme, fut suivie de plusieurs autres dont Dieu tira sa gloire. Dans une qui se fit à l'Avagne, il y eut plusieurs de ces meurtriers qui se convertirent. Dans l'autre les habitans, quoiqu'ils fussent presque tous réduits à un état qui approchoit beaucoup de celui de la mendicité, En 1648. En 1650.

Missions en Italie.

firent un effort pour établir une Association en faveur des pauvres malades. Comme la veuve de l'Evangile, ils ne donnèrent que de leur extrême médiocrité; mais ils donnèrent de si grand cœur, que dès la première quête on fit douze cents livres, partie en argent, partie en fonds et en obligations. On y établit encore une Compagnie dont l'emploi fut d'enseigner le *Pater*, l'*Ave*, et les principes de la Foi à ceux qui ne les savoient pas, et d'aller par la Paroisse chercher les enfans pour les faire assister au Catéchisme.

La Mission de Castiglione, qui se fit au mois de décembre de la même année, eut cela de particulier, que deux concubinaires publics firent amende honorable au milieu du sermon, en présence d'une assemblée très-nombreuse. Plusieurs usuriers, qui avoient opprimé les pauvres, s'obligèrent par acte passé devant notaire de leur rendre ce qu'ils en avoient injustement extorqué. La Confrairie de la Charité fut aussi établie en ce lieu, et le Directeur de la Mission fit tous les lundis de chaque semaine une Conférence à dix ou douze Curés des environs. C'est ce qu'écrivit à notre Saint un de ses Prêtres qui, allant de Paris à Rome, voulut voir par lui-même si les Missions réussissoient en Italie comme en France.

Vincent, que Dieu éprouva sur la fin de ses jours par une longue suite d'infirmités, eut au

moins la consolation d'apprendre de temps en temps que Dieu continuoit à bénir les travaux de ses Enfans de Gênes, et qu'ils étoient une odeur de vie dans les terres de la République. Le Supérieur de ses Prêtres lui manda en 1659 qu'il venoit de faire deux Missions sur lesquelles il avoit plu au Seigneur de verser ses miséricordes. Dans la première, quoique la Paroisse où elle se fit, fût dans un lieu très-isolé, et qu'il n'y eût que deux cents quarante Communians, il s'en trouva néanmoins à la Communion générale plus de sept cents, qui des villages d'alentour, dont le plus voisin étoit fort éloigné, s'étoient rendus aux exercices de la Mission. Ce fut là qu'entre plusieurs réconciliations il s'en fit une qui mérite de passer à la postérité. Missions en Italie.

Un malheureux avoit surpris dans le sommeil, et massacré de gaieté de cœur le fils d'un habitant. Le temps n'avoit pu faire son effet ordinaire: le meurtre étoit tout frais; et la plaie saignoit encore. L'infortuné père, plus inconsolable que Jacob quand il apprit la mort de son fils, partageoit ses momens entre la douleur, les larmes et le désir d'une vengeance éclatante. Plusieurs personnes de condition avoient fait d'inutiles efforts pour le porter à des sentimens plus modérés. Le Supérieur de la Mission lui parla à son tour; mais ses exhortations ne furent pas plus efficaces que celles

Missions en Italie.

des autres : le vieillard le pria même de ne lui parler jamais plus de cette malheureuse affaire. Malgré un refus si précis, le Missionnaire revint le lendemain à la charge. Il mêla les larmes aux prières. Il demanda la paix pour le coupable, et la demanda au nom et pour l'amour d'un Dieu crucifié. La grace fit son coup; et le changement qu'elle opéra, fut accompagné de sentimens si chrétiens, que ceux qui se trouvèrent présens, ne purent retenir leurs larmes.

La Mission qui suivit fit le même effet, mais dans un genre tout opposé. Un fils pleuroit la mort de son père, qui à l'âge de soixante-dix ans avoit été tué par un furieux. Il est vrai que pendant le cours de la Mission on ne put rien gagner sur le cœur de ce jeune homme irrité : cependant les raisons dont on s'étoit servi pour le porter à la clémence, produisirent leur fruit peu à peu. Après le départ des Missionnaires il fit de sérieuses réflexions sur ce qu'on lui avoit dit. La grace triompha encore, les sentimens de la nature furent étouffés, le respect humain foulé aux pieds, et la paix faite avec un malheureux qui ne s'attendoit qu'à la guerre.

Au récit de tant de crimes, de meurtres et d'assassinats, l'imagination est effrayée. Il faut cependant que le lecteur ait la patience de s'y faire. Sans cela comment nous suivroit-il

dans l'île de Corse, où nous allons entrer à la suite des Disciples de Saint Vincent? Missions en Italie.

§. IV. *Missions dans l'Ile de Corse.*

L'ILE de Corse, située sur la Méditerranée, et distante d'une heure de chemin du royaume de Sardaigne, est elle-même un petit royaume qui appartient à la république de Gênes. Ceux qui l'habitent ont eu dans tous les siècles le talent de se faire une très-mauvaise réputation. On les a presque toujours regardés comme des gens sans politesse, sans mœurs, sans foi, sans probité (1). Braves jusqu'à l'excès, ils sont querelleurs et vindicatifs jusqu'à la fureur. Un Corse insulté ne veut ni pardonner ni entendre parler d'accommodement: il faut qu'il se venge. Tout parent de son ennemi jusqu'au troisième degré inclusivement, est par fiction de droit censé lui avoir fait l'injure qu'il a reçue. Ainsi plus de sûreté pour une famille, dont quelqu'un a fait un mauvais coup. Il faut que tous se tiennent sur leurs gardes. Malheur au premier qui sera pris à l'improviste.

Abelly L. 2, p. 73.

(1) Je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'avertir, que ces sortes de propositions n'ont qu'une universalité morale, qui peut elle-même avoir bien des degrés. Il y avoit sans doute dans l'île de Crète bien des gens, qui n'étoient ni menteurs, ni de méchantes bêtes. On sait cependant en quels termes S. Paul a parlé des Crétois.

Missions de Corse.

Son ignorance, son absence même ne l'excusera pas; et tel, qui le matin en sortant de sa maison, étoit bien avec tout le monde, devient coupable en dormant dans sa vigne, et est en conséquence assassiné le soir avant que de rentrer chez lui. Au reste, pour mériter ce cruel traitement, il ne faut pas de ces injures atroces, qui poussent la patience à bout: une parole plus haute que l'autre suffit. Un mot mal digéré est un attentat digne de mort. C'est pour être en état d'en tirer une prompte vengeance que les Corses marchent toujours armés, comme s'ils étoient en guerre. Tant de violences ont enfin beaucoup dépeuplé leur île, et quoiqu'assez fertile, elle n'est que médiocrement habitée.

Abelly, L. 2, p. 74.

Robe, tom. 1, pag. 531.

La férocité, ou plutôt la barbarie n'étoit pas le seul vice qui y régnât, quand les Missionnaires y furent appelés. L'ignorance, l'impiété, le concubinage, l'inceste, le larcin, le faux témoignage, les mariages prohibés, les divorces scandaleux, étoient autant de monstres qui la ravageoient.

Il y avoit long-temps que la voix de tant de crimes s'étoit fait entendre jusqu'à Gênes, dont ces insulaires dépendent depuis plus de six siècles: mais le mal s'y étoit établi un empire si puissant, qu'on ne savoit comment l'attaquer. Les biens que les Prêtres de la Mission faisoient dans les Terres de la République, firent croire

à quelques-uns des principaux membres du Sénat, que ces hommes apostoliques ne gâteroient rien en Corse, et que s'ils n'y plantoient pas toutes les vertus, ils pourroient au moins en arracher bien des vices. Dans cette vue ces illustres Magistrats écrivirent à Vincent de Paul, et le prièrent d'étendre ses soins jusques sur un peuple qui, tout criminel qu'il étoit, avoit coûté au Sauveur son sang et sa mort. Le Saint ne balança pas, il accorda sept de ses Prêtres; et quoique des cinq Evêchés qui sont en Corse, il n'y ait que ceux de Mariana et de Nebbio qui soient suffragans de Gênes, le Cardinal Durazzo joignit à ces sept Missionnaires huit autres Ecclésiastiques, dont quatre étoient Séculiers, et les quatre autres Religieux.

Missions de Corse.

En 1652.

Dès que ces quinze Ouvriers évangéliques eurent pris terre, ils se mirent au travail. Quelque rude qu'il fût, ils ne laissèrent pas de faire quatre Missions; la première à Campo-Lauro, où réside ordinairement l'Evêque d'Aleria; la seconde dans un lieu nommé *Il Cotone;* la troisième à Corte, qui est au milieu de l'île, et la quatrième à Niolo.

Il paroît que celles d'Aleria et de Niolo furent les plus difficiles; celle-ci pour les raisons que nous dirons plus bas; celle-là, parce que le Siége épiscopal étant vacant, le Diocèse étoit gouverné par deux Vicaires-Généraux, l'un nommé par la Propagande, et l'autre par

Missions de Corse.

le Chapitre; et que ces deux hommes se croisoient du matin au soir. Si l'un portoit une censure, l'autre en donnoit l'absolution; et comme chacun avoit ses partisans, le Clergé et le peuple étoient dans une division qui causoit beaucoup de désordres et de scandales.

Quoique cette conjoncture ne fût pas favorable aux Missionnaires, qui dans un pays déjà si difficile à manier, n'avoient pas besoin d'obstacles étrangers, leurs travaux à Campo-Lauro, à Cotone et à Corte produisirent des biens considérables. Heureux, si pour en rendre gloire à Dieu, nous n'étions pas obligés de révéler l'opprobre de ses Ministres, et de faire entrevoir qu'en Corse il y avoit des Prêtres qui ne valoient pas mieux, et qui dès-là valoient beaucoup moins que les peuples.

Le premier fruit de ces Missions fut donc la conversion d'un bon nombre de Ministres sacrés. Chaque jour, quand le peuple étoit sorti de l'Eglise, on y rassembloit les Chanoines, les Curés et les autres Ecclésiastiques. Le Supérieur de la Mission les instruisoit des devoirs de leur état: son discours étoit suivi d'une méditation, où chacun rentrant dans son cœur trouvoit en abondance de quoi s'effrayer pour le passé, et très-peu de quoi se rassurer pour l'avenir. Cet examen de soi-même qui, quand il est bien fait, conduit à la réforme des mœurs, produisit de très-bons effets. Le Clergé fit

comme le peuple sa Confession générale : tous prirent une ferme résolution de s'acquitter désormais avec toute la fidélité possible de ce qu'ils devoient à Dieu et au prochain. Plusieurs Curés demandèrent publiquement pardon du mauvais exemple qu'ils avoient donné. Un Chapitre en corps conclut qu'il devoit la même édification ; et il députa un de ses Chanoines pour s'en acquitter au nom de tous les autres. Missions de Corse.

Le second fruit de ces mêmes exercices fut l'extinction des haines et des animosités. Les sacrifices en ce genre furent portés aussi loin qu'ils pouvoient aller. L'un pardonnoit la mort de son père, l'autre celle de son fils ; celui-ci le meurtre de son frère, celle-là le massacre de son époux ou de son parent. Les accusations calomnieuses, et les faux témoignages portés en Justice furent aussi pardonnés, mais d'une manière si chrétienne et si noble, que des gens à qui on avoit voulu enlever la réputation ou la vie, ne vouloient ni réparation d'honneur ni dédommagement. Au reste, ces importantes réconciliations ne se comptoient ni par dix ni par vingt ; il n'y avoit point de lieu où elles ne montassent jusqu'à cinquante, et il y en eut où elles furent jusqu'à cent.

La cessation des commerces criminels fut un troisième effet de ces Missions. Ce ne furent pas seulement des filles et des femmes, dont

Missions de Corse.

les désordres étoient notoires, qui demandèrent publiquement pardon de leurs débauches : il y en eut dont la réputation n'étoit que équivoque, et à qui on ne pouvoit guères reprocher que ce qu'on reproche tous les jours à des ames mondaines, qui crurent, sans qu'on leur en eût parlé, devoir s'humilier devant Dieu et devant les hommes de leurs airs trop libres et de leurs manières peu mesurées : ces sortes de Confessions générales, indiscrètes ou non, ce que je n'examine pas, firent verser bien des larmes à ceux qui en furent témoins ; elles servirent de plus à donner aux jeunes personnes une juste horreur et du crime et de tout ce qui en a l'apparence.

Enfin le dernier fruit des trois premières Missions de Corse fut l'établissement de la Confrairie de la Charité ; Confrairie qui, en procurant aux pauvres malades les secours temporels et spirituels, donna à ceux qui les servoient l'occasion de pratiquer les œuvres de miséricorde ; et d'édifier ceux qui les voyoient visiter J. C. en la personne de ses membres chéris.

Pour la mission de Niolo, elle eut des circonstances qui nous obligent d'en parler avec plus d'étendue. Nous le pouvons faire avec d'autant plus de sûreté, que nous avons pour garant des faits un homme vertueux qui ne rapporte que ce qui s'est passé sous ses yeux.

« Niolo, dit-il, est à-peu-près une vallée d'environ trois lieues de long, sur une demi- lieue de large. Elle est entourée de montagnes dont les accès sont si difficiles, que je n'ai rien vu de pareil, ni en Savoie, ni sur les Pyrénées. C'est cette difficulté des chemins qui fait de Niolo un lieu de retraite pour tous les bandits et les mauvais garnemens de l'île. A la faveur des rochers qui les couvrent, ils exercent impunément leurs brigandages et leurs meurtres, sans craindre les officiers de la Justice. Il y a dans cette vallée plusieurs petits villages, et dans son enceinte environ deux mille habitans. Je n'ai jamais vu, et je ne sais si dans toute la chrétienté il y a des gens plus abandonnés que l'étoient ceux-là. Quand nous y arrivâmes, toute leur foi se réduisoit à dire qu'ils avoient été baptisés, et toute leur religion à fréquenter quelques Eglises qu'on voyoit chez eux, et qui étoient très-mal entretenues. Ils ignoroient si profondément les choses du salut, qu'on auroit eu bien de la peine à y trouver cent personnes qui sussent les Commandemens de Dieu et le Symbole des Apôtres. Leur demander s'il y a un Dieu, ou s'il y en a plusieurs, et laquelle des trois Personnes divines s'est fait homme pour nous, c'étoit leur parler arabe. Le vice y passoit pour vertu; et la vengeance Missions de Corse.

Missions de Corse.

» y étoit si fort en vogue, que les enfans en » apprenant à marcher et à parler, appre» noient à ne laisser jamais la moindre offense » impunie. Il étoit inutile de leur prêcher le » pardon des injures : parce que l'exemple de » leurs ancêtres, et les mauvais conseils de » leurs parens, avoient fait sur leurs esprits » de si fortes impressions qu'ils n'étoient pas » capables d'en recevoir de contraires.

» Il y en avoit plusieurs qui passoient des » sept ou huit mois sans entendre la Messe; » d'autres qui étoient des trois, quatre, huit » et dix ans sans se confesser; et quelques-uns » qui à l'âge de quinze ou seize ans ne s'étoient » jamais approché du tribunal de la Pénitence. » Avec ces vices ils devoient en avoir, et » en avoient effectivement bien d'autres. Ils » étoient fort enclins au larcin. Ils ne se fai» soient aucun scrupule de manger de la chair » pendant le Carême, et les autres jours dé» fendus. Ils se persécutoient les uns les autres » comme des barbares; et lorsqu'ils avoient » un ennemi, leur méthode ordinaire étoit de » lui imposer quelque grand crime, et de l'en» accuser en justice : les faux témoins ne leur » manquoient jamais, on en avoit à Niolo pour » de l'argent, autant qu'on en vouloit avoir. » Ce qu'il y avoit d'heureux dans ce malheur, c'est qu'il ne tiroit à conséquence que pour ceux qui n'avoient rien à donner. L'homme le

plus coupable achetoit aussi des témoins qui disoient et soutenoient en justice tout ce dont il avoit besoin pour sa justification. De là, l'incertitude des Magistrats, qui ne pouvoient rien décider. Mais ce que les Juges ne pouvoient faire, les particuliers le faisoient. Ils terminoient leurs discussions par les armes; et ils se tuoient les uns les autres en toutes sortes d'occasions, avec la plus étrange facilité.

Missions de Corse.

« Outre tous ces désordres, il y avoit encore » à Niolo, ou plutôt dans toute l'île, un très- » grand abus touchant le Sacrement de Ma- » riage; ils le célébroient rarement, qu'ils » n'eussent auparavant habité ensemble. Pour » l'ordinaire, dès qu'ils étoient fiancés, ou » même qu'ils s'étoient seulement donné pa- » role, la fille alloit demeurer dans la maison » de son futur mari; et ils persévéroient dans » cet infame concubinage deux et trois mois, » et quelquefois deux et trois ans, sans se » mettre en peine de s'épouser. Ce qui est » encore pis, une grande partie de ces ma- » riages se faisoient entre des personnes, qui, » quoique parentes, ne pensoient pas à de- » mander dispense; et qui passoient dans cet » état des dix, douze et quinze années. Si le » père venoit à mourir, les enfans issus de » ce mauvais commerce étoient abandonnés » comme bâtards; la femme se remarioit à un » autre, qui quelquefois encore étoit son pa-

Missions de Corse.

» rent; et ou en a vu qui ont eu jusqu'à trois » maris incestueux. Il arrivoit même que ces » prétendus mariés venant à se dégoûter l'un » de l'autre, se séparoient quoiqu'ils eussent » des enfans, et cherchoient parti ailleurs.

» Ces abus, quoique grands, n'étoient pas » les seuls qui se trouvassent en Corse. Les » parens pour la plupart marioient leurs en- » fans avant qu'ils fussent nubiles. On en a vu » les marier dès l'âge de quatre ou cinq ans; » il s'est même trouvé un père qui maria sa » fille dès l'âge d'un an, à un enfant qui en » avoit cinq. De ce désordre en naissoit un » autre, c'est que ces enfans mariés sans goût » et sans inclination ne pouvoient ni se voir ni » se souffrir, quand ils étoient plus avancés en » âge. Plusieurs faisoient divorce; et de ce di- » vorce naissoient les inimitiés, les attentats » et les meurtres.

» Dans cette seule vallée, c'est toujours » l'Auteur de la Relation qui parle, nous avons » bien trouvé six vingt concubinaires, dont » quatre-vingts, ou environ, étoient aussi in- » cestueux. De ceux-ci quarante avoient pour » ce sujet été excommuniés nommément et » dénoncés. Mais la crainte des Censures ne » les empêchoit pas d'aller leur train ordinaire. » Ils vivoient et conversoient avec tout le » monde comme auparavant. Ainsi dans ce » canton il y avoit une partie des habitans qui

» étoient excommuniés; les uns directement » et à raison d'eux-mêmes, les autres pour ne » les avoir pas évités.

Missions de Corse.

» Voilà le déplorable état où se trouvoit ce » pauvre peuple, lorsqu'on y envoya des Prê- » tres pour y faire la Mission. Voici de quelle » manière nous nous y sommes pris, pour ap- » porter quelque remède à tant de désordres.

» 1° Nous avons usé de la plus grande dili- » gence qui nous a été possible, pour instruire » le peuple des choses nécessaires au salut; » et nous y avons employé environ trois se- » maines.

» 2° Nous avons séparé les concubinaires, » au moins tous ceux dont nous avons pu avoir » connoissance, et qui demeuroient sur le » lieu; et le jour de la fête de S. Pierre et » S. Paul, Patrons de l'Eglise où nous étions, » tous ces malheureux, qui reconnoissoient » enfin le mauvais état dans lequel ils avoient » vécu, et qui étoient touchés d'un vrai sen- » timent de pénitence, s'étant mis à genoux » à la fin du sermon, demandèrent publique- » ment pardon du scandale qu'ils avoient » donné, et promirent avec serment de se sé- » parer. Ils se séparèrent en effet, et se pré- » sentèrent ensuite au Tribunal de la con- » fession.

» 3° Après avoir aussi séparé ceux qui pour » leur crime avoient été frappés de Censures,

Missions de Corse.

» ils se présentèrent avec toutes les marques » d'un cœur contrit et humilié, à la porte de » l'Eglise pour recevoir l'absolution. On la leur » donna solennellement; mais on ne la leur » donna que quand ils se furent engagés par » un serment public à ne se voir jamais pour » quelque raison que ce pût être. Comme il y » avoit quelques Ecclésiastiques, qui, par le » mauvais exemple d'un commerce sacrilége » avec leurs nièces ou autres parentes, fomen» toient ces désordres, on eut soin de leur » faire sentir l'horreur de leur conduite, » tant par les remontrances charitables qu'on » leur fit, que par les Conférences spiri» tuelles auxquelles ils assistèrent. Dieu s'en » servit pour les toucher : tous firent leurs » Confessions générales avec de grandes dé» monstrations de douleur et de repentir : tous » aussi réparèrent publiquement le scandale » qu'ils avoient donné.

» Le plus fort de notre travail n'étoit pas » fait : il nous restoit à rétablir la charité et la » paix chez une nation féroce, dont la plus » grande partie vivoit dans l'inimitié : *Hoc* » *opus, hic labor*. Nos premiers travaux furent » à pure perte : et pendant quinze jours entiers » nous ne pûmes gagner qu'un jeune homme, » lequel pardonna à un autre, qui d'un coup » de pistolet l'avoit blessé à la tête. Tous les » autres demeuroient inflexibles; et quelque

» chose que nous pussions leur dire, pas un » ne se laissoit émouvoir. Malgré ces mauvaises » dispositions, il se trouvoit toujours un grand » peuple aux discours que nous faisions cha- » que jour, matin et soir. Jamais auditoire ne » fut plus capable d'effrayer : tous les hommes » assistoient à la Prédication dans leur équi- » page ordinaire ; c'est-à-dire, l'épée au côté, » et le fusil sur l'épaule. Mais, outre ces armes, » les bandits et les autres criminels avoient » encore deux pistolets, et deux ou trois da- » gues à la ceinture. L'esprit de vengeance et » de fureur possédoit si fort ces gens-là, que » ce qu'on pouvoit imaginer de plus touchant » ne faisoit aucune impression sur eux : plu- » sieurs même, dès qu'on parloit du pardon » des injures sortoient de l'Eglise; de sorte » que nous étions tous fort en peine, et moi » plus que personne, parce que j'étois chargé » des accommodemens.

Missions de Corse.

» Enfin la veille de la Communion générale, » comme j'étois prêt à finir la Prédication, » j'exhortai encore ce malheureux peuple à » pardonner. Alors Dieu m'inspira de prendre » en main le Crucifix que je portois sur moi, » et de dire à l'assemblée que ceux qui vou- » droient faire miséricorde à leurs ennemis, » vinssent lui baiser les pieds. Je les en con- » jurai de la part d'un Dieu mourant qui leur » tendoit les bras ; et je leur dis que cet hom-

Missions de Corse.

» mage, rendu au Sauveur, seroit une preuve » de la volonté où ils étoient de se réconci- » lier avec ceux qui les avoient offensés. A ces » mots, ils commencèrent à se regarder les » uns les autres : mais comme personne ne » s'ébranloit, je fis semblant de vouloir me » retirer; et cachant le Crucifix, je me plai- » gnis amèrement de la dureté de leur cœur » et de leur prodigieuse insensibilité. Un Re- » ligieux de la réforme de S. François, qui » étoit présent, en fut touché; il se leva, et » plein d'une sainte indignation, il commença » à crier : O Niolo, infortuné Niolo ! tu veux » donc périr ? tu veux donc être maudit de » Dieu ? tu ne veux pas recevoir la grace qu'il » t'envoie par le moyen de ces Missionnaires » qui sont venus de si loin pour ton salut. Il » parloit encore; et voilà qu'un Curé dont le » neveu avoit été tué, vient se prosterner en » terre, demande à baiser le Crucifix; et ap- » pelant par son nom le meurtrier, qui étoit » présent, dit à haute voix : qu'un tel s'ap- » proche, et que je l'embrasse. Cela fait, un » autre Prêtre fit la même chose à l'égard de » quelques-uns de ses ennemis; et ces deux » furent suivis d'une si grande multitude » d'autres, que pendant l'espace d'une heure » et demie on ne vit que réconciliations et » embrassemens. Pour plus grande sûreté, les » choses les plus importantes se mettoient par

» écrit, et le Notaire en faisoit un acte authentique. Missions de Corse.

» Le lendemain, qui fut le jour de la Communion, il se fit une réconciliation générale. » Le peuple demanda pardon à Dieu et à ses » Pasteurs, les Pasteurs à leur tour le demandèrent à Dieu et à leurs peuples; et tout se » passa avec beaucoup d'édification. Dans la » crainte que quelqu'un n'eût manqué à son » devoir, je demandai s'il n'y avoit plus personne qui n'eût fait la paix avec ses ennemis. Au moment il se leva un Curé qui dit » qu'il y en avoit encore qui ne s'étoient pas » réconciliés: et en effet il appela plusieurs par » leurs noms. Tous s'approchèrent; et, après » avoir adoré le Très-Saint-Sacrement qui étoit » exposé, ils s'embrassèrent les uns les autres » sans aucune résistance et avec beaucoup de » cordialité. O Seigneur, s'écrie ici le pieux » Missionnaire à qui nous devons ce détail, » quelle édification à la terre, et quelle joie au » Ciel, de voir les pères et les mères pardonner pour l'amour de Dieu la mort de leurs » enfans; les enfans celle de leurs pères; les » femmes celle de leurs maris; les frères et les » parens celle de leurs parens les plus proches! » Quelle consolation de voir ces implacables » ennemis embrasser leurs ennemis et pleurer » sur eux! Dans les autres pays il est d'ordinaire de voir les pénitens verser des larmes

Missions de Corse.

» aux pieds de leurs Confesseurs; mais en » Corse c'est un petit miracle. »

Ainsi se termina l'importante Mission de Niolo. Si, selon la maxime de l'Apôtre des Indes, un homme qui a pris la peine d'aller jusqu'au bout du monde ne doit plus regretter ses pas quand il a été assez heureux pour empêcher un péché mortel, que penser de ceux qui eurent le bonheur d'arrêter ou de suspendre au moins pour un temps les affreux désordres dont nous avons parlé? Ce qui donna un nouvel éclat à la miséricorde de Dieu, c'est qu'un peu de délai auroit tout perdu. Dès le lendemain de la Communion, les Missionnaires eurent ordre de se rendre à la Bastie, où une galère envoyée exprès par le Sénat de Gênes les attendoit. Ils différèrent cependant encore deux jours à s'embarquer; et ces deux jours furent employés à donner la dernière forme à quelques accommodemens qui n'étoient qu'ébauchés. Le mardi, un d'eux fit un discours sur la persévérance : il y eut un si grand concours de peuple, qu'il fallut prêcher hors de l'Eglise. Là, le pardon des injures ne parut plus impossible ; tous renouvelèrent les protestations qu'ils avoient déjà faites de mener une vie vraiment chrétienne, et d'y persévérer jusqu'à la mort. Les Pasteurs qui avoient bien des choses à se reprocher, promirent hautement qu'ils enseigneroient la

doctrine Chrétienne, et que désormais ils seroient plus fidèles à remplir leurs obligations. Missions de Corse.

Les Missionnaires seroient partis le même jour sans une pluie qui survint vers la fin de la Prédication. Il parut bien que ce contre-temps avoit été ménagé par la Providence. A une lieue de Niolo étoient deux personnes dont le frère avoit été tué : elles étoient l'une et l'autre si disposées à venger sa mort, qu'à l'exemple de l'impie dont il est parlé dans le Livre de Job, ils s'étoient fortifiés contre le Tout-Puissant. Job, 5.25. Dans la crainte de se voir obligés à pardonner, ils n'avoient assisté à aucun des exercices de la Mission. Tout ce que leur Curé put gagner sur eux, c'est qu'ils suspendroient l'effet de leur ressentiment jusqu'à ce qu'ils eussent parlé au Directeur des Missionnaires. Le mauvais temps donna lieu à cette entrevue que les ordres du Sénat auroient empêchée. Elle eut tout le succès possible. Ces esprits si fiers cédèrent à la grace qui les alla chercher. Ils consentirent à la paix ; et par-là ils mirent le sceau à la joie publique. Un nombre d'Ecclésiastiques, et les principaux habitans de Niolo, conduisirent les Missionnaires comme en triomphe jusqu'au lieu de l'embarquement. Ces derniers firent plusieurs décharges de leurs armes à feu pour témoigner leur reconnoissance. Il y avoit long-temps qu'ils ne les

Missions de Piémont. avoient employées à un usage si légitime et si modéré.

§. V. *Missions de Piémont.*

L'esprit de vertige qui régnoit en Italie vers le milieu du siècle passé, va nous offrir dans le Piémont une bonne partie des excès que nous avons trouvés en Corse. De dix ou onze Missions dont nous allons rendre compte, il n'y a que la première qui ait des caractères de paix : par-tout ailleurs on trouve des traces de sang et de vengeance. Mais comme, par l'infinie miséricorde de Dieu, la grace abonda où l'iniquité abondoit auparavant, les maux mêmes que nous avons à détailler sont un nouveau motif de bénir la mémoire et de Vincent de Paul, dont les Enfans calmèrent tant d'orages, et de l'illustre Marquis de Pianezze, qui ne fut content que quand il les eut établis à Turin.

Dieu sembla d'abord donner du lait à ses Serviteurs, comme pour les amorcer. Leur première Mission connue, qui se fit dans le gros bourg de Scalenghe près de Pignerol, n'eut de pénible que le travail qui naît du concours et de l'affluence des peuples. Il s'y trouva quatre à cinq mille personnes. « Ce qui m'a » beaucoup édifié, dit le Supérieur de Turin,

En avril 1656.

Missions de Piémont.

» est l'affection universelle que tous ont té-
» moignée pour la parole de Dieu. On a vu
» communément une cinquantaine de Curés
» et autres Ecclésiastiques assister tous les
» jours aux exercices de la Mission. Tous les
» gentilshommes des environs y ont pris part
» avec une dévotion extraordinaire : et pen-
» dant près de six semaines qu'elle a duré,
» le menu peuple y est venu avec une ardeur
» qui faisoit bien connoître qu'il avoit un vrai
» désir d'en profiter. Il s'en est trouvé plu-
» sieurs qui, ayant apporté un peu de pain,
» ont passé huit jours et huit nuits entières
» dans l'Eglise pour avoir accès au Confes-
» sionnal. Que ne feroit-on pas auprès d'un
» peuple si bien disposé, s'il y avoit un nombre
» de bons Ouvriers ; puisque étant si peu, et
» aussi pauvres que nous le sommes, la bonté
» de Dieu ne laisse pas de se servir de nous
» pour en tirer beaucoup de biens ; je dis
» si pauvres, parce que je ne saurois assez
» m'étonner que ces bonnes gens aient la pa-
» tience de me souffrir, moi qui suis plus ca-
» pable de les rebuter que de les attirer ? C'est
» la pure grace de Dieu qui opère ; et elle agi-
» roit sans doute avec plus de plénitude si je
» n'y mettois obstacle par mon ignorance,
» mon peu d'esprit et mes autres misères. »
Ainsi parloient d'eux-mêmes ceux que Vincent
avoit formés : et c'est à des sentimens si hum-

Missions de Piémont. bles qu'il faut attribuer les béuédictions singulières qu'il plut au Ciel de verser sur leurs travaux.

Ils en eurent besoin dans les Missions qu'ils firent deux mois après du côté de Luzerne. Ils y trouvèrent un peuple dout l'appareil ressembloit assez à celui des habitans de Niolo. Chacun marchoit avec son épée, plusieurs dagues, et trois ou quatre pistolets: malgré cela les mœurs y étoient plus douces, ou les cœurs moins rebelles à la grace. En voici une preuve, et c'est la seule qui nous ait été transmise.

La multitude des auditeurs, que les plus vastes Eglises n'auroient pu contenir, ayant obligé les Missionnaires à prêcher au milieu de la grande place, sur un petit théâtre qui y fut dressé, il arriva qu'un homme de faction, et armé, comme nous venons de dire que le sont ordinairement ces gens-là, fut blessé, à la tête, d'un morceau de brique. Le sang sortit de la plaie en abondance: l'imprudent qui avoit fait le coup n'étoit pas loin; et celui qui l'avoit reçu étoit, ainsi que ses concitoyens, d'un naturel colère et fort enclin à la vengeance. Cependant il n'échappa que ce seul mot à sa première émotion. *Juste Dieu! si ceci m'avoit été fait dans un autre temps :* et sur ce que quelqu'un s'étonnoit de sa patience: *que voulez-vous*, répondit-il, *mes péchés méritent cela et bien davantage.* Il se retira alors pour

se faire panser : quelques minutes après il reparut la tête bandée, et entendit le reste de la Prédication avec autant de flegme que s'il ne lui fût rien arrivé. Ce trait de modération, qui est beau par lui-même, le parut encore plus dans un pays où l'on n'y étoit pas accoutumé.

Missions de Piemont.

A la fin de cette Mission, on pria avec beaucoup d'instances ceux qui l'avoient faite d'aller mettre la paix dans un gros bourg du voisinage, où depuis dix ou douze ans il régnoit une division si cruelle que plus de trente personnes en avoient déjà été la victime. La circonstance n'étoit pas favorable. Depuis deux jours tous les habitans de ce lieu, divisés en deux factions, étoient sous les armes; et le plus léger incident leur auroit servi de signal pour fondre les uns sur les autres et s'entre-égorger. Comme la saison ne permettoit pas d'y faire une Mission dans les règles, ces Messieurs augurèrent assez mal du succès de leur entreprise. Cependant, pressés par les sollicitations qu'on ne cessoit pas de leur faire, ils se mirent en marche; et Dieu fit voir que si c'est lui qui fait la guerre, c'est lui encore plus qui fait la paix. En deux jours, et rien de plus, tout fut calmé : quelques Prédications sur l'amour des ennemis et le pardon des injures, et une entre autres qui se fit le jour de la Fête-Dieu en présence du très-Saint-Sacrement, adoucirent les esprits. La réconcilia-

Missions de Piémont. tion fut générale et très-solennelle. Les parties les plus intéressées, et celles qui donnoient le branle à la multitude, s'étant approchées de l'Autel, jurèrent sur les saints Evangiles qu'elles se pardonnoient de bon cœur les unes aux autres. Pour étouffer toute semence de zizanie, après s'être embrassé comme des amis qui ne se sont pas vus de long-temps, on fit par-devant Notaire une transaction qui mit fin à la querelle. L'Auteur d'un bien si inattendu en fut béni par un cantique solennel. Le *Te Deum* fut chanté avec des transports de joie; et ce peuple, qui depuis plusieurs années n'avoit vu couler que du sang, vit enfin couler des larmes de tendresse, d'affection et de reconnoissance.

En 1657 La Mission qui se fit l'année suivante à Raconi dura six semaines entières. Comme il n'y a peut-être pas dans le Piémont un lieu plus peuplé que celui-là, les Ouvriers qui venoient de finir une autre Mission très-fatigante, craignoient de succomber à Raconi. L'Archevêque de Turin, à l'instance du Clergé et du peuple, les engagea à y travailler, et Dieu les soutint. Ce qui leur fit beaucoup de peine, c'est que, quoique le Prélat leur eût associé pour les confessions quatre des plus vertueux Prêtres de la ville, et plusieurs bons Religieux, il ne leur fut cependant pas possible de satisfaire pleinement à la dévotion d'un peuple si nombreux.

Pour en venir à bout; il eût fallu n'avoir point de corps. Dès minuit on venoit frapper à leur porte, les éveiller et les conduire au confessionnal. Ils y alloient de leur mieux; et comme c'étoit au mois de décembre et de janvier, ils avoient la douleur et la joie de trouver de pauvres gens qui, pendant une saison rigoureuse, avoient passé la nuit à les attendre. Le fruit répondit à la peine. Les biens mal acquis furent restitués, et il se fit quantité de réconciliations. Le Clergé, composé d'environ quarante Prêtres et autres Ministres inférieurs, donna l'exemple au peuple. Les Conférences qu'on lui avoit faites toutes les semaines l'avoient instruit et touché. Ces Messieurs résolurent de les continuer après le départ des Missionnaires, qui leur avoient appris la manière simple et solide dont on y doit parler. L'établissement de la Confrairie de la Charité en faveur des pauvres malades, fut encore un des biens que produisit la Mission de Raconi : ceux qui furent mis à la tête de cette bonne œuvre s'en acquittèrent avec beaucoup de ferveur. Missions de Piémont.

La Mission de Savigliano, qui fut faite au mois de juin de la même année, eut encore un succès plus universel. Peuple, noblesse, clergé séculier, clergé régulier de cinq ou six couvens, tout en profita. Malgré les occupations de la saison, l'Eglise qui étoit très-grande se trouva toujours remplie dans le temps des

Missions de Piémont.

discours et des autres fonctions des Missionnaires. Il auroit été difficile, ou du moins inutile de s'en absenter: par ordre des Magistrats, toutes les boutiques de la ville étoient fermées à l'heure de la prédication et du grand Catéchisme. Aux mêmes heures tout commerce cessoit les jours de marché. Quelque part qu'on allât, on ne voyoit que des gens uniquement occupés de leur salut. Chacun repassoit ses années dans la douleur et l'amertume. De ce côté-là il n'y avoit de différence ni entre le Clergé et le peuple, ni entre le peuple et la Noblesse qui est fort nombreuse à Savigliano. Les Religieux faisoient leur confession générale à leurs Confrères : les Séculiers, Ecclésiastiques ou Laïques la firent partie aux Missionnaires, partie à d'autres Prêtres qu'on fit venir de Turin et d'ailleurs. Un de ces derniers, qui étoit un saint homme, après avoir confessé quelques jours, tomba malade et mourut enfin avec des sentimens extraordinaires de religion et d'humilité. A peine eut-il les yeux fermés, que les habitans se rendirent en corps à la maison qu'occupoient les Missionnaires, pour pleurer avec eux la mort d'un homme qui s'étoit associé à leurs travaux. On lui fit des obsèques très-solennelles. Tous les Ordres religieux s'y trouvèrent; et un grand peuple y assista le flambeau ou le cierge à la main.

La douleur de cette perte fut tempérée par

la joie qu'on eut de voir les militaires, et surtout plusieurs capitaines et soldats français, qui séjournoient dans la ville, prendre, avant leur départ pour l'armée, les vrais moyens de rentrer en grace avec Dieu; assister tant qu'ils le purent aux exercices de la Mission, et se confesser avec des marques si vives de pénitence et d'amour, que ceux qui étoient les dépositaires de leurs foiblesses ne se lassoient pas de les admirer. « Pour moi, écrivoit le Supérieur des Missionnaires, j'avoue de bonne » foi, que je ne me souviens point d'avoir eu » en ma vie une aussi grande consolation que » celle que j'ai ressentie en voyant des gens » de cette profession, qui depuis plusieurs » années n'étoient pas approché des Sacremens, fondre en larmes aux pieds de leurs » Confesseurs, et prendre des résolutions vraiment chrétiennes, et fort extraordinaires à » des personnes qui portent les armes. Ce sont » des effets tout singuliers de la miséricorde » de Dieu, dont j'espère que vous aurez la » charité de nous aider à lui rendre graces. »

Missions de Piémont.

Les effets de la divine miséricorde touchèrent si fort la noblesse et le peuple de Savigliano, qu'ils résolurent de retenir chez eux quelques-uns des Enfans de Vincent de Paul. La proposition leur en fut faite de la manière la plus avantageuse qu'il fut possible: et comme on vit qu'ils s'en excusoient sur leur petit nom-

Missions de Piémont.

bre, qui ne leur permettoit pas de se séparer les uns des autres, on leur offrit une fondation pour cinq ou six Prêtres. Le refus qu'ils en firent ne découragea pas les habitans. Ils eurent recours au marquis de Pianezze, que la Congrégation mettoit alors, et qu'elle met encore aujourd'hui au nombre de ses plus illustres bienfaiteurs. Ce Seigneur se chargea de faire valoir leurs raisons; et il le fit avec ce talent de persuader contre lequel il étoit difficile de tenir : mais comme il étoit aussi sage que persuasif, il fut obligé de se rendre, et il se rendit en effet aux remontrances du Supérieur de la Mission. Il comprit ce qui sera vrai dans tous les temps, que les Missions, pour réussir, ont besoin de bons Ouvriers, et que les bons Ouvriers sont plus rares dans un corps qui a beaucoup d'établissemens.

Dès que les grandes chaleurs furent passées, Christine de France, duchesse de Savoie, qui gouvernoit l'Etat pendant la minorité de son fils (1), ouvrit une nouvelle carrière au zèle des Disciples de Saint Vincent. Bra, gros bourg de treize à quatorze mille ames (2), et qui n'est éloigné de Turin que de neuf à dix lieues,

(1) Charles Emmanuel, père de Victor Amédée.

(2) Je lui donne ce nombre d'habitans, sur le témoignage d'un homme du pays. Si on ne donne pas à Bra le titre de ville, c'est parce qu'il n'est pas revêtu de murailles.

étoit dans une division qui égaloit celle des guerres civiles, si elle n'alloit au-delà. Les rues y étoieut barricadées, les maisons pleines de gens armés, dont les uns tiroient sur les passans, les autres soutenoient un siége contre ceux qui les assailloient. Les Eglises qui, en Piémont comme dans le reste de l'Italie, servent d'asile aux criminels, ne mettoieut personne à couvert de la vengeance de son ennemi; le citoyen tuoit son concitoyen jusque dans le Temple du Seigneur. Eu un mot, Bra ne nourrissoit plus dans son sein qu'une foule de furieux acharnés à la perte les uns des autres.

Missions de Piémont.

Le temps d'une émotion si chaude n'étoit pas propre à une Mission. Il auroit même été très-dangereux de l'ouvrir alors. Personne n'eût pu y assister sans courir risque de la vie; et cinq ou six étrangers, qui ne pouvoient annoncer que la concorde, devoient au moins s'attendre à être chassés par un peuple désespéré qui ne respiroit que la guerre. La Régente vit ces inconvéniens: pour y parer, elle envoya à Bra ses principaux Ministres d'Etat, avec ordre d'engager à une suspension d'armes, de malheureux habitans qu'elle auroit pu perdre par la force, mais qu'elle auroit encore mieux aimé gagner par la douceur et la patience. Les Ministres de la Princesse assemblèrent la mul-

Missions de Piémont. titude; ils lui parlèrent sagesse et raison; c'en fut assez pour ne réussir pas.

La Régente, fille de Henri-le-Grand, avoit sa fermeté comme elle avoit sa douceur. Après avoir parlé en mère, elle menaça en Souveraine. Les cœurs ne s'adoucirent pas, mais les hostilités furent un peu moins vives. Ce fut à la foible lueur de cette diminution d'animosité que les Missionnaires entrèrent dans Bra. Ils furent d'abord assez heureux pour engager les deux partis à mettre les armes bas, ce qu'on n'avoit pas encore fait. Dès qu'on put sortir impunément, et rendre à Dieu dans le lieu consacré à son culte, ce qui lui est dû, le peuple y courut en foule. Son assiduité aux Prédications et aux Catéchismes consola beaucoup les Missionnaires. Ils le furent encore davantage, quand ils virent les cœurs s'attendrir et se disposer à la paix. On ne tarda pas à la conclure. Ces gens qui, quelques mois auparavant, ne se cherchoient que pour s'entretuer, s'embrassèrent les uns les autres en présence du S. Sacrement. Après s'être demandé pardon, soit à l'Eglise, soit dans les places publiques, mais d'une manière si affectueuse et si tendre, qu'il n'étoit pas possible de douter de la sincérité de leur réconciliation. « Madame Royale, dit le Directeur de la Mission, » ayant appris ces bonnes nouvelles, a bien

» daigné nous témoigner par une de ses let- Missions
» tres, la satisfaction qu'elle en a reçue; comme de Piémont.
» aussi M. le marquis de Pianezze, qui en a *Lettre du 6 février 1658.*
» reçu des sentimens de consolation tout ex-
» traordinaires. Nous sommes maintenant oc-
» cupés aux Confessions, et il se présente une
» si grande foule de pénitens, que, quoique
» nous ayons prié tous les Prêtres et tous les
» Religieux du lieu de nous aider, je ne sais
» quand nous pourrons finir. »

Malgré le secours et l'assiduité de tant de Ministres, la Mission dura encore long-temps. « Enfin, dit le même Prêtre dans une autre *Du 9 mars.*
» lettre, nous voici sortis de notre Mission de
» Bra, où il a plu à Dieu de verser des graces
» en abondance sur ces pauvres ames, qui
» étoient depuis tant de temps dans le déplo-
» rable état que je vous ai fait savoir. Nous
» y avons employé sept semaines entières.
» Tout le temps dont le monde donne ordi-
» nairement une bonne partie aux folies du
» carnaval, a été pour les habitans de ce lieu
» un temps de pénitence, et comme une fète
» continuelle de très-grande dévotion. Il s'y
» est fait environ neuf ou dix mille confes-
» sions générales, avec une telle ferveur, que
» plusieurs, pour pouvoir aborder le Confes-
» sionnal, passoient les journées entières et
» une grande partie de la nuit à l'Eglise, mal-
» gré la très-grande rigueur du froid qu'on a

Missions de Piemont.

» ressenti pendant tout ce temps-là. Il a plu » à Dieu de répandre par ce moyen la paix » et la charité dans les cœurs, avec une telle » plénitude, que les habitans sont étonnés de » voir une réconciliation si parfaite; en sorte » qu'ils ne se souviennent pas d'avoir jamais » vu tant d'union et de cordialité. Ils en ont » eux-mêmes donné avis à Madame Royale, » à qui j'allai hier rendre compte de tout ce » qui s'est passé, et des sujets qu'on a de croire » que cette réunion sera stable : elle en res- » sentit tant de joie et de consolation, que son » cœur en fut attendri, et les larmes lui en » vinrent aux yeux. Pour mettre le comble à » tout ce bien, et effacer entièrement la mé- » moire du passé, elle leur a fait grace, et leur » a donné une abolition entière de tous les » crimes et de tous les excès qu'ils ont com- » mis pendant leurs divisions.

» Mais comme une grace et une miséricorde » en attire ordinairement une autre de la » bonté de Dieu, il a plu à cette divine bonté » de répandre les mêmes bénédictions sur un » lieu qui n'est pas éloigné de Bra. Depuis » quarante ans la division et la discorde avoient » fait de si grands ravages dans ce canton, qu'il » étoit presque entièrement détruit. Plusieurs » maisons avoient été renversées; grand nom- » bre d'habitans massacrés, et une bonne par- » tie de ceux qui s'étoient dérobés à la fureur

» de leurs compatriotes, s'étoient vu réduits
» à chercher un asile. Le Sénat de Piémont s'é-
» toit plusieurs fois employé pour les récon-
» cilier, mais sans succès; et tous les autres
» moyens dont on s'étoit voulu servir pour
» cette fin, avoient été inutiles. Enfin, le Sei-
» gneur du lieu, homme distingué par sa nais-
» sance, très-vertueux et très-sage, jugea à
» propos après la Mission de Bra, aux exer-
» cices de laquelle quelques-uns d'eux avoient
» assisté, de convoquer tous ceux des deux
» partis, et de voir si on ne pourroit point
» les porter à la paix par l'exemple de leurs
» voisins. Nous n'y avons fait les exercices or-
» dinaires de la Mission que pendant trois ou
» quatre jours; et il a plu à Dieu de leur tou-
» cher le cœur de telle sorte, qu'en présence
» des divins Mystères et d'un grand peuple du
» voisinage, ils se sont embrassés, et s'étant
» pardonné les uns aux autres, ils se sont juré
» sur les saints Evangiles une paix perpétuelle:
» pour montrer qu'elle étoit sincère, ils ont
» bu et mangé ensemble avec autant d'union
» que s'ils eussent été frères. Son Altesse a eu
» la bonté de leur accorder des lettres de
» grace et d'abolition, comme à ceux de Bra,
» afin qu'ils pussent retourner dans leurs mai-
» sons abandonnées, et cultiver leurs terres. »

Missions de Piémont.

Il semble que, comme l'eau et les légumes donnoient de l'embonpoint à Daniel et à ses

Missions de Piémont. compagnons, le travail et les fatigues donnoient des forces aux Missionnaires d'Italie.

Aux deux expéditions qu'ils venoient de faire en succéda une troisième * à Caval-Maggiore, petit bourg de quatre ou cinq cents communians. On y trouva moins de désordres que dans les lieux dont nous venons de parler; mais dans un pays remuant et inquiet on trouva tant de procès et de différends, qu'à peine avoit-on le loisir de prendre un moment de repos. Heureusement pour les Ouvriers Evangéliques, la réputation de leur équité et du talent qu'ils avoient de rendre à chacun ce qui lui étoit dû, les avoit devancés. Les habitans de Caval-Maggiore se soumirent sans réserve à leur arbitrage. On s'en rapporta à eux pour le criminel comme pour le civil; et là, comme en bien d'autres lieux, leurs décisions furent regardées comme des arrêts dont il n'y avoit point d'appel.

* Le 25 de mars.

La Mission qui se fit après la Pentecôte à Fossano, petite ville extrêmement peuplée, reçut des bénédictions proportionnées à ses besoins qui étoient très-grands. Le concours y fut tel, que l'Eglise, quoique vaste, ne pouvoit contenir la multitude qui se présentoit aux exercices. Tout étoit peuple pour entendre la parole de Dieu; et le Clergé de tous les Ordres n'en étoit pas moins avide que les séculiers. Aussi n'y eut-il point d'état qui n'en

profitât à sa manière. Les mauvais commerces, publics et secrets, furent rompus, et les haines éteintes. On introduisit des pratiques de piété propres à soutenir une vertu naissante; et ce fut dans cette vue que les Prêtres de l'Oratoire de S. Philippe de Néry continuèrent chez eux les Prières du Soir, qui font partie des exercices de la Mission. Les Chanoines et les autres Ecclésiastiques charmés des bons effets des Conférences qui leur avoient été faites, résolurent de les continuer; et comme plusieurs d'entre eux avoient de l'esprit et de la vertu, on compta dès-lors qu'elles se feroient avec bénédiction. Enfin, le changement de mœurs fut si grand à Fossano, qu'une ville qui n'étoit rien moins que bien réglée, pouvoit donner de l'émulation à celles qui de tout temps auroient fait profession d'une conduite vraiment chrétienne. Missions de Piémont.

Nous ne finirions pas si nous voulions rapporter en détail les biens que quatre pauvres Prêtres de la Mission, quelquefois seuls, quelquefois avec d'autres Ouvriers qu'ils formoient, ont faits dans le Piémont, ou plutôt que Dieu a faits par eux. On peut juger de ceux que nous supprimons par ceux dont nous avons rendu compte. Nous croyons cependant devoir dire un mot de leurs travaux aux environs de Mondovi et à Cherasco.

Pour ce qui est des environs de Mondovi, En 1659.

Missions de Piémont. ils étoient dans un état pitoyable. Rien n'y étoit plus commun que le meurtre et l'homicide. Le nombre des assassins y étoit si grand, que dans un seul village de très-petite étendue, il se trouva de compte fait quarante bandits. Aucun d'eux ne tint contre le zèle enflammé des Missionnaires. Ces hommes de sang, qui jusques-là ne connoissoient de larmes que celles qu'ils avoient fait répandre, en versèrent eux-mêmes en abondance: et leur conversion, comme celle du reste des habitans, eut toutes les marques d'une vraie et solide conversion.

12 Juillet 1659. A l'égard de Cherasco, voici ce qu'en écrivit à Saint Vincent un de ceux qui y avoient travaillé. « La Mission de Cherasco, que nous » venons de finir, a été un peu plus longue » que les autres, pour le concours extraor- » dinaire que nous y avons eu de tous les » lieux circonvoisins: de sorte que, pour sa- » tisfaire à la dévotion du peuple, nous eus- » sions eu besoin d'une vingtaine de bons » Ouvriers qui auroient pu y trouver de l'em- » ploi pour deux mois et davantage. Il a plu » à Dieu de nous donner toute la bénédiction » qu'on peut désirer en pareille occasion. » Grand nombre de différends et de querelles » ont été apaisés. Dans un gros bourg qui » n'est pas loin de Cherasco, les habitans » étoient si animés les uns contre les autres, » qu'il y en avoit eu quatre de tués la veille

» du jour que nous y arrivâmes : et néan- Missions
» moins par la miséricorde de Dieu la paix y de Piémont.
» a été rétablie. Il est vrai que cela ne s'est
» fait qu'avec de grandes difficultés, puisqu'il
» a fallu quarante jours de prédications et de
» négociations; mais enfin tout s'est terminé
» avec beaucoup de consolation et d'édifica-
» tion de tout le peuple, en la présence du
» très-saint Sacrement qui avoit été exposé
» pour ce sujet. Ce qu'il y a de principal,
» c'est que les parties divisées se sont, ensuite
» de leur réconciliation, présentées au Sacre-
» ment de Pénitence avec de très-bonnes dis-
» positions. »

§. VI. *Missions de Barbarie.*

Ces ailes de la colombe que le Roi-Prophète Missions de demandoit avec ardeur pour se transporter Barbarie. dans un lieu séparé du commerce et de l'injustice des hommes, Vincent de Paul les demandoit souvent pour voler au-delà des mers, *Psal.* 54. y annoncer l'Evangile aux Infidèles, et le sceller de son sang. *Ah! misérable que je suis,* disoit-il *Abelly*, quelquefois dans l'excès de son zèle, *je me suis* *L.* 2, *p.* 91. *rendu indigne par mes péchés, d'aller rendre service à Dieu parmi les peuples qui ne le connoissent point. Qu'heureuse,* disoit-il encore, *qu'heureuse est la condition d'un Missionnaire qui dans ses travaux pour Jésus-Christ, n'a*

Missions de Barbarie.

d'autres bornes que celles de la terre habitable. Pourquoi donc nous restreindre à un point et nous prescrire des limites, puisque Dieu nous a donné une telle étendue pour exercer notre zèle.

De ces sentimens naissoit dans le cœur de l'homme apostolique une vénération toute singulière, soit pour Saint François Xavier, que son courage invincible a transporté jusqu'aux extrémités des Indes, soit pour les Ministres évangéliques, ou de la même Compagnie, ou des autres ordres religieux, qui par les Missions s'exerçoient à la culture des pays étrangers. Quand leurs affaires les rappeloient en France, et qu'ils lui rendoient visite à S. Lazare, il faisoit assembler sa Communauté en leur présence, afin que touchée du rapport des biens que Dieu avoit opérés par eux, elle s'animât à marcher sur leurs pas. Dans cette même vue, il faisoit lire au réfectoire leurs relations imprimées; et pour entrer en participation de leurs bonnes œuvres, il appuyoit de tout son pouvoir leurs Missions et leurs travaux parmi les Infidèles.

Abelly, L. 2, p. 92.

Mais, parce qu'on ne pouvoit lui faire connoître les fruits qu'on avoit déjà cueillis, sans lui découvrir la prodigieuse moisson qui restoit encore à faire, il s'offrit lui et les siens à Jésus-Christ pour défricher, comme les autres, une portion du champ du Père de famille. Cependant, comme sa maxime fut toujours de ne rien faire sans une vocation légitime, il at-

tendit en paix cette heure du Seigneur qu'il n'est pas permis de prévenir : aussi disposé à ne partir jamais, que disposé à partir au premier ordre. Elle ne vint point pour lui cette heure si désirée, parce que la Providence le lioit à sa patrie par des nœuds qu'il ne lui fut pas possible de rompre; mais elle vint pour plusieurs de ses Enfans, dont les uns portèrent la lumière de la Foi dans des pays où elle étoit inconnue; les autres l'entretinrent dans une région qui feroit moins volontiers des esclaves, si elle ne comptoit faire des apostats. Les premiers travaillèrent à Madagascar, et ils y souffrirent beaucoup; les derniers par lesquels nous allons commencer, travaillèrent en Barbarie, et ils y souffrirent peut-être encore davantage. C'est ce que nous allons exposer en remontant jusqu'à la source.

Missions de Barbarie.

L'état où S. Vincent avoit vu les esclaves de Tunis, lorsqu'il étoit lui-même esclave avec eux; les travaux dont il savoit qu'ils étoient accablés; les flatteuses propositions qu'un de ses patrons lui avoit faites pour le porter à renoncer à l'Evangile; tout cela l'engageoit à secourir des malheureux exposés ou à perdre la vie du corps, ou à ne la sauver que par la perte de celle de l'ame. Mais, comme les besoins du royaume et des provinces voisines, qui furent toujours très-pressans pendant presque toute sa vie, ne lui permettoient pas de l'entreprendre, il se contentoit de lever les mains au Ciel, et de prier Dieu de lui fournir

Missions de Barbarie.

des moyens de soulager ses frères qui gémissoient sous le poids de leurs chaînes. Ses vœux furent enfin exaucés. Louis XIII, soit de son propre mouvement, soit à la sollicitation de quelques personnes de piété, forma le dessein de faire assister les esclaves de Barbarie. L'estime qu'il faisoit de Vincent de Paul, la connoissance qu'il avoit de sa charité, de son zèle et de son désintéressement, le lui firent choisir pour cette importante exécution. On lui remit neuf ou dix mille livres de la part du Roi, avec ordre de faire partir pour l'Afrique quelques-uns de ses Prêtres à la première occasion.

Ce projet si digne d'un grand Prince, et si conforme aux inclinations de notre Saint, n'étoit pas sans difficulté; parce que les Turcs ne voient volontiers un Prêtre Chrétien, que quand il est dans les fers : il fallut donc penser aux moyens de leur dresser un piége innocent, et de faire une chose qui ne s'étoit point encore faite, sans qu'ils eussent à s'en plaindre comme d'une innovation. L'Homme de Dieu en vint à bout, et voici comment. Il se souvint que par les traités faits entre la France et le Grand-Seigneur pour la liberté du commerce, il est permis aux Rois Très-Chrétiens d'entretenir dans les villes maritimes qui dépendent de la Porte, quelques-uns de leurs sujets à titre de Consuls; et que ces Consuls obligés de résider chacun dans son département, pour em-

pêcher la vexation des négocians et des esclaves, ont droit d'avoir un Chapelain dans leurs maisons. Il ne s'agissoit donc que de faire agréer au sieur Martin, qui géroit le Consulat à Tunis, qu'un Missionnaire entrât chez lui en qualité d'Aumônier : on le lui proposa, en l'assurant, comme il étoit juste, que ni lui, ni le Frère qui le serviroit, ne lui seroient point à charge. Sur la réponse de ce Consul, Vincent fit partir en 1645, Louis Guérin, dont nous avons fait un portrait si avantageux, mais si juste, au Livre IV de cette Histoire. Il travailla pendant deux ans au salut des captifs avec un zèle et une charité, qui lui méritèrent l'affection et l'estime des Infidèles mêmes. Aussi, quand après avoir reconnu par sa propre expérience, qu'un seul homme ne pouvoit suffire à tant d'ouvrage, il pria le Dey, qui est comme le Roi du pays, de trouver bon qu'il fit venir un autre Prêtre à son secours. Ce Musulman qui étoit bien informé, lui répondit obligeamment, « que si un ne lui suffisoit pas, il » pouvoit en appeler deux et trois; qu'il le » protégeroit dans toutes les occasions; que » quand il auroit besoin de quelque chose, il » n'avoit qu'à s'adresser à lui, et qu'on ne lui » refuseroit rien : car, ajouta-t-il, je sais bien » que tu ne fais de mal à personne; et qu'au » contraire tu fais du bien à tout le monde.

Missions de Barbarie.

Guérin profita de la bonne volonté du Maî-

Missions de Barbarie.

tre, et Vincent à qui il demanda un second, lui envoya Jean Le Vacher, homme dont les travaux et la glorieuse mort firent autant d'honneur à sa famille, que lui en avoient fait la piété et l'érudition du célèbre André Duval son parent. Ce Missionnaire arriva à Tunis au commencement de l'année 1648, et il arriva très-à-propos à cause de la peste, qui plus vive que de coutume, faisoit alors mourir un grand nombre de Turcs et d'esclaves. Ces deux Prêtres travaillèrent dans une occasion aussi pressante avec tout le zèle dont sont capables les Hommes apostoliques. Mais au mois de mai, Le Vacher lui-même fut frappé du mal, et conduit jusqu'aux portes de la mort. Dieu qui l'avoit destiné à sanctifier pendant plus de trente-cinq ans les captifs de Tunis et d'Alger, le rendit aux larmes et aux vœux de ses Frères. Voici ce qu'en écrivit à Saint Vincent, Louis Guérin son associé. « Il m'est impossible de » vous exprimer combien grands ont été les » gémissemens et les pleurs des pauvres es- » claves, de tous les marchands, de M. le Con- » sul, et combien de consolation nous rece- » vons de leur part. Les Turcs mêmes nous » viennent visiter dans notre affliction, et les » plus Grands de la ville de Tunis m'ont en- » voyé offrir leurs services. Enfin, Monsieur, » je vois évidemment qu'il fait bon servir Dieu, » puisque dans la tribulation il suscite ses en-

» nemis mêmes pour secourir ses pauvres Ser- Missions de Barbarie.
» viteurs. Nous sommes affligés, et affligés à
» l'excès de la guerre, de la peste et de la fa-
» mine, et avec cela nous sommes sans argent.
» Malgré tout, notre courage est très-bon,
» Dieu merci, et nous ne craignons pas plus la
» peste que s'il n'y en avoit point. La joie que
» nous avons notre Frère Francillon et moi
» du rétablissement de la santé de notre cher
» M. Le Vacher, nous a rendus forts comme
» les lions de nos montagnes. »

Cette force ne dura pas long-temps. Les fatigues du jour et de la nuit, l'air contagieux qu'il falloit respirer, pour n'être pas inutile au prochain, les mauvais alimens dont on est obligé d'user dans un temps où le commerce est interrompu, mirent bientôt Guérin hors de combat. Son Confrère n'étoit pas encore rétabli, lorsqu'il fut attaqué de peste. Cet accident qu'il avoit bien prévu, ne l'étonna point: il souscrivit à son arrêt plutôt avec plaisir qu'avec patience; et il regarda la mort comme le terme de ses travaux, et le commencement de la gloire, qu'un Ouvrier fidèle doit attendre de la miséricorde de Dieu. Si quelque chose le toucha, ce fut de mourir dans son lit, lui qui avoit toujours compté qu'il pourroit avoir le bonheur d'être ou empalé ou brûlé vif pour la gloire de son Maître. L'Afrique et l'Europe pleurèrent sa mort de concert: l'Afrique, parce

Missions de Barbarie.

qu'il n'avoit perdu la vie que pour la sauver à ses habitans; l'Europe, parce que par-tout où il y avoit travaillé, il s'étoit fait la réputation d'un Apôtre. Sa mort, fut peu de temps après, suivie de celle du Consul. Le Dey qui aimoit M. Le Vacher, lui donna ordre d'en faire les fonctions, jusqu'à ce que le Roi de France en eût nommé un autre.

Le Consulat étoit un fardeau bien pesant pour un homme chargé du salut de cinq ou six mille esclaves, et assez souvent d'une partie de leur subsistance temporelle. D'ailleurs, c'est une sorte de Magistrature qui, quoique très-propre à avancer les affaires de Dieu, n'est cependant dans son principe et dans la plupart de ses effets qu'une fonction purement séculière. Pour le comprendre, il faut et il suffit de savoir qu'à Alger et à Tunis, non-seulement les Français libres et esclaves, mais encore les Italiens, les Espagnols, les Portugais, les Maltois, les Grecs, les Flamands, les Allemands, les Suédois, et généralement tous les peuples qui font profession du Christianisme, les seuls Anglais exceptés, sont sous la bannière et la protection du Roi Très-Chrétien; que tous ont recours au Consul de France pour en être protégés contre les insultes de cette nation barbare; que c'est lui qui porte au Dey, au Bacha ou à la douane, les plaintes de ces différens peuples; qu'il réclame les

Abelly, *L.* 2, *p.* 98.

prises qu'on a faites sur eux contre la foi des traités; qu'il ne souffre pas que pour l'entrée de leurs marchandises on exige d'eux plus qu'ils ne doivent payer selon les anciennes conventions; qu'il négocie le rachat de leurs esclaves, et qu'il les tire, quand il peut, des fers pour les renvoyer chez eux; que les vaisseaux qui vont trafiquer dans ces quartiers, ou qui en sortent, doivent prendre un passeport de lui; que de plus il lui appartient de connoître des différends qui surviennent soit entre les esclaves, soit entre les marchands de toutes ces nations; et qu'enfin il doit empêcher que ces derniers n'apportent aux Turcs ni plomb, ni fer, ni armes, ni cordages, ni voiles, ni autres effets de contrebande dont ils pourroient se servir pour faire la guerre aux Chrétiens. Ce dernier article n'est ni le plus aisé, ni le moins important de sa charge, et il lui est expressément recommandé et par les Canons de l'Eglise et par les ordonnances du Roi.

Missions de Barbarie.

Tel étoit l'emploi que M. Le Vacher fut obligé de recevoir. Vincent, sans la participation duquel il ne faisoit rien, n'en eut pas plutôt été informé qu'il agit à la Cour pour l'en faire décharger. On en pourvut un ancien Procureur du Châtelet de Paris, nommé Huguier, homme de mérite et de vertu, qui ayant quitté les embarras du siècle et du Barreau, s'étoit mis sous

Missions de Barbarie.

la direction de notre Saint, et qui étoit disposé à entreprendre tout ce qu'il jugeroit à propos de lui prescrire pour le service et pour la gloire de Dieu. Huguier, arrivé à Tunis, ne plut pas aux Turcs, et ils ne voulurent pas lui permettre d'exercer le Consulat. Il resta néanmoins quelque temps avec M. Le Vacher pour le soulager dans les fonctions de ce pénible emploi. De retour en France, Vincent qui ne voyoit rien en lui de séculier que l'habit, lui conseilla d'entrer dans l'état ecclésiastique. Il obéit, il demanda même et il obtint d'être reçu parmi les Enfans du saint Prêtre. Ce fut en cette qualité, et avec celle de Missionnaire Apostolique, qu'il repassa en Barbarie, ou, après avoir rendu de grands services aux esclaves, chez qui il gagna la peste, il acheva heureusement sa course au mois d'avril de l'année 1663.

Quoique Le Vacher eût cru d'abord qu'il pourroit remplir les devoirs de Consul et de Prêtre, il reconnut d'assez bonne heure que chacun d'eux demandoit un homme tout entier. A sa prière, ou plutôt à ses instances redoublées, que Vincent appuya à la Cour, le Roi nomma, en 1653, au Consulat, Martin Husson, né à Paris et Avocat en Parlement. *C'est,* dit notre Saint dans la lettre qu'il lui donna pour M. Le Vacher, *c'est un jeune homme des plus accomplis de sa condition que je con-*

Lettre du 15 juillet 1653. Vie de M. Le Vacher.

noisse. Vous connoîtrez vous-même bientôt sa vertu, je ne dis pas au point qu'elle est, puisqu'elle surpasse ce qu'on en peut penser, mais autant qu'il faut pour vous obliger d'en faire un grand état. Il n'est pas seulement sage, de bon accord, vigilant et pieux; mais il est très-capable des affaires, toujours prêt à s'employer pour le prochain. Il s'en va en Barbarie uniquement pour servir Dieu et les pauvres esclaves...... Il quitte Paris et sa famille qui le chérit tendrement, et qui a tâché de l'arrêter par beaucoup de larmes, de remontrances et d'industrie. Il vivra, disoit Vincent dans un autre billet, *il vivra en commun avec M. Le Vacher, comme s'il étoit de notre Congrégation, quoiqu'il n'en soit pas.* Missions de Barbarie.

Cette espérance du Saint ne fut pas trompée, si l'on en juge par la lettre suivante: *J'ai appris la liaison et l'intime charité qui est entre vous; j'en ai plusieurs fois béni Dieu, et je l'en bénirai autant de fois que la pensée m'en viendra, tant mon ame est touchée de reconnoissance d'un si grand bien, qui réjouit le cœur de Dieu même, d'autant que de cette union il en fera réussir une infinité de bons effets pour l'avancement de sa gloire, et pour le salut d'un grand nombre d'ames. Au nom de Dieu, Monsieur, faites de votre côté tout ce qui se pourra pour la rendre et plus ferme et plus cordiale jusques dans l'éternité, vous souvenant de la* *Abelly, L. 2, p. 100.*

Missions de Barbarie.

maxime des Romains, que par l'union et par le conseil on vient à bout de tout. Oui, l'union entre vous fera réussir l'œuvre de Dieu, et rien ne le pourra détruire que la désunion. Cet œuvre est l'exercice de charité le plus relevé qui soit sur la terre, quoique le moins recherché. O Dieu ! Monsieur, que n'avons-nous un peu plus de vue sur l'excellence des emplois apostoliques pour estimer infiniment notre bonheur, et pour correspondre aux devoirs de cette condition ? Il ne faudroit que dix ou douze Missionnaires ainsi éclairés pour faire des fruits incroyables dans l'Eglise. J'ai vu l'assaut que la chair et le sang vous ont livré ; il falloit bien que cela arrivât ; l'esprit malin n'avoit garde de vous laisser sans combat : béni soit Dieu de ce que vous êtes demeuré ferme à vous roidir contre ces attaques. Le ciel et la terre regardent avec plaisir le partage heureux qui vous est échu d'honorer par votre emploi cette charité incompréhensible par laquelle Notre-Seigneur est descendu sur la terre pour nous secourir et assister dans notre esclavage. Je pense qu'il n'y a aucun Ange ni aucun Saint dans le ciel qui ne vous envie ce bonheur, autant que l'état de leur gloire le peut permettre. Et quoique je sois le plus abominable de tous les pécheurs, je vous avoue néanmoins que s'il m'étoit permis, je vous l'envierois moi-même. Humiliez-vous beaucoup, et vous préparez à souffrir des

Turcs, des Juifs et des faux frères : ils vous pourront faire de la peine, mais je vous prie de ne vous en pas étonner; car ils ne vous feront point d'autre mal que celui que Notre-Seigneur voudra qu'il vous soit fait, et celui qui vous viendra de sa part, ne sera que pour vous faire mériter quelques spéciales faveurs, dont il a dessein de vous honorer. Vous savez que la grace de notre Rédemption se doit attribuer aux mérites de sa Passion, et que plus les affaires de Dieu sont traversées, plus heureusement aussi réussissent-elles, pourvu que notre résignation et notre confiance ne viennent point à défaillir. Rarement fait-on aucun bien sans peine; le Diable est trop subtil, et le monde trop corrompu pour ne pas s'efforcer d'étouffer une telle bonne œuvre en son berceau : mais courage, Monsieur, c'est Dieu même qui vous a établi au lieu et en l'emploi où vous êtes; ayant sa gloire pour votre but, que pouvez-vous craindre, ou plutôt que ne devez-vous pas espérer?

Missions de Barbarie.

Tel étoit le Consul que notre Saint procura à Tunis. Il répondit parfaitement à la haute idée qu'on avoit conçue de lui. Mais, quoi qu'en dise M. Abelly, il est sûr qu'il ne demeura pas long-temps en Afrique. Son inflexible attachement aux vraies règles de la probité déplut au Dey Agy Mustafa. A peine avoit-il passé trois ans à Tunis, que ce Prince injuste

Abelly, L. 2, p. 98.



Missions de Barbarie.

et barbare, désespéré qu'Husson lui refusât des choses qu'il ne pouvoit lui accorder, le chassa ignominieusement. Avant son départ il remit les sceaux à M. Le Vacher; et du consentement de tous les marchands qui se trouvèrent sur les lieux, il l'établit Consul jusqu'à ce qu'il plût à Louis XIV de lui nommer un successeur. Ce successeur n'arriva que dix ans après.

Ce surcroît d'embarras ne fit pas oublier au fervent Missionnaire l'objet principal, pour lequel il avoit été envoyé à Tunis. Son occupation, comme celle de ses Frères, dont nous parlerons un peu plus bas, fut de soutenir la Religion catholique au milieu d'un peuple qui l'a en horreur; de faire respecter le nom du Sauveur des hommes dans une terre où ses adorateurs sont persécutés; de maintenir dans la Foi ceux que les prières, les menaces et la pesanteur de leurs chaînes pourroient en détacher; d'y ramener, quand il est possible, les renégats qui ont eu le malheur de la perdre; de consoler des malheureux qui, quoique très-innocens, sont traités en criminels d'Etat; de leur apprendre à sanctifier leurs croix et à unir leurs souffrances à celles de J. C.; de les fortifier dans leurs peines, soit qu'ils fussent en santé, soit qu'ils fussent en maladie; de leur administrer les Sacremens tant à la ville qu'à la campagne; et enfin de se consumer pour cette portion souffrante de l'Eglise du Fils de

Dieu, comme le Fils de Dieu s'est lui-même consumé pour l'Eglise universelle. Missions de Barbarie.

Pour apprendre au lecteur à mettre de si grands biens à un juste prix, et lui faire connoître que ceux de la même espèce qui se font en Europe n'en approchent pas, il est bon de lui donner quelque idée de la situation où sont les esclaves de barbarie, et des risques que courent sans cesse ceux qui travaillent à les garantir de la séduction et à les conserver dans la Foi.

Pour ce qui est des esclaves, c'est-à-dire, de ce grand nombre de Chrétiens de tout âge, de tout sexe et de toute condition, qui, pris sur mer par les corsaires d'Alger et de Tunis, sont vendus en plein marché, comme on vend les bêtes par-tout ailleurs, il faut avouer de bonne foi, que tous ne sont pas également maltraités. Il en est que leurs patrons emploient à leurs affaires du dehors; d'autres, qui, comme les plus bas domestiques en France, font la lessive, cuisent le pain, apprêtent le boire et le manger; quelques-uns, qui plus libres encore, travaillent pour leur compte, et en sont quittes pour donner chaque mois à leurs maîtres une somme convenue, qu'ils tâchent d'épargner sur leur dépense. Mais, outre que ces offices sont bien durs pour ceux qui n'y sont pas accoutumés, et que tel qui a un patron raisonnable, peut deux jours après être vendu par lui à un

Missions de Barbarie.

tigre furieux, il est constant que le plus grand nombre de ces pauvres captifs est dans un état digne de compassion.

Ceux qui sont condamnés aux travaux de la campagne, et dont plusieurs ne viennent jamais à la ville, y sont employés à labourer la terre dans un climat dévorant, à couper du bois dans les forêts, à faire du charbon, ou à tirer des pierres des carrières, sans avoir jamais un moment de relâche. Ceux des villes servent quelquefois sur terre et quelquefois sur mer. A terre on leur fait scier du marbre; sur mer on les fait ramer presque tous nus, n'ayant qu'un simple caleçon, malgré les cuisantes ardeurs du soleil en été et la rigueur du froid en hiver. A Tunis et à Biserte ils sont attachés avec des chaînes de fer, et gardés soigneusement pendant le jour et pendant la nuit. Cette nuit, qui devroit leur donner un peu de repos, est pour eux un nouveau genre de supplice. Ils la passent dans des bagnes, c'est-à-dire, dans de grandes écuries, où renfermés comme des chevaux au nombre de deux, trois et quatre cents, ils ne diffèrent d'eux qu'en ce qu'un cheval est nourri et pansé comme il faut, au lieu que les Chrétiens des bagnes sont dans l'ordure, dans la misère et dans un délaissement total. Heureux encore, s'ils en étoient quittes pour être abandonnés : au moins ne les verroit-on pas, comme il arrive souvent, soit

par l'injuste caprice de leurs gardes, soit par l'horreur que leurs maîtres ont pour notre sainte Religion, battus à outrance, et quelquefois jusqu'à expirer sous les coups, ou à demeurer estropiés le reste de leur vie. Missions de Barbarie.

Comme ce portrait pourroit paroître un peu trop chargé à ceux qui, pour n'être pas obligés à s'attendrir sur les misères du prochain, aiment à croire qu'on les exagère, nous les confirmerons par les lettres qu'en écrivirent à Saint Vincent les deux Prêtres dont nous avons parlé. La première, qui est de M. Guérin, étoit conçue en ces termes :

« Nous attendons une grande quantité de » malades au retour des galères. Si ces pau- » vres gens souffrent beaucoup dans leurs » courses sur mer, ceux qui demeurent ici » ne souffrent pas moins. On les fait travailler » tous les jours à scier le marbre, exposés aux » ardeurs du soleil, qui sont telles que je ne » puis mieux les comparer qu'à une fournaise » ardente. C'est une chose étonnante, que le » travail et la chaleur excessive qu'ils en- » durent; elle seroit capable de faire mourir » des chevaux, et néanmoins ces pauvres » Chrétiens ne laissent pas de subsister, ne » perdant que la peau qu'ils donnent en » proie à ces ardeurs dévorantes. On leur voit » tirer la langue comme à des chiens, à cause » du chaud insupportable dans lequel il leur

Missions de Barbarie.

» faut respirer. Hier un pauvre esclave fort » âgé se trouvant accablé de mal, et n'en pouvant presque plus, demanda la permission » de se retirer; mais il n'eut d'autre réponse » sinon, qu'encore qu'il dût crever sur la » pierre, il falloit qu'il travaillât. Je vous » laisse à penser combien ces cruautés me » touchent sensiblement le cœur et me donnent d'affliction. Cependant ces pauvres esclaves souffrent leurs maux avec une patience incroyable; ils bénissent Dieu parmi » toutes les cruautés qu'on exerce sur eux; » et je puis dire, avec vérité, que nos Français l'emportent en bonté et en vertu sur » toutes les autres nations. Nous en avons » deux malades à l'extrémité, et qui, selon » toutes les apparences, n'en peuvent revenir, auxquels nous avons administré tous » les Sacremens; et la semaine passée il en » mourut deux autres en parfaits Chrétiens, » et dont on peut dire que leur mort a été » précieuse aux yeux du Seigneur. La compassion que j'ai pour ces pauvres affligés » qui travaillent à scier le marbre, me force » à leur distribuer une partie des rafraîchissemens que je n'ai destinés qu'aux malades. »

Abelly, L. 2, *p.* 95.

A cette lettre, qui ne regarde que les esclaves de Tunis, et dont on peut conclure ce que souffrent ceux d'Alger qui, de l'aveu de

tout le monde, sont bien plus maltraités, nous en joindrons une autre qui nous instruira de la triste position de ceux de Biserte. Jean Le Vacher qui, comme nous le dirons dans la suite, fut obligé de faire un voyage dans cette ville autrefois si connue sous le nom d'Utique, et si fameuse par la mort du Préteur Caton, en rendit compte à notre Saint; et il le fit en ces termes: Missions de Barbarie.

« L'esclavage est si fertile en maux que la » fin des uns est le commencement des autres. *Ibid.*, *pag.* 127.
» Entre les esclaves de ce lieu, outre ceux » des bagnes, j'en ai trouvé quarante enfer- » més dans une étable si petite, et si étroite, » qu'à peine s'y pouvoient-ils remuer. Ils n'y » recevoient l'air que par un soupirail fermé » d'une grille de fer qui est sur le haut de la » voûte. Tous sont enchaînés deux à deux, » et perpétuellement enfermés, et néanmoins » ils travaillent à moudre du blé dans un petit » moulin à bras, avec obligation d'en rendre » chaque jour une quantité réglée qui passe » leurs forces. Certes, ces pauvres gens sont » vraiment nourris du pain de douleur, et ils » peuvent bien dire qu'ils le mangent à la » sueur de leurs corps dans ce lieu étouffé, » et avec un travail si excessif.

» Quelque peu de temps après que j'y fus » entré pour les visiter, comme je les embras- » sois dans ce pitoyable état, j'entendis des

Missions de Barbarie.

» cris confus de femmes et d'enfans, entre-
» mêlés de gémissemens et de pleurs ; j'appris
» que c'étoient cinq pauvres jeunes femmes
» Chrétiennes esclaves, dont trois avoient
» chacune un petit enfant, et qui étoient
» toutes dans une extrême nécessité. Comme
» elles avoient entendu le bruit de notre salu-
» tation mutuelle, elles étoient accourues au
» soupirail pour savoir ce que c'étoit ; et
» ayant apperçu que j'étois Prêtre, la douleur
» pressante qui leur serroit le cœur les avoit
» fait éclater en cris, et fondre en larmes,
» pour obtenir de moi quelque part de la
» consolation que je tâchois de donner aux
» prisonniers que j'étois venu visiter.

» Je vous avoue qu'en ce moment je me
» trouvai presque abattu de douleur, voyant
» d'un côté ces pauvres esclaves qui ne se
» soutenoient qu'à peine à cause du poids de
» leurs chaînes ; et entendant de l'autre les
» lamentations de ces pauvres femmes, et les
» cris de leurs petits innocens. La plus jeune
» d'entre elles est extraordinairement per-
» sécutée de son patron qui, pour l'épouser,
» veut lui faire renier la Foi de J. C. Hélas !
» qu'une partie de tant de millions qu'on
» emploie parmi les Chrétiens en vaines su-
» perfluités, seroit ici bien mieux employée
» pour soulager ces pauvres ames au milieu
» de tant d'amertumes qui les suffoquent. J'ai

» tâché, avec le secours de la grace de Dieu, Missions de Barbarie.
» d'assister les hommes et les femmes selon
» mon petit pouvoir. Mais nous sommes dans
» un pays où il faut acheter à beaux deniers
» comptans la permission de faire du bien aux
» misérables ; car, pour obtenir le pouvoir
» de leur parler, il m'a fallu donner de bon
» argent à leurs patrons, aussi bien que pour
» faire déchaîner les esclaves de quelques ga-
» lères qui étoient prêtes à partir..... afin de
» les confesser, de leur dire la sainte Messe,
» et de les communier : ce qui, par la misé-
» ricorde de Dieu, s'est fait avec fruit et bé-
» nédiction.

» Deux galères, disoit encore le même *Ibid., pag.* 128.
» Prêtre, partirent hier pour aller en course ;
» il y a plus de cinq cents esclaves Chrétiens,
» qui tous, par la grace de Dieu, se sont mis
» en bon état. O que cette journée leur fut dou-
» loureuse ! Combien de bastonnades furent
» déchargées sur leurs pauvres corps par les
» infames renégats qui font la charge de Co-
» mites ! Je sais bien que les forçats des ga-
» lères de France ne sont pas mieux traités ;
» mais il y a entre les uns et les autres cette
» différence, que les forçats ne sont condam-
» nés que pour leurs crimes, au lieu que les
» esclaves de Barbarie ne sont dans la peine et
» dans les souffrances, que parce qu'ils sont
» bons Chrétiens et fidèles à Dieu. »

Missions de Barbarie.

On voit par ces lettres, et on le verra encore mieux dans la suite, que le travail, la nudité, la faim, et les autres misères du corps ne sont pas les plus grands maux des esclaves : la facilité qu'ils ont de briser ou d'adoucir leurs chaînes, soit en abjurant la Foi, soit en se prêtant aux abominables désirs de leurs maîtres, est pour eux la plus dangereuse des tentations : et combien y auroient succombé depuis un siècle, si les Eufans de Vincent de Paul eussent préféré la tranquillité et les douceurs de l'Europe aux alarmes et aux vexations qui les attendent en Afrique.

En effet, si Dieu ne soutenoit ces Ministres de sa charité sainte, ils seroient souvent réduits à s'ennuyer, comme S. Paul, d'une vie, où le calme même ne peut les rassurer que foiblement; parce qu'entre lui et la plus violente tempête, il n'y a qu'un pas, que la bizarrerie et l'injustice franchissent quand il leur plaît. En voici quelques exemples.

En 1655.

M. Le Vacher ne s'occupoit que du salut de ses chers esclaves, lorsque le Dey lui fit donner ordre de se rendre chez lui. Sans autre préambule il lui commanda de sortir de la ville, et de n'y remettre jamais les pieds, « parce que, » lui dit-il, j'ai été averti que par tes artifices » tu empêches les Chrétiens, qui pensent à » changer de Religion, de se faire Turcs, et » d'embrasser la loi de Mahomet. » Il fallut

obéir sans délai. Le Roi de Tunis avoit ses vues, et Dieu avoit les siennes. Le Vacher partit pour Biserte, qui n'est éloignée de Tunis que de dix lieues (1). A son arrivée il trouva deux barques chargées d'esclaves chrétiens. Il leur parla de la nécessité du salut, les exhorta à faire une bonne confession, et les entendit avec beaucoup de charité. *Qui sait, Messieurs,* dit alors Vincent à sa Communauté, *si Dieu n'a pas permis que cette petite disgrace soit arrivée à M. Le Vacher, pour lui donner moyen d'aider ces pauvres gens à se mettre en bon état.*

Missions de Barbarie.

Cependant le Consul Husson, qui vivoit avec Le Vacher comme un fils tendre et respectueux vit avec son père, sollicita son rappel. Il fit entendre au Dey que ce bon Prêtre ne se mêloit point de la Religion des Turcs, qu'il ne s'occupoit que du soin des esclaves chrétiens, et qu'un homme qui ne faisoit de mal à personne, ne méritoit pas d'être exilé. Le Dey se rendit à ces raisons; mais comme ceux qui sont en place n'aiment pas avoir tort, il donna ordre au Gouverneur de Biserte de ne renvoyer le Papas des Chrétiens qu'au bout d'un mois. Par-là il se donnoit le relief d'un homme qui punit légèrement une faute, quoi-

(1) Ou de quinze, selon le nouveau Dictionnaire de M. Vosgien.

Missions de Barbarie. qu'au fond il ne fit que continuer une injustice.

Abelly, L. 2, p. 108. Ce calme ne dura pas : peu de temps après le retour de notre Missionnaire il s'éleva un nouvel orage. Voici comme Vincent lui-même en fit dès-lors le récit à sa Communauté.

Je vous ai ci-devant fait savoir, dit-il, *comme le Roi de Tunis avoit désiré que le Consul lui fit venir de la cotonine de France (c'est une certaine toile fort grosse, dont on fait des voiles de navire) de quoi il s'excusa, parce que non-seulement les lois de ce Royaume ne le permettent pas ; mais qu'il est défendu par Bulles expresses du Saint-Siège Apostolique, sous peine d'excommunication, de porter aux Turcs aucune chose qui leur serve à faire la guerre aux Chrétiens. Le Dey se voyant ainsi éconduit, s'adressa à un marchand de Marseille, qui trafique en Barbarie, lequel s'engagea de lui en faire avoir, nonobstant les remontrances que lui fit le Consul pour l'en détourner, lui représentant l'injure qu'il feroit à Dieu et aux Chrétiens, le tort qu'il se feroit à lui-même et le châtiment qu'il en pourroit recevoir, si le Roi de France étoit averti de ce mauvais trafic. Et comme ce marchand ne désista point pour cela de son dessein, le Consul en dressa son procès-verbal et l'envoya ici ; et le Roi a fait donner ordre à ses Officiers des ports de Provence et de Languedoc, de veiller soigneusement qu'on n'y*

charge aucune marchandise de contrebande pour la Barbarie : ce qui sera venu sans doute à la connoissance du Dey, et l'aura encore davantage indigné contre le Consul français, et contre les Missionnaires. Et en effet, peu de temps après il leur fit une avanie, c'est-à-dire, une querelle d'Allemand, et ayant envoyé quérir M. Le Vacher, il lui dit : « Je veux que tu me payes deux cent soixante et quinze piastres que me doit le Chevalier de La Ferrière, car tu es d'une Religion qui rend les biens et les maux communs, et pour cette raison je m'en veux prendre à toi. » A quoi M. Le Vacher répondit « que les Chrétiens n'étoient pas obligés de payer les dettes les uns des autres, et qu'il ne devoit et ne pouvoit payer celles d'un Chevalier de Malte et d'un Capitaine de navire, comme est le sieur de La Ferrière : qu'à peine avoit-il moyen de vivre, qu'il étoit un Marabout *des Chrétiens (c'est-à-dire un Prêtre, selon leur façon de parler) venu exprès à Tunis pour l'assistance des pauvres esclaves. » — « Dis ce que tu voudras, répliqua le Dey, je veux être payé, » et sur cela usant de quelques violences, il le contraignit à lui payer cette somme. Mais ce n'est là qu'un commencement : car si Dieu ne change l'humeur de ce Dey, ils sont à la veille de souffrir d'autres oppressions bien plus grandes. Enfin ils peuvent dire maintenant qu'ils commencent d'être plus véritablement Chrétiens, puisqu'ils com-*

Missions de Barbarie.

Missions de Barbarie.

mencent de souffrir en servant J. C., ainsi que S. Ignace, Martyr, le disoit, quand on le menoit au Martyre : et nous, mes Frères, nous serons Disciples de J. C., quand il nous fera la grace d'endurer quelque persécution, ou quelque mal pour son Nom. Les mondains se réjouiront, dit l'Evangile de ce jour : oui, les gens du monde chercheront leurs plaisirs, et éviteront tout ce qui contredit à la nature ; et Dieu veuille que moi misérable je ne fasse pas de même, et que je ne sois du nombre de ceux qui cherchent les douceurs et les consolations en servant J. C., au lieu d'aimer les tribulations et les Croix : car si cela est, je ne suis pas vraiment Chrétien : mais pour le devenir, Dieu me réserve l'occasion de souffrir, et me l'enverra quand il lui plaira. C'est la disposition en laquelle nous devons nous mettre tous, si nous voulons être véritables Serviteurs de J. C.

La fermeté qu'avoit fait paroître le Consul en s'opposant aux iniques demandes du tyran fut un crime que celui-ci ne put oublier. Il saisit la première occasion qui se présenta de le punir; et elle ne tarda pas. Les vaisseaux du Grand-Duc de Florence s'emparèrent d'un bâtiment tunisien sur lequel il y avoit treize Turcs, et le conduisirent à Livourne. A cette nouvelle, le Dey transporté de colère, manda Husson, et voulut qu'il s'obligeât à faire revenir ces Mahométans. Cela n'étoit pas possible :

et il ne falloit que du sens commun pour voir, qu'un Consul français n'a rien à prescrire à un Duc de Toscane. C'est ce qu'Husson représenta au Dey : mais le Dey étoit trop passionné pour entendre raison. Sans autre forme de procès, il chassa le Consul de Tunis. Le Vacher, pour qui cette séparation fut un coup terrible, s'attendoit à une avanie semblable. Celui qui tient dans ses mains le cœur des puissans de la terre, ne le permit pas. Le Dey, bien loin d'exiler ce saint et fidèle Missionnaire, le chargea une seconde fois du Consulat, comme nous l'avons déjà dit. Par-là que de biens spirituels ne procura-t-il pas contre son intention, à un peuple d'esclaves qui avoient si grand besoin d'être fortifiés pendant la vie et à la mort?

Missions de Barbarie.

De Tunis passons pour un moment à Alger, et nous y verrons les Enfans de Vincent de Paul encore plus maltraités. Le saint Prêtre qui avoit reconnu que la mésintelligence entre les Consuls et les Vicaires apostoliques ruinoit en Barbarie les affaires de Dieu, fit, à l'aide de la Duchesse d'Aiguillon, tomber le Consulat sur le sieur Jean Barreau, natif de Paris. Ce Missionnaire, qui n'étoit pas dans les Ordres, et qui joignoit à une grande facilité pour les affaires, beaucoup de désintéressement, un grand zèle pour la gloire de Dieu, un amour tendre pour les pauvres, et sur-tout pour les esclaves, partit en 1646 pour se rendre à son poste. *L'ame*

Missions de Barbarie.

Abelly, L. 2, p. 96.

de votre entreprise, lui dit Vincent en lui faisant son dernier adieu, *est l'intention de la pure gloire de Dieu ; l'état continuel d'humiliation intérieure, n'en pouvant pas faire beaucoup d'extérieures ; et la soumission du jugement et de la volonté, au Prêtre de la Mission qui vous sera donné pour conseil. Ne faites jamais rien sans le lui communiquer, si vous n'êtes obligé d'agir et de répondre sur-le-champ. J. C. étoit le Souverain Seigneur et de la sainte Vierge et de S. Joseph; et néanmoins pendant qu'il a demeuré avec eux, il ne faisoit rien que de leur avis. C'est ce Mystère* d'un Dieu soumis *que je vous exhorte d'honorer d'une manière spéciale, afin qu'il plaise à Dieu de vous conduire, et de vous assister dans cet emploi auquel sa Providence vous a destiné.*

Barreau étoit trop honnête homme pour n'avoir rien à souffrir d'une nation qui, quoique enrichie par ses brigandages, est le jouet d'une avarice démesurée, qui toujours prête à se venger sur un Chrétien des pertes qu'elle a faites, ne manque jamais ni de calomnies, ni de témoins pour prouver que l'innocent est coupable; et qui, pour casser une sentence injuste, demande presque autant que l'oppresseur au profit duquel elle a été rendue. A peine y avoit-il un an qu'il étoit à Alger, qu'on le força de cautionner un Religieux de la Merci pour la somme de six ou sept mille

Vie de M Noüeli, p. 3.

piastres, que celui-ci ne devoit pas. Cette injustice fut suivie d'une autre: on voulut que le Consul payât; et pour le contraindre à le faire au plutôt, un Bacha, qui étoit nouvellement en charge, le fit mettre en prison. Missions de Barbarie.

Noüeli, jeune Prêtre de la Mission, homme d'une éminente vertu, l'y visitoit tous les jours; et par l'onction et la douceur de son commerce, il diminuoit une partie du poids de ses chaînes. Mais comme la peste qui ne s'éteint jamais bien dans ce climat maudit de Dieu et des hommes, y régnoit plus que jamais, et que Noüeli, qui nuit et jour étoit sur pied pour secourir les Chrétiens, en fut frappé vers la fin du mois de juillet; Barreau, qui ne vouloit *19 juillet* pas abandonner ce saint et généreux Prêtre *1647.* dans un besoin si pressant, résolut de briser ses liens à quelque prix que ce fût. Il traita donc de sa liberté; et il fut assez heureux pour l'obtenir à la faveur de quarante-cinq piastres, qu'il donna partie à quelques Officiers du Dey, partie à des personnes qui avoient du crédit auprès de lui. Noüeli le dédommagea de cette perte par l'édification qu'il lui donna jusqu'au dernier moment. Le Consul vit mourir à l'âge de moins de trente ans un *Le 22 juillet.* homme à qui son zèle et ses travaux avoient déjà fait remplir une longue carrière. Il fut témoin des regrets non-seulement de sept ou huit cents Chrétiens qui assistèrent à ses fu-

Missions de barbarie.

nérailles, mais d'un nombre de Turcs et de Maures qui pleurèrent sa mort; enfin il assista à deux Oraisons funèbres, que la justice et la vérité consacrèrent à sa gloire; et dont la première fut prononcée dans la Chapelle du Bagne des esclaves du Roi, par un Religieux de l'ordre des Carmes; la seconde le fut ailleurs par un Franciscain, qui dit de M. Noüeli qu'Alger avoit perdu dans la mort de ce seul homme un exemple de toutes les vertus: *In morte unius omnes defecisse virtutes.* C'est ce ce que le plus savant des Pères avoit dit de sainte Paule sa fille spirituelle.

Barreau, qui n'étoit sorti de prison que pour fermer les yeux au meilleur ami qu'il eût en Barbarie, avoit besoin de consolation; Vincent, l'homme de son siècle le plus capable de guérir les plaies du cœur, se hâta de mettre un appareil à la sienne. *Je reçus hier au soir,* lui disoit-il, *la triste quoique heureuse nouvelle de la mort de M. Noüeli: elle m'a fait répandre bien des larmes à diverses reprises, mais des larmes de reconnoissance envers la bonté de Dieu sur la Compagnie, de lui avoir donné un Prêtre qui aimoit si parfaitement Notre-Seigneur, et qui a fait une si heureuse fin. O que vous êtes heureux de ce que Dieu vous a choisi pour une si sainte œuvre, à l'exclusion de tant d'autres gens inutiles au monde. Vous voilà donc quasi prisonnier pour la charité, ou pour*

mieux dire pour J. C. Quel bonheur de souffrir pour ce grand Monarque ; et que de couronnes vous attendent si vous persévérez jusqu'à la fin! Missions de Barbarie.

Comme il falloit autre chose que des paroles, pour consoler un Missionnaire qui se trouvoit seul à Alger, et plus encore pour continuer de rendre à vingt mille esclaves Chrétiens, qui y sont ordinairement, les services spirituels que Vincent avoit eu intention de leur procurer, ce zélé Supérieur se hâta de remplacer Noüeli. La prompte mort de ce jeune Prêtre, loin de dégoûter personne du dangereux poste qu'il avoit rempli, servit à multiplier les Compétiteurs. Messieurs Le Sage et Dieppe, gens d'une haute vertu, eurent le bonheur d'être préférés. Ils le furent au Ciel comme ils l'avoient été sur la terre. Le Sage fut enlevé par la peste dès le mois de mai * de l'année suivante, Dieppe * ne lui survécut qu'un an; il alla partager sa récompense, comme il avoit partagé ses travaux. Plein de confiance en la miséricorde de celui pour l'amour duquel il s'étoit immolé, et les yeux tendrement attachés sur un Crucifix qu'il tenoit à la main, il ne fit, pendant une demi-heure que dura son agonie, que répéter avec beaucoup de ferveur ces paroles : *Majorem charitatem nemo habet, quàm ut animam suam ponat quis pro amicis suis.* A ces deux Prêtres succéda Philippe Le Vacher, frère de celui qui

Abelly, *L.* 2, *p.* 95 et 96.

* *Le* 12 *mai* 1648.

* Jean Dieppe mourut le 2 mai 1649.

Missions de Barbarie. faisoit tant de biens à Tunis. Il ne se ménagea pas plus que ses confrères : mais Dieu le conserva plus long-temps et aux esclaves, et au Consul presque toujours aussi persécuté qu'eux.

En effet, dès 1650, Barreau fut remis dans les fers. Vincent, qui apprit bientôt sa captivité, le plaignit et le félicita tout à la fois. *C'est avec grande douleur,* lui écrivit ce saint Prêtre, *que j'ai appris l'état auquel vous êtes présentement réduit. C'est un sujet d'affliction à toute la Compagnie, et à vous d'un grand mérite devant Dieu, puisque vous souffrez innocent. Aussi ai-je senti une consolation qui surpasse toute consolation, de la douceur d'esprit avec laquelle vous avez reçu ce coup, et du saint usage que vous faites de votre prison. J'en rends graces à Dieu, mais avec un sentiment de reconnoissance incomparable. Notre-Seigneur étant descendu du Ciel en terre pour la Rédemption des hommes, fut pris et emprisonné par eux : quel bonheur pour vous, Monsieur, d'être traité quasi de même ! Vous êtes parti d'ici comme d'un lieu de joie et de repos, pour aller assister et consoler les pauvres esclaves d'Alger : et voilà qu'on vous met dans les fers à peu près comme eux. Or, plus nos actions ont de rapport à celles que J. C. a faites pendant sa vie, et nos souffrances aux siennes, plus elles sont agréables à Dieu ; et comme votre emprisonnement honore*

le Sauveur, aussi vous honore-t-il en vous faisant part de sa patience : je le supplie de vous y confirmer. Missions en Barbarie.

Le Saint dit ensuite au Consul, qu'il a été si touché de sa lettre, que son dessein est de la faire lire devant la Communauté : puis il ajoute, que ni lui, ni ses Confrères ne cesseront de demander à Dieu, qu'après lui avoir donné la paix et la liberté d'esprit dont il jouit dans ses chaînes, il daigne lui accorder la liberté du corps : *Continuez, Monsieur,* poursuit-il, *à vous conserver dans la sainte soumission à la volonté de Dieu : car ainsi s'accomplira en vous la promesse de Notre-Seigneur, qu'il n'y aura pas un seul de vos cheveux qui se perde ; et que vous posséderez votre ame dans la patience. Confiez-vous pleinement en lui, et souvenez-vous de ce qu'il a enduré pour vous en sa vie et en sa mort. Le Serviteur, disoit-il, n'est pas plus grand que son Maître : s'ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront aussi. Bienheureux sont ceux qui sont persécutés pour la justice ; car le Royaume des Cieux est à eux. Réjouissez-vous donc, Monsieur, en celui qui veut être glorifié en vous, et qui sera votre force, comme je l'en prie très-instamment : et pour vous, je vous conjure par l'affection que vous avez pour notre Compagnie, de demander à Dieu pour nous tous la grace de bien porter nos croix petites et grandes ; afin que nous*

Missions de Barbarie. *soyons de dignes Enfans de la Croix de son Fils, qui nous a engendrés sur elle en son amour, et par laquelle nous espérons de le posséder parfaitement dans l'éternité des siècles.* Amen.

15 janvier 1651. Cette lettre fut suivie, vers le commencement de l'année suivante, d'une autre qui n'étoit pas moins paternelle. On y voit que le saint Prêtre faisoit plus en France pour le Consul, qu'il ne faisoit lui-même à Alger. *Votre dernière lettre du mois d'octobre,* lui dit Saint Vincent, *nous a donné de grands sentimens de tendresse et de consolation; parce que nous y avons vu que votre patience ne se lasse et ne s'étonne point, mais que vous acquiescez humblement à la peine présente et à tout ce qu'il plaira à Dieu d'en ordonner pour l'avenir. Nous l'avons déjà remercié d'une si grande grace, et nous continuerons de lui demander instamment votre délivrance. Le Roi a été absent de Paris pendant six ou sept mois, et à son retour nous avons fait nos efforts pour vous procurer ce bien. Enfin il a été résolu qu'il en sera écrit à Constantinople; qu'il fera à la Porte ses plaintes de votre emprisonnement; qu'il y demandera que les articles de paix et d'alliance accordés par Henri IV avec le Grand-Seigneur en 1604 soient exécutés; et ce faisant que les Turcs aient à cesser leurs courses sur les Français, et à rendre les esclaves qu'ils ont: autrement Sa Majesté se fera justice. Nous tiendrons*

la main à cette expédition, Dieu aidant : ce sera à sa Providence à faire le reste ; et j'espère que tout ira bien, si, comme vous le faites par sa grace, nous nous abandonnons à elle avec confiance et soumission. Peut-être même qu'elle nous sera assez favorable pour vous tirer de prison et d'embarras par quelque voie plus courte que celle de Constantinople : car, ou le Bacha qui est votre partie s'adoucira, ou il arrivera quelque changement qui produira ce bon effet. Missions de Barbarie.

Ces dernières paroles ne furent pas une vaine conjecture : l'événement dont elles furent suivies bientôt après les fit regarder comme une prédiction. En effet, le Bacha Mourath, qui n'aimoit pas le Consul, et qui l'avoit fait mettre aux fers, ayant su qu'un autre Bacha, nommé Mahamet, alloit venir prendre sa place à Alger, il aima mieux tirer de Barreau ce qu'il put, et le mettre en liberté, que d'attendre la venue de son successeur qui en auroit profité. Il le fit donc sortir au bout de sept mois, moyennant trois cent cinquante piastres, somme beaucoup au-dessous de celle qu'il prétendoit. La cupidité avoit mis le Consul à la chaîne, la cupidité l'en détacha.

Vincent se pressa de l'en congratuler; mais il le fit comme auroit fait S. Paul en cas pareil. *Dieu qui voit le fond de nos cœurs*, écrivoit-il à M. Barreau, *Dieu seul peut vous faire con-*

Missions de Barbarie.

noître la joie que j'ai ressentie en apprenant la nouvelle si désirée de votre liberté. Nous lui en avons rendu des remerciemens aussi tendres, que pour aucun bien que nous ayons depuis longtemps reçu de sa bonté. J'en ai fait part à Monsieur votre père, qui en a été très-consolé, aussi bien que du bon usage que vous avez fait de votre captivité. Jamais je n'y pense, que la douceur d'esprit dont vous avez donné de si grandes preuves, ne se représente à moi, pour me faire trouver la soumission à Dieu et la patience dans les afflictions, toujours plus belles et plus aimables. Je ne puis, Monsieur, vous dire assez que vous êtes bienheureux d'avoir ainsi souffert pour Notre-Seigneur J. C. qui vous a appelé en Alger. Vous en connoîtrez mieux l'importance et les fruits en quinze ou vingt ans d'ici, que vous ne faites présentement; et plus encore lorsque Dieu vous appellera pour vous couronner dans le Ciel. Vous avez sujet de regarder comme saintement employé le temps de votre prison. Pour moi je le regarde comme une marque infaillible que Dieu veut vous conduire à lui, puisqu'il vous fait suivre les traces de son Fils unique. Qu'il en soit à jamais béni, et vous plus avancé en l'école de la solide vertu, qui se pratique excellemment dans les souffrances, et qui donne aux bons Serviteurs de Dieu des pensées de crainte, quand ils n'ont rien à souffrir. Je supplie sa divine bonté, que le calme dont vous

jouissez à présent, redouble en vous la paix que l'orage n'a pu y troubler, et qu'elle dure autant qu'il sera nécessaire, pour accomplir parfaitement les desseins que Dieu a sur vous. Loin de rien faire contre mon intention en donnant les mille livres que vous avez empruntées, j'estime que ce n'est rien au prix de votre liberté, laquelle nous est plus chère que tout autre chose.

Missions de Barbarie.

Ces leçons qui rendent si bien l'estime que Saint Vincent faisoit des souffrances, étoient nécessaires à un Consul d'Alger. Il est des mers sur lesquelles on est toujours en péril, et où la tranquillité des flots est une disposition plus ou moins éloignée à la tempête. Barreau l'éprouva quelques années après : mais il l'éprouva d'une manière dont le récit donne de la compassion pour lui, et de l'horreur pour ses persécuteurs. Voici comment la chose se passa.

Un marchand de Marseille ayant fait banqueroute, ses créanciers d'Alger en firent leur plainte au Bacha. Celui-ci s'en prit au Consul, et voulut, contre toutes les règles de la raison et de l'équité, qu'il payât les sommes dues par ce Provençal. Barreau refusa de le faire, et représenta qu'il n'étoit ni la caution d'un étranger avec lequel il n'avoit rien de commun, ni tenu de ses faits, ni en état de payer ses dettes. A des motifs si sensés il n'y avoit point de réplique : le Bacha en trouva une. Sur-le-

Missions de Barbarie.

champ, sans respecter ni le droit des gens, ni la personne de celui que le Consul avoit l'honneur de représenter, il le fit coucher par terre, et ordonna, selon la cruelle coutume du pays, qu'on lui déchargeât sous la plante des pieds une grêle de coups de bâton. L'ordre fut exécuté, mais d'une façon si barbare, que le patient perdit connoissance et s'évanouit. Dans la crainte qu'il n'expirât, le Bacha fit cesser les bourreaux, ou plutôt à un tourment qui pouvoit donner la mort, il en fit succéder d'autres qui n'étoient pas si meurtriers, mais qui étoient peut-être plus douloureux. On mit au Consul des alènes pointues entre la chair et les ongles; et on alloit faire quelque chose de pis, lorsque Barreau, moins sensible à ses maux, qu'au triste état où sa mort réduiroit les esclaves chrétiens, s'engagea enfin pour toutes les exactions dont la brutalité et l'avarice jugèrent à propos de le charger. La somme alloit à douze mille livres, et le Consul pour tout argent n'avoit que cent écus.

Après une injustice si noire à tous égards, on le rapporta chez lui; car dans l'état où on l'avoit mis, il ne lui étoit pas possible de se soutenir. Mais à peine commençoit-il à respirer tant soit peu, que le tyran, à qui, quand il s'agissoit de s'enrichir, les crimes ne coûtoient rien, lui députa quatre satellites, avec ordre ou de payer à l'heure même, ou d'être

reconduit chez le Bacha, et d'y mourir. Quel parti prendre dans une si cruelle alternative? Il n'y en avoit qu'un: c'étoit de se mettre entre les mains de Dieu et de lui faire un sacrifice de sa vie. Ce fut celui que prit le Consul. Il s'en trouva bien. Dès que le bruit se fut répandu dans Alger, que ç'en étoit fait de lui, si on ne voloit à son secours, les esclaves, à qui il avoit rendu tant de services, consternés du danger où ils le virent, accoururent en foule en sa maison. Les uns lui portèrent vingt écus, les autres trente, ceux-ci une centaine, ceux-là jusqu'à deux cents. Ils avoient ramassé ces petites sommes pour se racheter eux-mêmes à la première occasion qui s'en présenteroit: mais la charité et la reconnoissance les portèrent à sacrifier leurs propres intérêts au salut d'un homme que sa tendresse pour eux avoit arraché à sa patrie, et qui n'auroit jamais quitté l'Europe où il étoit bien, s'il n'avoit su qu'ils étoient en Afrique, et qu'ils y étoient très-mal. *Tant y a*, dit M. Abelly, *qu'ils firent la somme entière;* et qu'on crut voir revivre en eux l'esprit de ces Chrétiens du premier âge, qui, pour subvenir à l'indigence de leurs frères, se faisoient un plaisir de porter leurs biens aux pieds des Apôtres.

Missions de Barbarie.

Abelly, L. 2, p. 107.

Vincent, à qui Barreau écrivit ce qui s'étoit passé, rendit à Dieu de très-humbles actions de graces, et de la délivrance d'un de ses Enfans,

Missions de Barbarie.

et du moyen dont Dieu s'étoit servi pour la lui procurer. Mais il jugea sagement qu'il étoit de la dernière importance que ses libérateurs fussent dédommagés au plutôt. Il agit donc auprès de ses amis, et fit si bien, qu'en assez peu de temps on rendit à ces charitables captifs au-delà de ce qu'ils avoient déboursé. Les aumônes passèrent de si loin le capital, que lorsqu'en 1661, Philippe Le Vacher, et Barreau, qui pour lors cessa d'être Consul, repassèrent en France, ils eurent la consolation de ramener avec eux soixante-dix esclaves, dont chacun leur devoit au moins une portion de sa liberté.

Au mois de juin.

Voilà ce qu'a coûté, et ce que coûte encore assez souvent aux Missionnaires, l'avantage qu'ils ont de servir J. C. en la personne des esclaves de Barbarie. L'air empoisonné des bagnes, la peste attachée au climat, l'oppression de la part d'un peuple sans humanité ; ce sont là les premières fleurs qu'ils ont à cueillir. Mais ces fleurs n'ont jamais été sans fruits ; c'est par où nous avons promis de finir ce qui regarde les Missions de Tunis et d'Alger.

Abelly, L. 2, p. 99.

Comme parmi ceux qui y sont destinés, il y en a toujours quelques-uns qui ont l'honneur d'être Vicaires Apostoliques et Grands-Vicaires de l'Archevêché de Carthage, d'où ces deux villes dépendent, les Prêtres et les Religieux esclaves qui s'y trouvent quelquefois en assez grand nombre, sont soumis à leur

juridiction. Cette juste subordination a empêché des maux infinis. Les Séculiers qui sont à la chaîne, ayant la charité de fournir aux Ecclésiastiques qui ont été pris comme eux, tous leurs besoins, et de payer à leurs *patrons la lune*, c'est-à-dire la taxe qui doit leur revenir à la fin du mois; ces hommes qui n'avoient guère que leur bréviaire à dire, se trouvoient plus maîtres d'eux-mêmes dans le sein de l'esclavage, qu'ils ne l'étoient sous les yeux de leurs Supérieurs. De là le désordre et le scandale. Scandale, on a peine à le dire, qui alloit quelquefois si loin, que quand Noüeli arriva à Alger, il n'y avoit pas long-temps qu'un Turc avoit été obligé de remettre à la chaîne un malheureux Prêtre dont la conduite effrayoit et les Juifs et les Mahométans.

Missions de Barbarie.

Vie de M. Noüeli, p. 4.

Le premier bien que firent en Barbarie les Disciples de Vincent de Paul, fut d'arrêter une licence, qui odieuse par-tout, l'étoit encore plus dans une terre infidèle. Leurs bons exemples, leurs discours plein de feu et d'onction, les sages Ordonnances qu'ils publièrent au nom et par l'autorité du Saint-Siége, les Censures mêmes qu'ils portèrent quelquefois, mais avec toute la précaution qui doit en accompagner l'usage; ces moyens tantôt doux, tantôt plus forts, rétablirent l'ordre et la discipline : les Gentils ne blasphémèrent plus le nom de Dieu à l'occasion de ses Ministres, et les simples

Missions de Barbarie.

Chrétiens ne trouvèrent plus dans leurs guides de quoi autoriser leur apostasie.

Je ne sais si ce bien, tout grand qu'il est, peut entrer en parallèle avec celui que les Missionnaires firent au gros des esclaves. Le nombre de ceux qu'ils ont formés aux plus hautes vertus, ou qu'ils ont affermis dans la Foi, n'est connu que de Dieu seul. Ce qui est certain, c'est qu'avant leur arrivée, les esclaves abandonnés à eux-mêmes et à leurs cruelles réflexions, étoient dans une situation déplorable. Plusieurs accablés de l'image d'une captivité à laquelle ils ne voyoient point de fin, et dont personne n'adoucissoit l'amertume, se livroient à un funeste désespoir. Les uns se coupoient la gorge; d'autres s'étrangloient; ceux-ci s'ouvroient les veines, et rendoient l'ame avec le sang; ceux-là, par un emportement de fureur, se jetoient sur leurs patrons pour les tuer, et en punition de leur révolte étoient brûlés vifs. Un assez bon nombre renioient la Foi; et pour s'affranchir des malheurs du temps, on se précipitoit tête baissée dans les malheurs de l'éternité. Les Prêtres de la Mission arrêtèrent ces excès par des paroles de consolation, par des discours touchans, par des aumônes ménagées avec soin et distribuées avec prudence, et sur-tout par l'administration des Sacremens, qui sont des sources de vie, de force et de salut. Peu à peu les

Abelly, L. 2, p. 122.

choses changèrent de face; si la nouvelle Eglise d'Afrique fut moins nombreuse que l'ancienne, elle ne fut pas moins fervente. Chaque esclave dans les fers fut à sa manière un Confesseur qui souffroit pour la Foi : et nous verrons bientôt que le Fils de Dieu y eut des Martyrs, que le plus saint Evêque de Carthage auroit regardés comme sa joie et sa couronne.

Missions de Barbarie.

Ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que l'appareil extérieur de la Religion, son chant et ses cérémonies n'y manquoient pas. Vingt-cinq bagnes ou environ, qui sont à Alger, à Tunis et à Biserte, sont devenus par la dévotion libre et les épargnes volontaires des pauvres captifs, autant de petits Temples où les Chrétiens affligés ont la consolation d'entendre la Messe et de participer aux divins Mystères. Jésus-Christ y est nuit et jour avec ses membres souffrans. Le Tabernacle où il repose n'est jamais sans une lampe allumée. Quand on le porte à un malade dans les Bagnes, on l'accompagne le flambeau ou le cierge à la main. Chaque année le jour de la Fête-Dieu, et pendant toute l'octave, il est exposé à la vénération publique; on le porte même en Procession dans ces Chapelles; et il y est suivi par une foule de gens, dont les liens et les haillons lui font souvent plus d'honneur que la pourpre et le diadême. C'est ainsi que se vérifie encore aujourd'hui cette expression du Roi-Prophète : Le

Abelly, *L. 2, p. 121.*

13*

Missions de Barbarie.

Seigneur a dit à mon Seigneur........ Régnez, triomphez au milieu de vos ennemis.

Quelle joie pour Vincent de Paul, déjà plus que septuagénaire, de voir tant de biens opérés par ses Prêtres : mais quel plaisir pour lui d'apprendre d'eux, que le Service divin se faisoit à Tunis et à Alger avec autant de solennité que dans les Paroisses de Paris ; que les grandes Messes et les divins Offices y étoient célébrés les Dimanches et les Fêtes ; qu'il se faisoit assez souvent de pieuses Fondations dans ces Chapelles ; et que les Confréries qui sont d'usage en Europe, soit pour honorer la Sainte Vierge, soit pour procurer des secours spirituels aux mourans ou aux morts, y étoient établis ; qu'à Alger, la Fête de S. Cyprien, Evêque de Carthage, et à Tunis, celle de Saint-Louis, Roi de France, dont la mort a comme sanctifié cette terre infidèle, se faisoient chaque année dans les Chapelles domestiques des Consuls avec toute la solennité possible. « Vous seriez ravi, » écrivoit M. Guérin à notre Saint, d'entendre tous les jours de Fêtes et de Dimanches, » chanter en nos Eglises et nos Chapelles » l'*Exaudiat* et les autres prières pour le Roi » de France, pour qui les étrangers mêmes » témoignent du respect et de l'affection. Vous » ne le seriez pas moins de voir avec quelle » dévotion ces pauvres captifs offrent leurs » oraisons pour tous leurs bienfaiteurs, qu'ils

» reconnoissent pour la plupart être en France Missions de
» ou venir de France. Ce n'est certainement Barbarie.
» pas un petit sujet de consolation, de voir
» ici presque toutes sortes de nations dans
» les fers et dans les chaînes, prier Dieu pour
» les Français. »

A ces pratiques usuelles de dévotion, qui nourrissent la piété d'un nombre de pieux esclaves, en succèdent quelquefois d'autres plus extraordinaires, dont Dieu se sert pour attirer à lui ceux à qui les voies communes ne suffisent pas. Les quarante heures, et sur-tout les Jubilés, font en Barbarie, comme ailleurs, des effets admirables. On a vu dans ces jours de salut des hommes endurcis, qui avoient *Abelly*, L. 2, p. 125. passé des dix, des vingt et des trente années sans penser à leur conscience, rentrer en eux-mêmes, se juger dans toute la sévérité de l'Evangile, et devenir enfin des modèles de pénitence. On a même vu, ce qui est surprenant encore, des déserteurs de la Foi, Français, Espagnols, Italiens, race maudite, qui semble n'être plus bonne qu'à blasphémer l'Eglise et ses Indulgences, détester leur apostasie, la pleurer d'abord en secret, et courir les risques dé l'évasion, pour la pleurer en liberté dans le sein de leur patrie. Il est vrai que les Missionnaires ont alors du travail plus qu'ils n'en peuvent faire. Il leur faut mettre à entendre les Confessions, tout le temps que

Missions de Barbarie.

les autres hommes donnent au sommeil ; et un d'eux fut une fois obligé de passer dans les Bagnes huit nuits entières sans dormir ; parce que les maîtres ne permettent pas aux esclaves d'interrompre leur travail pendant le cours de la journée, et moins encore pour vaquer aux exercices de leur religion. Mais de quoi ne sont pas capables des Prêtres à qui Dieu communique la plénitude de son esprit ? Nous les allons voir tenter quelque chose de plus fort, soit en faveur des esclaves mourans, soit en faveur des Mahométans mêmes.

Pour commencer par les esclaves, il s'agissoit de les munir par les derniers Sacremens contre les derniers efforts de l'ennemi du salut. Il étoit aisé de rendre à ceux qui étoient dans les Bagnes ce devoir de charité : mais on ne pouvoit, sans s'exposer beaucoup, tenter la même chose en faveur de ceux qui servoient dans les Maisons particulières. En effet, Noüeli manda à Saint Vincent qu'il y alloit du feu, et qu'un Prêtre surpris chez un Turc dans l'exercice de sa religion ne manqueroit pas d'être brûlé vif. D'ailleurs, on n'eût pas pardonné aux Missionnaires ce qu'on auroit peut-être pardonné à d'autres. Leur habit noir déplaisoit aux Turcs : on les appeloit par dérision *les Papas des Hébreux*, parce qu'on les croyoit Juifs. « Au commencement, dit le même » Noüeli, quand j'allois par la ville, les enfans

Vie de M. Noüeli.

» couroient tous après moi; les plus grandes » caresses qu'ils pouvoient me faire, étoient » de me cracher au visage; et ceux qui étoient » plus à portée, me donnoient des soufflets, » etc. » Il est vrai qu'une persécution si vive ne dura pas: mais dans un pays où le moindre souffle étoit capable de la rallumer, de porter même à des excès beaucoup plus grands, il falloit prendre des mesures bien justes pour servir les uns sans offenser les autres. Voici l'expédient dont on s'avisa. Je le rapporte en historien. J'avertirai seulement qu'on ne fut obligé de s'en servir que pendant quelques semaines, parce que la charité qu'avoient les Missionnaires pour de malheureux forçats, parut aux Turcs quelque chose de si nouveau, de si héroïque, qu'elle les obligea de changer leur premier mépris en estime et en vénération.

Missions de Barbarie.

Abelly, L. 2, p. 123.

Lors donc qu'un esclave étoit en danger de mort dans une maison de difficile accès, on y envoyoit un apothicaire Chrétien, qui après s'être entretenu avec lui, disoit à son Patron qu'il ne pouvoit traiter le malade que quand il auroit vu le médecin. Ce médecin, qui le fut bientôt plus qu'il n'auroit voulu, étoit un Prêtre de la Mission. Il se trouvoit toujours à portée du logis. Il y entroit, exhortoit le moribond, entendoit sa Confession, et lui administroit les Sacremens, quelquefois même en

Missions de Barbarie. présence de son maître, qui croyoit que c'étoit-là quelque spécifique inconnu en Barbarie, et qui ne se trompoit pas tout-à-fait. Ce qu'il y eut de plaisant, c'est que plusieurs esclaves ayant recouvré la santé après la visite du Marabout français; peut-être parce que le corps va mieux quand la conscience est à l'aise; les Turcs le regardèrent comme un homme qui n'étoit pas du commun, et s'adressèrent à lui dans leurs maladies. Il en profita pour les accoutumer à le voir et à le souffrir. Par-là il fraya le chemin à ceux qui devoient lui succéder, et bientôt, sans passer pour médecins, toutes les portes d'Alger leur furent ouvertes.

Ils eurent cependant toujours, et ils ont encore aujourd'hui beaucoup de précautions à prendre pour porter Notre-Seigneur chez ces Infidèles. En France et dans les autres pays Catholiques, ce Roi de gloire reçoit de tous côtés les hommages qui lui sont dûs. En Barbarie c'est un Dieu vraiment caché, qui n'ose, pour ainsi dire, se montrer à découvert. Voici l'ordre de sa marche : qu'elle paroît humiliante ! deux hommes la composent.

Abelly, L. 2, p. 123. Le premier est un pauvre Chrétien qui porte sous son manteau une chandelle allumée dans une petite lanterne, de l'eau-bénite dans une burette, un surplis plié, un rituel, une bourse avec un petit corporal et un purificatoire. Le second est un Prêtre, qui ayant

enfermé la sainte Hostie dans une petite boîte d'argent doré, et l'ayant mise dans une bourse de soie, pend l'une et l'autre à son cou. Muni d'une petite étole sur sa soutane, il cache le tout sous une espèce de casaque, en sorte que les Turcs ne peuvent rien découvrir. L'un et l'autre vont de rue en rue, modestes, recueillis, ne saluant personne : et c'est à ce signe que les Chrétiens reconnoissent qu'on porte le Saint-Sacrement à un malade. Il est défendu à Alger de marcher à sa suite, à cause des inconvéniens qui eussent pu en arriver ; ainsi les esclaves se contentent de l'adorer en esprit, quand il passe. Il est plus honoré dans les Bagnes, où il y a tant de liberté, qu'un seul Prêtre y a une fois communié jusqu'à soixante malades dont il avoit entendu les Confessions.

Missions de Barbarie.

Les esclaves qui meurent de maladie ne sont pas ceux qui donnent plus d'exercice aux Prêtres de la Mission. Il en est qui pour conserver la pureté, ou la Foi, expirent dans les tourmens ; et comme ce sont des victimes à qui on ne porte le dernier coup, qu'après avoir essayé par une infinité d'autres d'ébranler leur constance, on ne peut prendre trop de mesures pour les fortifier dans une situation si dangereuse. Il est bien difficile, eu égard à la fragilité humaine, que les Missionnaires réussissent toujours ; mais au moins ont-ils la con-

Ibid., p. 125.

Missions de Barbarie.

solation de réussir souvent; et depuis un siècle l'Eglise d'Afrique leur doit, après Dieu, un nombre considérable de Martyrs. Nous nous bornerons ici à ceux dont a parlé le premier historien de notre Saint. Ce n'est pas que nous n'en ayons d'autres sous les yeux : mais c'est qu'il y a déjà du temps que les terres de Barbarie nous arrêtent; et que malgré nos précautions nous n'en pouvons sortir sitôt.

La mort du premier de ces vrais Fidèles, qui le sont jusqu'à répandre leur sang, arriva à Tunis pendant que M. Guérin y travailloit. Il l'écrivit à Vincent de Paul au mois d'août de l'année 1646. Sa lettre étoit en ces termes : » Je crois être obligé de vous faire savoir que, » le jour de Sainte-Anne, un second Joseph » fut sacrifié en cette ville pour la conserva- » tion de sa chasteté, après avoir résisté plus » d'un an aux sollicitations de son impudique » maîtresse, et avoir reçu plus de cinq cents » coups de bâton, à cause des faux rapports » que cette louve furieuse faisoit de lui. Enfin » il a remporté la victoire en mourant glo- » rieusement pour n'avoir pas voulu offenser » son Dieu. Il fut trois jours attaché à une » grosse chaîne où je l'allois visiter, afin de » le consoler et de l'exhorter à souffrir plutôt » tous les tourmens du monde que de con- » trevenir à la fidélité qu'il devoit à Dieu. Il » se confessa et communia; et il me dit après:

» Monsieur, qu'on me fasse souffrir tant qu'on Missions de Barbarie.
» voudra, je veux mourir Chrétien. Quand
» on le vint prendre pour le conduire au sup-
» plice, il se confessa encore une fois; et Dieu
» voulut pour sa consolation qu'il nous fût
» permis de l'assister à la mort; ce qui n'avoit
» jamais été accordé par ce peuple inhumain.
» La dernière parole qu'il dit en levant les
» mains au Ciel, fut celle-ci: *O mon Dieu, je*
» *meurs innocent.* Il mourut très-courageu-
» sement, et ne fit jamais paroître aucun signe
» d'impatience parmi les cruels tourmens
» qu'on lui fit endurer; après quoi nous lui fi-
» mes des obsèques très-honorables. Sa mé-
» chante et impudique patrone n'a pas porté
» loin la peine due à sa perfidie: car son mari
» étant de retour à la maison, la fit prompte-
» ment étrangler.... Ce saint jeune homme étoit
» portugais, et âgé de vingt-deux ans. J'in-
» voque son secours: comme il nous aimoit
» sur la terre, j'espère qu'il continuera à nous
» aimer dans le Ciel. »

Il arriva, peu de temps après, quelque chose de semblable dans la même ville et dans celle d'Alger. Deux jeunes esclaves sollicités plus honteusement encore que celui dont nous venons de parler, finirent leurs jours dans les tourmens, pour n'avoir pas voulu se prêter à une passion abominable. Le premier, qui étoit Français, fut empalé à Tunis. Il fit paroître tant

Missions de Barbarie.

Vie de M. Guérin.

d'intrépidité aux approches de ce cruel et honteux supplice, que de ses bourreaux les uns prirent la fuite, les autres en l'exécutant *trembloient comme la feuille;* ce sont les termes de M. Guérin qui étoit présent. L'autre esclave, dont nous ignorons la patrie, mourut à Alger. Il y avoit long-temps qu'il repoussoit les assauts de son infame patron: un jour que celui-ci voulût lui faire violence, il arriva par malheur qu'il en fut blessé au visage. C'en fut assez pour ce scélérat. Il auroit récompensé le crime: sa fureur le porta à punir la vertu. Il alla trouver le Juge, et lui dit, que son esclave l'avoit voulu tuer. Une égratignure involontaire ou forcée fut toute sa preuve; mais que ne prouve-t-on pas à Alger quand on n'a qu'un Chrétien pour partie, et que ce Chrétien est dans les fers. Le maître méritoit le feu; l'esclave fut brûlé tout vif. Ce genre de mort si terrible ne l'effraya point; digne Athlète de J. C. il édifia jusqu'au dernier soupir.

Abelly, L. 2, p. 127.

A ces trois exemples de la vertu et de l'inébranlable fermeté que Dieu inspiroit aux captifs par l'entremise des Elèves de Saint Vincent, nous en joindrons un quatrième, qui n'est ni moins tragique, ni moins propre à faire bénir la mémoire de ceux qui ont été l'instrument de tant de biens. Le détail en est tiré d'une lettre que M. Le Vacher écrivit à notre Saint en 1648, et dont voici la substance.

« Il y avoit à Tunis deux jeunes enfans âgés » de quinze ans, ou environ, l'un né en France, » l'autre né en Angleterre; tous deux avoient » été enlevés de leur pays, et vendus comme » esclaves à deux maîtres qui demeuroient as- » sez près l'un de l'autre. La commodité du » voisinage, l'égalité de l'âge, la ressemblance » de fortune, firent qu'ils contractèrent en- » semble une amitié si étroite, que deux frères » ne s'aiment pas davantage.

Missions de Barbarie.

Abelly, *L.* 2, p. 135.

» L'Anglais étoit Luthérien : le Français qui » étoit bon Catholique, lui donna des doutes » sur sa Religion. M. Le Vacher acheva de le » convaincre. Il abjura donc ses erreurs, il se » réunit à la sainte Eglise Romaine; et son » petit compagnon sut si bien le confirmer » dans la Foi, que quelques marchands An- » glais et Hérétiques, qui étoient venus à Tu- » nis pour racheter des esclaves de leur pays » et de leur secte, l'ayant voulu mettre de ce » nombre, il déclara hautement qu'il étoit » Catholique par la miséricorde de Dieu, et » qu'il aimoit mieux demeurer toute sa vie es- » clave, en professant la vraie Religion, que » de renoncer à un si grand bien pour recou- » vrer sa liberté. On l'en crut sur sa parole : on » l'abandonna à son sort, et il en fut content. » Quel prodige de la grace! Moïse avoit qua- » rante ans, quand il préféra les opprobres de » J. C. à la gloire et aux trésors que l'Egypte

Missions de Barbarie.

» lui destinoit : le jeune enfant dont nous parlons n'en avoit peut-être pas seize, et déjà il estimoit plus ses chaînes avec la Foi, que les douceurs de sa patrie avec l'obligation d'y professer l'erreur.

» Ces deux tendres amis se voyoient le plus souvent qu'il leur étoit possible. La bagatelle n'entroit pour rien dans leurs conversations. Elles rouloient ordinairement sur le bonheur d'être fidèle à Dieu et à son Eglise; d'en faire une profession solennelle, et de souffrir plutôt mille morts que d'y renoncer jamais. Des entretiens si sérieux étoient ménagés par la Providence : elle avoit sur ces enfans de grands desseins, et ils ne tardèrent pas à éclater. Leurs patrons se mirent en tête de leur faire renier J. C. Au défaut de raisons solides, dont un bon Musulman ne se pique pas, ils eurent recours aux mauvais traitemens; et sans respecter ni l'âge ni la vertu, ils les poussèrent presque jusqu'aux derniers excès.

» Le jeune Français fut un jour assommé de coups, et on le laissa comme mort étendu sur la place : son compagnon qui se déroboit souvent pour l'entretenir et se consoler avec lui, le trouva dans cet état. Il l'appela par son nom pour savoir s'il vivoit encore. La voix de ce cher ami le fit revenir de son évanouissement; mais comme il ne l'avoit pas

» bien démêlée, et qu'il ne savoit pas trop ce » qu'on demandoit de lui, ses premières paroles furent une profession de sa Foi : *Je suis » Chrétien pour la vie*, répondit-il. A ces mots » le petit Anglais se jeta à ses pieds, et quoi- » que meurtris et tout sanglans, il les baisa » avec tendresse. Quelques Turcs qui le sur- » prirent dans cette action, et qui en furent » extrêmement étonnés, lui demandèrent ce » qu'il faisoit là. *J'honore*, répliqua-t-il avec » la fermeté d'un homme préparé à tout évé- » nement, *j'honore les membres qui viennent » de souffrir pour J. C. mon Sauveur et mon » Dieu.* Cette répartie qu'on n'attendoit pas, » le fit chasser avec injures. Ce fut une vraie » affliction pour le Français, que sa présence » consoloit beaucoup.

Missions de Barbarie.

» Lorsqu'il fut guéri de ses plaies, il voulut » rendre visite à son ami. Dieu permit qu'il le » trouvât dans l'état, où quelque temps aupa- » ravant il avoit été trouvé lui-même. Il étoit » couché de son long sur une natte de jonc, à » demi-mort des coups qu'il avoit reçus, et en- » vironné de Turcs et de son patron même qui » repaissoit ses yeux du spectacle de sa fureur. » A cette vue son courage et sa Foi se rani- » ment; il entre dans la chambre, il s'appro- » che de son ami, lui demande en présence » de ces Infidèles, qui des deux il aime plus, » Jésus-Christ, ou Mahomet : *Jésus-Christ*,

Missions de Barbarie.

» dit hautement le petit Anglais : *Je suis Chré-*
» *tien, et je veux mourir Chrétien.*

» Désespéré de ce discours, un Turc qui » avoit deux couteaux à sa ceinture, menaça » le Français de lui couper les oreilles. Déjà il » s'avançoit pour tenir parole, quand le jeune » Athlète lui fit connoître qu'il ne s'effrayoit » pas pour si peu de chose. En effet, il se jette » à corps perdu sur l'instrument dont on vou- » loit se servir pour le mutiler; se coupe lui- » même une oreille, et demande de sang-froid » à ces Barbares s'ils veulent qu'il se coupe en- » core l'autre. Ils comprirent alors qu'il n'y a » ni tribulation ni tourment qui puissent sé- » parer un Chrétien du Fils de Dieu, quand il » est à lui comme il faut. Ainsi ils laissèrent à » ces jeunes enfans une pleine liberté de suivre » les mouvemens de leur conscience, et ne » leur parlèrent plus ni de Mahomet ni de l'Al- » coran. Celui pour le nom duquel ils avoient » souffert tant d'indignités, et qui du haut du » Ciel avoit été le témoin de leurs combats, » ne tarda pas à les couronner. Dès l'année » suivante il acheva de les purifier par une ma- » ladie contagieuse qui les enleva tous les » deux. *Aquilis velociores, forciores leonibus,* » *in morte quoque non sunt divisi.* »

2. Reg. 1.

De ces faits, et d'un nombre presque infini d'autres semblables qu'on y pourroit ajouter, il résulte que l'établissement des Prêtres de la

Mission en Barbarie, est un des plus utiles qu'ait fait Saint Vincent de Paul. Cependant nous n'avons encore détaillé qu'une partie du bien qu'y font ses Enfans. Voici quelques autres effets de leur charité, qui ne méritent pas moins l'attention et la reconnoissance du public. Missions de Barbarie.

Quand ils voient qu'on veut faire esclaves des gens qui ne doivent pas l'être, ils s'y opposent avec vigueur. Par le même principe ils réclament ceux qui ont été vendus malgré leur opposition, ou pendant leur absence : et comme l'inhumanité du climat n'empêche pas toujours qu'on n'y garde quelque forme de justice, ils sont quelquefois assez heureux pour réussir. Vincent à qui sa vertu faisoit regarder comme rendus à lui-même les services qu'on rendoit au prochain, en félicitoit ses Enfans. *Je rends graces à Notre-Seigneur,* écrivoit-il en 1653 à Jean Le Vacher, *de ce que, par votre entremise, plusieurs Français pris sur mer et menés à Tunis, n'ont pas été faits esclaves ; et que d'autres qui l'étoient, ont été mis en liberté..... plaise à la bonté de Dieu vous donner grace pour agir fortement et efficacement envers ceux qui ont en main le pouvoir de vous seconder.* *Abelly, L. 2, p. 138.*

Quand l'injustice et la violence l'emportent sur tous leurs efforts, ils tâchent ou de racheter les personnes les plus exposées, ou de les roidir contre les attaques et les persécutions

Missions de Barbarie.

de leurs maîtres. Le succès ne répond pas toujours à leurs pieux désirs; mais il y répond assez souvent pour les empêcher de perdre courage. En voici des preuves capables, partie d'affliger, partie de donner de la consolation. Elles ont beaucoup de rapport à ce que nous avons déjà dit, mais qu'importe, pourvu qu'elles puissent porter les Fidèles à glorifier Dieu dans ses Saints.

« On amena, ce sont les termes de Jean Le » Vacher dans une de ses lettres, on amena » dernièrement à Tunis une fille Valenti- » nienne, âgée de vingt-cinq ans et fort bien » faite, que les corsaires Turcs ont enlevée » près de sa ville. Elle fut vendue à la place » publique: je fis offrir, pour la racheter, jus- » qu'à trois cent trente écus, que les mar- » chands me prêtèrent; mais un vilain Maure » enchérissant toujours au-dessus l'emporta, » et je fus obligé de céder. Ce Maure avoit » déjà deux femmes, et voilà la troisième. La » pauvre créature a été trois jours sans cesser » de pleurer, et on ne lui a fait perdre la Foi » qu'après lui avoir ravi l'honneur. Il y a même » quelques Religieuses, que ces pirates ont » prises dans leur Couvent, qui n'étoit pas » bien éloigné de la mer, lesquelles ont couru » le même risque. Hélas! si quelques person- » nes charitables donnoient quelque chose » pour de semblables occasions, elles en se-

» roient sans doute abondamment récom- Missions de Barbarie.
» pensées. »

» Nous avons, disoit à son tour M. Guérin
» dans une lettre écrite vers 1646, nous avons
» retiré une des pauvres femmes Françaises
» qui étoient entre les mains d'un renégat de
» la même nation. Tous les marchands y ont
» contribué de leur part ; il m'en a coûté
» soixante-dix écus pour la mienne. Les deux
» autres femmes sont dans une grande dé-
» tresse. Je travaille pour sauver celle qui est
» en plus grand danger. Il y en a d'autres qui,
» jeunes et belles, sont en très-grand péril,
» si elles ne sont secourues : et une d'entre
» elles seroit déjà perdue, si je n'avois avec
» bien de la peine obtenu trois mois de terme
» pour son rachat ; et si je ne l'avois mise en
» lieu où son patron ne pût la violenter. Il
» n'y a pas long-temps que, pour en con-
» traindre une de renier la Foi de J. C., ces
» barbares lui donnèrent plus de cinq cents
» coups de bâton : non contens de cela,
» comme elle étoit à demi-morte par terre,
» deux d'entre eux la foulèrent avec les pieds
» sur les épaules, avec tant de violence qu'ils
» lui crevèrent les mamelles ; et elle finit
» ainsi glorieusement sa vie en la confession
» du nom de J. C.

» Nous avons tant fait, disoit le même dans
» une lettre écrite au mois de juin de l'année

Missions de Barbarie.

» suivante, que de l'argent que vous avez
» envoyé, nous avons racheté cette pauvre
» femme Française qui a souffert si long-temps
» la tyrannie d'un barbare patron. C'est un
» vrai miracle de l'avoir tirée des mains de ce
» tigre, qui ne la vouloit lâcher ni pour or
» ni pour argent. Il s'avisa un matin de m'en-
» voyer quérir; et comme je fus chez lui, nous
» nous accordâmes à trois cents écus que je
» lui donnai à l'heure même: je lui fis faire sa
» carte de franchise, et aussitôt je la con-
» duisis en lieu de sûreté. Deux heures après
» ce misérable s'en repentit, et il pensa en
» enrager de regret: c'est véritablement un
» coup de la main de Dieu.

» Nous avons aussi racheté un garçon des
» Sables d'Olonne, qui étoit sur le point de
» renier sa Foi. Je pense vous avoir écrit com-
» ment deux ou trois fois nous l'avons empê-
» ché de le faire. Il coûte cent cinquante écus:
» j'en ai donné trente-six pour ma part; nous
» avons mendié le reste où nous avons pu.
» J'ai aussi retiré la jeune femme Sicilienne
» qui étoit esclave à Biserte, et dont le mari
» s'étoit fait Turc. Trois ans durant elle a en-
» duré des tourmens inexplicables plutôt que
» de le suivre dans son apostasie. Je vous
» écrivis, vers le temps de la fête de Noël, le
» pitoyable état où je l'avois trouvée toute
» couverte de plaies: elle a coûté deux cent

» cinquante écus, qui ont été donnés par au- Missions de Barbarie.
» mône. J'y ai contribué d'une partie.

» Nous avons ici, dit le même Prêtre dans » une autre lettre, un petit garçon de Mar- » seille, âgé de treize ans, qui depuis qu'il » a été pris et vendu par les corsaires a reçu » plus de mille coups de bâton pour la Foi de » J. C., qu'on vouloit lui faire renier par force. » On lui a pour ce même sujet déchiqueté la » chair d'un bras, comme on eût fait si on eût » voulu la mettre sur le gril, après quoi il fut » condamné à quatre cents coups de bâton, » c'est-à-dire, à mourir, ou à se faire Turc. » Dès que j'en fus informé, j'allai au plus vîte » trouver son patron, je me jetai trois ou » quatre fois à genoux devant lui, les mains » jointes, pour le lui demander; il me le » donna enfin pour deux cents piastres; et » n'en ayant point, j'empruntai cent écus à » intérêt, et un marchand donna le reste. »

« Une barque française, dit Jean Le Vacher, » ayant échoué sur la côte de Tunis, six » hommes, qui s'étoient sauvés du naufrage, » tombèrent entre les mains des Maures: » ceux-ci les menèrent à Tunis, où ils les » vendirent comme esclaves. Quelque temps » après, le Dey, les voulant faire Turcs, en con- » traignit deux, à force de bâtonnades, de » renier la Foi de J. C.: deux autres mou- » rurent constamment dans les tourmens

Missions de Barbarie.

» plutôt que de consentir à une telle infidé-
» lité ; et comme il en vouloit faire autant
» aux deux qui restoient, la charité nous
» obligea de les tirer de ce péril : nous com-
» posâmes pour leur rachat à six cents pias-
» tres ; j'ai répondu pour le tiers, et ils sont
» présentement en liberté. Pour moi j'aime
» mieux souffrir en ce monde que de per-
» mettre qu'on renie mon divin Maître ; et je
» donnerois volontiers mon sang et ma vie,
» même mille vies, si je les avois, plutôt que
» de voir des Chrétiens perdre ce que Notre-
» Seigneur leur a acquis par sa mort. »

Abelly, L. 2, p. 141.

Ce que ce zélé Missionnaire faisoit à Tunis, Philippe Le Vacher son frère le faisoit à Alger. Tantôt il rachetoit un enfant de Marseille qui, enlevé de son pays à l'âge de huit ans par les corsaires, étoit vivement pressé de renoncer à J. C. et de prendre la livrée de Mahomet. Tantôt il donnoit jusqu'à mille écus pour trois jeunes filles qui étoient sœurs et natives de Vence en Provence ; parce qu'une d'elles, richement vêtue par le Gouverneur qui vouloit l'épouser, étoit en grand péril, et que son exemple auroit pu devenir funeste aux deux autres. Une autre fois il délivroit une femme de Corse avec son fils et sa fille, parce qu'un Turc, passionné pour la dernière, s'efforçoit de la pervertir pour se marier avec elle.

Il est vrai que ces dignes Elèves de Saint

Vincent ne pouvoient pas racheter tous ceux qu'ils voyoient en danger, parce que les fonds, qui leur venoient de la libéralité des Fidèles, étoient bientôt épuisés : mais au moins s'efforçoient-ils de les affermir par leurs exhortations et leurs larmes contre la séduction ou la violence. La main de Dieu secondoit si visiblement leurs travaux, que de dix femmes, que leurs impitoyables patrons traitoient avec la dernière rigueur, et qui souvent étoient moulues de coups de bâton, il n'y en eut pas une seule qui ne persévérât jusqu'à la fin. Elles ne pouvoient voir leur Directeur ni recevoir les Sacremens qu'à la dérobée: mais elles sortoient de la Table sainte comme des lions pleins d'un feu qui les rend formidables. Le Marabout musulman qui, au lieu de Prêtre, les visitoit dans leurs maladies, avoit beau leur étaler les fables de son Prophète, et plus encore la fortune dont leur changement devoit être suivi, il se retiroit toujours avec la confusion d'avoir fait une fausse démarche. Quand elles avoient recouvré leurs forces, on tâchoit de les convaincre par de nouveaux tourmens; parce qu'un Turc est persuadé que, quelques crimes qu'il ait commis, le Paradis ne lui manquera jamais s'il a eu le bonheur de porter un Chrétien à renier sa foi : mais ni tourmens ni promesses ne les ébranlèrent; elles vécurent en Martyres, et moururent comme des Saintes.

Missions de Barbarie.

En 1649

Missions de Barbarie.

A ces bonnes nouvelles Vincent de Paul sentoit deux impressions qui le portoient au même but. L'une lui faisoit souhaiter que ses Enfans se déterminassent d'eux-mêmes à courir une carrière si glorieuse et si féconde : l'autre l'engageoit à épuiser sa bourse et celle de ses amis pour soulager un déluge de malheureux qui, après tout, sont plus à plaindre qu'aucun de ceux qu'on peut leur comparer. Pour suivre ce dernier mouvement, le saint Prêtre, quoique chargé à la fois des besoins des enfans trouvés, des galériens, des pauvres de Lorraine, et de tant d'autres dont nous avons parlé ailleurs, fit passer en Barbarie des sommes si considérables, qu'au temps de sa mort on les évaluoit à douze cent mille livres. De cet argent on achetoit, ou on rachetoit les Prêtres, les Religieux, les séculiers de l'un et l'autre sexe, et sur-tout ceux qui étoient les plus vexés pour la Foi: malgré l'ingratitude, souvent et trop souvent éprouvée, on s'engageoit pour ceux qui, de retour en leur pays, devoient être en état de rembourser les frais qu'on auroit avancés pour eux. Si on ne pouvoit procurer la liberté, au moins tâchoit-on de procurer des adoucissemens à l'esclavage.

Comme rien n'échappoit à l'immense charité de Vincent de Paul, il porta la Duchesse d'Aiguillon à établir dans la ville d'Alger un petit hôpital pour un nombre d'esclaves; c'est-

à-dire, pour des gens que d'inhumains patrons abandonnent dans leurs maladies. Pour lui il se chargea de recevoir aux dépens de sa Maison toutes les lettres que les captifs écrivoient à leurs pères, à leurs femmes et à leurs enfans, pour les instruire de leur état, et implorer leurs secours. Jusques-là ces hommes si à plaindre n'entendoient pas plus parler de leurs parens, que s'ils eussent habité un monde différent du nôtre : au moyen de l'espèce de Bureau qu'établit notre Saint, on sut en Picardie, en Poitou, en Guyenne, en Normandie, en Bretagne, en Languedoc, et peu à peu dans toutes les provinces du Royaume, que ceux qu'on regardoit comme morts, ou comme arrivés heureusement au terme de leur navigation, gémissoient en Barbarie sous le poids de la misère et de l'oppression ; et qu'il y avoit, tant à Paris qu'à Alger, des Prêtres de bonne volonté qui étoient toujours disposés à les servir. Ce commerce, entre ceux qui souffroient et ceux qui ne souffroient pas, produisit de grands biens. La charité la moins vive se réveilla, et fit des efforts. Les Missionnaires vinrent à son secours ; et il se trouva, quand M. Abelly écrivit son Histoire, qu'ils avoient racheté plus de douze cents esclaves, les uns par commission, les autres de leur propre mouvement, et dans la seule vue de les soustraire au danger.

Missions de Barbarie.

Abelly, L. 2, p. 144.

Ibid., pag. 143.
En 1664.

Missions de Barbarie. C'étoit dans le dessein de perpétuer une si bonne œuvre, que Vincent souhaitoit qu'il y eût toujours dans sa Congrégation des gens prêts à s'y livrer. *Cette œuvre*, leur disoit-il une fois, *est regardée comme si grande et si sainte, qu'elle a donné lieu à l'institution de quelques Ordres dans l'Eglise de Dieu; et ces Ordres, parce qu'ils sont établis pour les esclaves, ont toujours été très-considérés. Tel est celui de la Rédemption des Captifs, où les Religieux font vœu de racheter les esclaves Chrétiens. Cela est excellent et saint, Messieurs et mes Frères. Il semble néanmoins qu'il y a quelque chose de plus en ceux, qui non-seulement s'en vont en Barbarie pour contribuer au rachat de ces pauvres Chrétiens, mais qui, outre cela, y demeurent pour vaquer en tout temps à ce charitable rachat, et pour assister à toute heure corporellement et spirituellement ces pauvres affligés, pour courir sans cesse à tous leurs besoins; enfin pour être toujours prêts à leur prêter la main, et à les consoler en toute façon dans leurs plus grandes misères. O Messieurs, considérez-vous bien la grandeur de cet Ouvrage? En est-il qui ait plus de rapport à ce qu'a fait N. S., lorsqu'il est descendu du Ciel en terre pour délivrer les hommes de la captivité du péché, et les instruire par ses paroles et par ses exemples. Voilà l'exemple que tous les Missionnaires doivent suivre. Ils*

Abelly, L. 2, p 142.

doivent être prêts à quitter leur pays, leurs commodités, leur repos pour ce sujet, ainsi qu'ont fait nos bons Confrères qui sont à Tunis et à Alger, et qui se sont entièrement donnés au service de Dieu et du prochain dans ces Terres barbares et infidèles. Missions de Barbarie.

Jusqu'ici nous n'avons parlé que des services que rendent les Prêtres de la Mission aux Fidèles qui sont en captivité. Au fond ce n'est qu'à ce genre de brebis qu'ils sont envoyés : les Turcs, et les Renégats qui pour l'ordinaire valent moins que les Turcs, sont une portion étrangère à leur troupeau. Il leur est même en quelque sorte défendu d'entrer avec eux en conférence sur la Religion : et le Siége Apostolique a, dit-on, déclaré qu'il ne regarderoit point comme Martyrs ceux qui, en présence d'un Mahométan, s'aviseroient de déclamer contre sa loi. L'indiscret Prédicateur n'y gagneroit que le supplice du feu, et ses ouailles y perdroient beaucoup.

C'est sur ces principes que Saint Vincent écrivit une longue lettre à un de ses Prêtres qui, comme parle Abelly, *avoit plus besoin de bride que d'éperon,* parce que son zèle étoit très-ardent. Quoiqu'elle ne roule pas toute sur la matière que nous traitons, nous la rapporterons en entier. Les Séculiers et les Réguliers que Dieu destine aux Missions étrangères, pourront y trouver un jour des règles de con- *Abelly, L. 2, p. 115.*

Missions de Barbarie.

duite. Ceux à qui la diversité d'emploi la rendra inutile, reconnoîtront au moins qu'elle est digne de la main dont elle part.

Je loue Dieu, y dit Vincent, *de la bonne manière dont vous avez usé pour vous faire connoître Missionnaire Apostolique, et Grand-Vicaire de Carthage. Si vous avez procédé sagement en cela, vous le devez faire incomparablement davantage dans l'exercice. Il ne faut nullement vous roidir contre les abus, quand vous voyez qu'il en naîtroit un plus grand mal. Tirez ce que vous pourrez de bon des Prêtres et des Religieux esclaves, des Marchands et des Captifs, par les voies douces, et ne vous servez des sévères que dans l'extrémité; de peur que le mal qu'ils souffrent déjà par l'état de leur captivité, joint à la rigueur que vous voudriez exercer sur eux en vertu de votre charge, ne les porte au désespoir. Vous n'êtes pas responsable de leur salut, comme vous pensez : vous n'avez été envoyé en Alger, que pour consoler les ames affligées, les encourager à souffrir, et les aider à persévérer en notre sainte Religion. C'est là votre capitale, et non la charge de Grand-Vicaire, laquelle vous n'avez acceptée, qu'en tant qu'elle sert de moyen pour arriver aux fins susdites : car il est impossible de l'exercer en rigueur de justice, sans augmenter les peines de ces pauvres gens, ni presque sans*

leur donner sujet de perdre patience, et de vous perdre vous-même. Missions de Barbarie.

Sur-tout il ne faut pas entreprendre d'abolir sitôt certaines choses, quoique mauvaises, qui sont en usage parmi eux.

Quelqu'un me rapportoit l'autre jour un beau passage de S. Augustin, qui dit qu'on se garde bien d'attaquer d'abord un vice qui règne en un lieu, parce que non-seulement on n'en viendra pas à bout, mais au contraire l'on choquera les esprits en qui cette coutume est comme invétérée; en sorte qu'on ne seroit plus capable de faire en eux d'autres biens, que néanmoins on eût fait, les prenant d'un autre biais. Je vous prie donc de condescendre autant que vous pourrez à l'infirmité humaine, vous gagnerez plutôt les Ecclésiastiques esclaves, en leur compatissant, que par le rebut et la correction : Ils ne manquent pas de lumière, mais de force, laquelle s'insinue par l'onction extérieure des paroles, et du bon exemple. Je ne dis pas qu'il faille autoriser ni permettre leurs désordres, mais je dis que les remèdes en doivent être doux et benins en l'état où ils sont, et appliqués avec grande précaution, à cause du lieu et du préjudice qu'ils vous peuvent causer, si vous les mécontentez, et non-seulement à vous, mais aussi au Consul et à l'œuvre de Dieu; car ils pourront donner des impressions aux Turcs, Abelly, L. 2, p. 111.

Missions de Barbarie.

pour lesquelles ils ne voudront jamais plus vous souffrir de delà.

Cette première partie, que nous n'avons placée ici que par occasion, est suivie d'une seconde qui ne regarde que les Infidèles. Vincent continue :

Vous avez un autre écueil à éviter parmi les Turcs et les Renégats : au nom de N. S., n'ayez aucune communication avec ces gens-là : ne vous exposez point aux dangers qui en peuvent arriver ; parce que, comme je l'ai dit, en vous exposant vous exposeriez tout, et feriez grand tort aux pauvres Chrétiens esclaves, en tant qu'ils ne seroient plus assistés, et vous fermeriez pour l'avenir la porte à la liberté présente, que nous avons de rendre quelque service à Dieu en Alger et ailleurs. Voyez le mal que vous feriez pour un petit bien apparent. Il est plus facile et plus important d'empêcher que plusieurs esclaves ne se pervertissent, que de convertir un seul Renégat. Un Médecin qui préserve du mal, mérite plus que celui qui le guérit : vous n'êtes point chargé des ames des Turcs ni des Renégats, et votre Mission ne s'étend point sur eux, mais sur les pauvres Chrétiens captifs. Que si pour quelque raison considérable vous êtes obligé de traiter avec ceux du Pays, ne le faites point, s'il vous plaît, que de con-

cert avec le Consul, aux avis duquel je vous prie de déférer le plus que vous pourrez. Missions de Barbarie.

Nous avons grand sujet de remercier Dieu du zèle qu'il vous donne pour le salut des pauvres esclaves; mais ce zèle-là n'est pas bon s'il n'est discret. Il semble que vous entreprenez trop dès le commencement, comme de vouloir faire Mission dans les Bagnes, de vous y vouloir retirer, et d'introduire parmi ces pauvres gens de nouvelles pratiques de dévotion. C'est pourquoi je vous prie de suivre l'usage de nos Prêtres défunts, qui ont travaillé avant vous. On gâte souvent les bonnes œuvres pour aller trop vite, parce que l'on agit selon ses inclinations, qui emportent l'esprit et la raison; et font croire que le bien que l'on voit à faire est faisable et de saison; ce qui n'est pas, comme on le reconnoît dans la suite par le mauvais succès. Le bien que Dieu veut, se fait quasi de lui-même, sans qu'on y pense. C'est comme cela que notre Congrégation a pris naissance; que les exercices des Missions et des Ordinands ont commencé; que la Compagnie des filles de la Charité a été faite; que celle des Dames pour l'assistance des pauvres de l'Hôtel-Dieu de Paris, et des malades des Paroisses s'est établie; que l'on a pris soin des Enfans Trouvés; et qu'enfin toutes les œuvres dont nous nous trouvons à présent chargés, ont été mises au jour:

Missions de Barbarie.

et rien de tout cela n'a été entrepris avec dessein de notre part ; mais Dieu qui vouloit être servi en telles occasions, les a lui-même suscitées insensiblement ; et s'il s'est servi de nous, nous ne savions pourtant où cela alloit. C'est pourquoi nous le laissons faire ; et nous ne sommes pas plus empressés pour le progrès de ces bonnes œuvres, que nous l'avons été pour les commencer. Mon Dieu, Monsieur, que je souhaite que vous modériez votre ardeur, et que vous pesiez mûrement les choses au poids du Sanctuaire, devant que de les résoudre. Soyez plutôt pâtissant qu'agissant; et alors Dieu fera par vous seul, ce que tous les hommes ensemble ne sauroient faire sans lui.

Les sages avis que donne ici notre Saint à ses Enfans d'Alger, supposent qu'il se trouve de temps en temps des occasions où ils peuvent traiter avec les Infidèles, soit de leur retour à la Foi, soit de leur conversion Ce cas est arrivé plus d'une fois ; et Vincent, quoique alarmé du danger que couroient ses Prêtres, apprenoit avec toute la consolation possible que Dieu se servoit d'eux, ou pour ramener au bercail des brebis que la plus lâche désertion en avoit séparées ; ou même pour y en faire entrer, qui jusques-là l'avoient eu en horreur. Entendons là-dessus un de ces fidèles Ouvriers ; voici comme il s'en explique dans une lettre dont je n'ai pas trouvé la date.

« Nous avons en ce pays une grande mois- Missions de
» son, qui s'est encore accrue à l'occasion de Barbarie.
» la peste ; car outre les Turcs, convertis à
» notre Religion, et que nous tenons cachés,
» il y en a beaucoup d'autres qui, à l'heure
» de la mort, ont ouvert les yeux pour recon-
» noître et embrasser la Foi. Nous avons eu
» particulièrement trois Renégats qui, après
» la réception des Sacremens, sont allés au
» Ciel. Il y en eut un ces jours passés, lequel,
» après avoir reçu l'absolution de son apos-
» tasie, étant à l'heure de la mort environné
» de Turcs qui, comme ils ont coutume de
» faire alors, le pressoient de proférer quel-
» ques blasphèmes contre la Foi, n'y voulut
» jamais consentir : mais tenant toujours les
» yeux vers le Ciel, et un Crucifix sur sa poi-
» trine, il mourut dans les sentimens d'une
» véritable pénitence.

» Sa femme qui avoit, aussi bien que lui,
» renié la Foi, et qui étoit Religieuse-Professe,
» a reçu pareillement l'absolution de sa dou-
» ble apostasie, y ayant apporté de son côté
» toutes les bonnes dispositions que nous
» avons pu désirer. Elle demeure à présent
» retirée dans sa maison sans en sortir. Nous
» lui avons prescrit deux heures d'Oraison
» mentale chaque jour, et quelques péni-
» tences corporelles, outre celles de sa règle,
» mais elle en fait beaucoup plus par son

Missions de Barbarie.

» propre mouvement; et elle est si touchée » du regret de ses fautes, qu'elle iroit s'ex» poser au martyre pour les expier, si elle » n'étoit pas chargée de deux petits enfans » que nous avons baptisés, et qu'elle élève » dans la piété, comme doit faire une mère » vraiment Chrétienne.

» Il est mort encore près du lieu où nous » demeurons, un autre Renégat qui a fini sa » vie dans les sentimens que doit avoir un pé» nitent sincère. J'attends de jour en jour » quelques Turcs pour les baptiser: ils sont » fort bien instruits et très-fervens en notre » Religion; un d'eux est d'une famille assez » considérable en ce pays. »

On voit par le commencement et par la fin de cette lettre, que le filet de nos Pêcheurs Evangéliques prenoit sur les côtes de Barbarie des poissons de toute espèce. La crainte que leurs lettres ne fussent interceptées les obligeoit vraisemblablement à supprimer une partie de leurs succès, et à ne parler des autres qu'en termes métaphoriques. C'est ainsi que, pour marquer la conversion de deux Renégats, un de ces Prêtres écrivoit à Saint Vincent que Dieu lui avoit fait la grace de retrouver deux pierres précieuses qui s'étoient perdues: *Elles sont de grand prix*, ajoutoit-il, *et elles jettent un éclat tout céleste.*

Malgré la gêne où sont les Missionuaires

chez des gens qui épient leurs démarches, et qui seroient quelquefois assez aises de les trouver coupables, on recevoit de temps en temps à Paris des relations assez détaillées pour ne laisser rien à désirer. Celle qui suit est de ce genre : notre Saint la trouva si belle, qu'il crut devoir en faire part à sa Communauté. Missions de Barbarie.

Je ne puis, leur dit-il, *que je ne vous expose les sentimens que Dieu me donne de ce garçon dont je vous ai parlé, qu'on a fait mourir en la ville d'Alger. Il se nommoit Pierre Bourgoin, natif de l'île de Majorque, âgé seulement de vingt et un ou vingt-deux ans. Le Maître, duquel il étoit esclave, avoit dessein de le vendre pour l'envoyer aux Galères de Constantinople, dont il ne seroit jamais sorti. Dans cette crainte, il alla trouver le Bacha, pour le prier d'avoir pitié de lui, et de ne permettre pas qu'il fût envoyé à ces Galères. Le Bacha lui promit de le faire, pourvu qu'il prît le turban; et pour lui faire faire cette apostasie, il employa toutes les persécutions dont il put s'aviser, et enfin ajoutant les menaces aux promesses, il l'intimida de telle sorte, qu'il en fit un Renégat. Ce pauvre enfant néanmoins conservoit toujours dans son cœur les sentimens d'estime et d'amour qu'il avoit pour sa Religion, et ne fit cette faute que par l'appréhension de tomber dans ce cruel* Abelly, L. 2, p. 111.

Missions de Barbarie.

esclavage, et par le désir de faciliter le recouvrement de sa liberté. Il déclara même à quelques Esclaves Chrétiens qui lui reprochoient son crime, que s'il étoit Turc à l'extérieur, il étoit Chrétien dans l'ame; et peu à peu faisant réflexion sur le grand péché qu'il avoit commis de renoncer extérieurement à sa Religion, il en fut touché d'un véritable repentir; et voyant qu'il ne pouvoit expier sa lâcheté que par sa mort, il s'y résolut, plutôt que de vivre plus long-temps dans cet état d'infidélité. Ayant découvert à quelques-uns ce dessein pour en venir à l'exécution, il commença à parler ouvertement à l'avantage de la Religion Chrétienne et au mépris du Mahométisme, et disoit sur ce sujet tout ce qu'une vive Foi lui pouvoit suggérer, en présence même de quelques Turcs, et sur-tout des Chrétiens : Il craignoit toutefois la cruauté de ces Barbares, et envisageant la rigueur des peines qu'ils lui feroient souffrir, il en trembloit de frayeur : Mais pourtant, disoit-il, *j'espère que N. S. m'assistera; il est mort pour moi, il est juste que je meure pour lui. Enfin pressé du remords de sa conscience, et du désir de réparer l'injure qu'il avoit faite à J. C., il s'en alla dans sa généreuse résolution trouver le Bacha, et étant en sa présence : Tu m'as séduit,* lui dit-il, *en me faisant renoncer à ma Religion, qui est la bonne*

et la véritable, et me faisant passer à la tienne qui est fausse : Or je te déclare que je suis Chrétien, et pour te montrer que j'abjure de bon cœur ta créance et la Religion des Turcs, je rejette et déteste le turban que tu m'as donné; et en disant ces paroles, il jetta ce turban par terre et le foula aux pieds, et puis il ajouta : Je sais que tu me feras mourir, mais il ne m'importe, car je suis prêt à souffrir toutes sortes de tourmens pour J. C., mon Sauveur. En effet le Bacha irrité de cette hardiesse, le condamna aussitôt à être brûlé tout vif, ensuite de quoi on le dépouilla, lui laissant seulement un caleçon; on lui mit une chaîne au col, et on le chargea d'un gros poteau pour y être attaché et brûlé; et sortant en cet état de la maison du Bacha pour être conduit au lieu du supplice, comme il se vit environné de Turcs, de Renégats et même de Chrétiens, il dit hautement ces belles paroles, Vive J. C., et triomphe pour jamais la Foi Catholique, Apostolique et Romaine. Il n'y en a point d'autre, en laquelle on se puisse sauver. *Et cela dit, il s'en alla constamment souffrir le feu et recevoir la mort pour J. C.*

Missions de Barbarie.

Or le plus grand sentiment que j'ai d'une si belle action, c'est que ce brave jeune homme avoit dit à ses Compagnons : « Quoique j'appréhende la mort, je sens néanmoins quelque chose là-dedans (*portant la main sur*

Missions de Barbarie.

son front) qui me dit que Dieu me fera la grace de souffrir le supplice qu'on me prépare. N. S. lui-même a appréhendé la mort, et néanmoins il a enduré volontairement de plus grandes douleurs que celles qu'on me fera souffrir; j'espère en sa force et en sa bonté. » *Il fut donc attaché à un poteau, et le feu fut allumé autour de lui, qui lui fit rendre bientôt entre les mains de Dieu son ame pure comme l'or qui a passé par le creuset. M. Le Vacher qui l'avoit toujours suivi, se trouva présent à son martyre; quoiqu'un peu éloigné, il lui leva l'excommunication qu'il avoit encourue, et lui donna l'absolution, sur le signal dont il étoit convenu avec lui, pendant qu'il souffroit avec tant de constance.*

Voilà, Messieurs, comme est fait un Chrétien, et voilà le courage que nous devons avoir pour souffrir, et pour mourir quand il faudra pour J. C. Demandons-lui cette grace, et prions ce saint garçon de la demander pour nous, lui qui a été un si digne écolier d'un si courageux Maître, qu'en trois heures de temps, il s'est rendu son vrai disciple et son parfait imitateur en mourant pour lui.

Courage, Messieurs et mes Frères, espérons que Notre-Seigneur nous fortifiera dans les croix qui nous arriveront pour grandes qu'elles soient, s'il voit que nous ayons de l'amour pour elles et de la confiance en lui. Disons à la ma-

ladie quand elle se présentera, et à la persécution si elle nous arrive, aux peines extérieures et intérieures, aux tentations, et à la mort même qu'il nous enverra : Soyez les bien-venues, faveurs célestes, graces de Dieu, saints exercices, qui venez d'une main paternelle et toute amoureuse pour mon bien : je vous reçois d'un cœur plein de respect, de soumission et de confiance envers celui qui vous envoie ; je m'abandonne à vous pour me donner à lui. Entrons donc dans ces sentimens, Messieurs et mes Frères, et sur-tout, confions-nous grandement, ainsi qu'a fait ce nouveau Martyr, en l'assistance de Notre-Seigneur, à qui nous recommanderons, s'il vous plaît, ces bons Missionnaires d'Alger et de Tunis.

Missions de Barbarie.

A l'aide de ces dernières paroles on entrevoit l'esprit de croix et de martyre dont Vincent de Paul étoit animé, et qu'il tâchoit d'inspirer à ses Enfans. Ceux d'Alger en étoient si remplis qu'ils ne connoissoient ni risques ni dangers. Le Vacher le fit bien connoître, lorsqu'une heure après le supplice du saint jeune homme dont nous venons de parler, il enleva en plein jour son corps à demi-brûlé pour lui donner la sépulture. Il écrivit ensuite l'histoire de son martyre, et la fit représenter dans un tableau qu'il apporta lui-même à notre Saint Prêtre en 1657. A l'un et à l'autre il joignit un présent d'un tout autre prix, je veux dire les

Missions de Barbarie.

ossemens de ce généreux défenseur de J. C. La Maison de Saint-Lazare les reçut avec respect, et les regarda comme un des plus beaux fruits que la grace toute puissante du Sauveur eût recommencé à produire dans ces terres infidèles et barbares.

Comme l'apostasie servit au jeune homme de Majorque pour faire triompher la Foi avec éclat, la captivité servit à beaucoup d'hérétiques pour les ramener à l'Eglise, dont la frénésie de leurs pères les a séparés : et c'est un dernier genre de bien qu'il a plu à Dieu d'opérer en Barbarie par le ministère des Prêtres que Saint Vincent y a envoyés. On n'a pu savoir le nombre précis de ceux qu'ils ont convertis : mais on a eu de justes raisons de croire qu'il étoit considérable ; puisqu'il paroît, par quelques lettres écrites à notre Saint, qu'un seul de ces Missionnaires avoit gagné dix-huit Religionnaires ; et qu'il y a beaucoup d'apparence que ses Confrères, qui n'avoient ni moins de zèle ni moins de talent, ont été aussi heureux que lui, s'ils ne l'ont été davantage.

Abelly, L. 2, p. 132.

Parmi ces conversions, il y en eut une qui eut plus de suites que les autres. C'étoit celle d'un enfant qui, pris par les Corsaires sur les côtes d'Angleterre, sa patrie, à l'âge d'onze ans, fut vendu à Tunis. M. Guérin n'en parloit qu'avec admiration : voici ce qu'il en écri-

vit à Saint Vincent au mois de juin de l'année 1646. Missions en Barbarie.

« Deux Anglais se sont convertis à notre » Sainte Foi; et ils servent d'exemple à tous » les autres Catholiques. Il y en a un troisième » qui n'a qu'onze ans. C'est un des plus beaux » enfans qu'on puisse voir, et un des plus » fervens Chrétiens qu'on puisse souhaiter. » Dévot et extrêmement dévot à la sainte » Vierge, il l'invoque continuellement, afin » qu'elle lui obtienne la grace de mourir » plutôt que de renier ou d'offenser J. C. C'est » à quoi son patron veut l'engager : il ne le » garde que pour lui faire abjurer la Foi, et » il emploie toutes sortes de moyens pour en » venir à bout. Si on pouvoit nous envoyer » deux cents piastres, nous le retirerions de » ce danger; et il y a lieu d'espérer qu'un jour » ce seroit un second Bède, tant il a d'esprit » et de vertu. On ne voit rien en lui qui tienne » de l'enfant. Il fit profession de la Foi Ca- » tholique le Jeudi-Saint du Carême dernier, » et il communia le même jour, ce qu'il réi- » tère souvent. Il a déjà été battu deux fois de » coups de bâton, pour être contraint de re- » nier J. C. A la dernière de ces exécutions » il dit à son maître, pendant qu'il le frap- » poit : *Coupe-moi le cou, si tu veux, car je* » *suis Chrétien : et je ne serai jamais autre.* Il » m'a plusieurs fois protesté qu'il est résolu

Missions de Barbarie.

» de se laisser assommer de coups, et de » mourir plutôt que de renoncer à son divin » Sauveur. Toute sa vie est admirable dans » un âge si jeune et si tendre. Je puis dire en » vérité, que c'est un petit temple où repose » le Saint-Esprit. »

Quoique les villes d'Alger et de Tunis, où les premiers Missionnaires faisoient leur séjour ordinaire, les occupassent beaucoup, ils s'échappoient quelquefois pour visiter ceux qui, le long des côtes, ou plus avant dans les terres, avoient besoin de leurs services. Nous avons déjà vu Le Vacher et Guérin faire des excursions jusqu'à Biserte. On nous permettra de les y accompagner un moment. Le lecteur verra bientôt qu'il en coûte moins pour s'associer en esprit à leurs voyages, qu'il ne leur en a coûté pour les faire. La lettre suivante, qui est du dernier de ces deux Prêtres, en est une bonne preuve.

Abelly, *l.* 2, *p.* 130. * En 1647.

« On me donna avis le jour de Pâques, écrivoit-il * à Vincent, qu'une galère d'Alger » étoit arrivée à Biserte. Je partis aussitôt » pour aller visiter les pauvres Chrétiens qui » étoient à la chaîne : j'en trouvai environ trois » cents, et le Capitaine me permit de leur » faire une petite Mission de dix jours. J'avois » pris avec moi un Prêtre qui m'aida à con- » fesser et à catéchiser ses pauvres gens. Tous, » à l'exception de quelques Grecs schisma-

» tiques, firent leur devoir. O grand Dieu! Missions de Barbarie.
» quelle consolation de voir la piété de ces
» pauvres captifs, desquels la plupart n'a-
» voient pu se confesser depuis long-temps,
» et dont quelques-uns ne s'étoient pas ap-
» prochés de ce Sacrement depuis huit, dix,
» ou même vingt années. Tous les jours je les
» faisois déchaîner et sortir de la Galère, pour
» venir à terre recevoir la sainte Communion
» dans la maison d'un particulier où je célé-
» brois la Messe. Après que la Mission fut
» achevée, je les régalai, et leur donnai pour
» cinquante-trois écus de vivres.

» J'étois logé dans la maison d'un Turc qui
» me nourrit pendant le temps que dura la
» Mission. Quand elle fut finie, il ne voulut
» prendre aucun argent de moi, et me dit *qu'il*
» *falloit faire la charité à ceux qui la faisoient*
» *aux autres :* action bien digne de remarque
» en la personne d'un Infidèle. Ce qui vous
» étonnera encore davantage, est que presque
» tous les Turcs de ce lieu-là furent si édifiés
» de cette Mission, que plusieurs d'entre eux
» me venoient baiser le visage et les mains;
» et je suis sûr que si vous eussiez vu cela, votre
» cœur en eût été pénétré de joie. Si le fruit
» de cette petite Mission de Biserte me fut
» doux, le chemin pour y aller me fut bien
» rude et bien épineux : car ayant refusé de
» prendre des Janissaires pour m'escorter,

Missions de Barbarie.

» je fus rencontré par des Arabes qui me » chargèrent de coups. Un d'eux m'ayant pris » à la gorge, me serra si fort que je croyois » qu'il m'alloit étrangler, et je me tenois pour » mort. Mais comme je ne suis qu'un misé- » rable pécheur, Notre-Seigneur ne me jugea » pas digne de mourir pour son service. »

Je ne sais si quelqu'un croira devoir mettre au nombre des péchés l'action d'un Turc qui fait du bien à un Chrétien, parce qu'il voit ce Chrétien en faire lui-même à ses frères. Ce qui est sûr, c'est que les Prêtres de la Mission trouvoient de temps en temps dans la conduite de ces Infidèles de quoi condamner celle de leurs Enfans spirituels. Voici ce que le même Guérin en écrivit un jour à Saint Vincent.

Abelly, L. 2, p. 124.

« Je ne puis m'empêcher de vous faire sa- » voir ce qu'un Turc me dit, il n'y a pas long- » temps, pour la confusion des mauvais Chré- » tiens. Je m'efforçois d'en réconcilier deux » qui se vouloient du mal l'un à l'autre; et » comme il voyoit que j'avois de la peine à les » accorder, il me dit devant eux en sa lan- » gue: *Mon Père, entre nous autres Turcs,* » *il ne nous est pas permis de demeurer trois* » *jours mal avec notre prochain, quand même* » *il auroit tué un de nos plus proches parens.* » Et en effet, j'ai plusieurs fois remarqué cette » pratique parmi eux; et je les ai vus s'em-

» brasser aussitôt après qu'ils s'étoient battus. Missions de Barbarie.
» Je ne sais pas si l'intérieur répondoit à l'ex-
» térieur; mais il n'y a point de doute, que
» ces Infidèles ne condamnent au jour du Ju-
» gement ces mauvais Chrétiens qui, non
» contens de garder de la haine dans leur
» cœur, la témoignent au dehors avec scan-
» dale, et se glorifient même de la vengeance
» qu'ils ont prise ou qu'ils veulent prendre
» de leurs ennemis. Faut-il que nous pensions
» ainsi, et que des gens que nous traitons de
» barbares regardent la haine comme une pas-
» sion honteuse? »

Revenons pour la dernière fois aux courses Evangéliques de nos pieux Missionnaires. C'est à ceux qui travailloient à Tunis, que les plus difficiles et les plus fréquentes échurent en partage. Ils parcoururent un bon nombre des *Macéries*, c'est-à-dire, des fermes et des habitations de la campagne où il y a des esclaves. Celles de la Cantara, de la Couromballe, de la Tabourne, de la Gaudienne ou des sept Ruisseaux, de la Morlochia, et quantité d'autres dont les unes sont situées à huit, dix et douze lieues de Tunis, et dont les autres sont comme perchées sur des montagnes plus habitées par les lions que par les hommes, n'échappèrent pas à leur zèle et à leur intrépidité. Quel besoin n'avoient pas de leurs secours les infortunés captifs qu'ils y trouvèrent!

Missions de Barbarie.

Plusieurs d'entre eux, exclus pour toute la vie du commerce des villes, ne s'étoient pas confessés depuis douze, quinze et dix-huit ans: quelques-uns même, à force de n'entendre plus parler de Religion, et de n'en voir aucun exercice extérieur, en avoient perdu tout sentiment. Jean Le Vacher rétablit les choses; moyennant quelque argent qu'il donna soit aux patrons de ces esclaves, soit à leurs gardiens, il eut la permission de les rassembler, de les instruire, de les consoler, d'entendre leurs Confessions, et de les confirmer tous dans la Foi. Quand sa Mission fut finie, il orna le plus décemment qu'il lui fut possible un endroit où il célébra la Messe. Ce jour fut à tous égards un jour de joie pour ces pauvres malheureux. Ils communièrent avec des sentimens de consolation qu'ils n'avoient point éprouvés depuis qu'ils étoient à la chaîne. Le Vacher, charmé d'eux comme ils l'étoient de lui, les embrassa tous. Il les régala ensuite autant, dit-il, que sa pauvreté le lui put permettre; et il donna un quart de piastre à ceux qui étoient plus dans le besoin.

Abelly, L. 2, p. 131.

Cette pratique de procurer une demi-heure de bon temps à des gens qui ont tant de mauvais jours à essuyer, étoit fort en usage chez ces premiers Missionnaires. Le Vacher, qui avoit le cœur grand et noble, n'y manquoit que quand il ne pouvoit faire autrement. « Au

» départ des deux Galères Tunisiennes dont » nous avons déjà parlé, je fis, dit-il lui-même, » un petit festin à plus de cinq cents esclaves » Chrétiens qui les montoient. J'achetai deux » bœufs que je leur distribuai avec cinq cents » et tant de pains : et de plus je fis mettre en » chaque Galère un quintal de biscuit blanc » pour être départi à ceux d'entre eux qui » tomberoient malades pendant le voyage.

Missions de Barbarie.

Abelly, L. 2, p. 12

» De là, c'est toujours ce digne Prêtre qui » parle, de là j'allai visiter les esclaves de » Sydy-Regeppe ; je les trouvai sans chaînes, » en quoi je reconnus que leur Patron m'a- » voit tenu parole ; parce que la dernière fois » que je l'avois vu, il m'avoit promis de les » décharger de ces fers insupportables. Je » trouvai parmi eux six jeunes garçons âgés » de seize à dix-huit ans qui, étant esclaves » depuis quatre ou cinq ans, n'avoient pu » obtenir la permission de sortir du logis, et » par conséquent avoient toujours été dans » l'impossibilité de se confesser et de commu- » nier, comme les autres avoient fait. Je les » disposai à l'un et à l'autre ; et, après avoir » entendu leur Confession, je les avertis de » préparer leurs pauvres étables le mieux » qu'ils pourroient, et que j'irois le lendemain » matin leur porter le Très-Saint-Sacrement » en la manière que je le porte aux malades : » et en effet, après avoir célébré la Messe

Missions de Barbarie.

» dans le bagne de l'Annonciade, je m'en » allai trouver ces pauvres captifs avec ce » divin Dépôt, suivi de tous les Chrétiens que » je rencontrai dans les rues de Biserte. O » Dieu ! avec quelle dévotion, quelle ten- » dresse ces pauvres jeunes enfans reçurent- » ils cette précieuse visite. Les larmes que la » joie et la consolation firent couler de leurs » yeux, forcèrent ceux qui étoient présens » d'en répandre aussi, moins pour compatir » à leurs misères que pour se réjouir de leur » bonheur. J'en confessai et j'en communiai » un septième, qui depuis le soir précédent » étoit tombé malade. Il mourut bientôt après » que je lui eus donné l'Extrême-Onction. Il » me fallut donner le reste du temps au ser- » vice et à l'assistance des malades des Ba- » gnes. »

Tels sont les biens que Vincent de Paul procura à la Barbarie. Pour être dignement appréciés, ils n'ont besoin ni d'expressions pompeuses, ni moins encore d'exagération. Un homme qui, par le moyen de trois ou quatre Prêtres bien choisis, sait contenir dans le devoir un assez bon nombre d'Ecclésiastiques Séculiers et Réguliers ; affermir dans la Foi vingt ou vingt-cinq mille esclaves ; faire, malgré les plus affreux tourmens, abjurer Mahomet à ceux qui avoient abjuré le Christianisme ; rappeler à l'unité de l'Eglise ceux que

les préjugés de l'éducation en avoient séparés; et enfin ériger à J. C. un trophée des dépouilles de ces mêmes Musulmans, qui par les principes de leur Religion ont la sienne en horreur ; un homme de ce caractère, et cet homme est Vincent de Paul, mériteroit les respects du monde chrétien, quand il n'auroit rien fait davantage. Mais on a vu, et on va voir encore, qu'il ne s'en est pas tenu là. Il a tout entrepris, il a réussi à tout. Ce fut la devise de son Maître, ce doit être la sienne avec proportion : *Bene omnia fecit.*

Missions de Barbarie.

Missions dans les Etats du Roi d'Angleterre.

§. Ier. *Missions à Cassel et à Limerik.*

Quelque temps après que Saint Vincent eut commencé à donner du secours aux esclaves de Barbarie, il en envoya par ordre d'Innocent X aux Catholiques d'Irlande. Ce Royaume, depuis sa conversion à la Foi, n'en avoit peut-être jamais eu un si grand besoin, pour les raisons que nous avons touchées dans le cours de l'Histoire de notre Saint. Aussi fit-il partir tout à la fois huit de ses Prêtres qui, dès Nantes où ils furent obligés de faire quelque séjour, commencèrent à faire honneur au

Missions en Irlande.

Abelly, L. 2, p. 145 et 200.

Missions en Irlande.

choix qu'on avoit fait d'eux. Arrivés en Hibernie ils se séparèrent en deux bandes: les uns furent dans le Diocèse de Limerik, les autres dans celui de Cassel.

Vincent, qu'une longue expérience avoit mis au fait des besoins des peuples, et de la manière d'y remédier, les avoit priés, avant leur départ, de commencer par les Catéchismes, et d'y joindre ensuite les exhortations simples, claires et pathétiques. Ils suivirent cette méthode à la lettre, et elle leur réussit. Le peuple de la campagne qui languissoit dans une profonde ignorance, crut ce qu'il devoit croire; il connut les obligations qu'impose le Christianisme à ceux qui en font profession; il se revêtit de cet esprit de force qui brise les chaînes du péché, et qui apprend à mourir pour la Foi dans le temps des persécutions. Le changement des cœurs fut si général et si prompt que les Evêques d'Irlande avoient peine à le concevoir. Le Nonce, que le Pape avoit encore dans ce Royaume, en félicita les Missionnaires: il les exhorta à continuer; il invita même les Ecclésiastiques et les Religieux du pays à suivre dans leurs instructions une méthode si aisée et si riche en bénédictions.

Au fond, c'étoit quelque chose d'étonnant que le fruit de ces Missions, auxquelles l'Irlande n'étoit presque point accoutumée. Chaque bourg où l'on en faisoit une, devenoit le

rendez-vous général des lieux circonvoisins, et même des lieux les plus éloignés. La foule étoit si grande, qu'il falloit attendre et qu'on attendoit volontiers des semaines entières pour faire sa Confession générale. Les Curés et les autres Ecclésiastiques furent presque toujours les premiers à en donner l'exemple. Exact d'ailleurs à suivre tous les exercices des Missionnaires, ils saisirent si bien leur manière de catéchiser et d'instruire, qu'ils maintinrent dans leurs Paroisses la ferveur que ces dignes Ouvriers y avoient fait naître. Missions en Irlande.

Jamais ferveur ne fut plus nécessaire et aux Pasteurs et aux Peuples. Olivier Cromwel, après avoir tramé et exécuté le mystère impie qui fit périr un roi d'Angleterre (1) sur un échafaud, et sous la hache d'un bourreau, fit sentir à l'Irlande, qui avoit proclamé le Prince de Galles sous le nom de Charles II, qu'on ne s'opposoit pas impunément à ses ordres. Quoique les Catholiques ne fussent pas les seuls qui détestassent l'énorme attentat de Cromwell, ils eurent plus de part que personne à la disgrace des Royalistes : mais ils la soutinrent en Héros Chrétiens. Il n'y eut pas un seul des Pasteurs chez qui la Mission s'étoit faite, qui abandonnât ses ouailles. Tous, sans *Abelly*, *L. 2, p. 148.*

---

(1) Charles I[er] eut la tête tranchée le 9 février 1649.

Missions en Irlande.

exception, restèrent auprès de leur troupeau, jusqu'à ce que le bannissement ou une mort violente les en séparât. On a su qu'un des plus fervens de ces dignes Curés, après avoir fait sa Confession annuelle à un Missionnaire qui étoit logé dans une pauvre cabane au pied d'une montagne, fut, la nuit d'après, pris et massacré par des soldats hérétiques pendant qu'il administroit les Sacremens à des malades. Sa mort glorieuse couronna en lui une vie très-innocente. Un an auparavant, dans la retraite qu'il avoit faite à Limerik chez les Prêtres de la Mission, il leur avoit déclaré qu'il se trouveroit heureux de répandre son sang pour la Foi et pour la charité : Dieu l'en jugea digne, et ses vœux furent exaucés.

Comme la fureur et la tyrannie des Parlementaires croissoit avec leurs succès, et qu'il n'étoit plus possible de faire des Missions à la campagne, Vincent rappela en France quelques-uns de ses Prêtres. M. l'Archevêque de Cassel, dont ils furent prendre congé avant que de sortir d'Hibernie, les chargea d'une lettre pour leur Supérieur Général; elle est du seize d'août 1658. La voici telle qu'elle a été traduite du latin en français.

« Le départ de vos Missionnaires me donne
» occasion de vous témoigner ma reconnois-
» sance, et de vous rendre de très-humbles ac-
» tions de graces pour la charité avec laquelle

Missions en Irlande.

» vous avez daigné secourir, par le moyen de » vos Prêtres, le petit troupeau que Dieu m'a » confié. Ce n'est pas seulement à propos, » c'est dans notre extrême besoin qu'ils nous » ont secourus. Aussi est-il vrai, que par leurs » travaux les peuples ont été portés à une dé- » votion qui croît tous les jours. Quoique » depuis leur arrivée en ce pays ils aient souf- » fert beaucoup d'incommodités, ils n'ont » pas laissé de travailler en Ouvriers infati- » gables; et à l'aide de la grace, ils ont glo- » rieusement étendu le culte et la gloire de » Dieu. J'espère que ce même Dieu, qui est » tout bon et tout puissant, sera lui-même » votre grande récompense et la leur. De mon » côté, je le prierai qu'il vous conserve long- » temps, vous ayant choisi pour le bien et pour » l'utilité de son Eglise. »

M. l'Evêque de Limerik se servit de la même occasion pour écrire à notre Saint, et il le fit en ces termes: « Il est juste, Monsieur, que je » vous remercie de tout mon cœur du bien- » fait que j'ai reçu de vous par vos Prêtres, et » que je vous expose le très-grand besoin que » l'on a d'eux en ce pays. Je puis vous assurer » confidemment que leurs travaux y ont fait » plus de fruit, et qu'ils ont converti plus » d'ames que tout le reste des Ecclésiastiques. » Par leurs exemples et leur bonne conduite, » la plupart de la Noblesse de l'un et de l'autre

Missions en Irlande.

» sexe, est devenue un modèle de vertu et de » dévotion, qui ne paroissoit point parmi » nous devant l'arrivée de vos Missionnaires » en ces quartiers. Il est vrai que les troubles » et les armées qui sont dans ce Royaume, » ont été un grand empêchement à leurs fonc- » tions : malgré cela néanmoins ils ont si pro- » fondément gravé ce qui regarde Dieu et le » salut, dans l'esprit des habitans des villes » et des gens de la campagne, qu'ils bénis- » sent Dieu dans l'adversité comme dans la » prospérité. J'espère de me sauver moi- » même par leur assistance. »

Cependant le feu de la persécution s'étendoit de plus en plus dans les campagnes d'Hibernie, et il n'étoit plus possible d'y travailler. Vincent de Paul, qui en fut informé, donna ordre à cinq de ses Missionnaires de repasser la mer, et aux trois autres de rester à Limerik. L'Evêque leur proposa de faire la Mission dans cette ville. L'entreprise étoit un peu forte. Limerik avoit alors vingt mille Communians, parce que quantité de villageois Catholiques s'y étoient réfugiés. Mais de quoi ne sont pas capables deux ou trois Prêtres, lorsque réunis au nom du Seigneur, ils peuvent compter qu'il est au milieu d'eux. Soutenus de sa grace, et encouragés par le Prélat qui se mit à leur tête, ces Messieurs annoncèrent le jugement et la miséricorde. L'esprit de frayeur et de

componction s'insinua avec leurs paroles. Chacun pensa à sa conscience, et s'efforça de saisir la seconde planche qui reste après le naufrage. De vingt mille personnes capables de profiter de la Mission, pas une ne manqua à faire sa Confession générale. Des gens qui avoient vieilli dans le désordre donnèrent des marques d'une véritable conversion; et on vit tout un peuple en état de servir de modèle à la plus exacte pénitence. Entendons là-dessus M. l'Evêque de Limerik. Voici comme il en écrivit à Saint Vincent dans une lettre latine que nous donnerons en français.

Missions en Irlande.

« J'ai souvent écrit à votre Révérence le » succès de vos Missionnaires en ce Royaume. » Il est tel, à dire la vérité comme elle est de- » vant Dieu, que jamais de mémoire d'homme » nous n'avons ouï dire qu'il se soit fait de si » grands progrès dans la Foi Catholique, que » ceux que nous remarquons s'être faits ces der- » nières années par leur sagacité, leur piété » et leur assiduité. La Mission sur-tout, que » nous avons ouverte au commencement de » l'année dans cette ville, où il n'y a pas moins » de vingt mille Communians, s'est faite avec » tant de fruit et d'applaudissement de tous » les habitans, que je ne doute point que, » graces à Dieu, la plupart n'aient été délivrés » des filets de Satan par le rémède que l'on a » apporté à tant de Confessions défectueuses,

Missions en Irlande.

» tant d'ivrogneries, de juremens, d'adultères, » et autres désordres qui ont été entièrement » abolis; en sorte que toute la ville a changé » de face, et qu'elle a enfin profité de la peste, » de la famine, de la guerre, et des autres » dangers qui nous serrent de toutes parts, » pour recourir à Dieu par la pénitence. La » bonté de ce Dieu, qui nous punit par ces » fléaux, nous a fait la grace, quoique nous » ne soyons que des serviteurs inutiles, de » nous employer à cette bonne œuvre. Il est » vrai que les commencemens ont été diffi- » ciles, et que quelques-uns même ont cru » que nous n'en pourrions venir à bout; mais » Dieu s'est servi des foibles pour confondre » les forts de ce monde. Les premiers de cette » ville se rendent si assidus aux Prédications, » aux Catéchismes, et à tous les autres exer- » cices de la Mission, qu'à peine l'Église ca- » thédrale est-elle assez grande. Nous ne sau- » rions mieux apaiser la colère de Dieu qu'en » extirpant les péchés, qui sont le principe » et la source de tous les maux. Et certes c'en » est fait de nous, si Dieu ne nous tend la » main: c'est à lui à qui il appartient de faire » miséricorde et de pardonner. Mon Père, » continue l'humble Prélat, j'avoue que c'est » à vos Enfans que je suis redevable du salut » de mon ame. Ecrivez-leur quelques paroles » de consolation. Je ne sache sous le Ciel

» Mission plus utile que celle d'Hibernie : car » quand il y en auroit cent, la Moisson seroit » toujours grande pour si peu d'Ouvriers. Nos » péchés sont très-griefs : qui sait si Dieu ne » veut pas nous arracher de ce Royaume ; et » livrer à notre confusion le Pain des Anges » aux chiens, etc. » Missions en Irlande.

Nous ne verrons que trop tôt l'accomplissement de ces dernières paroles : mais avant que d'en venir là, nous remarquerons d'après M. l'Evêque de Limerik, que cette grande Mission dut beaucoup aux bons exemples de la Noblesse ; et sur-tout à la fermeté des Magistrats. Ceux-ci, outre leur assiduité à tous les exercices, se servirent de leur autorité pour exterminer le vice et les désordres publics. Ils firent des lois, et décernèrent des peines contre les jureurs et les blasphémateurs : et Dieu fit connoître au moins en deux occasions que c'est lui-même que l'on méprise, quand on méprise les Juges de la terre.

Un boucher s'échappa à Turles en plein marché jusqu'à blasphémer le nom de Dieu. Il en fut repris par un Prêtre de la Mission qui passoit par-là. La correction fut douce : aussi toucha-t-elle le coupable. *J'ai péché*, dit-il au Missionnaire, *et je suis content d'être mis aux ceps pour mon crime ; mais je vous prie de m'accompagner jusques-là.* Tant de docilité ne plut pas à un parent du blasphémateur : et

Missions en Irlande.

sous prétexte qu'il alloit déshonorer sa famille, il le tourna en ridicule et voulut lui faire changer d'avis. Le Missionnaire ayant répondu qu'il ne falloit pas empêcher un homme de faire une bonne action, et de réparer le scandale qu'il avoit donné, ce parent furieux prit des cailloux et menaça le Prêtre de l'assommer, s'il ne s'unissoit à lui pour empêcher une action qui, disoit-il, n'étoit bonne qu'à perdre d'honneur celui qui l'alloit faire. Une révolte si criminelle fut punie, et le fut au moment même. Ce malheureux parloit encore, que Dieu le frappa d'un mal inconnu qui rendit sa langue toute noire, et la lui fit sortir hors de la bouche sans qu'il pût la retirer. La plaie du corps fut un principe de santé pour l'ame. L'usage de l'Eau-bénite, et les prières qu'on fit pour le malade le remirent dans son premier état. Il fit pénitence de son côté pendant que son parent la faisoit du sien dans la prison et dans les ceps.

L'autre accident arriva à Rakeller : nous n'en dirons que deux mots. Un Gentilhomme ayant juré et blasphémé publiquement, un autre Gentilhomme de ses amis, qui étoit présent, lui dit que depuis la Mission il étoit d'usage de baiser la terre sans délai au lieu même où on avoit fait la faute. Le jureur traita l'avis de puérilité et de sottise : son ami, pour réparer l'outrage fait à Dieu, se mit à genoux

au milieu de la rue, et baisa le pavé, quoiqu'il fût plein de boue. Le coupable en plaisanta et s'en divertit. Il est, dit l'Ecriture, une joie qui finit par la tristesse : notre jureur l'éprouva. En s'en retournant chez lui il tomba de cheval. Sa blessure lui ouvrit les yeux. Il reconnut son péché, et les remords de sa conscience furent si vifs, qu'il résolut de faire une bonne Confession générale. Il la fit en effet à un des Prêtres de la Mission. Depuis ce temps il vécut d'une manière si Chrétienne, que sa conversion occasionna celle de plusieurs autres.

Missions en Irlande.

Prov. 14. 13.

Telles furent les bénédictions qu'il plut à Dieu de répandre sur les travaux de ses Serviteurs. Pour conserver des fruits si précieux, mais qui étoient sur le point d'être battus par des vents de toute espèce, les Missionnaires crurent que, quoi qu'il en pût arriver, quelques-uns d'eux devoient rester à Limerik. Vincent les félicita de ce généreux dessein par une lettre qu'il écrivit à leur Supérieur.

Elle est du mois d'avril 1650. Je la rapporterai d'après l'Historien de notre Saint. Il y parloit en ces termes :

Nous avons été grandement édifiés de votre lettre, y voyant deux excellens effets de la grace. Par l'un, vous vous êtes donné à Dieu, pour tenir ferme dans le pays où vous êtes au milieu des dangers, aimant mieux vous exposer à la mort, que de manquer d'assister le pro-

Missions en Irlande.

chain, et par l'autre vous vous appliquez à la conservation de vos Confrères, les renvoyant en France pour les éloigner du péril. L'esprit du Martyre vous a poussé au premier, et la prudence vous a fait faire le second. Dans l'un et l'autre vous avez copié l'exemple de Notre-Seigneur, qui sur le point d'aller souffrir les tourmens de sa mort pour le salut des hommes, voulut en garantir ses Disciples, et les conserver en disant : « Laissez aller ceux-ci, et ne les touchez pas. » C'est ainsi que vous en avez usé comme un véritable Enfant de ce très-adorable Père, à qui je rends des graces infinies d'avoir produit en vous des actes d'une charité souveraine, laquelle est le comble de toutes les vertus. Je le prie qu'il vous en remplisse, afin que l'exerçant en tout et toujours, vous la versiez dans le sein de ceux qui en manquent. Puisque ces autres Messieurs qui sont avec vous, sont aussi dans la disposition de demeurer, quelque danger qu'il y ait de guerre et de contagion, nous estimons qu'il les faut laisser. Que savons-nous ce que Dieu en veut faire? Certainement il ne leur donne pas en vain une résolution si sainte. Mon Dieu, que vos jugemens sont inscrutables! Voilà qu'au bout d'une Mission des plus fructueuses, et peut-être des plus nécessaires, que nous ayons encore vue, vous semblez arrêter le cours de vos miséricordes sur cette ville pénitente, pour appesantir davantage votre

main sur elle, ajoutant au malheur de la guerre le fléau de la maladie : mais c'est pour moissonner les ames bien disposées, et assembler le bon grain dans vos greniers éternels. Nous adorons votre conduite, Seigneur, etc. Missions de Irlande.

Les fléaux que le saint Prêtre déplore ici n'étoient qu'un essai, qu'un foible prélude de ceux qui étoient prêts à tomber sur Limerik. La contagion y fut bientôt si violente, qu'elle enleva près de huit mille personnes. De ce nombre fut le frère de l'Evêque, lequel s'exposa avec les Missionnaires et comme eux, pour consoler les malades et pourvoir à leurs besoins. Ce fut quelque chose d'admirable que la patience, ou plutôt la tranquillité et la paix avec laquelle ce peuple affligé reçut les coups dont la main de Dieu le frappoit. Ils mouroient contens, parce que, disoient-ils, le Seigneur nous a envoyé des Anges qui nous ont réconciliés avec lui. Sains et malades, tous témoignoient leur reconnoissance pour ceux qui n'avoient passé la mer, que dans la vue de coopérer à leur salut. Le pieux Evêque de Limerik, qui en bon Père savoit mieux que personne mettre à prix de si saintes dispositions, ne pouvoit arrêter ses larmes. Cent fois il répéta ces paroles : « Hélas ! quand M. Vincent » n'auroit jamais fait pour la gloire de Dieu » que le bien qu'il a fait à ces pauvres gens, » il se doit estimer bien heureux. »

Missions en Irlande.

Aux malheurs de la contagion succédèrent les malheurs de la guerre. Ireton, gendre de Cromwell, assiégea Limerik, et s'en rendit maître *, après quatre ou cinq mois de siége. Ce fut la famine qui obligea les habitans à céder : elle étoit si grande que *la tête d'un cheval se vendoit un écu* *. L'armée des Parlementaires devoit naturellement déshonorer sa victoire : ce fut pour elle un point de Religion. Plusieurs habitans furent mis à mort, uniquement parce qu'ils étoient attachés à la Foi. De ce nombre furent quatre des principaux de la ville, à la tête desquels étoit le sieur Thomas Strick, qui mérite bien de trouver place dans notre Histoire.

* *Le 19 novemb.* 1651.

* *Lettre de S. Vincent du* 23 *mars* 1652.

Ce généreux défenseur de l'Unité catholique avoit fortifié par des retraites faites sous la conduite et dans la maison des Enfans de Vincent de Paul, les sentimens qu'il avoit pris dans la dernière Mission. Ce fut au sortir d'une de ces retraites, qu'il fut élu maire de Limerik : triste et dangereux honneur dans de si fâcheuses conjonctures. Dès que Strick se vit nommé, il assembla tout le corps de ville, et l'obligea de l'accompagner à l'Eglise. Là, prosterné aux pieds d'une image de la Sainte Vierge, il la supplia de prendre sous sa protection un peuple infortuné qui avoit recours à elle. Après lui avoir mis entre les mains les clefs de Limerik, action qui se fit avec beaucoup de piété

et de cérémonie, il harangua l'assemblée. Son discours, plein de dignité et de christianisme, roula sur l'inviolable obligation de demeurer fidèle à Dieu, à l'Eglise et au Roi : il le termina en protestant qu'il étoit prêt à donner sa vie pour une cause si juste.

Missions en Irlande.

Son sacrifice fut accepté, et il le consomma avec trois autres de ses amis, qui ayant été les compagnons de sa retraite spirituelle, le furent aussi de son martyre. Ils s'y présentèrent tous quatre, non-seulement avec constance, mais aussi avec joie. Revêtus de leurs plus beaux habits, ils allèrent au lieu du supplice, comme les guerriers vont au triomphe. Avant que d'être exécutés, ils firent des harangues selon l'usage du pays : mais ils les firent d'une manière si touchante, que les Hérétiques mêmes en furent attendris jusqu'aux larmes. Ils déclarèrent à la face du Ciel et de la terre, qu'ils mouroient pour la défense de la Foi de l'Eglise Romaine : et par ce glorieux aveu ils apprirent aux Catholiques qui étoient présens, que ni la mort, ni les tourmens ne devoient les séparer de la Religion de leurs Pères.

Des trois Prêtres qui étoient demeurés en Irlande, il n'y en eut que deux qui revinrent à Paris, après avoir essuyé à Limerik ce que la peste et la guerre ont de plus terrible. Le troisième y finit sa carrière; les autres se dé-

Missions en Irlande.

* M. Brinn.
* M. Barry.

guisèrent et s'échappèrent comme ils purent. Un d'eux * se retira dans son pays avec le Grand-Vicaire de Cassel. L'autre * ayant tiré du côté des montagnes trouva une dame de piété qui le reçut charitablement et le cacha pendant deux mois. Un Frère * qui les servoit fut moins heureux, ou plutôt il le fut davantage. Découvert par les Hérétiques, il fut massacré sous les yeux de sa mère. On lui écrasa la tête, après lui avoir coupé les pieds et les mains. Traitement inhumain et barbare, qui apprit aux Prêtres ce qu'ils auroient à souffrir, si on pouvoit se saisir d'eux.

* F. Lyc.

Ces Messieurs avoient travaillé avec leurs Confrères aux Missions du pays pendant environ six ans : et à l'exception d'une aumône que leur fit la duchesse d'Aiguillon, partie pour les frais du voyage, partie pour se fournir de quelques ornemens dont ils avoient besoin, ce fut la maison de Saint-Lazare, qui par l'inépuisable charité de son Supérieur, se chargea du reste. Vincent, quoique aux abois, comme il y fut presque pendant toute sa vie, n'eut pas regret à la dépense. Plus de quatre-vingt mille Confessions générales et d'autres biens sans nombre étoient pour lui un ample dédommagement. Nous en aurions su bien davantage, si son humilité l'eût permis : mais lorsque le Supérieur de ces Missions, de retour à Paris, lui demanda s'il ne seroit pas à

Abelly, *L.* 2, *p.* 155.

propos d'en faire une petite Relation, il lui répondit : *Qu'il suffisoit que Dieu connût tout ce qui s'y étoit fait ; et que l'humilité de Notre-Seigneur demandoit de la petite Compagnie de la Mission, qu'elle se tînt cachée en Dieu avec Jésus-Christ, pour honorer sa vie cachée.* Il ajouta : *que le sang de ces Martyrs ne seroit pas en oubli devant Dieu, et que tôt ou tard il serviroit à la production de nouveaux Catholiques.* Il faut, sans percer dans les ténèbres de l'avenir, que ce sang ait été bien efficace, puisque l'Irlande, malgré ses vexations et ses pertes, compte encore aujourd'hui un si grand nombre de zélés Catholiques. Missions en Irlande.

Vincent ignoroit encore la destinée de ses Missionnaires d'Irlande, lorsqu'il forma le dessein d'en faire partir d'autres pour les îles Hébrides, plus connues aujourd'hui sous le nom d'Inc-Galles ou Westernes. Pour peu qu'on pense que le saint Homme envoyoit en ce même temps de ses Prêtres en Pologne, en Barbarie, à Madagascar, et dans je ne sais combien d'autres pays ; que, de l'aveu des amis et des ennemis, ces dignes Ouvriers avoient par-tout les plus étonnans succès ; que les frais immenses de leurs voyages et de leur entretien, tomboient principalement sur lui ; et que la Providence, par des motifs impénétrables, traversoit assez souvent ses desseins ; pourra-t-on ne se pas écrier, comme ont fait, *Abelly, L. 2, p. 200.*

Missions en Irlande.

ou plutôt comme n'ont pu faire d'illustres Historiens à l'occasion du premier des Césars: Quel homme que ce Vincent de Paul! quel courage! quelle grandeur d'ame! quel zèle pour Dieu! quel détachement de tout intérêt temporel! quel talent pour former en peu d'années, quelquefois même en assez peu de mois, des Ministres prêts à tout faire et à tout souffrir sous ses ordres! Tous ceux dont nous avons jusqu'ici détaillé les exploits, nous ont paru tels: leurs Confrères qui vont se produire à leur tour, ne nous paroîtront ni moins grands, ni moins dignes du choix qu'en fit leur premier Supérieur. Commençons par donner quelque idée du pays qu'ils eurent à parcourir.

§. II. *Missions dans les îles Westernes.*

Corneille Langlet.

Les îles Westernes sont situées au couchant de l'Ecosse. Des nouveaux Géographes les uns en comptent plus de trois cents, les autres ne parlent que de quarante-quatre; sans doute parce qu'il n'y a que ces dernières qui méritent de l'attention. Il est difficile que toutes les parties d'un terrain si coupé soient parfaitement semblables: il paroît cependant que la plupart sont fort stériles, et qu'à parler en général leurs habitans sont très-pauvres. Cette

extrême indigence ne les empêchoit pas d'avoir des Prêtres Catholiques avant que l'Angleterre se séparât de l'Eglise romaine. Depuis la consommation de son malheureux schisme, on leur donna des Prédicans. Ceux-ci se dégoûtèrent bientôt d'un séjour où il ne suffisoit pas de prêcher la Réforme, mais où, malgré qu'on en eût, il falloit la pratiquer. Ainsi les habitans de ces îles n'eurent peu à peu ni vrais ni faux pasteurs. L'exercice de toute Religion s'abolit insensiblement parmi eux. Ils en vinrent jusqu'à ignorer la nécessité du Baptême, ou du moins la manière de l'administrer; et dans le temps dont nous parlons, il y avoit dans les Inc-Galles des vieillards de quatre-vingts, et même de cent ans, qui ne l'avoient pas reçu.

Missions en Ecosse.

On ne sait par qui Saint Vincent fut averti de la triste situation de ces insulaires : ce qu'on sait bien, c'est qu'aussitôt qu'il en fut informé il proposa à quelques vertueux Prêtres de sa Congrégation, dont les uns étoient d'Ecosse, les autres d'Hibernie, de voler au secours de leurs frères. L'entreprise étoit des plus hasardeuses, eu égard aux violences de Cromwel et aux troubles des trois royaumes. Malgré cela, la proposition fut acceptée avec joie et reconnoissance. Germain Duiguin et François Le Blanc sur qui le saint Prêtre avoit jeté les yeux, ne pensèrent qu'à partir. Les Présidentes

Missions en Ecosse. de Lamoignon et de Herse eurent la charité de contribuer à la dépense.

En mars 1651. Dans la crainte d'être reconnus par les Hérétiques, ces deux Prêtres se travestirent en marchands; et au lieu de prendre la route de Calais, ils prirent celle de Hollande, d'où leur départ devoit être moins suspect. Ils trouvèrent sur le port un Seigneur Ecossais nommé de Clangary. C'étoit un homme aussi illustre par sa vertu que par sa naissance, et qui depuis peu avoit embrassé la Religion catholique. Dès-lors il les prit sous sa protection, et depuis il leur rendit toujours de très-bons offices.

A peine étoient-ils en Ecosse qu'ils se crurent perdus. Un prêtre apostat, qui s'étoit fait Ministre, les reconnut; et pour se donner le relief d'un homme zélé pour la secte qu'il avoit embrassée, il fit une espèce de lettre circulaire qui courut le royaume, et par laquelle il donnoit avis de l'arrivée de ces Missionnaires. Ce début n'annonçoit rien de bon: Dieu en tira sa gloire. L'apostat fut frappé d'une maladie qui *Abelly, L. 2, p. 202.* lui causoit dans tous les membres des douleurs insupportables. La violence de ses maux lui déroba presque entièrement l'usage de la vue et de l'ouïe. Alors il reconnut que le Ciel irrité punissoit sa désertion et sa mauvaise volonté. Il gémit de son égarement, promit à Dieu de réparer sa faute, et recouvra la santé. A peine fut-il en état de se mettre en chemin, qu'il

entreprit un long voyage pour obtenir l'absolution des censures qu'il avoit encourues par son apostasie. M. Duiguin qu'il déterra peu à peu, la lui donna selon les pouvoirs qu'il en avoit reçus du Saint-Siége. C'est ainsi que se dissipa ce premier orage; il ramena à l'Eglise un homme qui s'en étoit séparé; et il servit à faire passer plus vite soit aux Hébrides, soit dans les montagnes les plus escarpées d'Ecosse, deux Prêtres qui étoient destinés à leur conversion, et qui ne pouvoient sans imprudence s'arrêter plus long-temps dans les grandes villes où leur signalement avoit couru de tous côtés.

Missions en Ecosse.

Vincent de Paul fut plus de dix-huit mois sans recevoir de nouvelles de ces Messieurs. Enfin, une lettre de l'un d'eux calma une partie de ses inquiétudes. Elle étoit datée du 28 octobre 1652. Le Saint ne la reçut qu'au mois de décembre *, et peu de jours avant que de partir pour Villepreux, où le R. P. de Gondi, vivement affligé de la disgrace du Cardinal de Retz, son fils, qui venoit * d'être conduit à Vincennes, avoit besoin de consolation. Voici cette lettre après laquelle Vincent avoit si long-temps soupiré. Elle est de M. Duiguin.

* Voyez la lettre du 26 décembre.

* 19 décemb. 1652.

« Dieu nous a fait la grace dès notre arrivée
» en Ecosse, de coopérer à la conversion du
» père de M. de Clangary : c'étoit un vieillard
» âgé de quatre-vingt-dix ans, élevé dans l'hé-
» résie dès sa jeunesse. Nous l'instruisîmes et le

Missions en Ecosse.

» reconciliâmes à l'Eglise, pendant une grosse » maladie qui le mit bientôt au tombeau, après » néanmoins qu'il eut reçu les Sacremens, et » témoigné un véritable regret d'avoir vécu » si long-temps dans l'erreur, et une joie in- » dicible de mourir catholique. Je réconciliai » aussi, mais en secret, plusieurs de ses do- » mestiques et quelques-uns de ses amis. Cela » fait, je laissai mon compagnon dans le pays » montagneux d'Ecosse, où il y a de grands » besoins spirituels, et beaucoup de bien à » faire. Pour moi, je me transportai aux îles » Hébrides, où Dieu par sa toute-puissante » miséricorde a opéré des merveilles au-delà » de toute espérance. Car il a si bien disposé » les cœurs, que M. de Clanrenald, Seigneur » d'une bonne partie de l'île Vista, s'est con- » verti avec sa femme, son fils, et toute leur » famille; ce que tous les gentilshommes leurs » sujets, et toute leur famillle ont imité.

» Je travaillai ensuite envers les peuples de » cette île, et passai en celles d'Egga et de » Canna. Dieu y a converti huit à neuf cents » personnes, qui étoient si peu instruites des » choses qui regardent la Religion, qu'il n'y » en avoit pas quinze qui sçussent aucun Mys- » tère de la Foi chrétienne. J'espère que le » reste donnera bientôt gloire à Dieu. J'ai » trouvé trente ou quarante personnes âgées » de soixante-dix, quatre-vingts, cent ans et

» plus qui n'avoient pas reçu le saint Bap- Missions en Écosse.
» tême. Je les ai instruits et baptisés : ils sont morts peu de temps après, et sans doute qu'ils prient maintenant Dieu pour ceux qui leur ont procuré un si grand bien. Une grande partie des habitans vivoient dans le concubinage : Mais, graces à Dieu, nous y avons remédié, mariant ceux qui le vouloient, et séparant ceux qui ne le vouloient pas. Nous n'avons rien pris de ce peuple pour les services que nous leur avons rendus : cependant il faut que j'entretienne deux hommes; l'un pour m'aider à ramer, quand je passe d'une île à l'autre, et pour porter mes ornemens et mon petit bagage par terre, où quelquefois avant de dire la Messe, je suis obligé de faire des quatre ou cinq lieues à pied par des chemins fâcheux : l'autre m'aide à enseigner le *Pater*, l'*Ave* et le *Credo*, et à dire la Messe, n'y ayant que lui seul capable de le faire, après l'instruction que je lui en ai donnée.

» Pour l'ordinaire nous ne faisons par jour qu'un seul repas, qui consiste en pain d'orge ou d'avoine, avec du fromage ou du beurre salé. Quelquefois nous passons les jours entiers sans manger, parce que nous ne trouvons rien, sur-tout quand il nous faut passer des montagnes désertes et inhabitées. Pour ce qui est de la chair, nous n'en mangeons

Missions en Ecosse.

» presque point : ce n'est pas qu'il ne s'en
» trouve en quelques endroits les plus éloi-
» gnés de la mer, particulièrement chez les
» gentilshommes ; mais elle est si mal et si
» salement accommodée, qu'elle soulève le
» cœur : ils la jettent à terre sur un peu de
» paille, qui leur sert de table et de siége, de
» nappe et de serviette, de plat et d'assiettes.
» D'en acheter nous-mêmes pour la cuire et
» l'accommoder à la façon de France, c'est ce
» qui n'est pas possible, parce qu'il n'y a dans
» ces îles aucun boucher, et qu'on ne la vend
» point par pièces : de sorte qu'il nous faudroit
» acheter un bœuf ou un mouton tout entier,
» ce que nous ne pouvons faire, étant obligés
» d'être toujours en marche pour adminis-
» trer le Baptême et les autres Sacremens. Il y
» a dans la mer du poisson aux environs de
» ces îles : mais les habitans, peu industrieux
» et fainéans de leur naturel, ont peu d'inven-
» tion pour le prendre. Ce seroit sans doute
» rendre un grand service à Dieu, que d'en-
» voyer en ce pays de bons Ouvriers évangé-
» liques, qui sçussent bien parler la langue
» de ces îles, et qui sçussent encore mieux
» souffrir la faim, la soif, et coucher sur la
» terre. »

Au mois d'avril.

La seconde lettre qu'écrivit M. Duiguin en 1654, n'est ni moins curieuse ni moins édifiante. « Nous sommes, disoit-il, infiniment

» obligés de remercier sans cesse la bonté di- Missions en Ecosse.
» vine, pour tant de bénédictions qu'il lui
» plaît de verser sur nos petits travaux :
» dans l'impuissance où je suis de vous dire
» tout ce qui en est, je me bornerai à une
» partie.

» Les îles que j'ai fréquentées sont Vista,
» Canna, Egga et Skia; et dans le continent le
» pays de Moodirt, d'Arasog, de Moro, de
» Condirt et de Cléangary.

» L'île de Vista appartient à deux Seigneurs,
» dont l'un s'appelle le Capitaine de Clan-Ra-
» nald, et l'autre Macdonald. Ce qui appar-
» tient au premier est tout converti, à l'ex-
» ception de deux hommes seuls, qui pour
» pécher plus tranquillement ne veulent au-
» cune Religion. Ainsi, il y a près de mille
» ou douze cents ames ramenées au bercail
» de l'Eglise. Je n'ai pas encore été à l'autre
» bout de l'île qui appartient à Macdonald,
» quoiqu'on m'y ait appelé. Il y a un Ministre
» qui veut traiter avec moi de controverse
» par lettres; je lui ai répondu, et j'espère un
» bon succès de cette dispute. La Noblesse
» m'invite d'aller sur les lieux, et le Seigneur
» en sera bien aise. J'y suis d'autant plus ré-
» solu, que je sais que le Ministre l'appréhende
» davantage, et voudroit m'en détourner. Les
» deux domestiques qu'on m'a députés, s'en
» sont retournés catholiques par la grace de

Missions en Ecosse.

» Dieu; et j'ai entendu leur confession générale, après les y avoir disposés. Les habitans de la petite île de Canna sont la plupart convertis, et quelques-uns de celle d'Egga. Pour ce qui est de l'île de Skia, qui est gouvernée par trois Seigneurs, il y a dans les deux premières parties quantité de familles converties : mais je n'ai encore rien fait dans la troisième.

» Quant à Moodirt, Arasog, Moro, Condirt et Cléangary, tous sont convertis, ou résolus de se faire instruire, quand nous aurons le loisir d'aller en chaque village. Il y a six ou sept mille ames dans tous ces lieux : mais ils sont bien éloignés, et difficiles à visiter à pied, et inaccessibles aux gens de cheval.

» Au commencement du printemps j'entrai dans une autre île nommée Barra, dans laquelle je trouvai le peuple si dévot et si zélé pour apprendre, que j'en fus ravi. C'étoit assez qu'un enfant de chaque village eût appris le *Pater*, l'*Ave* et le *Credo*, pour que deux jours après tout le village le sçût, les grands aussi bien que les petits. J'ai reçu les principaux à l'Eglise, et entre autres le jeune Seigneur avec ses frères et ses sœurs. Et il y a espérance de gagner le vieux Seigneur au premier voyage. Parmi ces nouveaux convertis, il y en a un qui est le fils d'un Mi-

» nistre : sa dévotion édifie beaucoup tout le Missions en Ecosse.
» pays dont il est connu. Je diffère d'ordinaire
» la Communion pour quelque temps, après
» la Confession générale, afin qu'ils soient
» mieux instruits, et encore mieux disposés
» par une seconde Confession; et aussi pour
» exciter en eux une affection plus grande,
» et plus de désir de communier.

» Entre ceux qui ont reçu l'Eucharistie, il
» s'en trouva cinq, que Dieu fit connoître
» n'être pas dans les dispositions qu'ils de-
» voient avoir : car ayant tiré la langue pour
» recevoir la sainte Hostie, ils ne purent la
» retirer à eux; et il y en eut trois qui demeu-
» rèrent en cet état, jusqu'à ce qu'on eût re-
» pris la sainte Hostie. Ils se confessèrent une
» seconde fois avec une meilleure disposition,
» et alors ils reçurent ce Pain de vie sans au-
» cune difficulté. Dieu a voulu permettre ces
» effets extraordinaires, pour inspirer aux
» autres Chrétiens du pays une plus grande
» crainte lorsqu'ils s'approcheront de ce divin
» Sacrement, afin qu'ils y apportent de meil-
» leures dispositions. On a vu aussi plusieurs
» choses merveilleuses opérées par la vertu
» de l'Eau bénite : et cela a beaucoup servi à
» donner de grands sentimens de piété à bien
» des pauvres gens. Nous baptisons grand nom-
» bre d'enfans, et même d'adultes de trente,

Missions en Ecosse.

» quarante, soixante, et quatre-vingts ans et » plus. Il y en a parmi eux qui ayant été au- » trefois vexés par des fantômes ou des es- » prits malins, en ont été entièrement déli- » vrés depuis qu'ils ont reçu le Baptême. »

C'est ainsi que ce vertueux et zélé Missionnaire avançoit les affaires de Dieu, et qu'il établissoit la Religion d'un côté, pendant que Cromwel et les siens la ruinoient de l'autre. Animé par de si beaux commencemens, Duiguin forma de plus grands projets, et entre autres celui d'aller prêcher l'Evangile dans une île où à la vérité il y avoit beaucoup de bien à faire, mais où il y avoit pour le moins autant de risques à courir. « Je me dispose, écri- » voit à un de ses confrères ce digne fils de » Saint Vincent, je me dispose à partir pour » Pabba. Je ne vous ai point encore déclaré » ce dessein, de peur que la peine et le dan- » ger qu'il y a ne vous donnât quelque ap- » préhension. C'est en effet un lieu étrange et » terrible; mais l'espérance que nous avons » de rappeler au bercail plusieurs brebis éga- » rées, et la confiance en Notre-Seigneur, » nous fait mépriser les dangers et la mort » même. D'ailleurs, comme l'hérésie n'a pas » infecté ces insulaires, il y a lieu de croire » que venant à être instruits des vérités de » notre sainte Religion, ils pourront, avec la

Le 5 mai 1657.

» grace de Dieu, s'y maintenir et persévé- Missions en Ecosse.
» rer. Ainsi, nous partirons sous sa protec-
» tion, etc. »

Ce projet fut en petit ce qu'avoit été par rapport à la conquête de la Chine, celui de l'Apôtre des Indes. Duiguin qui devoit partir cinq jours après, et qui avoit déjà obtenu un passeport du gouverneur de Pabba, tomba malade. La mauvaise nourriture, les voyages aussi pénibles que continuels, les fonctions du Ministère l'épuisèrent enfin. Il mourut le 17 de mai de l'année 1657. La douleur que causa sa perte fut aussi générale que l'avoient été ses travaux. Heureux d'avoir mérité qu'on dît de lui qu'il avoit combattu vaillamment, qu'il avoit achevé sa course les armes à la main, et qu'il avoit été fidèle jusqu'au dernier moment. 2. *Tim.* 4. 7.

Pendant que Duiguin convertissoit les Inc-Galles, son compagnon * s'exerçoit tantôt sur les côtes maritimes, tantôt sur les montagnes d'Ecosse. Aux dangers près qui étoient plus grands dans le pays qui lui étoit échu en partage, sa vie et ses travaux avoient beaucoup de rapport avec ceux de son collègue. Presque sans autre nourriture que du pain d'avoine, il parcouroit les bourgs et les villages, il affermissoit les Catholiques, il ébranloit et convertissoit un assez bon nombre de sectaires.

* M. Le Blanc.

Le bruit de ces événemens et des conversions dont ils étoient suivis, effraya les Minis-

Missions en Ecosse.

* Cromwel.

tres. Ils eurent recours au prétendu Protecteur * d'Angleterre, et ils en obtinrent en 1655 un *Mandement*, par lequel il fut ordonné au Magistrat anglais, qui faisoit en Ecosse l'office de Préteur, de faire une exacte perquisition de tous les Prêtres romains, de travailler sans délai à l'instruction de leur procès, et de les condamner à mort. L'ordre fut ponctuellement exécuté; et comme il donnoit droit au Préteur d'entrer par-tout où il jugeroit à propos, il visita si bien tous les coins et recoins du château du marquis de Huntley, qu'il y déterra trois Prêtres catholiques. Le Blanc en étoit un. Il avoit fait beaucoup de bien, il étoit difficile qu'on ne lui voulût beaucoup de mal: aussi fut-il mené dans les prisons d'Aberden (1), où l'on compta bien qu'il ne languiroit pas long-temps.

Saint Vincent apprit cette nouvelle au mois d'avril de la même année. Dès-lors il regarda ce cher confrère comme un homme destiné à la mort, et c'est en ce sens qu'il en écrivit * à quelques-uns des siens, et qu'il en parla à sa Communauté. Le discours qu'il lui fit à cette

* *Lettre du* 23 *avril* 1655.

(1) Aberden est une ville maritime de l'Ecosse septentrionale. On la divise en nouvelle et vieille ville. Le nouvel Aberden surpasse en beauté, en grandeur, et par son commerce toutes les autres villes d'Ecosse. Echard la met à vingt-sept lieues N. E. d'Edimbourg, et à vingt de Saint-André.

occasion est un peu long; mais il est si plein de piété et de soumission aux ordres de Dieu, que nous aurions tort de le supprimer. Le voici donc tout entier. Missions en Ecosse.

Nous recommanderons à Dieu notre bon M. Le Blanc, qui travailloit dans les montagnes d'Ecosse. Il a été arrêté prisonnier avec un père Jésuite par les Anglais hérétiques. On les a menés dans la ville d'Aberden, d'où est M. Lunsden, que nous avions envoyé après lui, *et qui ne manquera pas de le voir et de l'assister. Il y a dans ce pays beaucoup de Catholiques qui visitent et soulagent les Prêtres souffrans. Voilà donc ce bon Missionnaire dans la voie du Martyre. Je ne sais si nous devons nous en réjouir ou nous en affliger. Car d'un côté le Seigneur est honoré de l'état où il est détenu, puisqu'il n'y est que pour son amour; et la Compagnie seroit bienheureuse si Dieu la trouvoit digne de lui donner un Martyr; et lui-même bienheureux de souffrir pour son nom, et de s'offrir, comme il fait, à tout ce qu'il lui plaira d'ordonner de sa personne et de sa vie. Quels actes de vertus ne pratique-t-il pas à présent, de foi, d'espérance, d'amour de Dieu, de résignation et d'oblation, par lesquels il se dispose de plus en plus à mériter une telle couronne? Tout cela nous excite en Dieu à beaucoup de joie et de reconnoissance. Mais d'une autre part c'est notre confrère qui souf-*

Missions en Ecosse.

fre, ne devons-nous pas souffrir avec lui? Pour moi j'avoue que, selon la nature, j'en suis très-affligé, et la douleur m'en est très-sensible : mais selon l'esprit, j'estime que nous en devons bénir Dieu comme d'une grace toute particulière. Voilà comme Dieu fait : après que quelqu'un lui a rendu de notables services, il le charge de croix, d'afflictions et d'opprobres. O Messieurs et mes Frères, il faut qu'il y ait dans les croix et les souffrances quelque chose de grand que l'entendement ne peut comprendre : puisque d'ordinaire Dieu fait succéder au service qu'on lui rend, les afflictions, les persécutions, les prisons et le Martyre, afin d'élever à un haut degré de perfection et de gloire, ceux qui se donnent parfaitement à son service. Quiconque veut être Disciple de J. C. doit s'attendre à cela : mais il doit aussi espérer qu'en cas que les occasions s'en présentent, Dieu lui donnera la force de supporter les afflictions, et de surmonter les tourmens.

Abelly, L. 2, p. 209.

M. Le Vacher me mandoit un jour de Tunis, qu'un Prêtre de Calabre, où les esprits sont rudes et grossiers, conçut un grand désir de souffrir le martyre pour son Nom, comme autrefois le grand S. François de Paule, à qui Dieu donna même mouvement, lequel pourtant il n'exécuta pas, parce que Dieu le destinoit à autre chose : mais ce bon Prêtre fut tellement pressé de ce saint désir, qu'il passa les mers pour

en venir chercher l'occasion en Barbarie, où enfin il la trouva, et mourut constamment pour la confession du Nom de J. C.; ô que s'il plaisoit à Dieu de nous inspirer ce même désir, de mourir pour J. C., en quelque façon que ce soit, que nous attirerions de bénédictions sur nous! Vous savez qu'il y a plusieurs sortes de martyres : car outre celui dont nous venons de parler, c'en est un autre de mortifier incessamment nos passions; et encore un autre de persévérer en notre vocation dans l'accomplissement de nos obligations et de nos exercices. Saint Jean-Baptiste, pour avoir eu le courage de reprendre un Roi d'un péché d'inceste et d'adultère qu'il commettoit, et avoir été mis à mort pour ce sujet, est honoré comme un Martyr, quoiqu'il ne soit pas mort pour la Foi, mais bien pour la défense de la vertu, contre laquelle cet incestueux avoit péché. C'est donc une espèce de martyre que de se consumer pour la vertu. Un Missionnaire qui est bien mortifié et bien obéissant, qui s'acquitte parfaitement de ses fonctions, et qui vit selon les règles de son état, fait voir par ce sacrifice de son corps et de son ame, que Dieu mérite d'être uniquement servi, et qu'il doit être incomparablement préféré à tous les avantages et plaisirs de la terre : faire de la sorte, c'est publier les vérités et les maximes de l'Evangile de J. C., non par paroles, mais par la conformité de vie à celle de J. C., et rendre témoi-

Missions en Ecosse.

Missions en Ecosse. *gnage de sa vérité et de sa sainteté aux fidèles et aux infidèles, et par conséquent vivre et mourir de la sorte, c'est être Martyr.*

Abelly, L. 2, p. 210. *Mais revenons à notre bon M. Le Blanc, et considérons comment Dieu le traite après avoir fait quantité de bonnes choses en sa Mission : en voici une merveilleuse, à laquelle quelques-uns vouloient donner le nom de miracle. C'est qu'une certaine intempérie de l'air étant arrivée, il y a quelque temps, qui rendoit la pêche fort stérile et réduisoit le peuple dans une très-grande nécessité, il fut sollicité de faire quelques prières et de jeter de l'eau bénite sur la mer, parce qu'on s'imaginoit que cette malignité de l'air étoit causée par quelques maléfices : il le fit donc, et Dieu voulut qu'aussitôt la sérénité revînt, et que la pêche fût abondante ; c'est lui-même qui me l'a ainsi écrit. D'autres m'ont aussi mandé les grands travaux qu'il souffroit dans ces montagnes pour affermir les Catholiques et convertir les Hérétiques, les dangers continuels où il s'exposoit ; et la disette qu'il y souffroit, ne mangeant que du pain d'avoine. Si donc il n'appartient qu'à un ouvrier qui aime bien Dieu, de faire et de souffrir ces choses pour son service, et qu'après cela Dieu permette qu'il lui arrive d'autres croix encore plus grandes, et qu'on en fasse un prisonnier de J. C., et même un martyr, ne devons-nous pas adorer cette conduite de Dieu, et en nous y soumettant amoureusement, nous offrir*

à lui, afin qu'il accomplisse en nous sa très-sainte volonté? Or sus, nous demanderons donc cette grace à Dieu, nous le remercierons de la dernière épreuve qu'il veut tirer de la fidélité de ce sien serviteur, et nous le prierons, que s'il n'a pas agréable de nous le laisser encore, au moins il le fortifie dans les mauvais traitemens qu'il souffre, ou qu'il pourra souffrir dans la suite.

Missions en Ecosse.

Ces mauvais traitemens se réduisirent, par une singulière protection de Dieu, à cinq ou six mois de prison. Pour condamner un Prêtre à la mort selon les lois, qui étoient alors en usage, il falloit qu'il fût convaincu d'avoir dit la Messe, ou d'avoir fait quelques autres fonctions de son Ministère : or, Le Blanc avoit si bien pris ses mesures, qu'il ne se trouva pas en Ecosse un seul homme de la nouvelle Religion qui l'eût surpris dans ce prétendu crime. Il y eut bien un témoin qui déposa contre lui : mais il le fit d'une manière si chancelante et si douteuse, que des Juges, même passionnés, ne pouvoient compter sur sa déposition. Il y eut plus, c'est que lorsqu'on le confronta au prisonnier, il se dédit et s'expliqua tout autrement qu'il n'avoit fait d'abord : ne voulant pas, comme il l'avoua ensuite, être la cause de la perte d'un honnête homme. Ainsi Le Blanc fut élargi ; mais à cette étrange condition, que s'il lui arrivoit de prêcher, d'instruire, ou même de baptiser quelqu'un, sur-

Abelly, L. 2, p. 211.

Missions en Ecosse. le-champ il seroit pendu sans autre forme de procès.

Il en fut de ce terrible arrêt, par rapport à l'homme Evangélique, comme il en avoit été de ceux de la Synagogue contre les premiers Disciples du Sauveur. A leur exemple, Le Blanc quitta un canton pour aller dans un autre. Il se retira dans les montagnes d'Ecosse, et y travailla comme auparavant. Vincent fut plus édifié de ce dessein qu'il n'en fut alarmé. Après avoir exhorté les siens à remercier Dieu de la délivrance de ce cher et respectable Confrère, il s'écria : *O quel sujet n'avons-nous point de rendre graces à Notre-Seigneur, d'avoir donné à cette petite Compagnie l'esprit de martyre ; cette lumière, dis-je, et cette grace qui lui fait voir quelque chose de grand, d'éclatant, de divin, à mourir pour le prochain comme a fait le Sauveur. Nous en remercierons Dieu, et nous le prierons qu'il donne à chacun de nous l'attrait de souffrir, et de donner sa vie pour le salut des ames.*

Abelly, *l*. 2, *p*. 206. La détention de ce Missionnaire n'arrêta pas tout-à-fait en Ecosse les progrès de l'Evangile. Saint Vincent qui avoit bien prévu que dans un pays, où l'heure des puissances ténébreuses étoit arrivé, ses deux premiers Prêtres ne pourroient travailler que par intervalles, leur avoit envoyé du renfort dès 1653. Ce second choix ne fut pas moins heu-

Lettres du 18 et 19 juillet.

reux que l'avoit été le premier. On en jugera par la lettre suivante. Elle est de M. Lunsden, qui né en Irlande avec de bonnes dispositions, avoit beaucoup profité sous la conduite de notre Saint, depuis qu'il fut aggrégé à sa Congrégation. Cette lettre, que Vincent reçut en 1654, et qui par conséquent précéda les rigoureux Edits dont nous avons parlé, étoit conçue en ces termes : Missions en Ecosse.

« Dieu donne à la Mission que nous faisons » ici dans le plat pays une très-grande bénédiction : et je puis dire que tous les habitans, » tant riches que pauvres, n'ont jamais été, » depuis le temps qu'ils sont tombés dans l'hé- » résie, si bien disposés à reconnoître la vérité, » pour se convertir à notre sainte Foi. Nous » en recevons tous les jours plusieurs qui » viennent abjurer leurs erreurs, et quelques- » uns même de très-grande qualité. Avec cela » nous travaillons à confirmer les Catholiques » par la parole de Dieu, et par l'administra- » tion des Sacremens. Le jour de Pâques j'é- » tois dans la maison d'un Seigneur où il y » eut plus de cinquante personnes qui commu- » nièrent, parmi lesquelles il y en avoit vingt » nouvellement converties. Le bon succès de » nos Missions donne une grande jalousie aux » Ministres, qui manquent plutôt de puis- » sance que de volonté pour nous sacrifier à » leur passion : mais nous mettons notre con-

Missions en Ecosse.

Octobre 1657.

» fiance en la bonté de Dieu, qui sera toujours, s'il lui plaît, notre protecteur.

» Les peuples de ces quartiers septentrionaux, écrivoit le même Missionnaire trois » ans après, sont beaucoup mieux disposés » à recevoir la vraie Foi qu'ils ne l'étoient ci-» devant.... La grace de Dieu n'a pas travaillé » en vain cet été dernier: c'est par elle que » j'ai eu le bonheur de ramener à l'Eglise » quelques personnes de grande condition, » qui ont abjuré leur hérésie; et tout ensem-» ble j'ai confirmé de plus en plus les Catho-» liques par les instructions que je leur fais, » et par les Sacremens que je leur administre. » J'ai même entrepris le voyage des îles Or-» cades, et parcouru les contrées de Moravie, » Rossie, Suther, Candie et Cathanésie, où » il n'y a aucun Prêtre depuis plusieurs an-» nées, et où il ne reste presque plus aucun » Catholique. Mais comme je commençois à » travailler, et que j'avois reçu à la Foi un » honnête homme du côté de Cathanésie, » lequel m'invitoit d'aller passer quelque » temps dans cette province, où il espéroit » que plusieurs personnes se convertiroient, » j'ai été obligé de tout quitter, et de m'en » revenir au plus vite, parce que l'ennemi du » salut a suscité une nouvelle persécution » contre les Catholiques; et que le Protec-» teur Cromwel, à l'instigation des Ministres,

» a donné un Mandement par lequel, sur ce » qu'il lui a été représenté que plusieurs, » principalement dans les parties septentrio- » nales, passent au papisme, changement » dont il veut arrêter le cours, il commande » à tous les Juges et Magistrats du royaume » d'Ecosse d'en faire une diligente perquisi- » tion, et sur-tout contre tous les Prêtres; » qu'il leur ordonne de faire mettre en prison » et ensuite punir selon les lois du Royaume. » Or, comme le Ministre de Bredonique est » fort animé contre moi en particulier, et » qu'il cherche à me faire prendre, cela m'a » obligé de me retirer des lieux où je n'étois » pas en assurance, et de chercher quelque » abri jusqu'à ce que l'on voie à quoi aboutira » cette persécution. Je ne puis vous écrire » plus en détail la situation de nos affaires, » de peur que mes lettres ne viennent à tom- » ber entre les mains de nos ennemis. »

Missions en Ecosse.

Vincent savoit déjà l'extrême danger où étoient ses Missionnaires depuis les Edits de Cromwel. Il eût bien voulu les consoler: pour n'avoir rien à se reprocher de ce côté-là, il fit partir un des siens pour Londres, avec ordre de conférer avec l'Ambassadeur du Roi Très-Chrétien, et de s'ouvrir par son crédit et ses conseils quelque route en Ecosse. Les circonstances n'étoient pas favorables. Cromwel faisoit tout trembler sur mer et sur terre;

Lettre du 18 juin 1656.

Missions en Ecosse. et il étoit plus animé que jamais contre les Catholiques, dont il savoit bien qu'il ne pouvoit être regardé que comme un détestable usurpateur. Aussi avons-nous remarqué ailleurs que l'Ambassadeur de France fut le premier à exhorter ce Missionnaire, en faveur duquel des personnes de très-grand poids lui avoient écrit, à sortir au plutôt d'une ville où un moment de séjour pouvoit lui coûter la vie. Notre Saint s'offrit à Dieu pour ses Prêtres. Il redoubla et fit redoubler les prières pour leur conservation; et il y a lieu de croire que si, malgré les Emissaires du Tyran de la Grande-Bretagne, ils ne perdirent pas un seul de leurs cheveux, c'est aux gémissemens et aux vœux de Vincent de Paul qu'ils en eurent l'obligation.

Missions en Pologne.

Missions en Pologne. Nous avons dit, sous 1651, que Louise-Marie de Gonzague voulut consacrer à Dieu les prémices du pouvoir qu'elle avoit sur le cœur du Roi son époux; que dans cette vue elle s'adressa à Vincent de Paul pour en obtenir des Missionnaires; que ce saint Prêtre qui, comme le grand Apôtre, ne connoissoit personne selon la chair, fit partir pour Varsovie Lambert-au-Couteaux, c'est-à-dire, un des plus tendres amis qu'il eût sur la terre;

Abelly, L. 2, p. 192.

Mss. des Dames, Guillot, etc.

et que celui-ci, victime de son propre zèle, fut bientôt emporté par la peste, qui peu de temps après son arrivée commença à désoler la Pologne. Missions en Pologne.

Pour remplacer ce cher défunt, Vincent jeta les yeux sur M. Ozenne, ancien Prêtre de sa Compagnie, et très-bon Missionnaire. Il lui en associa d'autres d'un courage et d'une vertu à toute épreuve. Pour donner quelque idée de ce qu'ils eurent à faire et à souffrir, il suffira de dire en peu de mots que la peste continuoit toujours à Varsovie; que, pour surcroît d'affliction, les Moscovites d'un côté, et de l'autre les Suédois, commandés par un roi formidable *, se jetèrent à main armée sur les plus belles provinces de Pologne; que la Reine, peu assurée dans sa capitale, fut obligée d'en sortir avec quelques-uns des Missionnaires; que les deux qui y restèrent firent ferme pendant plusieurs années dans ce poste dangereux, malgré les fléaux de la contagion et du fer ennemi dont ils étoient également menacés: qu'ils continuèrent à consoler les affligés, à servir les pauvres, à administrer les Sacremens aux sains et aux malades, avec une affection et un courage qui attendrissoient Vincent de Paul dans sa vieillesse, et qui plus d'une fois lui servirent de motifs pour inspirer à sa nombreuse Maison les nobles sentimens dont il eût voulu remplir tous les états qui la

* Charles Gustave.

Missions en Pologne. composent. Voici comme il leur en parla un vendredi au soir, temps qui pour lors étoit destiné aux Conférences. Ce qui manque, ce qui doit même manquer du côté de la diction à son discours fait il y a près d'un siècle, est bien compensé par le feu et par la solidité des pensées.

Abelly, L. 2, p. 193. *Je recommande*, disoit-il, *aux prières de l'Assemblée nos deux Confrères qui travaillent à Varsovie. L'un d'eux a un fâcheux mal à l'estomac, c'est le reste d'une peste mal pansée. Je viens d'apprendre qu'on lui a mis le feu sur le bout d'une côte qui étoit cariée, et sa patience est telle, qu'il ne se plaint jamais : il souffre tout avec grande paix et tranquillité d'esprit. Un autre s'affligeroit de se voir malade à trois ou quatre cents lieues de son pays : il diroit, pourquoi m'a-t-on envoyé si loin? Que ne me retire-t-on d'ici? Quoi, me veut-on abandonner? Les autres sont en France bien à leur aise, et on me laisse mourir dans un pays étranger. Voilà ce ce que diroit un homme de chair qui adhèreroit à ses sentimens naturels, et qui n'entreroit pas dans ceux de Notre-Seigneur souffrant, en constituant son bonheur dans les souffrances. O que ce sien serviteur nous fait une belle leçon pour aimer tous les états où il plaira à la divine Providence nous mettre. Pour l'autre, voyez comme depuis si long-temps il travaille avec une paix d'esprit et une assurance merveilleuse,*

sans se lasser de la longueur des travaux, ni se rebuter des incommodités, ni s'étonner des périls. Ils sont tous deux indifférens à la mort et à la vie, et humblement résignés à ce que Dieu en ordonnera. Ils ne me marquent aucun signe d'impatience ni de murmure; au contraire ils paroissent disposés à souffrir encore davantage. En sommes-nous là, Messieurs et mes Frères? Sommes-nous prêts d'endurer les peines que Dieu nous enverra, et d'étouffer les mouvemens de la nature, pour ne vivre plus que de la vie de J. C.; Sommes-nous disposés d'aller en Pologne, en Barbarie, aux Indes, lui sacrifier nos satisfactions et nos vies? Si cela est, bénissons Dieu: mais si au contraire il y en a qui craignent de quitter leurs commodités, qui soient si tendres que de se plaindre pour la moindre chose qui leur manque; et si délicats, que de vouloir changer de maison et d'emploi, parce que l'air n'y est pas bon; que la nourriture y est pauvre, et qu'ils n'ont pas assez de liberté pour aller et venir. En un mot, Messieurs, si quelques-uns d'entre nous sont encore esclaves de la nature, adonnés aux plaisirs de leurs sens, ainsi que l'est ce misérable pécheur qui vous parle, qui en l'âge de soixante et dix ans est encore tout profane, qu'ils se réputent indignes de la condition apostolique où Dieu les a appelés, et qu'ils entrent en con-

Missions en Pologne.

Missions en Pologne. *fusion de voir leurs Frères qui l'exercent si dignement, et qu'ils soient si éloignés de leur esprit et de leur courage.*

Mais qu'ont-ils souffert en ce pays-là? La famine? elle y est. La peste? ils l'ont eue tous deux, et l'un par deux fois. La guerre? ils sont au milieu des armées, et ont passé par les mains de soldats ennemis : enfin Dieu les a éprouvés par tous les fléaux. Et nous serons ici comme des casaniers sans cœur et sans zèle. Nous verrons les autres s'exposer aux périls pour le service de Dieu, et nous serons aussi timides comme des poules mouillées. O, misères! ô, chétiveté! Voilà vingt mille soldats qui s'en vont à la guerre, pour y souffrir toute sorte de maux; où l'un perdra un bras, l'autre une jambe, et plusieurs la vie pour un peu de vent et pour des espérances fort incertaines, et cependant ils n'ont aucune peur, et ne laissent pas d'y courir comme après un trésor. Mais pour gagner le Ciel, Messieurs, il n'y a presque personne qui se remue; et souvent ceux qui ont entrepris de le conquérir, mènent une vie si lâche et si sensuelle, qu'elle est indigne non-seulement d'un Prêtre et d'un Chrétien, mais d'un homme raisonnable, et s'il y en avoit parmi nous de semblables, ce ne seroient que des cadavres de Missionnaires. Or sus, mon Dieu! soyez à jamais béni et glorifié des graces que vous faites à ceux

qui s'abandonnent à vous; soyez vous-même votre louange, d'avoir donné à cette petite Compagnie ces deux hommes de graces. Missions en Pologne.

Donnons-nous à Dieu, Messieurs, pour aller par toute la terre porter son saint Evangile: et en quelque part qu'il nous conduise, gardons-y notre poste et nos pratiques, jusqu'à ce que son bon plaisir nous en retire. Que les difficultés ne nous ébranlent pas, il y va de la gloire du Père Eternel, et de l'efficacité de la parole et de la Passion de son Fils. Le salut des peuples et le nôtre propre, est un bien si grand, qu'il mérite qu'on l'emporte à quelque prix que ce soit; et n'importe que nous mourions plutôt, pourvu que nous mourions les armes à la main, nous en serons plus heureux, et la Compagnie n'en sera pas plus pauvre; parce que, Sanguis Martyrum semen est Christianorum. *Pour un Missionnaire qui aura donné sa vie par charité, la bonté de Dieu en suscitera plusieurs qui feront le bien qu'il aura laissé à faire. Que chacun donc se résolve de combattre le monde et ses maximes, de mortifier sa chair et ses passions, de se soumettre aux ordres de Dieu, et de se consumer dans les exercices de notre état et dans l'accomplissement de sa volonté, en quelque part du monde qu'il lui plaira; faisons maintenant tous ensemble cette résolution, mais faisons-là dans l'esprit de Notre-Seigneur, avec une parfaite confiance qu'il nous assistera au*

Missions en Pologne.

besoin. Ne le voulez-vous pas bien, mes Frères du Séminaire? Ne le voulez-vous pas bièn, mes Frères les Etudians? Je ne le demande pas aux Prêtres, car sans doute ils y sont tous disposés. Oui, mon Dieu! nous voulons tous répondre aux desseins que vous avez sur nous. C'est ce que nous nous proposons tous en général, et chacun en particulier, moyennant votre sainte grace : Nous n'aurons plus tant d'affection, ni pour la vie, ni pour la santé, ni pour nos aises et divertissemens, ni pour un lieu, ni pour un autre, ni pour aucune chose du monde qui puisse vous empêcher, ô bon Dieu, de nous faire cette miséricorde, laquelle nous vous demandons tous les uns pour les autres. Je ne sais, Messieurs, comment je vous ai dit tout ceci, je n'y avois pas pensé; mais j'ai été si touché de ce qu'on a dit, et d'un autre côté si consolé des graces que Dieu a faites à nos Prêtres de Pologne, que je me suis laissé aller à répandre ainsi en vos cœurs les sentimens du mien.

A la première lecture de ce discours, on aperçoit sans effort que Vincent de Paul possédoit la plénitude de l'Esprit Apostolique; qu'il avoit un talent admirable pour l'inspirer à tous ses Enfans; que l'unique plaisir dont il fut capable étoit celui de les voir disposés à courir en géant la voie des croix et des souffrances; que de ces croix les plus précieuses à ses yeux furent toujours celles qui étoient

attachées au service des pauvres les plus abandonnés ; et que s'il prit tant de part aux intérêts de la Pologne, c'est que du temps où ses Prêtres y furent établis, la guerre, la peste, la famine, et pour comble de malheur l'Hérésie Socinienne, qui a composé son fiel du fiel de toutes les autres, conspiroient à la perte de ce vaste royaume.

Missions en Pologne.

Les prières et les gémissemens du saint Homme redoublèrent sur-tout pendant les années 1655 et 1656, qui furent si funestes aux Etats de Casimir. *La Reine de Pologne, qui a de grandes bontés pour notre Compagnie,* disoit-il au mois d'août 1655, *nous recommande par toutes ses lettres de prier Dieu pour ce pauvre Royaume, qui a bien besoin que Dieu le regarde d'un œil de pitié, parce qu'il est attaqué de toutes parts.*

Mais peut-être ne parla-t-il jamais avec plus d'étendue et de sentimens que sur la fin de l'année suivante, temps où la sanglante bataille qui dura trois jours * auprès de Cracovie, commençoit à transpirer en France, sans qu'on pût encore trop compter sur les nouvelles qui l'annonçoient. *Nous nous humilierons,* disoit Vincent à sa Communauté, *et nous nous humilierons beaucoup devant Dieu, de ce qu'il a voulu (si les bruits qui courent sont véritables), suspendre encore l'attente du bien que nous lui avons si souvent et si instamment de-*

Au mois de septembre.

* *Le* 18, 19 *et* 20 *juillet* 1656.

Abelly, L. 2, *p.* 196.

Missions en Pologne.

mandé; car nos péchés sans doute en sont la cause. C'est un bruit qui n'est pas certain ni encore confirmé, que non-seulement les troubles de la Pologne ne sont pas encore pacifiés, mais que le Roi qui avoit une armée de près de cent mille hommes, ayant donné une bataille, l'avoit perdue. Une personne de qualité de la cour de Pologne m'avoit écrit que la Reine s'en alloit trouver le Roi, et qu'elle n'étoit qu'à deux journées de l'armée. Sa lettre est du 28 juillet, et le bruit court que la bataille s'est donnée le 30. Si cela étoit, la personne de la Reine ne seroit pas en assurance. O Messieurs! ô mes Frères! que nous devons bien nous confondre de ce que nos péchés ont détourné Dieu de nous accorder l'effet de nos prières. Affligeons-nous pour ce grand et vaste Royaume qui est si fortement attaqué, et qui s'en va perdu, si la nouvelle est véritable. Mais affligeons-nous pour l'Eglise qui va être perdue en ce pays-là si le Roi vient à succomber : car la Religion ne s'y peut maintenir que par la conservation du Roi, et l'Eglise va tomber entre les mains de ses ennemis en ce Royaume. Le Moscovite en tient déjà plus de cent ou six-vingts lieues d'étendue, et voilà le reste en danger d'être envahi par les Suédois. O que cela me donne grand sujet de craindre l'événement de ce que vouloit signifier le Pape Clément VIII qui étoit un saint homme, estimé non-seulement des Catholiques, mais même des

Hérétiques, un homme de Dieu et de paix, à qui ses propres ennemis donnoient des louanges. Et pour moi, j'ai ouï des Luthériens qui louoient et estimoient sa vertu : Ce saint Pape donc ayant reçu deux Ambassadeurs de la part de quelques Princes d'Orient, où la Foi commençoit à se répandre, et voulant en rendre graces à Dieu en leur présence, il offrit à leur intention le saint Sacrifice de la Messe. Comme il fut à l'Autel, et dans son Memento, *voilà qu'ils le virent pleurer, gémir et sangloter; ce qui les étonna grandement : de sorte qu'après qu'elle fut achevée, ils prirent la liberté de lui demander quel sujet l'avoit excité aux larmes et aux gémissemens, dans une action qui ne lui devoit causer que de la consolation et de la joie. Et il leur dit tout simplement, qu'il étoit vrai qu'il avoit commencé la Messe avec grande satisfaction et contentement, voyant les progrès de la Religion catholique; mais que ce contentement s'étoit tout-à-coup changé en tristesse et amertume, dans la vue des déchets et des pertes qui arrivoient tous les jours à l'Eglise de la part des Hérétiques; en sorte qu'il y avoit sujet de craindre que Dieu ne la voulût transporter ailleurs. Nous devons, Messieurs et mes Frères, entrer dans ces sentimens, et appréhender que le Royaume de Dieu ne nous soit ôté. C'est un malheur déplorable que celui que nous voyons devant nos yeux, six royaumes ôtés de l'Eglise,*

Missions en Pologne.

Missions en Pologne.

à savoir la Suède, le Danemarck, la Norwège, l'Angleterre, l'Ecosse et l'Irlande; et outre cela la Hollande et une grande partie des Allemagnes, et plusieurs de ces grandes Villes Anséatiques. O Sauveur! quelle perte! et après cela nous sommes encore à la veille de voir le grand Royaume de Pologne perdu, si Dieu par sa miséricorde ne l'en préserve.

Il est bien vrai que le Fils de Dieu a promis qu'il seroit dans son Eglise jusqu'à la fin des siècles; mais il n'a pas promis que cette Eglise seroit en France ou en Espagne, etc. Il a bien dit qu'il n'abandonneroit point son Eglise, et qu'elle demeureroit jusqu'à la consommation du monde, en quelque endroit que ce soit; mais non pas déterminément ici ou ailleurs: et s'il y avoit un pays à qui il dût la laisser, il semble qu'il n'y en avoit point qui dût être préféré à la Terre Sainte où il est né, et où il a commencé son Eglise, et opéré tant et tant de merveilles. Cependant c'est à cette terre, pour laquelle il a tant fait et où il s'est complu, qu'il a ôté premièrement son Eglise pour la donner aux Gentils. Autrefois aux enfans de cette même Terre, il leur ôta encore son Arche, permettant qu'elle fût prise par leurs ennemis les Philistins, aimant mieux être fait, pour ainsi dire, prisonnier avec son Arche, oui lui-même prisonnier de ses ennemis, que de demeurer parmi des amis qui ne cessoient de l'offenser. Voilà comment Dieu

s'est comporté et se comporte tous les jours envers ceux qui lui étant redevables de tant de graces, le provoquent par toutes sortes d'offenses, comme nous faisons, misérables que nous sommes. Et malheur, malheur à ce peuple, à qui Dieu dit : Je ne veux plus de vous, ni de vos sacrifices et offrandes ; vos dévotions ni vos jeûnes ne me sauroient plaire, je n'en ai que faire. Vous avez tout souillé par vos péchés ; je vous abandonne ; allez, vous n'aurez plus de part avec moi. Ah! Messieurs, quel malheur! Mais, ô Sauveur! quelle grace d'être du nombre de ceux dont Dieu se sert pour transférer ses bénédictions et son Eglise! Voyons-le par la comparaison d'un Seigneur infortuné, qui se voit contraint par la nécessité, par la guerre, par la peste, par l'embrasement de ses maisons, ou par la disgrace d'un Prince, de s'en aller, de s'enfuir, et qui dans ce débris de toutes ses fortunes, voit des personnes qui le viennent assister, qui s'offrent à le servir, et à transporter tout ce qu'il a. Quel contentement et quelle consolation à ce Gentilhomme dans sa disgrace! Ah! Messieurs et mes Frères! quelle joie aura Dieu, si dans le débris de son Eglise, dans ces bouleversemens qu'ont faits les Hérésies, dans les embrasemens que la concupiscence met de tous côtés ; si dans cette ruine il se trouve quelques personnes qui s'offrent à lui pour transporter ailleurs, s'il faut ainsi parler, les restes

Missions en Pologne.

Missions en Pologne.

de son Eglise, et d'autres pour défendre et pour garder ici ce peu qui reste? O Sauveur! quelle joie recevez-vous de voir de tels serviteurs, et une telle ferveur pour tenir bon, et pour défendre ce qui vous reste ici, pendant que les autres vont pour vous acquérir de nouvelles terres? O Messieurs, quel sujet de joie! Vous voyez que les conquérans laissent une partie de leurs troupes, pour garder ce qu'ils possèdent, et envoient l'autre pour acquérir de nouvelles places et étendre leur empire. C'est ainsi que nous devons faire: maintenir ici courageusement les possessions de l'Eglise et les intérêts de J. C., et avec cela travailler sans cesse à lui faire de nouvelles conquêtes, et à le faire reconnoître par les peuples les plus éloignés. Un Auteur d'Hérésies me disoit un jour: Dieu est enfin lassé des péchés de toutes ces contrées, il est en colère, et il veut résolument nous ôter la Foi, de laquelle on s'est rendu indigne; et ne seroit-ce pas, ajoutoit-il, une témérité de s'opposer aux desseins de Dieu? et de vouloir défendre l'Eglise, laquelle il a résolu de perdre? Pour moi, disoit-il encore, je veux travailler à ce dessein de détruire. Hélas! Messieurs, peut-être disoit-il vrai, avançant que Dieu vouloit pour nos péchés nous ôter l'Eglise: mais cet Auteur d'Hérésies mentoit, en ce qu'il disoit que c'étoit une témérité de s'opposer à Dieu en cela, et de s'employer pour conserver son Église et la dé-

fendre; car Dieu le demande, et il le faut faire : il n'y a point de témérité de jeûner, de s'affliger, de prier pour apaiser sa colère, et de combattre jusqu'à la fin pour soutenir et défendre l'Eglise en tous les lieux où elle se trouve. Que si jusqu'à présent nos efforts semblent avoir été inutiles à cause de nos péchés, au moins par l'effet qui en paroît; il ne faut pas désister pour cela, mais en nous humiliant profondément, continuer nos jeûnes, nos communions et nos oraisons avec tous les bons Serviteurs de Dieu, qui prient incessamment pour le même sujet; et nous devons espérer qu'enfin Dieu, par sa grande miséricorde, se laissera fléchir, et nous exaucera. Humilions-nous donc autant que nous pourrons en vue de nos péchés : mais ayons confiance, et grande confiance en Dieu, qui veut que nous continuions de plus en plus à le prier pour ce pauvre Royaume de Pologne si désolé, et que nous reconnoissions que tout dépend de lui et de sa grace.

Missions en Pologne.

Ce texte du Saint n'a pas besoin de Commentaire. On y voit aujourd'hui, comme on le vit dans les premiers temps, un homme qui veut faire violence au Ciel, s'opposer en quelque sorte à ses arrêts, et soustraire à la séduction de l'erreur un Royaume où le victorieux Gustave l'avoit menée en triomphe. L'ennui attaché à la répétition n'empêcha jamais Vincent de revenir sur cette matière. Il

Missions en Pologne.

en parloit aux siens deux ou trois fois par semaine, à la fin de l'Oraison ou des Conférences. Ses Enfans étoient bien les premiers, mais ils n'étoient pas les seuls confidens de sa douleur et de ses inquiétudes. La Pologne et les dangers qu'y couroit la Foi, entroient toujours pour quelque chose dans les entretiens que le saint Homme avoit au-dehors: Et depuis sa mort un Ecclésiastique de vertu a rapporté qu'un jour, dans une Assemblée où ils étoient tous deux, ce grand Serviteur de Dieu, pour animer ceux qui étoient présens à recommander au Seigneur ce royaume affligé, parla avec tant d'onction et de sentimens des misères de la Pologne, qu'il fit verser des larmes à tous ceux qui l'entendirent. Donnez-moi un homme qui aime, disoit S. Augustin, et il comprendra que cela peut, que cela doit même être ainsi : si je parle à un homme qui n'ait ni feu, ni chaleur, il n'y comprendra rien.

Enfin, il plut à Dieu d'exaucer les vœux de son Saint. Les affaires de Pologne changèrent de face peu à peu. George Ragotzi, prince de Transylvanie, qui gagné par le roi de Suède, s'étoit jeté sur la Pologne avec trente mille hommes, fut amplement battu. * Les Moscovites, partie effrayés de la rapidité des conquêtes de Gustave, partie mécontens qu'il voulût garder pour lui la Lithuanie, se déta-

* En 1657.

chèrent de ses intérêts. Eufin Gustave lui-même à qui sa prospérité avoit fait de grands ennemis, fut si mal mené dans l'île de Fionie *, qu'il en mourut de chagrin au printemps de son âge (1). Missions en Pologne.

* Ou de Funen.

Vincent eut la consolation d'apprendre ces bonnes nouvelles avant sa mort; et il est hors de doute qu'il en félicita Casimir par l'entremise de son auguste Epouse. Qu'eût-il dit, s'il eût pu prévoir que ce Prince, fatigué de sa grandeur orageuse, abdiqueroit un jour la Couronne, viendroit chercher en France un repos qu'il ne goûta jamais dans ses Etats, et mourroit plus paisiblement Abbé de Saint-Germain que roi de Pologne.

Missions de Madagascar.

Nous avons fait connoître, dès le quatrième Livre de cette Histoire la position de Madagascar, les mœurs de ses habitans, le succès des premières tentatives qu'on fit pour leur

(1) J'ai tiré ce petit détail, 1° de la continuation de l'Histoire universelle, imprimée à Amsterdam en 4 tomes, 1738; 2° de l'Introduction à l'Histoire générale et politique de l'Univers, par M. le Baron de Puffendorf, et complétée par M. Bruzen de la Martinière, Amsterdam, 1743; 3° de l'Histoire de Suède, par le même M. de Puffendorf, même ville et même année. Charles Gustave mourut le 23 février 1660, âgé de trente-sept ou de trente-huit ans.

Missions de Madagascar.

conversion, et la perte que fit en très-peu d'années Vincent de Paul de presque tous les Ouvriers qu'il y avoit envoyés. La crainte de dérober trop long-temps aux yeux du lecteur le Saint qui doit être le premier objet de notre travail, nous a obligés de couper en quelque sorte les dernières lettres de ses Enfans; et de n'en prendre que ce qui nous étoit nécessaire pour montrer à tout l'univers que Vincent fut un homme dont la charité, le zèle, la patience, et la soumission aux ordres les plus rigoureux du Ciel, allèrent aussi loin qu'elles aient jamais été dans les plus grands Saints. Cependant, comme il est à propos de faire voir, qu'eu égard aux nouvelles qu'il recevoit de ce pays, l'espérance qu'il avoit conçue de la conversion des habitans de Madagascar n'étoit pas mal fondée, et que d'ailleurs les travaux et les peines de ses Missionnaires dans cette terre malheureuse, l'ont engagé à leur écrire bien des choses dont la piété peut faire son profit; nous croyons devoir reprendre notre narration du point précis où nous avons été obligés de l'interrompre.

On n'a pas oublié que, de tant de Prêtres que le Serviteur de Dieu avoit envoyés en l'île de Saint-Laurent, il n'y en restoit qu'un seul en 1657, et que ce dernier, nommé Toussaint Bourdaise, écrivit en Europe la mort de tous les autres. Après en avoir parlé dans les termes

les plus touchans, il tâche de fermer un peu la plaie qu'il avoit lui-même ouverte par de si fâcheuses nouvelles, il rend compte des progrès que l'Evangile avoit faits dans ce pays barbare; et la manière dont il s'en explique annonce une moisson qui, pour être recueillie, ne demande que des Ouvriers. Missions de Madagascar.

« S'il y avoit ici, dit-il, deux ou trois Prê-» tres j'espèrerois que devant un an presque » tout le pays d'Anos, quoique grand, seroit » baptisé. Malheureusement je ne puis pas » m'éloigner beaucoup, et satisfaire à ceux » qui viennent en notre Eglise. Cependant les » principaux des villages qui sont en grand » nombre, disent qu'ils se feroient bien bap-» tiser s'ils avoient quelqu'un qui leur apprît » à prier Dieu. Je tâche au moins à les porter » à désirer le baptême, et à leur en faire pro-» duire des actes, afin que le vœu de ce Sa-» crement supplée dans la nécessité.

» Pour leur faire retenir plus facilement » les articles de notre Foi, j'ai prié un Fran-» çais qui entend très-bien la langue du pays, » de m'aider à traduire mot à mot en cette » langue notre petit Catéchisme. Il l'a fait, et » cela m'est fort utile. Je ne me sers plus d'in-» terprètes. On s'échauffe de plus en plus à » notre sainte Foi; et je vois tous les jours de » nouvelles personnes venir apprendre le » *Pater*, l'*Ave* et le *Credo*, que je leur enseigne

Missions de Madagascar.

» et que je leur explique. Toutes les femmes » de la province d'Histolangar sont dans le » désir de se faire baptiser, et d'être mariées » dans l'Eglise. Lorsque Messieurs Dufour et » Prévôt arrivèrent, et qu'ils étoient encore » dans la petite île de Sainte-Marie, qui n'est » pas loin de celle-ci, j'avois déjà fait mon » compte de les laisser l'un en ce lieu-là, et » l'autre ici, et de m'en aller moi dans les » terres voisines instruire les uns et les autres. » Pour n'être à charge à personne, je m'étois » proposé de faire un petit magasin de vivres » dans une des principales habitations, et » qui seroit le plus au centre du pays. Par ce » moyen j'aurois pu demeurer huit ou dix » jours dans un endroit, jusqu'à ce qu'il y eût » quelqu'un du village qui sût prier Dieu, » pour l'apprendre ensuite aux autres, et leur » faire les Prières du soir et du matin, comme » elles se font ici en notre habitation. Ce des- » sein me plaisoit beaucoup, et j'assurois » souvent ces pauvres Nègres que j'irois bien- » tôt à eux pour leur apprendre à connoître » Dieu et à le prier..... Mais Dieu, en m'enle- » vant tous mes Confrères, en a disposé au- » trement.

» J'apprends à ceux de ces bonnes gens, » qui ont reçu le Baptême, à se confesser, et » j'espère que devant Pâques tous se confes- » seront. Ils se rendent très-assidus aux Prières

» du soir et du matin, et même à midi. Les » honteux et les vieilles gens viennent me » trouver à la maison, et je les instruis en » particulier.

Missions de Madagascar.

» Plusieurs ne demandent pas mieux que » d'être baptisés; mais je veux qu'ils sachent » prier Dieu auparavant : c'est pendant ce » temps-là que je les éprouve et que j'apprends » comment ils se conduisent.

» Quantité m'ont dit qu'une des choses qui » les empêche de se faire baptiser, c'est qu'ils » craignent que les Français ne demeurent » pas long-temps dans l'île, ou, qu'étant peu, » les Blancs ne les fassent massacrer. Je ne » laisse pas d'être accablé de monde qui vient » à toute heure pour apprendre. J'ai été con- » traint de les faire tous prier Dieu ensemble » tout haut dans l'Eglise, à quoi ils se rangent » fort exactement tant les grands que les » petits. Plût à Dieu, Monsieur, que tous nos » Confrères entendissent l'agréable et nou- » veau coucert que fout tant de voix discor- » dantes de jeunes et de vieux, d'hommes et » de femmes, de pauvres et de riches, qui » sont tous unis en la Foi d'un même Dieu.

» J'ai baptisé ces jours-ci cinq familles de » Nègres; c'est-à-dire, l'homme, la femme » et les enfans. J'ai fait douze mariages entre » des Français et des femmes du pays. Elles » ont été les premières qui sont venues prier

Missions de Madagascar.

» Dieu, les premières baptisées, les premières » à avoir du zèle pour l'honneur de Dieu; » et elles sont présentement l'exemple des » autres femmes.

» Nous avons eu toutes les peines du monde » à faire sortir les femmes publiques. J'ai été » contraint d'aller dans les cases avec une » corde pour les chasser; et cela après avoir » inutilement employé les prières et les sup- » plications. J'avois l'agrément de M. le Gou- » verneur pour en user ainsi.

» Quatre Nègres, qui avoient été baptisés » et mariés par feu M. Nacquart, et éloignés » de leurs femmes par les guerres, ont été » remis ensemble avec beaucoup de peine.

» Outre cela, nous avons douze nouveaux » mariages contractés entre Nègres, et vingt- » trois entre des Français et des femmes du » pays. Cela se multiplie peu à peu. Chacun » s'est retiré à son habitation : ils viennent à » l'Eglise aux bonnes Fêtes.

» Nous avons instruit quatre petits Rovan- » dries, qui sont fils de quatre des plus grands » du pays. L'un d'eux est déjà ondoyé : j'at- » tends nos Français qui sont en voyage pour » être leurs parrains afin de les baptiser tous. » Ils le désirent beaucoup : ils ont quitté leurs » *olys*, qu'ils portent pendus au col; et ils ont » mis des croix en leur place.

» J'ai parlé à un grand Rovandrie dont j'ai,

Missions de Madagascar.

» il y a long-temps, baptisé les deux fils aînés
» pour l'engager à se faire baptiser lui-même
» et tout le reste de sa maison, comme aussi
» son père et son frère, qui sont Rois comme
» lui; il ne s'en est pas éloigné. Il a laissé ici
» son plus jeune garçon, et m'a permis de le
» baptiser; c'est beaucoup pour un Grand.
» S'il étoit baptisé lui-même, nous en aurions
» bien d'autres.

» Le fils aîné d'un autre roi, nommé Dian-
» Masse, a reçu le Baptême. C'est un des plus
» braves du pays; il a un très-bon esprit, et
» il est fort bien fait. Tous les jours il prie
» Dieu devant son monde. Je l'ai exhorté
» à instruire sa femme et ses gens; il me l'a
» promis.

» J'ai chez nous deux enfans de deux Grands
» de l'île, avec leurs esclaves : ils veulent aussi
» recevoir le Baptême; et nous le leur admi-
» nistrerons, Dieu aidant, avec le plus de so-
» lennité que nous pourrons, afin que Dieu en
» soit plus glorifié; et les peuples, particu-
» lièrement les principaux de la nation, plus
» édifiés, et excités à suivre le bon exemple
» que ces deux leur donneront : car il est
» d'expérience que la conversion d'un seul
» noble et grand Seigneur avance plus ici les
» affaires de Dieu que celle d'une centaine de
» personnes du menu peuple.

» L'année passée je fus averti que trois des

Missions de Madagascar.

» plus puissans Seigneurs du pays n'avoient » plus guères à vivre ; et qu'ils mourroient » assurément en peu de jours : je me trouvai » là-dessus fort en peine ; parce que je savois » que c'étoient des gens fort attachés à leurs » superstitions. Toutefois je suivis le mouve- » ment de Dieu ; je les allai trouver, et Dieu » leur fit la grace de leur ouvrir les yeux : car » leur ayant parlé des vérités de notre Reli- » gion, et les ayant assurés qu'après la mort » personne ne pouvoit être bienheureux, et » éviter les peines éternelles, s'il n'étoit bap- » tisé, aussitôt ils me prièrent de les baptiser, » mais de les baptiser à l'heure même, et de les » ensevelir après leur mort. Je leur promis de » faire l'un et l'autre, pourvu qu'ils quittassent » toutes leurs superstitions, et les Olys qu'ils » avoient sur eux. Ils le firent incontinent : je » leur donnai le Baptême, et quand ils furent » morts, je ne manquai pas de les ensevelir, » et de leur donner la sépulture dans le cime- » tière des Chrétiens. Sur quoi je ne puis pas- » ser sous silence la joie et l'édification que » me donnèrent les Nègres : car lorsqu'on fut » prêt à faire l'enterrement, ils accoururent » en très-grand nombre, pour voir mettre en » terre ces hommes qu'ils avoient autrefois » regardés comme des Dieux ; ils donnoient » mille louanges à la Religion Catholique, » de ce que nous avions soin de faire des fu-

» néraille honorables à ceux mêmes qui avant le baptême ne nous vouloient que du mal. Vous voyez, Monsieur, la grande disposition que ces Indiens ont à se convertir, et combien l'exemple des Grands y contribue. Missions de Madagascar.

» J'ai pris chez nous trois petits garçons de nos Français, avec deux fils des Rois de Mavauboulle. Tous les cinq ne sont âgés que d'environ deux ans : et c'est l'âge où on peut s'assurer de trouver et de conserver en eux l'innocence, sur-tout en ce qui regarde la pureté. Cette vertu est ici rare au-delà de ce qu'on peut dire, et il ne faut pas s'en étonner : puisque les pères et mères n'attendent pas que leurs enfans de l'un et l'autre sexe aient l'usage de raison pour leur apprendre comment on peut la perdre : chose déplorable, et qui fait bien voir le grand besoin que ce pauvre peuple a d'être instruit.

» J'élevois déjà depuis long-temps quatre autres petits garçons, qui sont maintenant âgés de sept ou huit ans. Ils me donnent beaucoup de satisfaction, et j'espère les voir un jour coopérer à la conversion des autres, et sur-tout deux d'entre eux qui savent déjà lire et servir la Messe.

» Ces pauvres Indiens ont recours à moi dans leurs maladies. Dès qu'il y en a quel-

Missions de Madagascar.

» qu'un de blessé ou de malade, il m'envoie
» quérir pour recevoir quelque petit soulagement : ce qui sert beaucoup ; car c'est dans
» ce temps-là qu'ils m'écoutent plus volontiers. Cela m'a donné occasion de baptiser
» plusieurs petits enfans qui sont morts bientôt après, et qui par conséquent sont montés
» au Ciel. Nous les avons enterrés avec les cérémonies accoutumées, faisant porter des
» cierges aux petits enfans de leur âge.

» Etant allé voir le Seigneur du village d'Imours, déjà vieux et malade à l'extrémité,
» je lui parlai en présence de tous ses sujets, qui étoient accourus à mon arrivée, des
» choses de l'autre monde, et de la grandeur de la Foi chrétienne. Je lui dis que s'il vouloit croire et être baptisé comme les Chrétiens, il seroit mis au rang des enfans de
» Dieu. Ce bon homme ramassant ce qu'il avoit de forces, me dit qu'il vouloit bien être Chrétien. C'est pourquoi, comme le mal pressoit, je l'ondoyai en présence de toute l'assemblée, à laquelle ensuite je fis une exhortation..... Le malade me voulut faire un présent; mais je le remerciai, et lui dis que le
» baptême est une chose de si haut prix, que rien du monde ne la peut payer. Le voyant
» si bien disposé, je m'en revins. Je lui envoyai un peu de thériaque et de confection
» d'hyacinte, et au bout de trois jours il fut

» guéri. En quoi je me sens obligé à la bonté » divine, de ce que, par le moyen des petits » remèdes auxquels elle donne bénédiction » pour les corps, je trouve de la facilité pour » la guérison des ames. Missions de Madagascar.

» Pendant la guerre les ennemis étant venus » de nuit dans un village proche de nous, ils » y tuèrent une vingtaine d'hommes, qui » étoient soumis aux Français. Ils blessèrent » une femme de quinze coups de zagaie; elle » me fut amenée au bout de dix jours, avec » une grosse fièvre. Ses plaies étoient si infec- » tées à cause de la pourriture, qu'on n'en » pouvoit supporter la puanteur : cela venoit » de ce que les pauvres n'ayant pas le moyen » de se faire panser par les Ombiasses, ils » laissent, quand ils sont blessés, leurs plaies » sans y rien mettre. Je lui donnai un onguent » qui la guérit en peu de temps avec l'aide » de Dieu; quoiqu'elle eût un nerf et un des » gros vaisseaux coupés au bras. Lorsqu'elle » fut relevée elle m'amena ses deux enfans » pour les baptiser, et elle voulut me les don- » ner pour esclaves; je n'en voulus point à » cette condition, et je lui fis entendre qu'en » notre Religion il n'y a point d'esclaves.

» Un Ombiasse me vint dernièrement trou- » ver, et me pria d'aller guérir dans son vil- » lage un homme qui ne dormoit point de- » puis trois mois, et qui souffroit beaucoup

Missions de Madagascar.

» à cause d'un abcès qu'il avoit à la cuisse. En » effet, sa cuisse étoit enflée jusqu'à être » grosse comme le corps d'un homme, et la » peau en étoit si dure, qu'elle ne pouvoit » se percer d'elle-même. Je pris un bistouri, » je perçai cet apostume, qui rendit plus » d'un sceau de pus : les pauvres gens en » étoient tout émerveillés. Il fut guéri à trois » jours de là. Il en avoit aussi un à l'épaule. » J'y fis la même opération, et bientôt après » le mal se passa entièrement.

» Il court parmi les naturels du pays une » certaine dyssenterie, qui s'appelle sorac : » elle ne vient que de la mauvaise nourriture, » et dure trois mois de l'année : ce mal les » fait mourir en huit jours, et ils n'ont aucun » remède pour s'en garantir. Je leur ai donné » un peu de thériaque qui les guérit tous : » j'en ai guéri plus de cent par la miséricorde » de Dieu; et comme ils viennent tous à moi » pour cela, il y a lieu d'espérer que les gué- » risons corporelles les disposeront aux spi- » rituelles, ainsi qu'il arrivoit aux Apôtres, » qui guérissoient les corps avant que de con- » vertir les ames.

» Nous avons un ici devin nommé Rathy. C'est » un homme âgé d'environ 69 ans, de petite » taille, d'un extérieur simple, et qui parle peu. » Il s'est rendu célèbre par ses divinations, » qui le plus souvent se sont trouvées vérita-

» bles. Les Français mêmes lui donnent créance. En 1654, il prédit qu'en moins de six semaines on verroit ici des vaisseaux de France : ce qui se trouva vrai, parce que bientôt après, ceux que M. le Maréchal de la Meilleraie avoit envoyés, arrivèrent. Une autre fois étant interrogé par des Français, si M. de Flacourt, qui retournoit en France, y arriveroit à bon port, il répondit qu'oui, mais qu'aux approches de France il rencontreroit trois vaisseaux de guerre ennemis, ce qui arriva ainsi, comme lui-même vous l'a pu dire. Plusieurs autres de ses prédictions se sont vérifiées par l'événement, et j'en ai moi-même été témoin.

Missions de Madagascar.

» Cela me fit douter si ce ne seroit point un vrai don de prophétie, que Dieu lui eût communiqué, comme autrefois aux Sybilles, pour le récompenser de quelque insigne vertu morale : car il paroît bon homme, simple et naïf. Comme il me venoit voir souvent, je voulus un jour m'en éclaircir. Je lui demandai s'il ne parloit point aux concoulambous, ce sont les lutins et les esprits folets. Il me répondit naïvement qu'il leur parloit et bien souvent. Je m'informai de lui où habitoient ces démons, et comment ils étoient faits. Il me dit qu'ils se tenoient dans de grandes montagnes; qu'ils paroissoient n'avoir que le ventre; que quelques-

Missions de Madagascar.

» uns les entendoient parler, et d'autres point » du tout. Je lui demandai s'il ne songeoit » point en dormant les choses qu'il disoit » de l'avenir. Il me dit que sa pensée lui dic- » toit cela sur-le-champ; et je le crois ainsi, car » il a répondu à des questions sur lesquelles » il ne pouvoit avoir eu le loisir de consulter » le démon : comme quand une personne lui » demanda si son père étoit vivant, et com- » bien il avoit de frères et de sœurs; choses » qu'il ne pouvoit connoître, et auxquelles il » répondit très-bien et sans hésiter. Je lui de- » mandai si ces esprits le portoient au bien, » et lui disoient qu'il fût bon de prier Dieu: » il me répondit ambigument, soit qu'il n'osât » dire non, soit pour quelque autre raison. » Tant y a que je ne le pressai pas davantage » là-dessus : je lui demandai seulement si ces » esprits aimoient les Prêtres : et il me dit » qu'ils les craignoient plutôt; ce qui me fit » juger que c'étoient de mauvais esprits.

» Il a prédit plusieurs autres choses, dont » la vérité n'est pas encore connue, et entre » autres que toute l'île seroit convertie et bap- » tisée. Je ne sais que dire de cette prophétie: » plaise à Dieu d'en faire voir au plutôt l'exé- » cution. Il y a sujet de l'espérer, si mes pé- » chés n'y mettent obstacle : car nous tou- » chons quasi au doigt la vérité d'une autre » semblable prédiction qu'il a faite; savoir

» que lui, sa femme et ses enfans seroient un » jour baptisés : c'est ce qu'il m'a effective- » ment promis de faire au plutôt; il vient déjà » tous les jours à la prière, et me dit que lors- » qu'il saura bien prier, il ira comme moi par » les villages, l'apprendre aux autres. Dès à » présent il ne veut plus répondre à ceux qui » lui demandent quelque chose sur leurs su- » perstitions, et il dit pour s'en excuser, qu'il » a peur de moi. Cet homme peut beaucoup » détromper les autres sur le fait des Olys; » car en ce genre c'étoit un des plus grands » maîtres.

Missions de Madagascar.

» La famine étoit devenue si grande ici, que » plusieurs nègres mouroient de faim. J'ai fait » une grande marmite pour les enfans bap- » tisés et non baptisés, qui sont ravis d'avoir » tous les jours une écuellée de potage. Je leur » fais le catéchisme moi-même à midi : ils y » sont assez attentifs et assez modestes. Il y a » même des mères qui y apportent leurs petits » enfans, ce qui me réjouit; car ils sucent ce » lait spirituel avec une grande avidité; et je » suis résolu de continuer toujours, vu le fruit » qui en revient. Outre cette aumône ordi- » naire, j'en fais une autre aux vieillards et » aux enfans abandonnés de leurs mères, pen- » dant les mauvais jours auxquels ils ne trou- » vent presque rien à manger.

» Vous voyez donc, Monsieur, d'un côté les

Missions de Madagascar.

» belles et riches dispositions pour étendre le
» royaume de J. C. dans cette grande île, où
» déjà six cents de ses habitans, pour le moins,
» ont reçu la lumière de l'Evangile, et le nom-
» bre de ceux qui la désirent et l'attendent,
» est encore bien plus grand. Que si par la
» facilité et le peu de résistance de ceux-ci,
» nous pouvons juger des autres, il y a sujet
» d'espérer la même chose de tous les habi-
» tans ; c'est-à-dire, de quatre cent mille ames
» qui sont en cette terre, et d'une multitude
» innombrable d'autres, qui dans la suite des
» temps recevront de leurs ancêtres cette
» riche succession. Cependant, bien que je
» ne sois qu'un pauvre petit serviteur inutile,
» si je venois à manquer, comme j'en suis tous
» les jours à la veille, hélas! que deviendroit
» cette pauvre Eglise, et que deviendroient
» tant de peuples qui demeureroient sans ins-
» truction, sans Sacremens, et sans aucune
» conduite. Dieu qui me fait voir cette extré-
» mité me presse de me prosterner en esprit
» à vos pieds, comme je le suis ici de corps,
» pour vous dire de la part de tant d'ames,
» avec toute l'humilité et le respect qu'il m'est
» possible : *Mitte quos missurus es.* Envoyez-
» nous des Missionnaires, car ceux qui sont
» venus mourir à nos portes n'ont point été
» envoyés à Madagascar pour y demeurer; ils
» ont été seulement appelés par ce chemin

» au Ciel, où vous n'avez pas moins besoin » d'établir votre Congrégation que sur la terre. Missions de Madagascar.

» Je finis par une petite nouvelle triste et » joyeuse tout ensemble, que j'appris, il y a » quelque temps ; à savoir, que la Mère de » Dian-Machicore, l'un des plus grands sei- » gneurs du pays, âgée de plus de cent ans, » étoit morte après avoir demandé instam- » ment le Baptême, qu'elle n'avoit pu rece- » voir à cause de la distance du lieu où j'étois : » Je fus à la vérité fort affligé de ce qu'on » ne m'avoit point appelé de bonne heure pour » l'assister en ce dernier passage ; néanmoins, » parce qu'il y a sujet d'espérer qu'en ce cas » d'impuissance, ce bon désir qu'elle a té- » moigné aura suppléé à ce défaut, et lui aura » fait recevoir le Baptême intérieur du Saint- » Esprit, mon cœur en a ressenti de la con- » solation. J'ai cru être obligé de lui donner » place parmi nos Néophites. Il y en a proba- » blement plusieurs autres de l'un et de l'au- » tre sexe, qui se sauvent ici en vertu de ce » Baptême spirituel pour n'avoir pas le moyen » de recevoir l'autre ; mais il faut avouer que » le nombre est beaucoup plus grand de ceux » qui se damnent faute d'avoir un homme qui » les aide à se laver dans cette Piscine mys- » tique ; et c'est ce qui me cause plus de dou- » leur, sur-tout quand je me représente que » leurs Anges Gardiens me disent : *Si fuisses*

Missions de Madagascar.

» *hic, frater meus non fuisset mortuus.* O » Missionnaire! si tu eusses assisté cet homme » et cette femme, ils ne seroient pas morts » de la mort éternelle. O mon cher Père! que » je fais souvent des souhaits que tant d'Ec- » clésiastiques capables qui sont en France » dans l'oisiveté, et qui savent ce grand be- » soin d'Ouvriers, fissent quelquefois une » semblable réflexion, et se persuadassent » vivement que Notre-Seigneur même leur » fait ces reproches à chacun d'eux en parti- » culier : *O Sacerdos! si fuisses hìc, frater* » *meus nonfuisset mortuus;* O Prêtres! si tu » eusses été dans cette île, plusieurs de mes » frères, rachetés par mon Sang, ne seroient » pas morts d'une mort irréparable. Sans » doute que cette pensée leur donneroit de » la compassion, et même de la frayeur, sur- » tout s'ils considéroient attentivement que, » pour avoir négligé de rendre cette assis- » tance spirituelle, le même J. C. leur dira » un jour ces terribles paroles : *ipse impius in* » *impietate suâ morietur, sanguinem verò ejus* » *de manu tuâ requiram.* O que si les Prêtres, » les Docteurs, les Prédicateurs, les Caté- » chistes et autres qui ont talent et vocation » pour ces Missions éloignées, faisoient bien » attention à tout ceci, et sur-tout au compte » qui leur sera demandé de tant d'ames qui, » faute d'assistance de leur part, auront été

» damnées ; il n'y a point de doute qu'ils ne fussent bien plus soigneux qu'ils ne sont, d'aller au loin chercher les brebis égarées, pour les ramener au bercail de l'Eglise. » Missions de Madagascar.

Comme ce fervent Missionnaire appréhendoit que Vincent ne vînt à perdre courage, et qu'il n'abandonnât enfin une île malheureuse qui avoit, en si peu d'années, moissonné la fleur de sa Congrégation, il revient à la charge, et continue en ces termes :

« Envoyez-nous au plutôt quelques autres » Ouvriers, je vous en conjure, mon cher » Père. Si tous ces fâcheux événemens vous » faisoient tant soit peu douter de la vocation » de notre Compagnie à cet emploi, jetez les » yeux sur le succès de la Croisade prêchée » par S. Bernard, et de l'entreprise faite par » les Israélites contre la ville de Gabaon : si » vous considérez que ces deux expéditions » furent assez malheureuses, quoique Dieu » eût autorisé la première par des miracles, » et la seconde par révélation, vous avouerez » aisément que le triste succès du voyage de » nos Prêtres ne doit pas empêcher de croire » que leur vocation ne vienne du Ciel, qui » d'ailleurs vous en a donné des marques assez » évidentes. De plus, vous savez, Monsieur, » que Dieu mortifie et vivifie quand il lui » plaît ; et ainsi il y a lieu d'espérer que ceux » que votre charité enverra réussiront mieux

Missions de Madagascar.

» que n'ont fait leurs prédécesseurs : ainsi
» qu'il arriva aux mêmes Israélites qui, après
» avoir été battus et repoussés par deux fois,
» prirent enfin la ville de Gabaon au troisième
» assaut qu'ils lui donnèrent. Il est vrai, mon
» cher Père, que vous avez perdu beaucoup
» d'Enfans et de bons Sujets; mais je vous
» supplie, pour l'amour de J. C., de ne vous
» point décourager pour cela, et de ne pas
» abandonner tant d'ames qui ont été rache-
» tées par son Sang. Tenez pour certain que
» si tant de bons Missionnaires sont morts,
» ce n'est point l'air du pays qui en est la
» cause, mais ou les fatigues du voyage, ou
» leurs mortifications excessives, ou le travail
» immodéré qui sera toujours ici trop grand
» pendant qu'il y aura peu d'Ouvriers. »

Ces dernières paroles firent sur l'esprit de notre Saint plus d'impression que tout ce qu'on put lui dire à Paris pour le détourner de l'entreprise de Madagascar. Après bien d'inutiles efforts pour secourir un Confrère si digne de l'être, il eut enfin la consolation d'apprendre que cinq de ses Enfans s'étoient embarqués à la Rochelle. La lettre dont il les avoit chargés pour M. Bourdaise, et qui fut la dernière de ce genre qu'il écrivit, fait si bien connoître son bon cœur, l'étendue de son zèle et ses éminentes vertus, que nous ne pouvons rien faire de mieux que de la rapporter tout au

long pour finir ce qui regarde les Missions étrangères. La voici telle que l'Historien de Saint Vincent nous l'a conservée. Missions de Madagascar.

Je vous dirai d'abord, Monsieur, la juste appréhension où nous sommes, que vous ne soyez plus en cette vie mortelle, vu le peu de temps que vos Confrères, qui vous ont précédé, accompagné et suivi, ont vécu en cette terre ingrate, qui a dévoré tant de bons Ouvriers envoyés pour la défricher. Si vous vivez encore, ô que notre joie sera grande, lorsque nous en serons assurés! Vous n'auriez pas de peine à le croire de moi, si vous saviez à quel point va l'estime et l'affection que j'ai pour vous, et qui est aussi grande qu'une personne la puisse avoir pour une autre. Abelly, L. 2, p. 185.

La dernière Relation que vous nous avez envoyée, nous ayant fait voir la puissance de Dieu en vous, et espérer un fruit extraordinaire de vos travaux, nous a fait verser des larmes d'allégresse à votre sujet, et de reconnoissance envers la bonté de Dieu, qui a pris un soin admirable de vous, et de ces peuples, à qui, par sa grace, vous annoncez l'Evangile, avec autant de zèle et de prudence de votre part, qu'il paroît de leur côté de dispositions à être faits Enfans de Dieu. Mais en même temps nous avons pleuré de votre douleur et de la perte que vous avez faite par la mort de Messieurs Dufour, Prévôt, et de Belleville, qui trouvèrent leur repos, au lieu

Missions de Madagascar. *du travail qu'ils alloient chercher, et qui augmentèrent vos peines, lorsque vous en espériez plus de soulagement. Cette séparation a toujours été depuis un glaive de douleur pour votre ame, comme la mort de Messieurs Nacquart, Gondrée et Moûnier l'avoit été auparavant. Vous nous avez si bien exprimé votre ressentiment, en nous donnant la nouvelle de leur décès, que j'ai été aussi attendri de votre extrême affliction, que touché de ces grandes pertes. Il semble, Monsieur, que Dieu vous traite comme il a traité son Fils : il l'a envoyé au monde établir son Eglise par sa passion ; et il semble qu'il ne veut introduire la Foi à Madagascar, que par vos souffrances. J'adore sa divine conduite, et je le prie d'accomplir en vous ses desseins. Il en a peut-être de bien particuliers sur votre personne, puisque de tant de Missionnaires vous êtes le seul à qui il a conservé la vie. Il semble qu'il veut faire par vous, le bien pour lequel il n'a pas voulu se servir d'eux.*

Quoi qu'il en soit, Monsieur, nous avons beaucoup regretté la privation de ces bons Serviteurs de Dieu ; et nous avons eu grand sujet d'admirer dans cette surprenante occasion, les ressorts incompréhensibles de sa conduite. Il sait que nous avons baisé de bon cœur la main qui nous a frappés ; et que nous nous sommes humblement soumis à des coups si sensibles,

quoique nous ne puissions comprendre les raisons d'une mort si prompte en des hommes qui promettoient beaucoup, et qui avoient tant de de marques de vocation pour rendre Chrétien un peuple qui demande à être instruit. Missions de Madagascar.

Cependant cette perte, non plus que celles qui l'ont précédée, et les accidens qui sont arrivés depuis, n'ont été capables ni d'affoiblir la résolution que nous avions prise de vous secourir, ni d'ébranler celle des quatre Prêtres et du Frère, qui s'en vont vers vous, et qui ayant eu de l'attrait pour votre Mission, nous ont fait de longues instances pour y être envoyés. Je ne sais qui sera plus consolé à leur arrivée, ou vous qui les attendez depuis si long-temps, ou eux qui ont un très-grand désir de se voir avec vous. Ils regarderont Notre-Seigneur en vous, et vous en Notre-Seigneur; et dans cette vue ils vous obéiront comme à lui-même, moyennant sa grace. Pour cela je vous prie de prendre leur direction; j'espère que Dieu bénira votre conduite et leur soumission.

Vous n'auriez pas été si long-temps sans être secouru, si deux embarquemens qu'on a faits, n'avoient mal réussi. L'un s'est perdu sur la rivière de Nantes : près de cent personnes y périrent; et deux de nos Prêtres et un Frère, qui devoient y périr comme les autres, ne furent sauvés que par une spéciale protection de Dieu. L'autre étant parti l'année passée, fut pris par

Missions de Madagascar.

les Espagnols, et quatre autres de nos Prêtres, qui étoient dedans avec un Frère, sont revenus : de sorte qu'il n'a pas plu à Dieu que vous reçussiez de notre part ni aide ni consolation : mais il a voulu qu'elle nous vînt immédiatement de lui seul : il a voulu être votre premier et votre second en cet ouvrage apostolique et divin, auquel il vous a appliqué ; pour montrer que l'établissement de la Foi est son affaire propre, et non pas l'œuvre des hommes. C'est ainsi qu'il en usa au commencement de la fondation de l'Eglise universelle ; choisissant seulement douze Apôtres, qui séparés les uns des autres, s'en allèrent par toute la terre pour y annoncer la venue et la doctrine de leur divin Maître. Mais cette sainte semence ayant commencé à croître, sa Providence fit que le nombre des Ouvriers s'augmenta ; et elle fera aussi que votre Eglise naissante se multipliant peu à peu, sera à la fin pourvue de Prêtres qui subsisteront pour la cultiver et pour l'étendre.

O Monsieur ! que vous êtes heureux d'avoir jeté les premiers fondemens de ce grand dessein qui doit donner au Ciel tant d'ames, lesquelles n'y entreroient jamais, si Dieu ne versoit en elles le principe de la vie éternelle, par les connoissances et les Sacremens que vous leur administrez. Puissiez-vous, par le secours de la grace, continuer long-temps ce saint ministère, servir de règle, et donner du courage aux au-

tres Missionnaires. C'est la prière que toute la Compagnie fait souvent à Dieu : car elle a une particulière dévotion de lui recommander votre personne et vos emplois. Mais en vain demanderions-nous votre conservation, si vous n'y travaillez vous-même. Je vous prie donc de toute la tendresse de mon cœur, d'avoir un très-grand soin de votre santé et de celles de vos Confrères. Vous pouvez juger par votre propre expérience du besoin que vous avez les uns des autres, et de la nécessité que tout le pays en a. La crainte que vous avez eue que nos chers défunts n'aient avancé leur mort par l'excès de vos travaux, vous doit obliger à modérer votre zèle : il vaut mieux avoir des forces de reste, que d'en manquer. Priez Dieu pour notre petite Congrégation, car elle a grand besoin d'hommes et de vertu, pour les grandes et diverses moissons que nous voyons à faire de tous côtés, soit parmi les Ecclésiastiques, soit parmi les peuples. Priez aussi N.S. pour moi, s'il vous plaît; car je ne la ferai pas longue à cause de mon âge qui passe quatre-vingts ans, et de mes mauvaises jambes qui ne veulent plus me porter. Je mourrois content si je savois que vous vivez, et quel nombre d'enfans et d'adultes vous avez baptisés : mais si je ne puis l'apprendre en ce monde, j'espère de le voir devant Dieu, en qui je suis, etc.

Missions de Madagascar.

M. Bourdaise étoit déjà mort quand cette

Missions de Madagascar. lettre fut écrite : mais la nouvelle de son décès n'arriva en France qu'après celui de notre saint Prêtre. Au reste, le vaisseau qui devoit transporter les cinq Missionnaires que Vincent de Paul lui envoyoit fit naufrage au Cap de Bonne-Espérance. Heureusement tout l'équipage se sauva, et la flotte des Hollandois, qui passa par-là dix mois après, ramena en Europe ces hommes dont Madagascar avoit si grand besoin. René Almeras, qui succéda au Serviteur de Dieu en la charge de Supérieur Général, eut pour ces pauvres insulaires les sentimens de tendresse et de compassion qu'avoit eus son Prédécesseur. Il y envoya en 1662 une nouvelle Colonie, dont le Directeur donna bientôt après à la Congrégation son premier Martyr.

Cette Mission subsista jusqu'en 1674, que Louis-le-Grand abandonna l'île, et défendit à aucun de ses vaisseaux d'y aller désormais. De quatre Missionnaires qui y étoient pourlors, l'un fut tué par les Nègres, l'autre brûlé vif dans sa propre habitation. Les deux autres qui étoient Prêtres, après avoir mouillé au Mozambique et à Surate, revinrent en France. Ce que l'Afrique perdit à Madagascar par l'absence de ces deux Missionnaires, l'Afrique le gagna en partie à Alger par la présence de l'un d'eux. Celui-ci, qui se nommoit Michel Monmasson, remplaça en Barbarie l'illustre M. Le Vacher. Comme lui, il fit des biens sans

nombre dans cette terre infidèle : mais, plus Martyr que lui, il ne fut mis à la bouche du canon qu'après avoir été rassasié d'opprobres et d'indignités. Ce trait d'Histoire est étranger à celle de notre Saint. Revenons à lui ; et après avoir détaillé ce qu'il a fait, soit par lui-même, soit par les siens pour la gloire de Dieu, développons le plus succinctement qu'il nous sera possible ce que Dieu et l'Eglise ont fait pour manifester sa gloire au Monde chrétien, et pour le rendre plus grand encore après sa mort qu'il ne l'avoit été pendant sa vie.

Missions de Madagascar.

LIVRE NEUVIÈME.

Histoire de son Culte.

Son Culte. QUAND Vincent de Paul n'auroit fait aucun miracle, ceux qui savent apprécier les dons de Dieu, ne laisseroient pas de le regarder toujours comme un des plus grands hommes qu'ait eus l'Eglise dans ces derniers temps. Ils se souviendroient sans doute que la retraite, l'innocence et l'austérité de Jean-Baptiste, furent les seuls prodiges qui illustrèrent sa vie; et que si la Sagesse éternelle le déclara le plus grand de tous les hommes, ce ne fut ni pour avoir rendu la vue aux aveugles, ni pour avoir ressuscité les morts. L'Eglise s'est réglée pendant un temps sur les mêmes principes; et elle a placé dans ses fastes bien des Saints, qui ne doivent le culte religieux qu'on leur rend qu'à une vie éminemment chrétienne.

Abelly, l. 3, p. 367.

Au fond peut-on se dispenser de mettre parmi les opérations les plus supérieures aux forces de la nature, ce tissu d'actions héroïques, dont nous avons tracé le plan dans le cours de cet ouvrage. Est-il bien de l'ordre

commun qu'un homme né dans l'obscurité, Son Culte.
et dont le premier métier fut celui des plus pauvres villageois; qu'un homme à qui la fortune ne sembla se rendre favorable un moment que pour le précipiter dans l'esclavage, qu'un homme enfin qui, rendu à sa patrie, ne chercha qu'à se tenir caché, et qui ne craignit rien plus que de faire parler de lui, ait tout-à-coup paru dans l'Eglise comme un nouveau Soleil; qu'il ait porté la lumière, la chaleur et la vie chez un nombre innombrable de gens qui étoient couchés dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort; que par les seules chaînes d'Adam, les liens seuls de la charité, il ait attiré à Dieu des Hérétiques orgueilleux et rebelles, des galériens endurcis, des scélérats de profession; et qu'après avoir sanctifié le citoyen, il ait entrepris de sanctifier l'esclave du Mahométan, le Mahométan même et l'idolâtre? *Osée*, 11. *v.* 4.

Est-il du train ordinaire qu'un simple Prêtre, qui n'a dans l'Eglise d'autre rang que celui que la vertu peut y donner, réforme les déréglemens du Clergé; que les premiers Pasteurs et les Pasteurs subalternes se fassent un devoir d'obéir à sa voix; que tout Diocèse où les maux sont désespérés trouve une ressource assurée dans son expérience, sa sagesse et sa capacité; que ce qu'il y a de meilleur et de plus éclairé, soit dans l'Episcopat, soit dans

Son Culte. le second Ordre, vienne en foule jusqu'au bout de Paris pour écouter un homme qui a en horreur la persuasion de la prudence humaine, et qui se croiroit coupable, si de deux termes il ne choisissoit pas celui qui flatte moins l'amour-propre; et qu'enfin personne ne l'entende jamais sans devenir meilleur et pour soi et pour ceux dont il est chargé?

Est-il des règles de la nature qu'un homme pauvre par état et par choix, ait trouvé le moyen d'assister, non pendant un ou deux hivers, mais pendant des trente années, je ne dis pas une Paroisse ou une ville, mais de grandes et vastes provinces qui étoient universellement abandonnées; qu'il ait réparé leurs Eglises ruinées par les malheurs de la guerre; qu'il ait fourni les Sanctuaires d'ornemens; et qu'il ait procuré aux Curés, aux Prêtres, aux Communautés de l'un et de l'autre sexe, à la Noblesse, au peuple, aux sains et aux malades, le vêtement, la nourriture, les semences, les meubles mêmes et les instrumens du labourage?

Est-ce sans miracle, et sans un très-grand miracle, qu'un homme qui publioit par-tout la bassesse de sa naissance; qui diminuoit ses talens naturels autant qu'il lui étoit possible; qui en exagérant ses prétendus défauts, tâchoit de s'enlever à lui-même le seul appui qui lui restât, l'appui de la sainteté et de la vertu;

que cet homme, dis-je, si bas à ses yeux, ait mérité la confiance de l'Episcopat, l'estime des plus sages Cardinaux, l'affection des Souverains Pontifes, le respect des premiers Magistrats, et une place distinguée dans le Conseil des Rois; qu'il ait toujours parlé devant eux le langage de la vérité, et jamais celui de la complaisance ; qu'il ait opiné avec une droiture et un discernement qui ne plurent pas toujours à ceux qui l'entendoient, mais qui leur donnèrent toujours de l'admiration : que les prières, les sollicitations, les menaces et les reproches ne lui aient jamais fait faire l'ombre d'un faux pas; qu'il ait été aussi insensible aux louanges qu'aux mépris et aux outrages; et qu'enfin il n'ait jamais été plus humble que quand il fut plus honoré. Son Culte.

Voilà une légère ébauche de ce que fut Vincent de Paul. Quels prodiges méritent d'être comparés à une vie si pleine et si peu commune? Et seroit-il moins estimable aux yeux de la raison et de la Foi, quand on diroit encore aujourd'hui de lui, comme du Précurseur du Fils de Dieu, qu'il n'a jamais fait aucun miracle? Ce ne fut pas sur ces opérations quelquefois équivoques, que réglèrent leurs suffrages ces grands hommes de toute condition, dont nous avons rapporté les lettres à la fin du sixième Livre; et qui ne se consoloient de la mort de notre Saint, que par la certi-

Son Culte. tude qu'ils paroissoient tous avoir de son bonheur éternel. Pour donner de Vincent de Paul une grande et magnifique idée, il suffisoit d'en parler comme fit sous les yeux et avec l'applaudissement du public, Denis Cheron dans sa Tentative soutenue en Sorbonne *, et présidée par François de Nesmond, Evêque de Bayeux. La Dédicace de cette Thèse, qui fut consacrée à la mémoire du Serviteur de Dieu, mérite de trouver place dans l'Histoire de son Culte : La voici :

* Le 8 février 1664.

MEMORIÆ NUNQUAM INTERMORITURÆ

Viri piissimi Vincentii à Paulo Presbyteri, Congregationis Missionis Institutoris, et primi Superioris Generalis.

DE PAUPERIBUS

Quorum mentes veræ Doctrinæ pabulo, missis in omnes ferè Orbis plagas Operariis, corpora piis undequaque collectis. Largitionibus, erectis Xenodochiis, necnon Puellarum Charitatis institutione,
Miserorum Pater optimus recreavit.

DE CLERO

Cujus dignitatem integritatemque, Ordinandorum exercitiis, Seminariis, piis collationibus, ac singulari in Episcopalem Sacerdotalemque Ordinem reverentiâ Ecclesiasticæ Disciplinæ zelator acerrimus ardentissimè promovit.

DE ECCLESIA

Quam secessibus spiritualibus, miro virtutum splendore Ac præsertim novæ illius suæ Congregationis (Cujus laus tanto major, quanto ab omni humanæ gloriæ

Fuco alinea magis) instituto
Verè Vir Apostolicus illustravit,
OPTIME MERITI.

Son Culte.

Effusâ in omnes, quos potuit, charitate; in honoribus, quos et habuit et respuit humilitate; in maximis quæ gessit negotiis prudentiâ; in verbis ac moribus simplicitate; in laboribus doloribusque quos ad mortem usque pertulit, patientiâ; omnibus omninò denique christianis virtutibus,
Atque etiam consiliorum Evangelicorum observantiâ
SPECTATISSIMI.

Mais il étoit difficile que Dieu, qui se plaît à glorifier ceux qui s'anéantissent à ses yeux, ne fît rien de particulier pour l'homme le plus humble qui ait jamais été. Aussi lui communiqua-t-il, pendant qu'il étoit encore sur la terre, des lumières et des dons qui passent de beaucoup l'ordre de la nature.

Nous avons déjà vu que, parlant un jour avec M. l'Abbé de la Pérouse du mérite et de la vertu de M. le Commandeur d'Alex, il l'assura en propres termes que ce saint Homme seroit un jour Evêque de Genève. C'est ce que l'Abbé de la Pérouse a raconté à tous ceux qui ont voulu l'entendre; et Dom Masson, Général des RR. PP. Chartreux, qui a écrit la vie de ce grand Prélat, en a parlé comme d'un fait indubitable.

Nous avons encore vu que le sieur Martin Husson, qui passoit pour un des plus fameux et des plus sages Avocats du Parlement, finis-

Son Culte. soit une de ses lettres, en date du 2 février 1661, par ces paroles remarquables: « J'oubliois à vous dire que le Bienheureux » Défunt m'a prédit des choses secrètes et ca- » chées, qui ne sont arrivées que deux ans » après, et qu'il ne pouvoit alors prévoir que » par une illustration, ou, pour mieux dire, » par un esprit de prophétie. »

Nous ajouterons ici que le Saint, dans une visite qu'il rendit à la Duchesse d'Aiguillon, lui dit qu'Edme Jolly, ce Missionnaire dont nous avons parlé plus d'une fois, seroit un jour Supérieur Général de sa Compagnie. La prédiction n'auroit rien eu qui dût surprendre, si Vincent avoit désigné M. Jolly pour Vicaire-Général: mais il parut l'oublier, et il ne le nomma ni en premier ni en second. Almeras, successeur immédiat du Saint, fit ce qu'il n'avoit pas fait. Son choix fut applaudi par l'Assemblée générale de 1673, et Jolly passera toujours pour un des plus grands Supérieurs que la Congrégation ait jamais eus.

Mss. des faits miraculeux, pag. 147.

Au témoignage de l'illustre nièce du Cardinal de Richelieu, nous joindrons celui d'Elisabeth de Chaumont, Religieuse de la Visitation. « J'ai, dit-elle, j'ai toujours regardé M. Vin- » cent comme un homme très-vertueux. Je » lui ai de très-grandes obligations. C'est à » lui, après Dieu, que je dois ma vocation. » Un jour que ma mère étoit à Saint-Germain-

» en-Laie, il lui rendit visite, et dans la con- Son Culte.
» versation il lui demanda une de ses filles En 1638.
» pour la Visitation de Sainte-Marie. On nous
» fit toutes venir en sa présence. Il mit la
» main sur ma tête, en disant : *C'est celle-ci.*
» C'est, ajouta-t-elle, ce que la divine Pro-
» vidence a exécuté malgré toutes mes répu-
» gnances, et tous les obstacles que j'y ai ap-
» portés. »

La nommée Jeanne Hervier a attesté d'elle-même quelque chose de semblable. Le Saint l'ayant un jour trouvée chez son oncle, lui donna une médaille, et lui dit qu'elle seroit un jour Fille de la Charité. Il falloit qu'elle fût encore extrêmement jeune : ce qui est sûr, c'est que neuf ans et quelques mois après la mort de Vincent de Paul, elle embrassa l'état qu'il lui avoit désigné. *Recueil de Miracles, pag. 216.*

Il étoit si notoire que les prédictions du saint Homme ne portoient point à faux, que l'on appréhendoit de lui en voir faire de semblables à celles que nous venons de rapporter. La Marquise de Vigeau étant malade, Vincent alla chez elle pour la consoler. Au défaut de la mère, qui n'agissoit point, la fille se chargea de le reconduire. *Mademoiselle*, lui dit-il, *vous n'êtes pas faite pour le monde.* Elle comprit à demi-mot le sens de cette expression générale. Une personne qui auroit moins connu le Serviteur de Dieu, auroit dit à peu près *Mss. ut sup. ibid.*

Son Culte. comme le Pharisien de l'Evangile : *Si cet homme étoit Prophète, il ne m'auroit pas tenu un langage si déplacé.* Mademoiselle de Vigeau, sans peut-être raisonner mieux, raisonna sur un autre principe. Elle déclara donc au Saint qu'elle n'avoit aucun goût pour la vie religieuse ; et comme elle n'ignoroit pas le crédit qu'il avoit auprès de Dieu, elle le pria fort de ne lui demander point qu'il la fit changer de sentimens. Vincent sourit, et ne répliqua rien. La jeune personne le quitta, plus résolue que jamais de s'établir dans le siècle. Elle reconnut avec le temps que Dieu lui avoit parlé par la bouche de son Ministre. Sa passion pour le monde dont les agrémens commençoient à l'enivrer, s'évanouit entièrement. Elle se fit Religieuse, et, qui plus est, Religieuse Carmélite, sous le nom de la Mère Marthe de Jésus. Ce fut elle-même qui rendit ce témoignage signé de sa main, trois mois après la mort du saint Prêtre.

Quoique ces sortes de prédictions méritent des égards, sur-tout quand on considère qu'elles viennent de la part d'un homme qui parloit peu, et qui parloit avec beaucoup de précaution : il faut cependant avouer que l'opération de Dieu s'annonce d'une manière plus frappante dans l'événement que nous allons raconter.

Peu de temps après que Vincent eut contri-

bué à la guérison de cette Religieuse tentée de blasphème et de désespoir, dont nous avons parlé sous 1637, il fut obligé de faire un petit voyage à Troyes, où sa Congrégation étoit établie depuis peu. Son attachement et son respect pour les Filles de Sainte-Marie, ne lui permirent pas de partir sans leur avoir fait une visite de civilité. Dans la conversation qu'il eut avec la Supérieure, il apprit d'elle que parmi ses Sœurs il y en avoit une que l'esprit de jalousie rendoit extravagante et furieuse. Etrange foiblesse du cœur de l'homme : elle s'étoit imaginé qu'une autre étoit plus aimée qu'elle. Tout, jusqu'aux choses les plus indifférentes, lui constatoit ce prétendu malheur. Jeter un simple coup-d'œil sur la personne qu'elle n'aimoit pas, c'étoit lui porter un coup mortel. Tourner la tête du côté où étoit cette odieuse rivale, c'étoit l'exposer à des accès qui tenoient de la rage. Nuit et jour elle étoit aux aguets pour épier les démarches de sa Supérieure : quelque mesure que prît celle-ci pour garder l'équilibre, notre envieuse trouvoit toujours qu'elle avoit été au-delà des bornes : de là les plaintes, les reproches amers, les cris insensés, le refus même d'assister à l'Office et à la Messe un jour de Fête ou de Dimanche. Ce qu'il y avoit de plus déplorable, c'est que cette fille étoit déjà avancée en âge, que sa passion croissoit avec les années, et qu'elle

Son Culte.

Son Culte. avoit des redoublemens si vifs, qu'on commença à croire qu'elle pourroit bien ne finir que par un événement des plus tragiques.

Voilà où en étoient les choses quand Vincent arriva au Monastère. Sur ce récit il fait appeler la Religieuse malade, il entend avec autant de bonté que de compassion le détail de ses peines, et après quelque entretien : *Allez, ma Fille*, lui dit-il, en frappant de la main sur la grille du parloir, *jamais plus vous n'en serez travaillée*. Ce que les eaux du Jourdain firent en un instant sur la lèpre de Naaman, ce peu de paroles le fit en un instant sur l'esprit et sur le cœur de cette infortunée Religieuse. Son changement fut aussi parfait qu'il fut subit. Sa tentation se dissipa et ne reparut jamais. Elle donna autant de consolation à ses Sœurs qu'elle leur avoit donné de chagrin et d'alarmes. Le reste de ses jours ne fut plus qu'une préparation tranquille au voyage de l'éternité. Elle mourut avec la douceur d'un enfant et une dévotion admirable. Ce sont les propres termes de l'acte authentique dont nous avons tiré cette Relation, et que nous avons sous les yeux dûment légalisé (1).

---

(1) Le témoignage de la Mère Ariste, Supérieure de la Visitation de Troyes, est du 23 novembre 1660. Il est certifié vrai par la Mère Marie Courcier, aussi Supérieure, et légalisé par M. l'Evêque de Troyes.

Cette guérison surprendra moins, quand on fera réflexion que la grace de calmer les consciences troublées, fut le don particulier de Vincent de Paul. La Comtesse de Joigni l'avoit publié dans toutes les occasions, et le sieur Alix, Curé de Saint-Ouen-l'Aumône près Pontoise, le publia (1) à l'occasion suivante. Son Culte.

Un Ecclésiastique scrupuleux faisant sa retraite aux Bons-Enfans sous la conduite du saint Prêtre, qui pour lors avoit la fièvre quarte, se confessa à lui. A peine fut-il sorti du Tribunal, que selon la méthode de ceux qui sont scrupuleux, et qui s'imaginent toujours ne l'être pas, il se crut obligé à faire une nouvelle Confession plus ample que la première. Son inquiétude étoit telle, dit le Curé de Saint-Ouen, qui parle peut-être de lui-même en tierce personne, qu'il n'avoit aucun repos, et qu'il ne pouvoit s'appliquer à autre chose. Vincent qui le connoissoit bien, l'ayant vu en cet état : Je vais, Monsieur, lui dit-il, prier Dieu qu'il vous fasse connoître sa volonté là-dessus : priez de votre côté. Dans l'espace d'un *Miserere*, dit le sieur Alix, celui dont il s'agit se

(1) Le Mémoire de M. Alix, où ce fait est rapporté, est du 4 octobre 1662. C'est ce même Alix, qui, malgré qu'en eût Saint Vincent, lui dédia, en 1646, un livre fort connu sous le titre d'*Hortus Pastorum*.

Son Culte. trouva si tranquille, qu'il disoit encore longtemps après, qu'en sa vie il n'avoit jamais goûté tant de douceur intérieure qu'il en sentit alors. Il porta cette bonne nouvelle au Serviteur de Dieu, et tous deux en bénirent le Père des miséricordes.

Ce grand Homme n'avoit pas toujours besoin de vouloir faire du bien, pour en faire effectivement. Un jeune Clerc de sa Congrégation fut attaqué d'un mal de tête qui, devenant habituel, nuisoit beaucoup au progrès de ses études. Il eut la pensée de toucher le bas des habits du Saint, lorsqu'il passeroit auprès de lui dans l'Eglise, afin d'être soulagé. Il le toucha en effet, et fut guéri. C'est ce que racontoit, plus de quarante ans après, le savant M. Wateblé, qui pour lors faisoit lui-même ses études.

Lettre du 6 novembre 1697.

La profonde humilité de ce digne Prêtre de J. C. nous a dérobé bien des choses qui seroient autant de preuves du rang sublime où sa vertu l'avoit élevé devant Dieu. Ainsi nous ne savons qu'en gros que, comme il passoit un jour dans l'ancien Cloître des Religieux de Saint-Lazare, une balle d'arquebuse tomba froissée à ses pieds; que deux personnes qui l'accompagnoient en furent témoins; et qu'il leur défendit d'en parler jamais: sans doute parce qu'une protection, qui retraçoit si visiblement celle que Dieu accorda autrefois à

S. Charles Borromée, ne pouvoit qu'alarmer beaucoup son humilité. Son Culte.

Mais ce fut sur-tout après la mort de son Saint que le Ciel se plut à l'exalter. Comme il avoit manifesté la gloire de la Mère de Chantal * à Vincent de Paul, il manifesta la gloire de Vincent de Paul à quelques personnes d'un mérite distingué. De ce nombre fut Gilbert Cuissot, Visiteur de la Province d'Aquitaine, homme que ses talens, et plus encore sa solide vertu, mirent toujours à l'abri du soupçon. Voici ce qu'il en a déposé lui-même dans un acte qui subsiste encore.

Il y dit en substance que s'étant trouvé, le 17 janvier 1661, à l'Assemblée, où il s'agissoit d'élire un nouveau Supérieur Général, il fut en doute sur celui à qui il donneroit sa voix. D'un côté il penchoit pour René Almeras, que Vincent avoit proposé dans un écrit signé de sa main; de l'autre il voyoit que ce même Almeras étoit très-infirme, et que le saint Instituteur avoit réglé lui-même qu'on ne devoit mettre à la tête de la Congrégation qu'un homme qui eût assez de santé et de forces pour la bien gouverner. Ce qui augmentoit son irrésolution, c'est que depuis la mort du Saint, Almeras se trouvoit beaucoup plus mal qu'auparavant, qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'il se rétablit jamais bien; et que, pour porter l'Assemblée à jeter les yeux

Son Culte. sur un autre, il avoua de bonne foi que dans la vue de sa mort prochaine, il avoit ce jour-là même communié par manière de Viatique.

Vie de M. Almeras. Ce Visiteur en étoit là, et *il balançoit*, comme il dit lui-même, *le pour et le contre de son mieux*, lorsqu'une voix intérieure lui fit entendre distinctement ces paroles: « Quoi! toute » l'Eglise ne fut-elle pas mise par le choix » du Ciel sous la conduite de S. Grégoire; et » quoique ce fût un homme plein d'infirmités » corporelles, ne l'a-t-il pas heureusement » gouvernée et augmentée? La Congrégation » vaut bien moins que l'Eglise universelle. »

Cette illustration intime, qui portoit sa preuve avec elle, adoucit un peu l'inquiétude du Visiteur: cependant, comme le suffrage des Electeurs est accompagné du plus redoutable serment de ne choisir que celui qu'ils croient le plus digne, Cuissot, quand il fallut écrire son vœu, leva les yeux vers le Ciel, et pria Vincent de l'éclairer: ce fut en ce moment que le Saint s'apparut à lui avec un maintien grave et assuré. Il le reconnut trait pour trait: à cela près que son visage lui parut briller d'une lumière avec laquelle il ne l'avoit jamais vu. Cette apparition ne dura pas, et elle fut accompagnée de ces paroles: *Noli timere: in me sit ista maledictio, fili mi.* « Cela fit, dit » Cuissot (à qui Dieu fit en même temps con- » noître les vertus de M. Almeras), que je

» donnai ma voix avec autant d'assurance que » j'avois été dans le doute et la perplexité. » Son Culte.

S'il n'y a pas du miracle, il y a au moins quelque chose de singulier en ce qui arriva, quelques années après la mort du Serviteur de Dieu, à Henri Maupas du Tour, Evêque d'Evreux. Ce Prélat, qui eut pendant toute sa vie un profond respect pour le saint Prêtre, et qui, comme nous l'avons dit ailleurs, fit avec beaucoup d'applaudissement son Panégyrique funèbre, étant sur le point de partir pour Rome, au sujet de la Canonisation de S. François de Sales, se trouva dans un double embarras. D'un côté il avoit besoin d'argent pour faire son voyage, et il ne trouvoit personne qui voulût s'accommoder de sa charge de Grand-Aumônier de la Reiue-Mère, parce que cette Princesse étoit âgée : de l'autre il eût souhaité d'établir sa nièce avant son départ. Il s'adressa au Saint après sa mort, comme il auroit fait de son vivant. Il vint le prier sur son tombeau et lui recommander ces deux affaires. A peine fut-il de retour chez lui que quelqu'un vint le trouver pour traiter de sa charge : et dès le lendemain le Comte de Coligny lui demanda sa nièce en mariage. S'il se trompa en croyant que son ancien ami s'étoit mêlé de son affaire, au moins bien des gens ont-ils cru qu'il ne s'étoit trompé qu'en homme raisonnable.

Mss. suprà, v. 212.

Son Culte. Il en est à-peu-près de même de l'événement qui suit. Trois Filles de la Charité, dont l'une se nommoit Jeanne Gauvin, l'autre Marguerite Mille, et la dernière Marguerite Thomas, s'étant embarquées à Bordeaux pour aller à Langon, d'où elles devoient se rendre à Pau pour y commencer un Etablissement, la barque qui les portoit fut agitée d'une si violente tempête, que tous ceux qui étoient dedans désespéroient de leur vie. Déjà les passagers alloient se jeter dans l'eau pour essayer de se sauver à la nage, quand ces pauvres Filles, qui n'avoient de ressource que dans la miséricorde de Dieu, s'adressèrent à lui par les mérites de son Serviteur. Leur prière, dit un ancien manuscrit, ne fut pas plutôt finie, que la barque, qui étoit fort éloignée de la terre, fut jetée par un coup de vent sur le sable, et si avant, que tous ceux qui étoient dedans en sortirent à pied sec. Ce qui marqua mieux la protection de Dieu fut que le vent, qui avoit dominé jusqu'alors, n'étoit pas propre à les conduire au rivage. Chacun cria de grand cœur, *Miracle, Miracle :* et comme on avoit vu ces bonnes Sœurs se mettre en prières, et invoquer le secours du Ciel par l'entremise de leur saint Fondateur, on ne douta point qu'il ne fût, après Dieu, l'auteur de ce signalé bienfait.

Janvier 1689.

Ibid., *n.*211.

Il arriva en 1667 quelque chose d'assez sem-

blable à Radegonde Lenfantin, Fille de la même Compagnie. Une furieuse tempête accompagnée de tonnerre, d'éclairs et de grêle, brisa le mât du petit vaisseau qui la portoit sur la Seine. Elle eut recours à l'intercession du Saint, et aussitôt le calme succéda à l'orage. Son Culte.

C'est moins pour le public, que pour ces vertueuses Filles, que j'entre dans ces menus détails. Il est bon que celles d'aujourd'hui sachent que la simplicité de la Foi, et la confiance de leurs premières Sœurs les ont tirées d'une infinité de dangers; et que Vincent les aime dans le Ciel comme il les aima sur la terre. Aussi ne finiroit-on point si on vouloit décrire toutes les preuves de protection qu'il leur a données. On sait qu'une d'elles * fut, au bout de sa neuvaine, guérie dans un instant d'une très-grosse loupe qui ne lui permettoit pas de se mettre à genoux, et que tous les remèdes qu'elle y avoit faits n'avoient pu diminuer; que la même ayant eu le malheur de renverser sur elle une porte cochère, que plusieurs personnes avoient peine à soulever, et qui naturellement devoit par son poids la mettre dans un très-mauvais état, en sortit, trois *Miserere* après, sans aucune blessure par l'assistance du Saint qu'elle invoqua; qu'une autre, qui étant au service des pauvres de l'hôpital de Saint-Germain-en-Laye, fut frap-

* Jeanne Louis, en 1670.

En 1661.

Ibid., n. 201 et 202.

Son Culte. pée d'une paralysie qui lui ôtoit l'usage de la parole, et la rendoit toute contrefaite, trouva dans le crédit de son bon Père auprès de Dieu le remède à un mal que les plus habiles Médecins avoient jugé incurable ; qu'une troisième, s'étant par une chute déboîté le pied droit jusqu'à n'en pouvoir faire aucun usage, fut après cinq mois de souffrances rétablie en conséquence d'une Neuvaine faite au Tombeau du Saint ; enfin, pour en omettre une infinité d'autres : qu'une de ces mêmes Filles, réduite à ne pouvoir servir les pauvres, et même à ne pouvoir faire le signe de la Croix, parce qu'elle avoit été piquée au tendon dans une saignée, recouvra le libre usage de son bras par l'intercession du Serviteur de Dieu.

Louise Tenier, 1671.

Si le Saint a secouru tant de fois ses Filles spirituelles, il n'a pas abandonné ses Prêtres ni ceux qui travailloient avec eux. On peut même dire qu'en France, en Italie, à la Chine même il les a traités en aînés.

Jean des Croisilles, que Vincent fit peu de temps avant son décès partir pour Toul en Lorraine, n'y fut pas plutôt arrivé qu'une douleur insupportable dans les bras, les genoux et au côté, le mit absolument hors d'état de remplir ses fonctions. Si les remèdes humains ne le rendirent pas plus infirme, au moins est-il sûr qu'ils ne soulagèrent point ses maux. Parmi les tristes réflexions qui suivent

la langueur et les incommodités, il en fit une dont il se trouva bien. Le Saint venoit de mourir : ce qu'il en avoit vu de ses yeux, et ce qu'il en entendoit dire, lui donna la pensée de l'invoquer : il le fit avec confiance. « Seigneur mon Dieu, s'écria-t-il, vous connoissez la simplicité de mon cœur : vous savez que votre Serviteur m'a envoyé ici pour travailler à mon salut et au salut du prochain. Cependant à peine ai-je été arrivé à Toul, que votre main m'a frappé. Je suis devenu comme un vase brisé, et un serviteur inutile. Daignez, mon Dieu, me guérir par l'intercession de votre Serviteur, de la gloire duquel je suis très-persuadé, et je vous servirai mieux que je n'ai fait par le passé. J'espère que, comme c'est lui qui m'a envoyé à Toul, vous voudrez bien, à sa considération, avoir pitié de moi. » Chose admirable, dit le procès-verbal de la Béatification du Saint, ce vertueux Prêtre n'eut pas plutôt fini sa prière, qu'il recouvra une santé parfaite et constante. C'est de quoi il donna sa déclaration, et elle fut légalisée par Henri de Thiard de Bissy, qui d'Evêque de Toul est ensuite devenu Cardinal, et défenseur intrépide de la sainte Eglise Romaine. La belle-sœur du même des Croisilles a déclaré savoir de lui que, lorsqu'il étoit inquiété par des pensées impures, il avoit recours à notre Saint, et en étoit sur-le-champ exaucé.

Son Culte.

Procès-verbal de 1728, 39e miracle.

Son Culte. Claude Gérault étant dangereusement malade à Notre-Dame de la Rose, crut voir le Saint qui, revêtu d'un surplis, lui touchoit d'une main l'épaule, et de l'autre la poitrine. Fut-ce une apparition réelle, ou une de ces imaginations dont un homme accablé sous le poids du mal est plus capable qu'un autre (1)? c'est ce qu'il ne m'appartient point de décider: ce qu'il y a de certain, c'est qu'il fut aussi parfaitement guéri qu'il le pouvoit être.

Jean Le Hal étoit travaillé d'une fièvre très-opiniâtre, d'un violent mal de tête, et de plusieurs autres incommodités fâcheuses; tous les remèdes de la médecine étoient épuisés; par bonheur pour lui, le pouvoir du Saint ne l'étoit pas. Le malade s'appliqua un petit morceau d'une doublure qui lui avoit servi; à l'instant, et la fièvre, et le mal de tête, et toutes les autres infirmités s'évanouirent. Le témoignage de ce Missionnaire est du 3 février 1664. *Vie Mss., pag. 149.*

La même chose arriva long-temps après à

---

(1) Un ancien ami, qui a pris la peine de lire ce dernier Livre, croit que l'alternative d'*apparition réelle ou d'imagination* dont je me sers, décrédite absolument le miracle que je raconte ici. Il se trompe. M. Fléchier, qui est un maître en tout genre, en parlant de la célèbre vision qu'eut Théodose la veille du jour où il défit Arbogaste, dit infiniment mieux, mais dans le même sens. « Soit que ce songe ne fût qu'un effet de l'imagination de » ce Prince encore échauffée......, soit que ce fût un témoignage » sensible de la protection de Dieu, etc. *Hist. de Théodose*, *liv.* 4, *n.* 54.

un jeune clerc de la Congrégation, lequel se nommoit Roger Houssaie. Une fièvre intermittente, qui n'avoit cédé à aucun remède, le quitta tout-à-coup et pour toujours, dès qu'il eut commencé sa Neuvaine sur la tombe du Serviteur de Dieu. *Son Culte.* *Proc.-verb. Ibid., n. 59.*

Jean-Baptiste Le Vacher, né à la Ferté-Bernard au Diocèse du Mans, porta long-temps une très-fâcheuse hydrocèle. Pour comble de malheur, il se mit entre les mains d'un chirurgien maladroit, qui d'un coup de scalpel lui fit une énorme blessure. Les cruelles douleurs qu'il ressentoit, l'obligèrent à consulter les plus savans hommes de Paris. Messieurs Bessières et Mery jugèrent le mal incurable, à moins qu'on ne tentât une opération aussi fâcheuse que le mal même, et qui avoit ses dangers. Le malade trouva un remède plus doux, plus sûr et plus efficace. Il eut recours à Saint Vincent; commença une Neuvaine devant ses précieuses Reliques. Elle n'étoit pas encore finie, qu'il se vit délivré de ses maux et de ses inquiétudes. *Ibid., n. 41.*

A ces guérisons, où il est difficile de méconnoître la main de Dieu, nous n'en joindrons plus que deux autres. Si elles sont très-différentes dans leur objet, elles ne peuvent être que très-ressemblantes dans leur principe.

La première qui fit grand bruit, fut opérée

Son Culte. sur Jean Bonnet, Prêtre du Diocèse de Sens, *Proc.-verb. n. 6.* qui de Supérieur du grand Séminaire de Chartres qu'il étoit alors, est devenu dans la suite Général de sa Congrégation. Il y avoit dix ans qu'il avoit une de ces hernies complètes, auxquelles la descente de l'intestin et de l'épiploon a fait donner le nom d'entéro-épiplocèle. Ce mal le fatiguoit si cruellement, que dans ses voyages il étoit quelquefois obligé de descendre de cheval, de chercher un fossé ou quelque endroit en pente, de s'y mettre les pieds en haut pour se soulager. L'espèce d'ourlet, qu'un bandage toujours trop lâche au gré de la rupture, avoit fait sur sa chair, étoit si profond, que plus de trente ans après il en portoit encore les marques. Le celèbre De Launay, qui le traita avec toute la science de son art, ne prétendit pas même le guérir. Ainsi résolu à souffrir autant que la Providence le jugeroit à propos, c'est-à-dire, comme il s'y attendoit bien, tout le reste de ses jours, M. Bonnet ne s'étoit encore adressé, pour obtenir sa guérison, ni à Dieu, ni à ses Saints. Les mouvemens que Nicolas Pierron commença à se donner en 1697, au sujet du Culte de Vincent de Paul, firent venir au Supérieur de Chartres la pensée d'avoir recours à lui. Il pria Dieu, que s'il étoit de sa gloire que l'Instituteur de la Mission fût béatifié, il daignât opérer sur sa propre personne un miracle de

guérison, que l'enfer même ne pourroit contester : « A peine, dit-il lui-même dans une » lettre à son Général, ai-je eu commencé ma » prière, que je me suis senti guéri. » Son Culte. * Lettre du 30 octobre 1697.

Il auroit pu ajouter un mois après, que, quoiqu'il fût persuadé que les Saints guérissent les maladies, et ne guérissent pas les indiscrétions, il en fit plus d'une pour se constater à lui-même son parfait rétablissement. Prédications animées, fonctions pénibles de son Ministère, courses forcées à cheval, il mit tout en usage pour ne se tromper pas et ne tromper personne. Louis Antoine, Cardinal de Noailles, dont il avoit été connu à Châlons, et devant lequel il attesta par serment une chose dont ce Prélat ne doutoit point, prit part à sa guérison, et l'en félicita. Elle servit à redoubler la vénération que les peuples avoient déjà pour notre Saint; mais elle ne servit de rien à Rome, parce que, quoique confirmée par le témoignage de deux Prêtres très-respectables, le seul expert qui pût en parler en maître étoit décédé, lorsqu'on fit les informations qui précédèrent la Béatification des Serviteurs de Dieu.

La seconde guérison, qu'on peut appeler spirituelle, s'opéra deux ans après celle dont nous venons de parler. Il y avoit au Séminaire interne de Saint-Lazare un jeune Clerc du Diocèse du Mans, nommé René Abot, qui pen-

Son Culte. dant près d'une année entière, souffrit, ce semble, tous les genres d'épreuves auxquelles l'esprit et le cœur d'un homme abandonné à la rage du démon peuvent être exposés. L'infidélité, la défiance, le désespoir, et autres tentations furieuses étoient son exercice continuel. Comme sa tête s'affoiblissoit de jour en jour, et que son corps décharné ressembloit moins à celui d'un homme qui vit encore, qu'à un squelette, on jugea ou qu'il en mourroit, ou qu'il tomberoit en démence. Un jour plus agité que jamais, il sortit du Séminaire comme un homme qui a perdu l'esprit. Il parcourut une partie de la maison, sans savoir ni où il alloit, ni ce qu'il vouloit faire. Ce fut pendant cette course insensée qu'il fut rencontré par un Frère qui avoit soin de la Sacristie. Celui-ci, touché d'un état si affligeant, le pria de le suivre; et il le conduisit tout droit à une petite armoire, où le cœur de Saint Vincent est conservé dans un Reliquaire. Abot se mit à genoux: il fit sa prière, et il la fit avec larmes. Il conjura son Père de lui obtenir de Dieu la tranquillité et la paix dont il avoit si grand besoin. Il fut exaucé à l'instant, *postulavit et in instanti impetravit*, disent les actes de la Béatification; mais il fut exaucé si pleinement, qu'il ne ressentit jamais plus rien de semblable à ce qu'il avoit éprouvé. L'Eglise et la Congrégation y gagnèrent un homme qui a fait l'orne-

Proc.-verb. n. 36.

Ibid.

ment de l'une et de l'autre par la pratique des plus douces et des plus sublimes vertus. L'île de Bourbon qu'il a sanctifiée pendant 18 ans, le regarde comme son Apôtre; et quoiqu'il y soit mort dès 1730, sa mémoire y est encore respectée. Son Culte.

Mon premier dessein étoit de dire quelque chose des prodiges qui se sont opérés hors du Royaume, et jusques dans l'empire de la Chine par l'intercession du saint Prêtre: la difficulté du choix, et la crainte de grossir trop mon ouvrage, m'arrêtent. D'ailleurs, après avoir fait voir ce que Vincent a fait pour les deux Compagnies dont il fut l'Instituteur, il est à propos de faire connoître que sa bonté et son crédit ne se sont pas bornés là. Ce grand cœur qui pendant sa vie fit du bien à tout le monde, se seroit-il resserré dans le séjour de la gloire et de la charité?

Marie André, femme de Christophe Laurense, Gentilhomme de Bretagne, fut une des premières, dont nous ayons connoissance, à éprouver la protection de l'Homme de Dieu. Attaquée, le 11 d'octobre de l'année 1661, d'une grande fièvre continue avec des redoublemens qui survenoient l'après-midi, elle le fut ensuite d'un crachement de sang, si fréquent et si considérable, qu'on craignit qu'elle n'en fût étouffée pendant la nuit. Les médecins firent tout ce qu'ils purent pour la guérir de *Proc.-verb. n.* 50.

Son Culte. cette double incommodité; mais Dieu qui réservoit une si belle cure à un médecin d'un ordre supérieur, ne permit pas qu'ils réussissent. Il y eut plus, c'est que sa fièvre étant devenue quarte, la violence des accès lui fit jeter du sang en si grande abondance, que ceux qui jusques-là l'avoient traitée, l'abandonnèrent : elle les abandonna pour le moins aussi volontiers, parce que dans l'épuisement où les remèdes l'avoient mise, elle craignit qu'un nouvel effort de leur part ne la conduisît subitement au tombeau.

Il y avoit un mois qu'elle étoit dans ce triste état, lorsqu'elle apprit que Vincent de Paul, qui venoit de mourir à Paris, avoit déjà rendu la santé à bien des gens. Animée par la foi et par l'exemple des autres, elle fit vœu, le 10 de décembre, de faire une Neuvaine de prières devant une de ses images qu'elle avoit chez elle. Son mari, pour contribuer de quelque chose à la santé d'une épouse qui lui étoit chère, s'obligea à entendre neuf jours de suite la messe au Séminaire de Tréguier, dont les Enfans du saint Prêtre avoient la direction depuis cinq ou six ans. Au bout de ces neuf jours la fièvre cessa, contre l'attente de tous ceux qui voyoient la malade. Comme son vomissement continuoit toujours, elle pria le Supérieur du Séminaire de lui envoyer un peu d'eau, où eût trempé un morceau de linge teint

du sang du Serviteur de Dieu. Elle but de cette eau pendant cinq jours, et dès-lors elle ne rendit plus de sang par la bouche. Il est vrai, et c'est sur quoi on raisonna beaucoup, qu'elle le rendit de même couleur et en même quantité par deux abcès, qui s'ouvrirent en même temps en différens endroits de son corps; mais tous deux furent bientôt guéris, et la malade recouvra *une prompte et très-parfaite santé.* C'est ce que porte l'acte authentique, que son mari et elle en dressèrent dès le 7 de janvier de l'année suivante, et qui a été vérifié par M. l'Evêque de Tréguier. Son Culte. *Ibid.*

Quelques années après, un domestique de la Maison de Saint-Charles, ancien Séminaire situé à l'extrémité du faubourg Saint-Lazare, ayant gagné une pleurésie des plus complètes, avec une fièvre qui le dévoroit, et une douleur de côté si vive, qu'elle lui permettoit à peine de respirer, reçut les derniers Sacremens. Il étoit prêt à passer, lorsqu'un jeune Missionnaire * qui demeuroit dans la même maison, lui appliqua une petite image sur laquelle étoit un cœur formé du propre sang de notre saint Prêtre. L'infirmité disparut au moment même. Le malade recouvra une parfaite santé, et vécut encore plusieurs années. *Ibid., n.* 49.

* Jean Polly.

Ce n'étoit pas le premier miracle qui se fût fait dans ce Séminaire. Peu de jours après la mort de l'Homme de Dieu, un pensionnaire

Son Culte. de Saint-Charles se fit saigner par un chirurgien qui, non content de lui percer l'artère, la lui coupa absolument. Le sang en sortit avec tant d'impétuosité et d'abondance, qu'on jugea d'abord que cet enfant ne pourroit aller loin. On fit tout ce qu'on put pour étancher le ruisseau qui couloit; jamais il ne fut possible d'en venir à bout : et déjà l'infortuné jeune homme sembloit * *aller rendre l'ame avec le sang*, quand un Missionnaire s'avisa d'appliquer sur l'ouverture un petit morceau de sang desséché du saint Prêtre. Ce remède fit son effet, et le fit sans délai, *sine mora* : c'est l'expression de François Hébert, Evêque et Comte d'Agen, dans la lettre qu'il écrivit à Clément XI pour lui demander la Béatification du Serviteur de Dieu.

* M. Hébert, *ubi infrà.*

Recueil de lettres, p. 35.

Ce Prélat ajoute que, peu de temps après son entrée dans la Congrégation, il vit arriver à Saint-Lazare un Prêtre, qui avoit fait le voyage de Lyon à Paris tout exprès pour remercier Vincent de Paul de la santé qu'il lui avoit obtenue de Dieu. Le mal dont il avoit été guéri, étoit une longue et fâcheuse hydropisie, que l'art et les soins de ceux qui l'avoient traité n'avoient pu adoucir. Abandonné des hommes, il eut recours à celui qui a les clefs de la mort et de la vie; il le conjura par les mérites de son Saint d'avoir compassion de lui : il fit vœu, s'il étoit exaucé, de visiter son

tombeau, et d'offrir à son église une certaine quantité de cire en témoignage de sa reconnoissance. M. Hébert fut témoin de l'un et de l'autre, et toute la Maison le fut avec lui. Son Culte.

Marguerite Ribeyre, femme du Lieutenant-Criminel de Riom *, eut une fièvre continue, dont le cinquième accès fut accompagné de délire. Une demoiselle qui étoit auprès de la malade, dit au mari de celle-ci, que M. Vincent faisoit des miracles; le Lieutenant, dont le père avoit eu de grandes liaisons avec le saint Prêtre, se souvint qu'il avoit dans son cabinet une des lettres du Fondateur de la Mission : il alla la prendre, et la donna à cette demoiselle, qui l'attacha à la coiffure de la malade, au plus fort de son redoublement. En moins de temps qu'il ne m'en a fallu pour écrire la moitié de cette lettre, dit le Lieutenant Criminel *, ma femme s'est trouvée sans délire, sans fièvre et sans aucune douleur de tête.

* Nommé M. Chabre.

* *Lettre du 17 février* 1699.

On peut dire que les plus petites choses, qui avoient été de quelque usage au saint Homme, sont devenues les instrumens des merveilles qu'il a plu à Dieu de faire pour le glorifier. Charles Démia, Grand-Vicaire de l'Archevêché de Lyon, qui connoissoit mieux qu'un autre l'éminente sainteté du Serviteur de Dieu, et qui étoit lui-même un homme aussi vertueux qu'éclairé, se voyant affligé d'un violent mal de tête, pria le Successeur

Son Culte. de Vincent de lui envoyer quelque chose qui
Mss., p. 150. lui eût appartenu. Almeras lui envoya son peigne, Démia s'en servit, et fut délivré de son mal : c'est ce qu'il écrivit lui-même avec beaucoup de reconnoissance.

Louise de Varenne, veuve du Sénéchal de Richelieu, femme très-pieuse, et qui avoit eu le bonheur d'être sous la conduite de Saint Vincent, avoit pour sa mémoire un respect singulier. Elle lui avoit entendu faire des prédictions que l'événement avoit justifiées. On savoit d'ailleurs, et elle publioit hautement, qu'à la simple application d'un morceau de linge trempé dans le sang de son Directeur nouvellement décédé, elle avoit été guérie d'une fièvre continue qui l'avoit fatiguée pendant quatorze jours. Ces marques de protection de la part de son Père spirituel lui firent souhaiter d'avoir en propre quelque chose qui eût touché à son corps. Un Frère, à qui elle s'adressa, lui fit présent d'une bande dont le Saint enveloppoit celle de ses jambes qui étoit la plus malade. Quelque mince que fût ce don en lui-même, la vertueuse veuve le préféroit à l'or et aux pierres précieuses. Aussi fit-elle par son moyen des choses surprenantes. On met de ce nombre la guérison de la fille d'un * Procureur, laquelle n'ayant encore que neuf mois, fut attaquée d'une fièvre continue et d'une dyssenterie si accablante, qu'elle

* Joseph Pinet.

ne pouvoit pas même teter sa nourrice. Madame de Varenne, informée du danger que couroit cet enfant, se transporta chez elle, lui mit sur la tête le linge qui avoit servi au Saint, et eut la consolation de la voir heureusement et constamment rétablie. Son Culte.

A tant d'opérations, que les règles de la Physique n'expliquent point, et auxquelles nous nous sommes attachés préférablement à d'autres : parce que celles-ci, quoique plus marquées, auroient pu fatiguer l'imagination du lecteur, nous en joindrons une qui prouve d'une manière sensible que le plus intraitable élément qui fût jamais sut connoître et respecter Vincent de Paul. Voici le fait.

Il y a dans l'Anjou une forêt, près du château de la Vallière, où le feu prit la veille de Pâques en 1706. Au moyen d'un vent impétueux qui souffloit alors, l'incendie eut bientôt consumé environ quarante arpens de bois. Comme l'hôpital de Luble a une maisonnette sur le bord de cette forêt, uue Fille de la Charité qui servoit les malades de ce même hôpital y courut au plus vîte, pour conserver, s'il étoit possible, ce petit bien aux pauvres. A son arrivée elle vit le plus affreux spectacle qu'on puisse imaginer. La flamme, dont la violence redoubloit à tous les momens, s'avançoit avec furie du côté de la petite maison où, pour surcroît de malheur, il n'y avoit qu'une pauvre *Proc.-verb. n.* 8.

Son Culte. veuve avec cinq petits enfans. Destituée de tout secours humain, la Sœur se met en prières; elle conjure Vincent *par la tendresse charitable que Dieu lui avoit donnée pour les pauvres*, d'obtenir de lui que la maison d'une femme déjà si à plaindre ne soit pas brûlée : pleine de cette foi vive qui n'est accordée qu'aux simples, elle place à une certaine distance un morceau de la chasuble avec laquelle le Saint disoit la Messe, et défend en quelque sorte aux flammes de passer outre. Ce signe fut par rapport à elle ce qu'est le doigt de Dieu sur les rivages de la mer par rapport à ses flots les plus irrités. *Le feu s'arrêta tout court*, dit l'acte original que j'ai sous les yeux, *il rebroussa chemin*, et ne passa pas les bornes qui lui étoient prescrites. Quoique cet événement n'eût besoin que de lui-même pour s'annoncer comme miraculeux, il le parut cependant encore plus par une circonstance très-remarquable; c'est que pendant que la flamme se replioit de biais, pour dévorer, comme elle fit en fort peu de temps, dix autres arpens de bois, la fumée et les cendres ne quittèrent pas leur première route, mais continuèrent toujours à être violemment poussées du côté de la maison de la veuve.

Proc.-verb. ibid.

A tant de témoignages nous n'en ajouterons plus qu'un, dont Dieu tire sa gloire quand il le juge à propos; c'est celui du démon même.

Dans la Paroisse de Sonac, au Diocèse de Cahors, étoit une fille de condition nommée Marguerite Darchimoles, dont la Possession dûment examinée fut enfin reconnue et déclarée réelle par Nicolas Sevin, pieux et savant Evêque de Cahors. Etoit-elle l'effet d'une simple permission de Dieu, ou le fruit d'un maléfice? c'est un problème qui n'est pas de ma compétence: ce qui est sûr, c'est que deux domestiques, que l'on en chargea dans toutes les règles de la justice, furent pendus et brûlés à titre de maléficiers. Au mois de mai 1663, le P. Etienne Guinguy fut député par l'Ordinaire pour faire les exorcismes que prescrit l'Eglise en pareilles occasions. Ce Religieux, qui étoit Chanoine régulier, se rendit à Sonac avec Pierre Rivière, jeune Ecclésiastique que le Supérieur * du Séminaire lui donna pour l'accompagner. Guinguy ayant voulu confesser la possédée, le démon la tourmenta; et sur ce que le Père ordonna au malin esprit de la laisser en liberté: *Oui, liberté*, répondit-il, *pour faire descendre le feu du Ciel et me brûler*. Le Père le pressa par les mérites de plusieurs Saints; mais tout étant inutile, il lui vint en pensée de le conjurer par les mérites de Vincent de Paul, qu'Alain de Solminiac lui avoit appris à regarder comme un modèle de sainteté et de vertu. Au nom de Vincent de Paul, le diable se jeta au col de l'Exorciste,

Son Culte.
Ibid. in fine.

* Nicolas Talec.

Son Culte. et lui dit : *Tais-toi, tais-toi.* Le Père se dégagea le mieux qu'il put ; et pressant le démon par de nouvelles conjurations, celui-ci s'écria à haute voix : « Vincent s'est nourri sur la » terre d'un aliment qui est le poison de notre » enfer. Le poison de l'enfer c'est le néant, » c'est l'anéantissement de soi-même. C'est » de ce néant que Vincent a vécu, et il vit » aujourd'hui de la plénitude de la grace. Le » néant fait mourir et il fait vivre; il fait mourir » au monde, il fait vivre à la grace. » A ces paroles le Prêtre répondit par celle-ci : « *Etiamsi sis pater mendacii, dixisti verum* ; c'est-à-dire, Quoique tu sois le père du mensonge, tu viens de dire la vérité. »—« Ah ! répliqua le démon, que je voudrois bien avoir menti ! »

Guinguy avoue qu'il eut bien de la joie de voir le Prince des ténèbres obligé de rendre hommage à la vertu, et sur-tout à l'humilité, qui fut en effet la nourriture de Vincent de Paul, dans le même sens que l'exécution des volontés de Dieu fut celle du Sauveur. Cependant il voulut profiter de l'avantage que lui donnoit l'invocation du saint Prêtre; il continua à l'employer pour chasser le démon; et il se mit en devoir de conduire Mademoiselle Darchimoles à l'Eglise. Elle resta immobile à l'entrée du cimetière. On eut de nouveau recours au nom de l'Homme de Dieu, et ce fut alors que le démon confondu s'écria : *Vincent,*

Vincent, que tu es élevé dans le Ciel, et que je suis profond dans l'enfer ! C'est ce qu'écrivit le même jour le sage Exorciste au Supérieur du Séminaire de Cahors. Rivière qui l'avoit accompagné, fut porteur de sa lettre. Devenu dans la suite Chanoine régulier, et Prieur d'Aumelas au Diocèse de Béziers, il confirma par serment la vérité d'un fait qui s'étoit passé sous ses yeux, et qui depuis long-temps étoit connu dans le Querci. **Son Culte.**

Tant de prodiges de tous genres, dont plusieurs suivirent d'assez près la mort du Serviteur de Dieu, auroient naturellement dû porter ses Enfans à penser à sa béatification. Ceux, dit un Evêque dans sa lettre à Clément XI, ceux qui ne savoient pas qu'ils ont appris de leur père à ne rien précipiter, furent surpris de les voir si assoupis sur une affaire qui intéressoit l'Eglise. Au fond, leur prudence, poussée peut-être un peu trop loin, les priva de bien des suffrages qui eussent beaucoup contribué à la gloire du saint Prêtre. Si quarante ans après sa mort il s'est encore trouvé dans l'Episcopat, dans la Magistrature, dans les Communautés régulières et séculières, en un mot, dans tous les ordres de l'Etat, tant de personnes qui nous ont appris de lui des choses admirables, que n'en eût-on point découvert, si on s'y fût pris vingt ou trente ans auparavant? **M. d'Agen.**

Son Culte. En 1697. Quoi qu'il en soit, ce ne fut qu'en conséquence des délibérations de l'Assemblée qui venoit de donner un Successeur au célèbre M. Joly, que l'on fit, dans la plupart des Diocèses, des informations touchant la conduite et les miracles de l'Homme de Dieu. Le résultat en fut si heureux, si capable de faire tout espérer, qu'on résolut de procéder dans les formes. La nouvelle qui s'en répandit dans les provinces, fit un vrai plaisir à tous ceux qui aimoient l'Eglise. Ce qu'il y avoit de plus distingué dans le Clergé, s'empressa d'écrire à Clément XI pour le prier d'entamer cette grande affaire. Les Rois et les Princes Souverains s'unirent à leurs sujets, aussi bien que la plupart des Généraux d'Ordres ou de Congrégations. Ainsi on vit paroître, dans un petit nombre d'années, des lettres du Roi de France, du Roi et de la Reine d'Angleterre, du Duc de Lorraine, du Grand-Duc de Toscane, du Doge et de la république de Gênes; des Cardinaux de Bouillon, Le Camus, D'Estrées, Porto-Carrero, Durazzo, Janson, Fiesco et Cenci. A l'égard des Archevêques et Evêques, comme il y en a trop pour que nous puissions les nommer ici, nous nous contenterons de dire, qu'à presque tous ceux du royaume il s'en joignit de Pologne, d'Espagne, d'Italie, des îles de la Grande-Bretagne; et que ceux qui n'avoient pas toujours été bien d'accord sur d'au-

tres matières, comme les Bossuet, les Fénélon, les de Montgaillard, célébrèrent de concert l'espérance et la charité du Serviteur de Dieu, afin qu'il fût vrai de dire que Vincent avoit été béatifié par avance par une espèce de Concile de toute la nation. Son Culte.

L'Assemblée générale de 1705 fit en corps ce que les autres Prélats avoient fait dans leurs Diocèses. François de Mailly, Archevêque d'Arles (1), fut chargé de dresser la lettre : et elle fut, selon l'usage, signée par M. le Cardinal de Noailles, Archevêque de Paris, qui étoit Président de l'Assemblée. Le Chapitre de Notre-Dame suivit l'exemple de son Pasteur. La Collégiale de Saint-Germain de l'Auxerrois s'y étoit déja conformée. La ville de Paris représentée par son Prévôt des Marchands et ses Echevins, écrivit aussi; et on verra bientôt qu'elle le fit d'une manière digne d'elle, et du grand homme dont elle vouloit procurer la gloire.

Comme il est de l'ordre de témoigner publiquement sa reconnoissance, quand on en trouve l'occasion, nous croyons devoir saisir celle qui se présente de désigner au moins les Supérieurs de Communauté, qui voulurent bien prendre part à cette grande et impor-

(1) Ce Prélat ne fut transféré à Reims qu'en 1710.

Son Culte. tante affaire. Ils sont au nombre de quinze. Après avoir remarqué que, dans un ouvrage de paix, c'est la date des lettres qui doit régler le rang et la préséance, nous les diviserons en trois classes.

A la tête, sont les premiers Supérieurs de la Doctrine chrétienne, de l'Oratoire et de Saint-Sulpice. Viennent ensuite Messieurs les Abbés de Sainte-Geneviève, de Grandmont, de Prémontré, de Saint-Antoine, de Rengéval et de Bonfay. Suivent les Généraux de la Congrégation de S. Maur, de S. Vannes, de la Minerve ou des Dominicains, des Minimes et des Carmes, le Vicaire-Général de la Merci, et le Provincial des R. P. Capucins de la province de France.

On auroit tort de s'imaginer que ces lettres ne sont qu'un tissu de lieux communs, ou d'attestations vagues de sainteté, qui, à force de dire beaucoup en général, ne disent presque rien en particulier. De toutes celles qui nous restent, et que le Pape a fait imprimer à Rome en 1709, il n'en est presque pas une qui n'articule des faits relatifs à ceux qui les écrivent. Il est vrai qu'on y trouvera, par-tout, que Vincent fut un homme d'une haute sagesse, d'une humilité profonde, d'une charité immense, d'un zèle sans bornes pour la gloire de Dieu, pour la perfection du Clergé, pour le salut des ames; mais ces vertus qui font les

Saints, sont presque par-tout caractérisées par des traits qui marquent les grands Saints. C'est ainsi que le Roi très-chrétien rappelle à Clément XI l'estime singulière que Louis XIII et Anne d'Autriche ont faite du saint Prêtre, et les témoignages de bonté qu'il a bien voulu donner lui-même à ceux de sa Congrégation, en leur confiant *le soin des Chapelles et des Paroisses où il fait son séjour le plus ordinaire.* C'est ainsi que le Roi d'Angleterre motive ses instances par les services que Vincent rendit à ses royaumes d'Ecosse et d'Irlande, dans les temps les plus orageux ; et par l'affection avec laquelle le Roi son père confia aux Prêtres de la Mission la conduite de la Chapelle qu'il établit à Londres, lorsqu'il y fit une profession solennelle de la Religion catholique. C'est ainsi que le Duc de Lorraine dit, « que la mémoire de ce grand Serviteur de Dieu est dans une très-grande vénération parmi les peuples de ses Etats, en reconnoissance des secours spirituels et temporels qu'ils en ont reçu dans les temps les plus malheureux. » C'est ainsi que la république de Gênes publie que ses Etats sont, après ceux du Saint-Siége, les premiers qui, en Italie, aient bien connu ce que valoit Vincent de Paul et son Institut. C'est ainsi encore que le grand Bossuet, après avoir assuré que dès sa tendre jeunesse il a parfaitement connu le saint Prêtre, en donne

Son Culte.

2 *août* 1706.

1er *septembre* 1706.

28 *août* 1706.

28 *septembre* 1708.

Son Culte. la plus grande idée qu'un Evêque comme lui
2 *août* 1702. pût donner d'un homme mortel ; et avoue que c'est dans ses pieux discours et dans ses conseils qu'il a trouvé les vrais, les parfaits sentimens que l'on doit avoir sur la piété et sur la discipline ecclésiastique. C'est ainsi que les Abbés de Grandmont, de Sainte-Geneviève, de Bonfay et de Rangéval reconnoissent que l'Homme de Dieu a contribué de ses conseils et de son crédit à rétablir, dans leurs ordres respectifs, l'observance régulière que la fragilité humaine et la suite des temps y avoient altérée. C'est ainsi enfin que Bernard d'Abadie d'Arbocave, Evêque d'Acqs, confesse que sa cathédrale doit à Vincent les quarante mille livres que Louis XIV donna pour aider à la construire. Ce Prélat eût pu ajouter, que dès-lors un de ses Chanoines proposa de laisser dans la nouvelle église un terrain, où l'on pût un jour placer une chapelle sous l'invocation de notre Saint : bien persuadé qu'il seroit un jour mis au nombre des Bienheureux.

Dans l'impuissance où nous sommes de donner de plus longs extraits de tant de lettres, nous nous contenterons d'en rapporter deux (1), que nous ne préférons à bien d'autres, qu'à raison des grands Corps qui les ont

(1) On en trouvera à la fin de cet ouvrage deux autres, qu'on m'a prié d'y joindre.

écrites. La première sera celle de l'Assemblée générale du Clergé, la seconde celle de la ville de Paris; l'une fut écrite en latin, l'autre en françois: voici la première traduite en notre langue, où elle perd beaucoup de sa force et de son énergie. *Son Culte.*

TRÈS-SAINT-PÈRE,

« C'est au Prince des Apôtres, et à toute » l'Eglise qu'il représentoit, selon S. Augus- » tin, que J. C. a donné les clefs du Royaume » des Cieux : c'est donc à celui qui est assis sur » la Chaire de S. Pierre, qu'il appartient de » porter des décrets de Béatification, et de les » intimer à l'univers chrétien. Ce fut avec » raison qu'Alexandre III réserva par ses lois, » au siége de Rome, la discussion de la vie et » des mœurs des Serviteurs de Dieu; discus- » sion dont les peuples naturellement précipi- » tés ne sont pas capables. Ainsi c'est au juge- » ment de Votre Sainteté que Vincent de Paul » se présente; dans la confiance que Dieu l'a » déjà couronné, nous vous le proposons à » examiner, et c'est sans crainte que nous » vous le proposons. *Recueil de lettres, pag. 36.*

» Vous trouverez en lui un homme (si » toutefois il nous est encore permis de l'ap- » peler ainsi), que sa parfaite intégrité a rendu » recommandable. En lui brillent une charité

Son Culte. » aussi vive qu'elle fut immense, une modes-
» tie singulière, une humilité profonde, une
» admirable candeur de mœurs, une inno-
» cence sans fard et sans artifice. Il seroit
» trop long de faire l'énumération de ses ver-
» tus, parce qu'il n'est point de genre dans
» lequel il ne les ait possédées. Il a fait de
» grandes choses pour l'Eglise. Ici nos pro-
» vinces doivent à ses conseils des Séminaires,
» où de jeunes rejetons élevés comme dans
» une terre de bénédiction sont formés pour
» la réception de tous les Ordres : là il a pres-
» crit les lois, et réglé la manière de ces exer-
» cices spirituels qui ne respirent que la sain-
» teté. Il a établi ces Conférences qui sub-
» sistent encore parmi nous, et où l'on traite
» des choses saintes, des cérémonies ecclé-
» siastiques, et des cas de conscience les plus
» difficiles. La piété a-t-elle des devoirs qui aient
» échappé au zèle de ce Serviteur de Dieu? Par-
» tout il a formé des Assemblées de pieuses
» femmes, et des Confrairies propres à nour-
» rir la charité. Il a été établi une compagnie
» d'ouvriers évangéliques, qui, héritière de
» sa piété et de ses vertus, s'applique à ins-
» truire les ignorans des mystères de la Foi.
» Infatigables dans leurs travaux, ils par-
» courent sans cesse les campagnes pour ga-
» gner à Dieu les pauvres gens, pendant que
» leurs Confrères, saintement occupés dans

» les villes, disposent au saint Ministère les Son Culte.
» jeunes Ecclésiastiques à qui ils enseignent
» avec succès la piété et la Théologie.

» Ainsi, Très-Saint-Père, la vie de Vincent
» fut un prodige, et on assure qu'après sa
» mort il a fait des miracles. Toute la France
» retentit du bruit de sa sainteté, et ce bruit
» s'augmente si fort tous les jours, qu'il n'est
» presque plus possible d'empêcher la piété
» des Fidèles de lui rendre un culte qui ne
» sera légitime, que quand vous l'aurez dé-
» cerné. Rendez-vous donc à nos vœux et à
» nos désirs, exaucez les prières des peuples.
» Accordez à Vincent les honneurs qui lui
» sont dus: parlez, et votre décret suprême
» sera le triomphe de la Religion. Plaise à Dieu
» de conserver long-temps à la République
» chrétienne un Pontife si digne de l'être. Tant
» qu'elle vous aura à sa tête, l'erreur sera
» confondue et la vérité confirmée. Donné à
» Paris dans l'Assemblée générale du Clergé
» de France, le 12 août 1705. Nous sommes,
» Très-Saint-Père,

» Vos très-obéissans et très-dévoués fils,
» les Cardinaux, Archevêques, Evêques, et
» autres Ecclésiastiques de ladite Assemblée,
» Louis Antoine, Cardinal de Noailles, Arche-
» vêque de Paris, Président..... Louis Phelip-
» peaux et Henri-Emmanuel Roquette, *Se-*
» *crétaires.* »

Son Culte. Cette lettre ne présente guère le saint Prêtre que du côté des services qu'il a rendus à l'Eglise. Celle que nous allons y joindre achèvera son portrait, en l'envisageant du côté des services qu'il a rendus à l'Etat. La voici.

TRÈS-SAINT-PÈRE.

Ibid, *p*. 86. « Le désir qu'ont les Prêtres de la Congré-
» gation de la Mission, d'obtenir de Votre
» Sainteté les Commissions nécessaires pour
» faire informer sur les vertus, miracles et
» réputation de M. Vincent de Paul, leur Ins-
» tituteur, est trop louable; tout le royaume
» de France, et Paris sur-tout, sont trop in-
» téressés dans le dessein qu'ont ses dignes
» Enfans d'un si bon Père, d'en poursuivre la
» Béatification et Canonisation sur le mérite
» des informations qui seront faites de votre
» autorité, pour ne pas engager les Prévôts
» des Marchands et Echevins de cette grande
» ville, à supplier très-humblement Votre
» Sainteté de trouver bon, qu'en concourant à
» un si pieux désir, et contribuant de tout leur
» pouvoir au succès d'un si juste dessein, ils
» remplissent encore un devoir de reconnois-
» sance et de religion.

» Paris n'est point, à la vérité, le lieu de
» la naissance du vénérable Prêtre et grand
» Serviteur de Dieu, Vincent de Paul; mais

» les vertus héroïques, dans la pratique desquelles il a passé plus de cinquante années, » la bonne odeur de J. C. qu'il y a répandue » pendant sa vie en tant de manières, la réputation de sainteté dans laquelle il y est mort, » et les marques par lesquelles Votre Sainteté verra dans les informations qu'on a » commencé de faire ici depuis environ deux » ans, que le Seigneur a confirmé l'opinion » commune qu'on a de son crédit auprès de » Dieu, et a prouvé la vénération singulière et » générale qui se conserve pour sa mémoire; » le bonheur enfin que Paris a de renfermer » dans son enceinte les précieuses dépouilles » et le tombeau de cet humble Prêtre, sont les » motifs, Très-Saint Père, qui justifient les » mouvemens de notre Religion. Son Culte.

» Votre Sainteté ne trouvera pas, sans » doute moins pressans, ceux de notre reconnoissance. Ce sont, Très-Saint-Père, les » bienfaits dont nous sommes redevables à » M. Vincent de Paul. Leur importance mériteroit ici un détail que leur nombre ne peut » souffrir. Feu M. Abelly, Evêque de Rhodès, et » un de nos illustres compatriotes, en a fait » un dans l'histoire qu'il a publiée de la vie de » ce grand Homme, qui n'a rien moins pour » garant de son exactitude et de sa fidélité, » qu'un grand nombre de personnes de toutes » conditions qui en sont les témoins oculaires,

Son Culte. » et, qui vivant encore, parmi nous, en con-
» firment la notoriété publique, dont nous
» sommes obligés de rendre témoignage à
» Votre Sainteté.

» Un caractère de stabilité et de durée est
» la bénédiction spéciale, Très-Saint-Père, que
» la sagesse consommée et l'humilité profonde
» de cet excellent Ouvrier, ont attirée sur
» tant de monumens publics de son zèle et de
» sa charité. Nous en avons recueilli et goûté
» les prémices; mais tout le royaume, ou
» pour mieux dire, toute l'Eglise, en a depuis
» partagé les fruits avec nous. Si les peuples
» continuent d'être instruits dans les Missions,
» si les Ecclésiastiques ont des Séminaires
» pour examiner et éprouver leur vocation,
» et pour se disposer à la remplir; si les per-
» sonnes de toutes sortes d'états trouvent dans
» l'usage des Retraites, un puissant moyen de
» réformer ou perfectionner leur conduite,
» c'est principalement à M. Vincent de Paul
» que le public en a l'obligation, puisque par
» l'établissement de la Congrégation de la
» Mission, dont nous avons trois Maisons con-
» sidérables en cette ville, il a perpétué l'u-
» sage de ces saints exercices qu'il avoit in-
» troduits.

» Y a-t-il une espèce de misérables au sou-
» lagement desquels il n'ait pas pourvu ? Les
» Filles de la Charité, de la Compagnie des-

» quelles il est Instituteur, qui ont plus de Son Culte.
» trente-cinq maisons dans Paris, et près de
» trois cents au dedans et au dehors du Royaume,
» me, instruisent les enfans des pauvres, leur
» fournissent des alimens et des remèdes, et
» leur rendent les services les plus humilians
» dans leurs propres cabanes ou dans les hôpitaux,
» pitaux, avec une charité, une modestie,
» une adresse dont les riches sont autant édifiés
» fiés que les pauvres instruits et soulagés. Les
» pauvres familles ont une ressource assurée
» dans ces Confrairies de la Charité, dont
» M. Vincent de Paul a formé le plan, dressé
» les règlemens et fourni le modèle, qui sont
» établis dans presque toutes les Paroisses de
» cette ville, et qui plus est, non-seulement dans
» la plupart des villes, mais encore dans presque
» que tous les bourgs et beaucoup de villages
» du Royaume. Un incendie a-t-il fait quelque
» ravage, un débordement ou la stérilité ont
» ils désolé quelque province? une Assemblée
» régulière de Dames très-distinguées par leur
» naissance, et encore plus par leur piété,
» formée par la pieuse industrie de ce charitable
» table Prêtre, et conduite par les Supérieurs
» généraux de la Mission, ses successeurs,
» consacre un jour de la semaine à l'examen
» et au soulagement de ces besoins. C'est lui
» qui continue de servir de Père à une infinité
» de pauvres enfans abandonnés et exposés,

Son Culte. » dont le nombre chaque année est prodigieux » en cette ville, par la compassion qu'il a eue » et qu'il a inspirée pour eux ; c'est elle dont » les pauvres malheureux, qui sont con- » damnés aux galères, ressentent tous les jours » les effets. Nous ne vous disons, Très-Saint- » Père, qu'une partie de ce que nous voyons ; » en pouvons-nous dire moins? Mais n'en di- » sons-nous pas assez pour engager Votre » Sainteté à s'instruire plus amplement en ac- » cordant des lettres de Commission, pour » informer de la vie de ce vénérable Prêtre. » Ce sont les vœux ardens,

Très-Saint-Père,

De vos très-humbles et très-obéissans Fils et Serviteurs, les Prévôt des Marchands et Echevins de la ville de Paris, Boucher d'Orsay, Beccier, Baudin, etc.

Du Bureau de la ville de Paris, ce 19 juillet 1706.

Il paroît, par cette lettre, qu'il y avoit déjà du temps qu'on travailloit à Paris aux informations de la Vie et des Miracles du Serviteur de Dieu. En effet, dès 1704, François Vatel, que sa Congrégation venoit d'élire Supérieur Général, ayant constitué dans les formes un de ses Prêtres pour commencer et poursuivre

Le 18 novembre.

cette grande affaire, celui-ci, en qualité de Procureur de la Cause, présenta au mois de janvier sa requête à M. le Cardinal de Noailles, Archevêque de Paris, à l'effet d'en obtenir des Commissaires revêtus de tous les pouvoirs dont besoin seroit, pour instruire un procès si important. Son Eminence, qui respectoit singulièrement le Fondateur de la Mission, se fit un plaisir de concourir à une si bonne œuvre. Elle mit à la tête de la Commission François Vivant, un de ses Vicaires-Généraux, qui pour lors étoit Curé de Saint-Leu; et lui donna pour adjoints deux Docteurs en Théologie et deux autres qui l'étoient en Droit Canon. Ceux-ci, ou au moins un de chaque classe, devoient toujours assister le Chef de la Commission, quand il recevroit les dépositions. Achilles Thomassin, Prévôt de Saint-Nicolas du Louvre, fut, en qualité de Procureur fiscal, chargé de faire les interrogatoires.

Son Culte. *5 janvier* 1705.

Sur une nouvelle Requête du Procureur de la Cause, le Cardinal députa de nouveaux Officiers pour faire, avec l'agrément des Ordinaires, d'autres informations dans les Diocèses étrangers. Il est vrai que par-là on multiplioit les témoins; mais outre qu'on multiplioit les frais, on s'exposoit de la part de Rome aux inconvéniens d'un examen à ne finir point.

Le 16 mai 1705.

Cependant on travailloit toujours dans la

Son Culte. Capitale. Les sermens terribles, que les Juges de la Cause avoient prêtés les premiers, et que leur charge les obligeoit d'exiger à leur tour de ceux qui avoient des dépositions à faire, engageoient chacun d'eux à marcher d'un pas très-mesuré. Ainsi les informations durèrent plus de dix-huit mois. Quoique Vincent fût mort depuis quarante-cinq ans, il se trouva cent quatre-vingt-huit témoins, qui rendirent justice à sa mémoire; et ces témoins joints aux Evêques qui écrivirent en sa faveur, et qui l'avoient connu ou par eux-mêmes, ou sur le rapport de ceux qui l'avoient pratiqué, formèrent un corps de preuves si complet qu'on eût pu croire que l'affaire seroit presque aussitôt finie que commencée. Mais la précipitation n'est pas le défaut de la Cour de Rome. Façonnée par une longue expérience aux procédures des Béatifications, un siècle de délai l'effraie moins que le soupçon d'une fausse démarche. Elle traite de furies françaises nos petites impatiences. Les sollicitations multipliées semblent redoubler sa vigilance, et la mettre en garde contre la surprise. A tout elle répond, avec son flegme éternel, que ce qui est bien fait est toujours fait assez tôt.

Le 16 *juin* 1708. Ce ne fut qu'en 1708 que ce Procès *informatif,* comme on l'appelle, arriva à Rome; parce qu'il avoit fallu le traduire en italien

avec la plus scrupuleuse exactitude, et de la manière la plus authentique. L'original resta dans les archives de l'Archevêché de Paris. Pourquoi, comment et par qui une pièce si rare et d'un si grand prix en a-t-elle été enlevée? c'est ce que Dieu manifestera quand il le jugera à propos (1). Son Culte.

Avec ce premier verbal on en envoya un autre *de non cultu.* Il y étoit démontré que, conformément au Décret d'Urbain VIII, l'Eglise de France, quelque zélée qu'elle fût pour la Béatification de Vincent de Paul, n'avoit point prévenu le jugement du Saint-Siége, et que ni les Prêtres de la Mission, ni personne en place, ne lui avoit rendu les honneurs solennels qui se défèrent aux Saints canonisés. Ce fait fut certifié par onze témoins, qui en différens temps avoient fréquenté l'Eglise et la Maison de Saint-Lazare. De ce nombre étoient Jacques-Charles Brisacier, Supérieur des Missions étrangères; François l'Echassier, Supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice; le Curé de Saint-Jean-en-Grève, celui de Saint-Louis-en-l'Ile, et quelques Chanoines de Paris.

---

(1) Quelqu'un a craint que ce que je dis ici, d'après Messieurs Couty et Vieillescas, ne fît tort aux Officiers du Secrétariat de l'Archevêché. Mais depuis quand est-on coupable pour avoir été volé? Présume-t on la négligence sans raison de la présumer?

Son Culte. Pour faire entendre avec quelle exactitude ces deux Procès furent examinés à Rome, il suffit de dire qu'ils le furent par Prosper Lambertini, qui étoit alors Avocat du Consistoire, et Coadjuteur de l'Evêque de Myre, Promoteur de la Foi. Il falloit qu'ils fussent bien faits, et qu'on y eût suivi avec bien du scrupule toutes les formalités, puisque ce savant homme, que son mérite a enfin placé sur le Trône de S. Pierre, n'y put rien opposer qui ne fût assez facile à résoudre. Ce fut, au reste, par une sorte de faveur que ces Procès furent examinés l'année même qu'ils avoient été remis à la Congrégation des Rits : si on avoit suivi les règles, ils n'eussent été ouverts que dix ans après. A cette grace, que le Saint-Père accorda sans doute aux instances de tant de Rois, de Princes, de Cardinaux et d'Evêques qui le prioient de couronner les mérites d'un des plus saints Prêtres que l'Eglise ait jamais eus, il en joignit une autre qui fut de nommer pour Ponent, c'est-à-dire, pour Rapporteur de la Cause le Cardinal de la Trémoille.

Comme les Procès dressés par l'autorité de l'Ordinaire ne servent qu'à faire connoître aux Romains si la Cause vaut la peine d'être entreprise, dès que le Saint-Siége eut jugé que celle de Vincent de Paul pouvoit être entamée, *Le 5 octobre 1709.* le Cardinal Carpini, Evêque de Sabine, donna *, au nom de la Congrégation des Rits, ou

plutôt au nom du Pape, comme il le dit lui-même, des lettres *Remissoriales* et *Compulsoires* (1). Elles étoient adressées au Cardinal de Noailles, à Artus de Lionne, Evêque de Rosalie, et à Humbert Ancelin, ancien Evêque de Tulles. Par ces lettres, les trois Prélats qui devoient toujours agir au moins deux ensemble, étoient chargés d'instruire le Procès *en général*, et cela dans l'espace d'une année. Son Culte.

Ce Procès *in genere* décide peu pour le fond; mais il sert au moins à prouver que la réputation du sujet proposé au Saint-Siége se soutient toujours, et que depuis le bruit qui s'est répandu des premières procédures, il ne s'est rien présenté qui doive empêcher qu'on ne les continue. On n'entendit que quatorze témoins, mais tous d'une probité distinguée. De ce nombre furent César d'Estrées, Cardinal de la Sainte Eglise; François Bochard de Saron, Evêque de Clermont; Jean-Baptiste Chevalier, Conseiller et Sous-doyen de la grand'Chambre du Parlement; Pierre Saulier, Secrétaire du Roi; Nicolas Boutillier, Principal du Collége

(1) Les lettres Rémissoriales sont celles de la Commission. Les lettres Compulsoires permettent de consulter le procès fait par l'autorité de l'Ordinaire, lorsque les témoins qui y ont déposé, ne peuvent déposer au second, parce qu'ils sont morts. Cette mort doit être prouvée par des certificats en forme; autrement on présumeroit que les témoins ont changé d'avis.

Son Culte. de Beauvais, etc. Leurs dépositions qui ne devoient être que générales, furent unanimes. Tous assurèrent avec serment que Vincent de Paul avoit été un homme d'une admirable charité envers Dieu et envers le prochain, qu'il avoit eu un zèle ardent pour la conservation et la dilatation de la Foi catholique; que ses vertus lui avoient concilié le respect de la ville, de la Cour, de la France toute entière; que le bruit de ses miracles se répandoit de plus en plus; et que son tombeau étoit honoré par le concours des peuples. Chacun de ses témoignages étoit motivé par des faits proposés avec le moins de détails qu'il étoit possible. Le résultat de tout cela étoit, que la Béatification de Vincent de Paul étoit une affaire que le Saint-Siége pouvoit entreprendre sans rien risquer, et dont l'heureuse conclusion ne déplairoit qu'aux Jansénistes; parce qu'il *n'y avoit qu'eux qui tâchassent d'affaiblir la réputation de Sainteté que le Serviteur de Dieu s'étoit acquise.* C'est ce que dit en propres termes un vénérable Prêtre nommé François Couloms, l'un des quatorze témoins qui furent entendus. On eût bien voulu pouvoir joindre à ce petit nombre de dépositions, celle de François-Chrétien Lamoignon, Président du Parlement; mais ce grand homme n'étoit plus. Heureusement il avoit été cité et entendu dans le procès dressé par l'autorité de l'Ordinaire;

et on peut dire, sans crainte d'en être démenti, que son témoignage, qui renferme en même temps celui du premier Président son père, sera à jamais le désespoir de ceux qui n'aiment pas notre saint Prêtre. Son Culte.

La crainte de voir disparoître tous les jours des témoins si respectables, engagea le postulateur de la cause à supplier très-humblement le Saint-Père de permettre qu'on pût recevoir les dépositions détaillées des vieillards et des valétudinaires. Clément XI, sur le rapport du Cardinal Pauluci, y consentit. En conséquence, l'Eminentissime Préfet de la Congrégation des Rits, expédia des lettres de Commission adressées aux trois Prélats dont nous avons parlé, pour instruire ce qu'on appelle à Rome *Processus in specie, ne pereant probationes.* Les Commissaires n'avoient que six mois pour faire ce nouveau Procès, il fallut en demander six autres *. Il se présenta soixante-un témoins depuis l'âge de 60 ans jusqu'à 80 et 90, et chacun d'eux avoit des choses si belles et si importantes à dire, qu'il fallut travailler beaucoup pour n'être pas obligé à demander au Saint-Siége une nouvelle prorogation. *Le 9 janvier 1710.*

* *Accordée le 21 juin 1710.*

Le premier de ces deux Procès, après avoir été contradictoirement examiné à Rome, y fut reçu avec une sorte d'applaudissement; le Pape déclara dès le 19 de décembre qu'on pouvoit passer outre. En conséquence d'une *19 décembre 1710.*

Son Culte. nouvelle supplique présentée à la Congrégation des Rits, il y fut jugé * sous le bon plaisir du Saint-Père, que les trois Prélats qui avoient si bien instruit les Procès dont nous avons parlé, seroient encore chargés d'instruire celui qui restoit à faire, et qu'on nomme *Processus in specie*. C'étoit, ce semble, une affaire déjà bien avancée, eu égard aux interrogatoires des infirmes et des vieillards qui avoient comparu devant les Juges délégués; mais il restoit encore bien des témoins dont on pouvoit tirer des éclaircissemens; et jamais en ce point abondance de preuves ne nuisit à Rome. Si les postulateurs de la cause n'y trouvent pas toujours leur compte, le Promoteur de la Foi, qui ne cherche que des objections, ne manque pas d'y trouver le sien.

* *Le 12 ou 21 mars 1711.*

Le Décret de la sacrée Congrégation ayant été ratifié * par Clément XI, le Cardinal Carpini expédia de nouvelles lettres de Délégation, avec injonction aux trois Commissaires d'instruire le Procès *in specie*, pendant le cours d'une année. Ces lettres avoient cela de particulier, qu'il y étoit prescrit de terminer la procédure par l'ouverture du tombeau du Serviteur de Dieu, et par une visite exacte de toutes les parties détachées de son corps, qui pourroit se trouver dans la ville et dans le Diocèse de Paris, avec défense, sous peine d'excommunication encourue par le seul fait,

* *Le 4 avril 1711.*

de rien mettre dans ledit tombeau, n'y d'en rien tirer. Il y avoit ordre aussi de n'admettre à cette visite que les témoins nécessaires, et de garder un inviolable secret sur l'état des choses. Ce secret est de droit strict dans tous les procès qui s'instruisent par autorité du Saint-Siége. Le Cardinal de Noailles en avoit aussi imposé la loi dans la Commission, qu'il donna à son Grand-Vicaire pour le premier Procès dont nous avons parlé. Sans cela un témoin interrogé pourroit faire la leçon à celui qui le doit être après lui; et dès-lors une des plus importantes affaires que puisse avoir la Religion ne seroit bientôt plus qu'un mystère étudié de cabale et de collusion. Son Culte.

Les Délégués ayant accepté la Commission, et prêté le serment ordinaire de la faire avec toute l'intégrité et l'exactitude dont ils seroient capables, se mirent à l'ouvrage, et le continuèrent jusqu'à la fin du mois de Mars de l'année suivante. Ils entendirent encore cinquante-quatre témoins, parmi lesquels il se trouva des Magistrats, des Docteurs en Théologie et en Médecine, des Chanoines et des Curés, un ancien Religieux de l'ordre de S. François, et Armand de Monmorin, Archevêque de Vienne.

L'ouverture du tombeau du saint Prêtre, cérémonie rare et qui n'arrive pas une fois dans deux siècles, succéda aux interrogatoires et aux dépositions. Le Cardinal de Noailles

Son Culte. voulut faire par lui-même l'inspection et la visite du corps, ou des ossemens qui se trouveroient dans la bière où Vincent avoit été mis après sa mort. Ainsi Son Eminence se rendit à Saint-Lazare le 18 février 1712, à deux heures après midi. Elle étoit accompagnée de l'ancien Evêque de Tulles, d'Achilles et de Claude-François Thomassin, en qualité de Sous-promoteurs de la Foi; de Pierre-Alexandre Matot, Docteur-Régent en médecine; de Jean-Baptiste Bessière Chirurgien Juré, et de plus Chirurgien ordinaire du Roi, et des camps et armées de Sa Majesté; de Jean Bonnet, Supérieur Général de la Congrégation de la Mission; de Jean Couty, Procureur de la Cause; de Peregrin de Négri, Prêtre Italien de la même Compagnie, et de trois Frères Coadjuteurs qui devoient lever la tombe, et tirer le cercueil hors du lieu où il étoit déposé. L'Evêque de Rosalie, l'un des trois Commissaires, ne put s'y trouver, parce qu'il étoit de jour pour assister aux prières qui se faisoient alors devant les corps de M. et de Madame la Dauphine.

Quoique l'intégrité d'un corps ne conclue rien à Rome, où l'on sait mieux qu'ailleurs qu'elle n'est pas toujours l'apanage des reliques des Saints les plus avérés; le préjugé qu'elle fait d'ordinaire sur l'esprit des peuples, oblige la Congrégation des Rits à prescrire un rigoureux silence sur les visites qu'elle or-

donne en pareil cas. Ainsi on n'y admet que les personnes nécessaires, et toutes jurent sur le saint Evangile un profond secret; secret qui leur est déjà commandé par le Saint-Siége sous les plus terribles censures. Son Culte.

On juge bien que le moment où devoit paroître le saint corps au jour, fut attendu avec quelque impatience. On juge même que certains sentimens d'espérance et de crainte tenoient les esprits suspendus. Il y avoit plus de cinquante-un ans qu'il étoit en terre; et cela dans une église où l'on n'a jamais trouvé de corps entiers. Dieu pouvoit l'avoir conservé; il pouvoit aussi l'avoir livré, comme tant d'autres, à la pourriture et aux vers. L'instant, qui devoit fixer tous ces doutes, arriva enfin.

Le cercueil, placé sur une estrade, fut ouvert: dès que chacun eut satisfait sa dévotion, et vu ce qu'il pouvoit voir, les deux Experts firent leur examen. Ils visitèrent la tête; le sternum, les côtes, les vertèbres du dos, les bras, les cuisses et les jambes. Après avoir fait en termes de l'art une longue description de toutes ces parties et du bon état où elles furent trouvées, ils en firent un rapport juridique, et ce rapport finissoit par ces paroles: ENFIN NOUS POUVONS ATTESTER, COMME NOUS FAISONS, QUE NOUS AVONS TROUVÉ UN CORPS TOUT ENTIER, ET SANS AUCUNE MAUVAISE ODEUR. Un témoin oculaire, dont la probité ne peut être

Son Culte. soupçonnée (1), m'a dit que les habits du saint Prêtre étoient comme s'ils n'eussent fait que de sortir de chez le marchand : le procès-verbal n'est pas si expressif sur ce dernier point.

Quand ce procès fut clos, les trois Commissaires écrivirent au Pape pour lui rendre compte de la manière dont ils s'étoient comportés. M. de Noailles écrivit en particulier; les Evêques de Tulles et de Rosalie le firent par une lettre commune: celle du premier est en italien, et beaucoup plus longue que les deux autres. Le Cardinal y dit en substance, que l'affaire dont Sa Sainteté a bien voulu le charger, est si importante par elle-même et si conforme à son inclination, tant pour l'estime qu'il fait du vénérable Serviteur de Dieu, que pour les grands biens que ce même Serviteur de Dieu fait encore à son troupeau par les bonnes œuvres dont il a été l'instituteur; que, quoique le soin de son vaste Diocèse et deux Assemblées générales du Clergé, lui aient donné beaucoup d'occupations, il n'a cepen-

Summar. pag. 21, 22, *etc.*

(1) Ce témoin est M. Couty, dernier Supérieur général de la Mission. Il vivoit quand ce neuvième Livre a été composé. J'ai ouï dire plusieurs fois, que M. le Cardinal de Noailles, après avoir froissé entre ses mains les habits du saint Prêtre, dit en souriant, qu'ils étoient de bonne étoffe. Mais dans ces matières c'est aux actes publics qu'il faut s'attacher.

dant pas manqué de se trouver en personne à un très-grand nombre de séances des deux derniers procès; que quand il n'a pu y assister, il s'en est fait rendre compte par les deux autres Commissaires; qu'il peut assurer et attester, comme il fait, à Sa Sainteté et à la sacrée Congrégation des Rits, qu'on a observé dans le cours de la procédure toutes les règles prescrites par Urbain VIII et par Innocent XI; que tout ce qui a été déposé touchant la vertu et les miracles du Serviteur de Dieu, l'a été par des témoins dignes de foi, et dans lesquels ni lui ni qui que ce soit n'a rien remarqué qui pût le moins du monde les rendre suspects. Il ajoute, que si tant de personnes de toutes conditions ont prié Sa Sainteté de mettre Vincent de Paul au nombre des Bienheureux, il a plus d'intérêt qu'eux à demander la même grace, comme ayant l'honneur de présider au gouvernement spirituel d'une ville et d'un Diocèse qui ont le bonheur de jouir plus que tous les autres de la présence de ce digne Prêtre de J. C.; qui possèdent ses précieuses dépouilles; qui ont eu et qui ont encore une part spéciale aux fruits de tant de saintes actions qu'il a entreprises, ou dont il a été le promoteur. « Ainsi Très-Saint-Père, continue le » Cardinal, non content des prières que j'ai » présentées au trône de Votre Sainteté, con- » jointement avec le Clergé de France, dans

Son Culte.

Son Culte. » la lettre que j'ai signée en son nom, je » prends la confiance de lui en adresser de » nouvelles : ce sont les plus grandes, les plus » vives, les plus fortes qui puissent partir d'un » cœur qui, dans cette affaire, ne cherche que » la gloire de Dieu, et l'honneur de ses Ser- » viteurs. » La lettre finit par toutes les protestations possibles d'obéissance et de respect.

Les deux Evêques dans la leur qui est beaucoup plus courte, disent que, toutes autres affaires mises à part, ils n'ont pas manqué un seul jour de se trouver aux séances qui regardoient leur Commission. Ils avouent que la vérité s'est présentée à eux avec un certain éclat, et la sainteté avec des preuves contre lesquelles ils n'ont pu tenir. Ils finissent en assurant le Saint-Père que si son jugement est conforme à celui qu'ils ont porté, ils ne doutent point que le grand Homme dont il s'agit ne soit bientôt mis au nombre des Saints. Ils en félicitent le Pape par avance, et joignent leurs acclamations à celles qu'ils s'attendent que le public donnera à la définition qui émanera du tribunal apostolique.

Les deux Sous-promoteurs, Achilles et François Thomassin écrivirent en même temps au Promoteur * de la Foi. Ils rendent justice à la probité, à la piété, et au zèle qu'ont pour la
1712. religion les témoins qu'ils ont fait citer d'office : *Omnes*, disent-ils, *omni exceptione majores*,

* Prosper Lambertini.

et pietate ac religionis zelo conspicuos, et omnibus acceptos. Toutes ces lettres sont du premier mars 1712. Son Culte.

A l'examen de ces procès, dont la validité fut enfin reconnue le 8 du mois de juillet de l'année suivante, succéda un autre examen des règles que le saint Prêtre avoit faites pour sa Congrégation, pour la Compagnie des Filles 1713. de la Charité, et pour cette Confrairie qu'il avoit établie en faveur des pauvres malades, dès le temps qu'il étoit Curé de Châtillon. Ces trois pièces ayant été jugées hors d'atteinte de toute censure en 1714, il fallut enfin en *Le* 4 *mai* 1714. venir à prononcer sur l'héroïcité des vertus de l'Homme de Dieu.

Ce point capital se traite toujours en trois Congrégations. Dans la première, qu'on nomme *Antipréparatoire*, le Promoteur fait ses objections qui sont tirées du fond de la chose. Dans la deuxième, qui est la *Préparatoire*, les Consulteurs sont maîtres de proposer tout ce qu'ils jugent à propos, et d'ordinaire ils suspendent leur jugement jusqu'à ce qu'on ait éclairci leurs difficultés. Dans la dernière qu'on appelle *définitive*, il faut nécessairement prendre son parti, et décider par oui ou par non.

A en juger par la manière dont les choses se sont passées dans l'affaire présente, les Commissaires romains ont le temps de s'instruire et de faire leurs réflexions. La Congréga-

Son Culte. tion antipréparatoire s'étoit tenue dès le 22 janvier 1715. La Préparatoire, malgré les sollicitations du Clergé de France qui venoit d'écrire en Corps pour la troisième fois, ne se tint que le 18 décembre 1717, et entre celle-ci et la dernière * il s'écoula près de dix ans. Cependant le Cardinal de Polignac étoit alors Rapporteur de la Cause; et on sait que Rome avoit pour sou mérite les égards qui lui étoien tdus.

* *16 septembre 1727.*

Dès l'année précédente, Louis XV avoit bien voulu prendre la peine de marquer au Saint-Père que la conclusion de cette affaire ne pouvoit *qu'être utile à toute l'Eglise et glorieuse à ses Etats.* Son auguste épouse fit la même chose huit jours après (1), et par une lettre qui respire le jugement et la piété, elle exposa au Siége apostolique *la sagesse, la prudence, et les rares vertus* qui rendirent Vincent de Paul *si cher à Louis XIII et à Louis XIV, et si utile à tout le Royaume de France.*

Enfin, et seulement neuf mois après des instances d'un si grand prix, Benoit XIII décida solennellement *, qu'il étoit prouvé que le vénérable Serviteur de Dieu, Vincent de Paul, avoit possédé dans un degré héroïque les vertus tant théologales que cardinales, et celles qui leur sont annexées.

* *Le 22 septembre 1727.*

(1) La lettre du Roi est du 8 décembre 1726, celle de la Reine est du 16 décembre suivant.

Son Culte.
18 septembre 1727 et suiv.

« Voilà, écrivoit de Rome un Prêtre fort » sage, au Supérieur général de la Mission; » voilà le principal fait : et vous êtes assuré » d'obtenir tôt ou tard la Béatification et la » Canonisation, puisqu'au fond se sont les » vertus et non pas les miracles qui font les » Saints; et je regarde comme le plus grand » de tous les miracles, que dans l'examen le » plus rigoureux qui ait jamais été fait d'une » vie de 85 ans, on n'ait trouvé aucun défaut » qui ait empêché les meilleures têtes de la » capitale du Monde Chrétien d'assurer sur » leur conscience, et en présence du Vicaire » de J. C., qu'il conste que le Serviteur de » Dieu a été un héros de la Religion chré- » tienne, digne du culte public après l'exa- » men des miracles.

» J'ai dit *les meilleures têtes*; car tout ce que » nous avons de plus savant et de plus pieux » dans le sacré Collége, dans la Prélature et » dans les Cloîtres, a concouru à former ce » vœu. Un Religieux seul, quoique persuadé » de l'héroïcité des vertus, s'est cru, pour des » raisons que le Pape a jugées frivoles, obligé » à dire, *non constare ad effectum*. La Provi- » dence a permis cette petite contradiction » pour faire voir à toute la terre la liberté des » suffrages : c'est apparemment pour la même » raison qu'elle a permis que Messieurs les » Cardinaux Gualterio et Ottoboni, sur qui

Son Culte. » les François auroient eu raison de compter, » n'aient pu assister à cette Congrégation qui » a duré cinq heures. » Au reste, écrivoit l'Evêque de Cavaillon qui étoit lui-même un des Consulteurs, on n'a guères vu jusqu'ici d'exemple d'une pareille unanimité. Mais reprenons le fil de notre histoire.

Le décret qui décide de la sainteté ne décide pas du culte public. L'Eglise qui regarde comme Bienheureux tous les enfans qui meurent après avoir reçu le Baptême, ne se croit ni obligée ni autorisée à leur décerner des honneurs solennels. Il faut donc que Dieu fasse connoître sa volonté, et c'est par les miracles qu'il est censé la faire connoître. Sur ce grand nombre de prodiges qui s'étoient opérés ou sur le tombeau de Vincent de Paul ou par son intercession, on en avoit d'abord choisi soixante-quatre qui paroissoient les plus frappans; mais la crainte de multiplier les écritures, et de s'exposer aux discussions interminables d'un Conseil qui, par amour pour l'Eglise, ne passe pas toujours ce que les ennemis de l'Eglise auroient passé; cette crainte, dis-je, fit qu'on se réduisit aux huit événemens qui suivent, et que la voix publique avoit annoncé comme miraculeux.

Le premier regardoit Claude-Joseph Compoin, jeune homme du faubourg Saint-Marceau, qui, en conséquence d'une fluxion dont

il fut atteint à l'âge d'environ dix ans, perdit si entièrement la vue, *qu'il ne voyoit ni ciel ni terre.* Ses paupières étoient si serrées, qu'il ne fut jamais possible de les ouvrir: ainsi il ne pouvoit faire un pas hors de la maison sans avoir quelqu'un qui le conduisît. Il y avoit dix-huit mois qu'il étoit dans ce fâcheux état, lorsque sa mère racontant un jour son infortune à Julie Henault, femme de piété, celle-ci lui conseilla de mener son fils dans l'Eglise de Saint-Lazare, et d'y commencer une Neuvaine sur la tombe du Serviteur de Dieu: « Car je » vous assure, lui dit-elle, qu'il s'y fait sou- » vent des guérisons miraculeuses. » Son Culte.

Quoique du faubourg Saint-Marceau à celui de Saint-Lazare le trajet soit long, la mère de Compoin se détermina à y aller pendant neuf jours, et elle s'y détermina *avec beaucoup de confiance.* Son fils, qu'elle mena par la main, la suivit de son mieux. Ils se mirent à prier tous deux avec la ferveur de gens qui veulent faire une sainte violence à Dieu. Il n'y avoit pas long-temps qu'ils avoient commencé, lorsque le fils interrompit sa mère par ces paroles, dont elle fut extrêmement étonnée: « Ma » mère, je vois une Dame qui est devant moi. » » —« Et comment est-elle habillée, répliqua la » mère qui avoit peine à l'en croire sur sa pa- » role? »—« Son habit est rouge, répondit l'en- » fant. » Tout cela étoit juste: il y avoit ac-

Son Culte. tuellement sur la tombe une femme en prière; et elle étoit vêtue d'une moire de la couleur que Compoin avoit désignée. Le jeune homme n'eut pas besoin de guide pour s'en retourner. Il annonça lui-même sa guérison à son père et à tout le quartier. On peut juger de la joie qu'y causa un miracle si décidé : nous verrons bientôt qu'il en occasionna un autre qui mérite, ce semble, de lui être comparé. Mais, pour suivre l'ordre du Procès-Verbal de la Béatification, il faut auparavant parler de celui qui s'opéra sur Marie-Anne l'Huillier.

C'étoit une jeune fille de huit ans qui étoit muette de naissance, et si paralytique des deux jambes, que jusques-là elle n'avoit pu faire un pas. Sa mère, bien ou mal, n'avoit jamais voulu lui faire aucun remède, dans la confiance que Dieu lui rendroit un jour la santé par l'intercession de quelques-uns de ses Saints. Aussi la voua-t-elle à une bonne partie de ceux qu'on honore à Paris. Elle fit des Neuvaines à S. François de Paule, à S. Prix, à S. Léonard, etc. Dieu, qui avoit ses vues, ne l'exauça pas dans des Sanctuaires où il en a exaucé tant d'autres. Soit que la Foi de cette femme commençât un peu à chanceler, où qu'elle voulût déférer aux conseils des personnes de son voisinage, elle fit faire deux petites potences à sa fille pour essayer si elles ne pourroient point lui aider à marcher : la

tentative ne réussit point. L'enfant étoit perclusé à ne pouvoir se soutenir ; et il falloit ou la laisser sur un siége, ou la porter entre les bras.

Son Culte.

La femme d'un jardinier fleuriste * ayant un jour indiqué à la mère de la malade l'Eglise de Saint-Lazare comme un lieu où il plaisoit à Dieu d'opérer beaucoup de guérisons par l'intercession de Vincent de Paul, cette mère affligée y commença une Neuvaine. Sa foi fut encore mise à l'épreuve : ce ne fut qu'après le dernier jour qu'elle trouva du mieux dans sa fille. Une seconde Neuvaine, pendant le cours de laquelle elle se confessa et communia, lui obtint enfin ce qu'elle avoit si long-temps et si inutilement demandé. Un double Miracle, pour ne rien dire de plus, fut le fruit de sa persévérance. La petite l'Huillier marcha ferme et parla distinctement.

* Nommé Alexandre Gallois.

Le troisième événement qu'on présenta au Saint-Siége comme ayant toutes les apparences d'un vrai miracle, regardoit un jeune enfant nommé Antoine Greffier. Celui-ci n'avoit que six semaines lorsqu'il fut attaqué du mal caduc. Ses accès épileptiques revenoient tous les jours, et souvent avec tant de furie qu'ils duroient jusqu'à dix et onze heures de suite. Dans cet état sa bouche étoit contrefaite de manière à faire pitié, et elle écumoit comme il est d'usage dans cette cruelle et fu-

Son Culte. neste maladie. Ce qu'il y eut de plus fâcheux, c'est que dès le premier jour que ce pauvre enfant tomba du haut-mal, il devint sourd et aveugle, et il ne cessa point de l'être jusqu'au moment dont nous allons parler.

Touchée, et justement touchée d'un si déplorable accident, Michelle Jeunehomme, c'est le nom que portoit avant son mariage la mère de celui dont il s'agit, le présenta à l'Ecole de Médecine, où un homme qu'elle ne connoissoit pas, après lui avoir conseillé de mêler dans la bouillie de son fils je ne sais quelle graine qu'il lui nomma : *Voilà*, ajouta-t-il, *un enfant qui a plus besoin de prières que de remèdes.* La conjecture étoit juste. Au bout de huit jours d'essai du prétendu remède le mal augmenta. Il fallut donc se tourner du côté de Dieu, et tâcher d'en obtenir ce que les hommes ne pouvoient donner. Le père et le parrain du malade firent un voyage à Saint-Prix, la mère s'adressa à S. Spire, à S. Maur, et à divers autres Saints, que leurs miracles ont rendu célèbres. Vincent de Paul, dont Dieu vouloit honorer le tombeau, étoit celui à qui le Ciel réservoit une guérison si désespérée.

Le jeune Compoin ayant recouvré la vue de la manière que nous avons dit, sa mère ne tarda pas d'en faire part à la mère du petit Greffier, laquelle étoit sa sœur. Celle-ci, ani-

mée par un exemple domestique, et pleine de foi, vole à Saint-Lazare, y commence sa Neuvaine, présente son fils au Serviteur de Dieu, le conjure d'en avoir pitié et de lui rendre une santé parfaite. Depuis ce jour et ce premier jour, on trouve dans le même enfant un aveugle qui voit, un sourd qui entend, un épileptique aussi parfaitement guéri que s'il n'avoit jamais rien souffert; un mélancolique abruti par la douleur, qui par ses ris innocens essuie les larmes qu'il avoit fait répandre; une victime prête à tomber sous les coups de la mort qui est rendue à la vie. Ce fait et toutes ses circonstances sont attestés par beaucoup plus de témoins qu'il n'en faut pour faire foi en jugement: ces témoins sont irréprochables de l'aveu du Cardinal de Noailles, et de ses illustres Associés. Tout cela néaumoins est trop peu de chose aux yeux du Saint-Siége: et une guérison si surprenante, si subite, si complète, ne peut trouver grace devant lui. Il en fut de même de celle dont nous allons parler. Son Culte.

Geneviève-Catherine Marquette étoit née avec une foiblesse de jambes toute semblable à celle de Marie-Anne l'Huillier. Cette partie du corps, qui soutient les autres hommes, étoit chez elle comme absolument morte. Pour l'avoir dans un endroit, il falloit l'y porter, On plaignoit sou sort, on plaignoit celui de

Son Culte. ses parens. A l'âge de quatre ans elle étoit pour le marcher comme un enfant d'un jour.

Un soldat des Gardes-Françaises, qui demeuroit au faubourg Saint-Antoine, où elle demeuroit elle-même, dit à sa mère qu'elle auroit bien dû la mener sur la tombe du Bienheureux Vincent, qu'il s'y faisoit des choses merveilleuses, et sur-tout des guérisons de maladies de la nature de eelle dont sa fille étoit atteinte. Ce conseil d'un militaire frappa la mère de la petite Geneviève. Elle le suivit, porta sa fille dans l'Eglise où repose le corps du saint Prêtre; et parce que ses affaires ne lui permettoient pas d'y venir tous les jours, elle chargea uue femme de piété, dont la maison n'étoit pas éloignée de l'Eglise de Saint-Lazare, d'y faire une Neuvaine en son nom. Dès le commencement de la Neuvaine l'Enfant se tint sur ses pieds. Ses jambes se fortifièrent à vue d'œil, et dans l'espaee d'un mois elle eut toute la eonsistance et toute la santé qu'on peut avoir à son âge. Il y avoit un an qu'elle étoit guérie, quand on la présenta aux Commissaires: on leur certifia la maladie juridiquement; ils se eertifièrent à eux-mêmes l'opération de Dieu.

Elle éclata bien plus en la personne de Mathurine Guérin. Celle-ci étoit Fille de la Charité, et sou mérite joint à beaucoup de vertu

Son Culte.

l'avoit élevée à la première place de sa Compagnie, dont elle fut Supérieure pendant plus de dix-huit ans. Elle étoit déjà âgée, lorsqu'il lui survint à la jambe un ulcère qui faisoit horreur à voir, et que François Vernage, Doyen de la Faculté de Médecine de Paris, appelle dans sa déposition ulcère phagédénique, parce qu'il ronge jusqu'aux os. Ce Docteur, qui voyoit la Sœur Guérin, lui conseilla quelques topiques, non pour guérir son mal, car il avoue qu'il le jugea toujours incurable, mais pour en adoucir l'âcreté. Soit que ces remèdes fissent souffrir davantage la Sœur, soit qu'ils ne lui fissent rien du tout, elle les quitta sans retour, prête à finir par-là, comme par toute autre maladie, quand Dieu le jugeroit à propos.

Il y avoit déjà trois ans qu'elle portoit son mal, et elle en avoit elle-même soixante-sept, lorsqu'il lui vint en pensée qu'une Fille du saint Prêtre pourroit trouver à son tombeau la même ressource que tant d'étrangers y trouvoient tous les jours. Elle y commença donc une Neuvaine, et pria quelques-unes de ses Sœurs de la commencer avec elle. Sa confiance ne fut pas vaine. Le neuvième jour sa jambe se trouva aussi saine qu'elle l'eût jamais été. Vernage qui la vit si bien guérie, confessa de bonne foi qu'il en fut extrêmement surpris; il lui demanda ce qu'elle avoit donc fait pour se tirer d'affaire; et sur sa réponse il jugea alors,

Son Culte. et il a toujours jugé depuis, qu'il y avoit là du miracle. Au reste, les humeurs mordicantes qui formoient l'ulcère de la Sœur Mathurine, ne quittèrent pas une partie pour en affliger d'autres. Le rétablissement de cette vertueuse fille fut entier : elle vécut encore six ans (1), et continua de servir les pauvres avec autant de zèle et de liberté que jamais.

Les deux événemens que nous allons rapporter, se sont passés sur la Paroisse de Saint-Nicolas-des-Champs.

Le premier concerne le nommé Jacques Grou, qui, à l'âge de trente-neuf ans, fit, à l'occasion d'une toux violente, de si grands efforts, qu'à l'inspection du sang qu'il crachoit souvent et en grande abondance, les Médecins jugèrent qu'il s'étoit rompu une veine. Il ne laissa pas de porter son mal pendant trois ans. On ne sait que penser du succès des remèdes dont il usa pendant ce temps-là. Ce qui est sûr, c'est que la liqueur ayant pris un autre chemin, il se vit attaqué d'un flux hémorroïdal si opiniâtre, que la fièvre et une enflure universelle s'y étant jointe, on jugea qu'il n'en réchapperoit pas. Le savant Médecin * qui le visitoit ne perdit pas si aisément courage : et en effet il vint à bout d'arrêter la

* Pierre Le Tonnelier.

(1) Le Miracle se fit en 1698. La Sœur Guérin mourut le 18 décembre 1704.

fièvre, un vomissement dont elle étoit accompagnée, et le progrès de l'enflure qui diminua considérablement. Il travailla ensuite à arrêter le cours du sang; et il fit pendant quatre mois tout ce qu'on pouvoit attendre d'un homme qui aime son emploi, et qui veut s'en bien acquitter. Mais quand il vit que le flux ne diminuoit point, et que le malade s'affoiblissoit de jour en jour, il jugea, comme il le dit dans sa déposition, que le mal étoit incurable, et il cessa de traiter un homme qu'il ne vouloit point amuser, et qu'il crut ne pouvoir guérir. Son Culte.

Il y avoit six semaines que ce pauvre malheureux étoit abandonné à lui-même, lorsqu'une Fille de la Charité, touchée de son état, lui conseilla de faire une Neuvaine sur le tombeau du saint Prêtre. L'entreprise étoit un peu forte pour un homme épuisé : il voulut cependant en courir les risques. A l'aide de sa femme, qui le portoit en partie, et à force de multiplier les poses de distance en distance, il arriva jusqu'à Saint-Lazare, et y commença sa prière. Dès ce premier jour la perte de sang cessa, et cessa si bien, que, quoique une nouvelle toux jointe à de très-grands efforts eût pu rouvrir la plaie, les choses restèrent dans l'état où Dieu lui-même les avoit mises. Chaque jour rendit au malade quelque chose de sa santé primitive : la couleur et les forces lui revinrent; et au bout d'une seconde Neuvaine,

Son Culte. car il en fit deux, l'une immédiatement après l'autre, on le vit agile, vigoureux, et comme un homme qui n'a jamais eu aucun mal. J'oubliois de dire que Grou, en commençant sa Neuvaine, avoit commencé à boire de l'eau dans laquelle on avoit trempé un linge teint du sang du Serviteur de Dieu.

Le second événement que Philippe Fontaine, Docteur et Professeur royal en médecine, et Charles de S. Yves si connu dans Paris, jugèrent miraculeux, mais qui ne fut pas jugé tel à Rome où on ne crie pas aisément, Miracle : cet événement, dis-je, se passa en la personne de Michel Lépiné. Son mal étoit un Squirre dans le foie et dans les glandes du mésentère. Le sieur de S. Yves lui conseilla de ne faire aucun remède, bien persuadé que cela seroit inutile. Le sieur Fontaine le traita assez longtemps; mais quand il vit que ses peines n'aboutissoient à rien, il l'abandonna. « Jamais, dit-» il lui-même dans sa déposition, je ne fus » plus étonné, que quand quelques mois » après on vint me dire que ledit Lépiné étoit » guéri. Je voulus m'en assurer par moi-même. » Je le visitai, je le trouvai parfaitement réta-» bli; et j'appris de lui ce qu'une Fille de la Cha-» rité qui sert les pauvres de la Paroisse de » Saint-Nicolas-des-Champs, m'en avoit déjà » raconté; savoir, qu'après une Neuvaine » faite sur la tombe du Serviteur de Dieu, il

» étoit revenu à l'état où je le voyois. Au Son Culte.
» reste, quoique Lépiné se trouvât mieux dès
» le troisième jour, ce ne fut que le neuvième
» que de S. Yves ayant visité la partie affligée,
» trouva le Squirre entièrement dissipé. »

Enfin la dernière guérison qu'on présenta à l'examen de la Congrégation des Rits, fut celle d'Alexandre-Philippe Le Grand. Ce jeune homme qui dès sa naissance avoit été porté à l'Hôpital des Enfans-Trouvés, y devint à l'âge de sept ans si perclus des bras et des jambes, qu'il ne pouvoit ni marcher ni porter ses mains à la bouche. Les Filles de la Charité, qui ne sont pas novices dans l'art de traiter les malades, firent tout au monde ce qu'elles purent imaginer, pour soulager un enfant qu'un excellent naturel, les agrémens de l'innocence, et l'excès de ses maux rendoient digne d'amitié et de compassion. Florent Franchet, l'un des plus grands chirurgiens de Paris, et qui depuis vingt ans l'étoit de l'Hôpital des Enfans-Trouvés, ayant vu que tous les remèdes n'aboutissoient à rien, fit enfin son ordonnance, et déclara que la maison de l'Enfant Jésus n'étant que pour ceux dont on pouvoit attendre quelque service, et Philippe Le Grand n'étant pas de ce nombre, vu que tous les remèdes lui avoient été inutiles, et qu'il ne pouvoit guérir naturellement, il falloit le transporter à l'Hôpital-

Son Culte. Géuéral, où il y une salle pour les incurables de son âge.

La tendre charité qu'avoit pour ce pauvre enfant la Sœur Elisabeth Bourdois, Supérieure de la Maison, la porta à recourir à Vincent de Paul, et à faire commencer une Neuvaine sur son tombeau. La distance des lieux l'obligea de mettre ce fils adoptif chez un jardinier qui n'étoit pas éloigné de l'Eglise de S.-Lazare, avec ordre de l'y porter pendant neuf jours. Gervais, c'est le nom du jardinier, s'acquitta fidèlement de sa commission; et il fut le premier payé de ses peines. Son nouveau pupille recouvra dans le cours de la Neuvaine le mouvement, que quatre années de remèdes n'avoient pu lui procurer, ni en tout ni en partie. Quoique encore jeune lors de sa guérison, il se souvenoit parfaitement bien, quand il parut devant les Commissaires, que le dernier jour de sa Neuvaine, il fit, à pied et sans bâton, une demi-lieue pour retourner à son ancien domicile. En le voyant libre des pieds et des mains, les Sœurs de l'Hôpital ne savoient presque si c'étoit lui, ou si c'en étoit un autre. Gervais et sa femme avoient été les premiers à reconnoître le doigt de celui qui est admirable dans ses Saints. Tous deux avouèrent que pendant le temps qu'il séjourna chez eux, on ne lui fit aucun remède, et que sa guérison appartenoit en propre à ce Maître

puissant qui donne la vie et la mort comme il juge à propos. On pensa à Rome de cet événement ce qu'ou en avoit pensé à Paris, et il se soutint contre toutes les attaques du Promoteur de la Foi. Son Culte.

Nous ne doutons point que le lecteur ne vît ici avec plaisir de quelle manière les miracles sont examinés dans la capitale du monde chrétien ; mais cette discussion nous mèneroit trop loin. Nous nous contenterons de dire que les choses s'y traitent avec toute la circonspection que demaude une affaire si sérieuse. Quand les Postulateurs ont établi sur les dépositions juridiques la réalité d'une guérison qu'ils présentent comme supérieure aux lois de la nature, la Congrégation qui est chargée d'en faire le rapport au Saint-Père, commence par examiner la nature de la maladie, la qualité, le nombre, l'uniformité des témoius, le progrès rapide, ou plutôt, si j'ose m'exprimer ainsi, l'*instantanéité* de la guérison. Daus une Cour où l'on est en quelque sorte rebattu de Miracles, et où *souvent de plus de quatre-vingt-dix, on n'en passe pas un seul**, le Promoteur de la Foi a comme un modèle d'objections qu'il fait valoir. Dans ses répliques, on ne trouve ni vaines déclamations, ni un amas confus de paroles qui ne signifient rien. Ce que les plus savans Médecins, depuis Hippocrate jusqu'à nos jours, ont dit de toutes les maladies ima-

* *Lettre d'un Français, écrite de Rome en* 1727.

Son Culte. ginables, lui sert de principes. Ce que la nature seule, soit au jugement des Maîtres de l'art, soit au rapport des Historiens, a opéré dans des cas à peu près semblables à ceux qu'on présente au Saint-Siége, vient à son secours. Un Expert d'une science consommée est interrogé. Son doute seul est décisif contre le surnaturel de l'opération. S'il est forcé d'y reconnoître la main du Tout-Puissant, son suffrage peut être, et est souvent combattu. Un second Expert est chargé d'un nouvel examen. Son rapport, comme celui du premier, doit être fait devant une Assemblée intelligente; et de tant de personnes respectables par leur probité et leur vertu, il n'en est pas une qui, comme
2. Cor. 1. l'Apôtre, ne prenne Dieu à témoin au péril de
23. son ame et de son salut éternel, que la vérité et la justice sont les seules règles qu'elle a consultées. Qu'on ajoute à ces circonstances celles des sacrifices, des communions et des prières, qui s'offrent en tant de lieux pour attirer l'Esprit-Saint et sa lumière, on tombera d'accord, que l'Eglise prend toutes les mesures qui dépendent d'elle pour éviter le mécompte et l'erreur.

Quand le Pape eut entendu les Cardinaux et les Consulteurs, qui approuvèrent le premier, le second, le cinquième et le dernier des Miracles, que nous venons de rapporter, Sa Sainteté prit du temps pour implorer le se-

cours du Ciel. Enfin, après avoir célébré la Messe dans la Chapelle de Saint-Pie, le jour de la Fête de Saint-Bonaventure, elle confirma par son jugement celui de la Congrégation des Rits. Le Bref de la Béatificatiou ne parut qu'un mois après; il étoit conçu en ces termes, dont je ne retrauche la conclusion, que parce qu'elle est de style. Son Culte. *Le 14 juillet 1729.*

Benoit XIII, Pape. Pour perpétuelle mémoire.

« Le Seigneur, qui est juste et miséricor- » dieux, après avoir enrichi des différens dons » de sa grace quelques-uns de ses plus fidèles » Serviteurs, qu'il a élus et prédestinés dès » le commencemant du moude pour l'accom- » plissement de son œuvre, fait quelquefois » éclater par des miracles et par des prodi- » ges leur sainteté sur la terre, afin que cou- » ronnés dans les Cieux d'une gloire immor- » telle, ils reçoivent ici-bas les honneurs qui » leur sont dus. Entre ces hommes choisis a » brillé par tout le monde d'une façon sin- » gulière le Serviteur de Dieu, Vincent de » Paul, Prêtre Français, Fondateur de la Con- » gation des Prêtres Séculiers, dits de la Mis- » sion, et de la Compagnie des Filles, appel- » lées de la Charité. Son cœur dilaté par le » Saint-Esprit, brûla d'un amour peu commuu

Son Culte. » pour Dieu et pour le prochain. Aussi constamment occupé des œuvres d'une piété solide, et du soin de gagner les ames à Dieu, il s'engagea par un vœu lui et les Prêtres de sa Congrégation, à instruire des Mystères de la Foi Catholique, des Commandemens et de la voie du Salut, les pauvres gens de la Campagne, qu'il voyoit avec douleur plongés pour la plupart dans les ténèbres de l'ignorance. Il s'attacha avec le même zèle à bien former les Ecclésiastiques. Muni de toutes les vertus comme d'un rempart, et soutenu de cette force qui vient d'en haut, il a, pendant tout le cours de son pélerinage, montré dans sa personne un Ministre fidèle, et un Ouvrier, qui plein de courage, cultive, sans se reposer jamais, la vigne du Seigneur. S'il a embaumé l'Eglise universelle par la douce odeur de ses parfums spirituels, il l'a enrichie par la fécondité des fruits qu'il a portés en abondance; et ce n'est qu'après avoir fait l'un et l'autre, que plein de jours et de mérite, chéri de Dieu et des hommes il a heureusement terminé le cours de cette vie mortelle.

» Les devoirs de la Charge Pastorale, qu'il a plu au Très-Haut de nous imposer, nous obligent à ne pas laisser plus long-temps sous le boisseau une lumière si éclatante. Il est de notre ministère de la mettre sur le chan-

» delier, afin que tous ceux qui sont dans la Son Culte.
» Maison de Dieu, en soient éclairés, pour
» la gloire du Tout-Puissant, l'honneur de
» l'Eglise Catholique, la consolation et l'édi-
» fication du Peuple Chrétien. C'est pourquoi
» nos Vénérables Frères les Cardinaux de la
» Congrégation des Rits, après avoir mûre-
» ment examiné les Procès qui ont été dressés
» par la permission du Siége Apostolique,
» tant sur la Sainteté et les vertus héroïques
» de tout genre, qu'on disoit avoir relui dans
» la conduite du Serviteur de Dieu, Vincent
» de Paul; que les Miracles qu'on assuroit
» que Dieu avoit faits par son intercession, et
» pour manifester aux hommes sa Sainteté:
» après avoir aussi entendu les suffrages des
» Consulteurs dans la Congrégation générale,
» qui s'est tenue en notre présence; ayant
» jugé tous d'une voix, et d'un consentement
» unanime, que ledit Serviteur de Dieu pour-
» roit être déclaré Bienheureux, quand nous
» le trouverions à propos: nous en consé-
» quence, et pour avoir égard aux humbles
» et pieuses instances qui nous ont été faites
» et au Saint-Siége sur ce sujet par notre très-
» cher Fils en Notre-Seigneur, Louis, Roi de
» France Très-Chrétien; par notre chère Fille
» en Notre-Seigneur, Marie, Reine Très-Chré-
» tienne de France; par plusieurs autres très-
» grands Princes Catholiques; par nos Véné-

Son Culte. » rables Frères les Archevêques et Evêques de » France ; par nos chers Fils les autres Ecclé- » siastiques du Clergé du même Royaume, et » par toute la Congrégation des Prêtres Sé- » culiers de la Mission ; de l'avis et du con- » sentement desdits Cardinaux, et de notre » Autorité Apostolique, nous accordons par » la teneur des Présentes, que le Serviteur de » Dieu, Vincent de Paul, soit désormais appelé » Bienheureux ; que son Corps et ses Reliques » soient exposés à la vénération des Fidèles, » sans néanmoins pouvoir être portés dans » les Processions ; que ses Images soient or- » nées de rayons ; et que tous les ans au jour » anniversaire de son bienheureux décès, on » en fasse l'Office, et qu'on en dise la Messe » comme d'un Confesseur non Pontife, sui- » vant les rubriques du Bréviaire et du Missel » Romain.

» Voulons néanmoins que cette permission » ne soit que pour les lieux suivans ; savoir, » pour le village de Poy au Diocèse d'Acqs, » dans la Province d'Auch, où est né le Servi- » teur de Dieu ; pour le bourg de Clichy au » Diocèse de Paris ; pour la ville de Châtillon- » lès-Dombes, au Diocèse de Lyon, auxquels » lieux il a été Curé ; et pour la ville de » Paris, d'où son ame s'en est allée aux Cieux, » et où repose son vénérable corps. Dans ces » quatre endroits tous les Fidèles de l'un et

» de l'autre sexe, Séculiers ou Réguliers, qui Son Culte.
» sont obligés à la récitation des heures Ca-
» noniales, pourront faire ledit Office. Nous
» accordons la même chose dans toute l'é-
» tendue de la Congrégation de la Mission, tant
» pour les Prêtres et autres Ecclésiastiques
» qui en sont membres, que pour les Pension-
» naires et les Elèves, qui demeurent dans
» ses différentes Maisons. Enfin nous étendons
» la même grace aux Prêtres qui desservent
» les Eglises, Chapelles ou Oratoires de la
» Compagnie des Filles, que le Serviteur de
» Dieu a instituées sous le nom des Filles de
» la Charité. Et pour ce qui regarde les Messes,
» elles pourront être dites par tous les Prêtres
» qui viendront aux Eglises où la Fête se cé-
» lébrera. Au reste, ce n'est que pour la pre-
» mière année, qui commencera de la date
» de ces Présentes, et aux Indes du jour
» qu'elles y seront arrivées, que nous permet-
» tons auxdites Eglises de Poy, de Clichy, de
» Châtillon, de Paris, de la Mission, et des
» Filles de la Charité, de faire la solennité
» de la Béatification du Serviteur de Dieu
» avec Office double-majeur, au jour qui sera
» marqué par les Ordinaires des lieux: ce
» qu'ils ne pourront cependant faire, que
» quand la même Fête aura été solennelle-
» ment célébrée dans la Basilique du Prince
» des Apôtres de cette ville; pour quoi nous

Son Culte. » assignons le vingt-unième du mois d'août
» courant, etc. Donné à Rome, à Saint-Pierre,
» sous l'Anneau du Pêcheur, le 13 août 1729,
» et de notre Pontificat le sixième. »

F. Cardinal OLIVIERI.

* Le 6 de septembre.

Ce Bref fut bientôt après * suivi d'un autre, par lequel Benoît XIII accorde une Indulgence plénière et perpétuelle à ceux qui vraiment contrits se seront confessés, et communieront dans quelques-unes des Eglises où on solennisera la Béatification du Serviteur de Dieu : à la charge néanmoins d'y prier pour l'union entre les Princes Chrétiens, l'extirpation des hérésies, et l'exaltation de la sainte Eglise notre Mère.

L'applaudissement avec lequel le Décret du Souverain Pontife fut reçu dans toutes les parties du monde, fit autant d'honneur à Vincent de Paul, que le Décret même. Tous ceux qui aiment l'Eglise et la vertu, triomphèrent de voir ériger des Autels à un homme qui tant de fois avoit réparé ceux des Saints, et qui toute sa vie n'avoit travaillé que pour la piété et la Religion. A peine le pas décisif de l'héroïcité de ses vertus, eût-il été franchi, qu'on reçut à Saint-Lazare une nuée de lettres de félicitation. Tout ce qu'il y a de meilleur dans l'Eglise et dans l'Etat, s'empressa de témoigner sa joie aux Enfans du saint Prêtre. De ce

nombre furent les Cardinaux de Rohan, de Bissy, de Fleury, de Polignac, Pipia, Ottoboni, Salviati, Lescari, et Lambertini que nous aurions placé à la tête, si nous ne suivions pas l'ordre des dates. Le Pape lui-même daigna par un Bref plein d'estime, se réjouir comme ami, de la justice qu'il avoit rendue comme Successeur de Saint Pierre. Son Culte.

Parmi les Evêques, ceux de Cavaillon, de Cahors, d'Embrun, de Pamiers, d'Halicarnasse, de Séez, d'Arles, d'Euteropolis, d'Apamée, de Périgueux, de Poitiers, de Soissons, etc., imitèrent, sans le savoir, les Eminences que nous venons de citer. M. l'Archevêque de Paris fit la même chose. Sa lettre * portoit, que la nouvelle de la Béatification de Vincent de Paul *devoit intéresser tout bon Français et tout bon Catholique.* C'est rappeler en deux mots ce que le saint Prêtre a fait pour l'Eglise et pour l'Etat.

* 2 *août* 1729.

On conçoit bien, que les Dames de la Visitation, de la Providence, de la Croix, non plus que celles de cette illustre Assemblée à qui nous avons donné de si fréquens et de si justes éloges dans le cours de cette Histoire, ne furent pas les dernières à féliciter les Prêtres de la Mission d'un honneur qu'elles partagent avec eux. Le style de toutes ces lettres étoit celui du respect, de l'estime, de la joie sainte des Enfans de Dieu: et ce langage, dont

Son Culte. la clef ne se trouve pas toujours dans le grand monde, fut imité, tant par d'illustres Duchesses, que par de pieux et respectables Guerriers. C'est ainsi qu'un homme qui pendant sa vie a fait du bien à tous les Ordres, en cueille tôt ou tard les fruits après sa mort.

Cependant on travailloit à Rome aux préparatifs de la nouvelle Fête, que le Pape avoit fixée au 21 du mois d'août. La vaste Eglise de Saint-Pierre au Vatican, où on devoit la faire, étoit d'un bout à l'autre parée de damas rouge, garni de galons d'or. Tous les Autels, dont le nombre est prodigieux, étoient chargés de Cierges d'un poids qui n'est pas ordinaire. Le Sépulcre des Saints Apôtres étoit couvert de plusieurs torches, qui jointes aux cent lampes d'argent, qui y brûlent tous les jours, faisoient une espèce de Chapelle ardente. On ne put bien compter la quantité de flambeaux d'or et d'argent, qui étoient sur l'Autel de la Chaire de Saint-Pierre, où se faisoit la cérémonie, et moins encore ceux qui étoient autour, dans de grands lampions faits en forme d'arbustes couverts de roses et de feuilles d'or. Les Ornemens de l'Autel étoient superbes: le Calice seul fut estimé près de cent mille livres.

Des trois Tableaux du Bienheureux, qui, quoique d'une excessive grandeur, paroissoient dans une juste proportion, à cause de la hauteur des lieux où ils étoient placés, le

premier élevé en dehors sur la principale porte, représentoit Vincent sur une nuée, et soutenu par des Anges, qui l'enlevoient au Ciel. Aux deux pointes de la corniche étoient des Renommées, qui publioient sa gloire et ses vertus. Au bas on voyoit les armes du Pape, et celles du Roi Très-Chrétien. Celles du Chapitre de la Basilique, et celles de la Congrégation étoient sur les deux portes collatérales. Son Culte.

Le second Tableau posé sur la porte de bronze au-delà du Vestibule, représentoit le Bienheureux en Aube et en Chasuble, dans l'attitude d'un homme qui descend des Cieux pour guérir les aveugles, les muets et les boiteux. On y lisoit ces paroles pour devise : *Curavit multos, qui vexabantur variis languoribus*. Marc I, v. 34.

Le troisième Tableau étoit appuyé contre la Chaire de Saint-Pierre, et comme soutenu par les quatre principaux Docteurs de l'Eglise. Il représentoit Vincent enivré de la gloire des Saints. Plusieurs Anges dont il étoit environné, portoient les attributs de son Sacerdoce et de ses vertus.

La cérémonie commença sur les treize heures d'Italie, c'est-à-dire, vers les huit heures et demie de France. Il s'y trouva dix-huit Cardinaux de la Congrégation des Rits,

Son Culte. qui seuls ont droit d'y assister; et vingt-huit tant Prélats que Consulteurs de la même Congrégation. Le nombreux Chapitre de Saint-Pierre y assista tout entier avec un grand nombre d'Evêques, de Prélats, de Religieux et un peuple infini. Malgré cette affluence, il n'y eut ni désordre ni confusion.

Le Cardinal Camerlingue ayant, en qualité d'Archiprêtre, permis la lecture du Bref de Béatification, elle ne fut pas plutôt finie, que l'Archevêque célébrant entonna le *Te Deum*. Tous dans ce moment se prosternèrent à deux genoux pour honorer le nouveau Bienheureux. L'hymne fut continuée par la Musique, au bruit des tambours et des trompettes, des boîtes et des canons: elle finit par le Verset: *ora pro nobis, Beate Vincenti*, et par l'Oraison suivante:

« O Dieu, qui pour faire annoncer l'Evangile aux pauvres, soulager les misères de » ceux qui sont abandonnés ou malades, et » augmenter l'honneur de l'Etat Ecclésias- » tique, avez fait éclater l'esprit de votre Fils » dans l'humilité et dans la charité Aposto- » lique du Bienheureux Vincent de Paul; ac- » cordez-nous, que délivrés par son interces- » sion des misères de nos péchés, nous vous » soyons agréables par la même charité et la

» même humilité. C'est ce que nous vous de- Son Culte.
» mandons, etc. (1).

Benoît XIII avoit pris la peine de travailler à cette Oraison : on lui en a substitué une autre, qui se récite aujourd'hui presque partout.

L'après-midi le Pape fut reçu à la porte de Saint-Pierre par le Supérieur d'une des deux Maisons qu'ont à Rome les Prêtres de la Mission, et par le Postulateur de la Cause. Sa Sainteté, après avoir salué le Saint Sacrement, alla se mettre à genoux devant l'Image du Saint, et y récita son Oraison. Voilà en abrégé ce qui se passa dans cette auguste cérémonie, où Vincent de Paul fut aussi grand aux yeux de la Religion, qu'il avoit été petit à ses propres yeux. La modestie singulière de ses Enfans rappela l'idée de la sienne. Leur piété releva la magnificence du spectacle, et la magnificence du spectacle donna du lustre à leur piété. Ce sont les propres termes du R. P. Caravita, Jésuite Italien, qui se trouva à la Fête.

---

(1) *Deus, qui ad evangelizandum pauperibus, derelictorum infirmorumque miserias sublevandas, et Ecclesiastici Ordinis decorem promovendum, Filii tui Spiritum in Apostolicâ Beati Vincentii à Paulo charitate et humilitate suscitasti; ejus nobis intercessione concede, ut à peccatorum miseriis sublevati, eâdem tibi semper charitate et humilitate placeamus. Per eumdem Dominum, etc.*

Son Culte. On se disposoit à la célébrer en France, et c'étoit à la Maison de Saint-Lazare à commencer. Le premier pas fut douloureux. M. l'Archevêque de Paris ayant fait ouvrir le tombeau en sa présence, et en présence de ses Vicaires-Généraux, de la Maréchalle de Noailles, du Maréchal son fils, de la Princesse d'Armagnac, de Mademoiselle de Beauveau, et du nombreux Clergé de la Maison; ce corps, qu'on avoit trouvé si entier vingt-sept ans auparavant, ne parut plus dans le même état. Un des os de la jambe étoit entièrement décharné. Ceux de la tête l'étoient beaucoup moins, mais il y avoit de l'altération. Il n'y a que Dieu qui sache les raisons de ce changement: on l'a néanmoins communément attribué à un déluge d'eau, qui douze ans * auparavant avoit inondé la cour, le corridor d'entrée, et l'Eglise où reposoit le saint Prêtre. C'est le jugement que je crus pouvoir en porter avec d'autres, à la vue de sa soutane, qui aux endroits les plus bas, avoit quelque chose du limon, que laissent les eaux dans un lieu où elles ont séjourné (1).

Le 25 de septembre.

** La veille de S. Pierre, 1717.*

Comme le saint Corps n'avoit aucune mau-

(1) Le Cercueil où étoit le Corps du Saint, étoit ouvert en plusieurs endroits, et sur-tout auprès de la tête. Il étoit d'ailleurs si mince, que sans une planche que M. le Maréchal de Noailles fit couler par-dessous, il se seroit brisé avant que d'être tiré hors de son caveau.

vaise odeur et que dans l'état de ressemblance qu'il avoit plu à Dieu de lui donner avec celui du saint Evêque de Genève, il faisoit encore une des plus belles Reliques du Royaume, rien n'empêcha de l'exposer dès le jour de la Fête à la vénération des Fidèles. La solennité en commença le 27 de septembre. M. l'Archevêque, après avoir fait lire en Chaire le Bref du Pape, entonna le *Te Deum*, dit l'Oraison du Bienheureux, et chanta pontificalement la Messe. Messieurs de Bourges et de Bayeux officièrent les deux jours suivans. L'Eglise étoit proprement ornée, mais sans magnificence. Douze Tableaux en Camayeux sur un fond d'azur, où l'or n'étoit pas prodigué, rappelèrent peut-être autant la simplicité du Bienheureux, que ses Missions dans les campagnes et sur les Galères, sa charité et sa tendresse pour les Enfans trouvés, son zèle à maintenir dans les Filles de la Visitation l'esprit de leur saint Fondateur, et à inspirer aux Ecclésiastiques ces pieux et nobles sentimens, qui les rendent le sel de la terre, et la lumière du monde. Son Culte.

Quelque glorieuse que dût être à Vincent de Paul l'énumération des lieux où sa Fête fut célébrée, c'est un détail dans lequel il ne nous est pas possible d'entrer. Il nous suffira de dire qu'il y a très-peu de Diocèses en France, en Italie et en Pologne, qui ne se soient mis

Son Culte. en mouvement pour lui donner des marques de leur respect; que les Cardinaux, les Patriarches, les Archevêques et Evêques se sont fait un devoir religieux d'ouvrir la solennité de son Culte, et assez souvent d'annoncer eux-mêmes ses vertus dans la Chaire de vérité; que les Rois et les Princes ont humblement fléchi les genoux devant les Images de ce pauvre Prêtre, qui tant de fois les avoit lui-même fléchis devant des gens de la lie du Peuple; que le Ciel a confirmé la dévotion des Fidèles, et le jugement du Saint-Siége par des prodiges, qui ont obligé les Souverains Pontifes à décerner de nouveaux honneurs à ce grand Serviteur de Dieu; que, malgré les déplorables troubles qui agitoient l'Eglise, sa Béatification fut solennisée à Troyes; et que Joachim Colbert, Evêque de Montpellier, qui en 1705 avoit concouru avec le Clergé du Royaume à la demander au Pape, la célébra avec toute la pompe dont il étoit capable. Si la prétendue Apologie de Saint-Cyran, que ce Prélat fit alors courir sous le nom de Vincent de Paul, fut le seul motif qui le détermina à faire fumer son encens devant lui, jamais encens ne fut plus hasardé.

Comme plusieurs Prélats avoient obtenu du Saint-Siége la permission de célébrer dans leurs Diocèses la Fête du nouveau Béatifié, permission, qui, comme nous l'avons vu, n'avoit d'a-

bord été accordée qu'aux Enfans du Serviteur de Dieu, et aux Paroisses qu'il avoit gouvernées; le Postulateur de la Cause fit approuver de la Congrégation des Rits, les Leçons du second Nocturne de son Office. Quoique serrées, elles sont un peu longues; mais quel moyen d'être plus court dans une matière si étendue? Le Saint-Siége permit aussi que le nom du Bienheureux fût mis dans le Martyrologe Romain, accompagné de ce petit éloge, qui avoit été concerté avec le Cardinal de Polignac, et qui dans la suite a été abrégé. Son Culte

« A Paris mourut le B. Vincent de Paul,
» Fondateur de la Congrégation de la Mission, et des Filles de la Charité. Ce fut un
» homme Apostolique, toujours prêt à faire
» le bien. Sa grande charité pour les pauvres,
» son humilité, sa prudence et son zèle, l'ont
» rendu très-célèbre (1). »

Pour procéder à la Canonisation, il falloit

---

(1) *Parisiis obiit B. Vincentius à Paulo : Fundator Congregationis Missionis, et Puellarum Charitatis, Vir Apostolicus, ad omne opus bonum paratus, eximiâ in pauperes misericordiâ, humilitate, prudentiâ et zelo celeberrimus.*

Il n'y aujourd'hui dans le Martyrologe que ces mots : *Parisiis B. Vincentii à Paulo Sacerdotis et Fundatoris Congregationis Missionis, et Puellarum Charitatis, Viri Apostolici, et pauperum Patris.*

Son Culte. deux nouveaux Miracles opérés depuis le temps que Vincent avoit été béatifié. Heureusement le saint Prêtre ne s'oublioit pas; au lieu de deux, on eût pu en produire quarante: mais outre que Rome pèse et ne compte pas, on ne pouvoit rien faire que par les ordres du Siége Apostolique. Le Postulateur de la Cause présenta donc une Supplique pour obtenir des Commissaires, avec pouvoir d'examiner sur les lieux, et les personnes qu'on prétendoit avoir été miraculeusement guéries, et les témoins qui pouvoient certifier leur guérison. Les lettres *Remissoriales* furent expédiées le 5 mai 1731, et la Commission adressée à Charles-Gaspard-Guillaume de Vintimile, Archevêque de Paris; Louis Le Bel, Evêque de Bethléem, et Flodoart Moret de Bourchenu, ancien Evêque de Vence. Ce qu'on avoit prescrit aux premiers Juges, fut prescrit à ceux-ci: et leurs pouvoirs devoient durer trois ans. Mais ils travaillèrent avec tant de zèle et de constance, que tout se trouva fait dès le mois d'avril 1733. Ils avoient cependant entendu cent trente-cinq témoins: mais de ces témoins, parmi lesquels il y avoit des Evêques, des Chanoines, des Prêtres Séculiers et Réguliers, des Médecins habiles, et des gens de condition, un bon nombre savoient parler avec précision, et n'amuser pas.

Les trois Délégués écrivirent * à Clément XII

* *Le 24 et 25 avril* 1733.

qui occupoit alors le Siége de Saint-Pierre, pour lui rendre compte de la manière dont ils s'étoient comportés. Leurs lettres disent en substance, qu'ils n'ont entendu que des témoins d'une bonne foi reconnue; que ceux qu'ils ont cités d'office, sont ou des Prélats, ou des Prêtres, ou des Religieux pleins de science et de piété; que pendant qu'ils examinoient les premiers Miracles, il s'en est fait de nouveaux presque sous les yeux, et sur-tout en la personne de deux jeunes Anglaises de bonne Maison; et qu'enfin de ceux qui ont été guéris par l'intercession du Bienheureux, il n'en est pas un seul qui ait eu de ces convulsions insensées, qui ont fait tant de bruit à Paris. Ils finissent par souhaiter au Pape, qu'il voie les années du premier de ses Prédécesseurs: et ils espèrent que son Siége approuvera les Miracles qu'ils ont approuvés eux-mêmes. On verra bientôt que leur espérance fut un peu trompée. Son Culte.

Quoique, pour la Canonisation d'un Saint, on n'ait besoin que de deux Miracles, on en présenta sept à la sacrée Congrégation.

Le premier avoit été opéré sur Marie-Thérèse Péan de Saint-Gilles, nommée, chez les Religieuses Bénédictines de Montmirel (1)

(1) J'ai partout écrit *Montmirel* d'après un de nos meilleurs Historiens : au fond il faudroit Montmirail, ou au moins Montmireil, *Mons mirabilis*.

Son Culte. où elle a fait profession, sœur de Saint-Basile. Dès son enfance on reconnut, qu'elle avoit pris ou dans le sein de sa mère, ou dans le lait de sa nourrice, un germe fécond d'infirmités et de maladies. Les premières qui se déclarèrent, furent une fièvre lente, qui lui revenoit souvent, et une foiblesse qui s'étendant de la moitié du corps jusqu'en bas, la rendoit plus engourdie, plus inhabile au mouvement, qu'on ne le doit être à l'âge où elle étoit alors. Une Communauté ne se charge pas volontiers d'une personne qui menace ruine de si bonne heure. Aussi ne fut-elle admise à faire ses vœux qu'avec bien de la peine, et plutôt à titre d'infirme, qu'à tout autre. Attaquée deux ans après sa profession (1) d'une apoplexie des plus fortes, les remèdes violens qu'on lui fit prendre pour l'en tirer, redoublèrent ses douleurs néphrétiques, et sa foiblesse dans les jambes et dans les pieds : ainsi dès-lors elle ne pouvoit marcher qu'à l'aide d'un bâton, et avec beaucoup d'incommodité.

Proc.-verb. p. 3.

Comme elle avoit de l'esprit, de la vertu, et qu'avec un peu de santé elle eût pu rendre de bons services à sa Communauté, on fit ce qu'on put, ou pour la rétablir, ou pour diminuer ses maux. On lui fit prendre les bains à Bourbonne. On essaya les changemens d'air,

(1) Elle avoit fait profession en 1706.

en la transportant à Gif et à Hières, Abbayes célèbres, où, sur le rapport des experts, on ne jugea pas à propos de la garder long-temps. Ses parens la firent voir aux plus habiles Médecins de Paris, pendant le séjour qu'elle y fit chez eux. Voici en peu de mots le résultat des tentatives qui se firent pour sa guérison. Je dis en peu de mots : car dans une matière comme celle-ci, je dois plus à la juste délicatesse du lecteur, qu'à la gloire d'un Saint, dont le crédit auprès de Dieu, ne peut être contesté que par l'erreur ou la mauvaise foi. Son Culte.

En 1720 la Mère de Saint-Basile eut des redoublemens de fièvre plus forts qu'auparavant. Une rétention d'urine qu'elle éprouvoit déjà, la réduisit à l'usage de la sonde. Il se forma successivement dans les conduits naturels deux ulcères, que l'on n'exprime point assez en disant que c'étoit quelque chose d'affreux. La chair qui avec la sonde en sortoit par lambeaux, et la nature des accidens périodiques annoncèrent enfin que la masse du sang étoit toute infectée. Joignez à cela une enflure de ventre, qui gagnoit jusqu'à l'orifice de l'estomac, une paralysie complète dans cette moitié du corps qui avait paru foible dès l'enfance, un dégoût universel, une soif dévorante, une insomnie perpétuelle, des sueurs et des crises, qui affoiblissoient sans soulager; et vous aurez quelque chose de moins que la

Proc.-verb. p. 6, 7, 8, etc.

Son Culte. quarantième partie des douleurs, que souffrit pendant près d'onze ans cette Vierge affligée. Ce qu'il y eut de plus douloureux pour elle, c'est que pendant les trois dernières années elle ne put absolument se passer du secours du Chirurgien de la Maison. Ce ne fut au reste qu'en la menaçant de la traiter en homicide d'elle-même, et de lui refuser les Sacremens, que son Directeur vint à bout de l'assujettir à une si dure humiliation.

Tel et plus triste encore étoit l'état de la Religieuse de Montmirel, lorsque Jean-Joseph Languet de Gergy, alors Evêque de Soissons, arriva dans cette petite ville, pour y ouvrir la Fête de la Béatification de Vincent de Paul. Il connoissoit le déplorable état de la Sœur de Saint-Basile; et il souhaita qu'on lui portât la Relique du Bienheureux Prêtre, avant que de la renfermer dans la Chasse qui lui étoit préparée. Un de ses Grands-Vicaires (1) se chargea de la commission; et il entra sur les trois heures après midi dans l'infirmerie où étoit la malade. Celle-ci baisa avec respect cette précieuse parcelle du corps du Serviteur de Dieu, pria qu'on y fit toucher un linge qu'elle appliqua sur son corps; et sentant croître sa confiance, demanda pour toute grace à cet

(1) M. l'Abbé de Macheco de Premeaux, depuis Evêque de Périgueux.

ancien Père des affligés, qu'il daignât lui obtenir de Dieu la guérison de ses ulcères, et par conséquent de cette rétention humiliante, qui l'assujettissoit à une main étrangère. « Je ne » lui demandai point, dit-elle dans sa déposition, de guérir la paralysie, qui depuis si » long-temps me tenoit alitée: on m'avoit dit » que j'étois heureuse de souffrir, et j'étois » disposée à souffrir jusqu'à la mort. » Son Culte.

A peineavoit-elle fini sa prière, qu'elle fut exaucée. Ses ulcères, et les douleurs immodérées qui les accompagnoient, disparurent. Plus de rétention d'urine, plus de fièvre, plus d'insomnie, plus de dégoût, plus de vestige de cette soif insatiable, que rien ne pouvoit désaltérer; enfin plus d'enflure: quoique ce même jour elle fût si énorme, que le Chirurgien, par une raillerie sur laquelle je ne prononce point, avoit dit, que si on avoit besoin d'un tambour pour la nouvelle Fête, le corps de la Mère de Saint-Basile pouvoit en servir. Au surplus, dans toute cette affaire il n'y eut ni crise, ni sueur, ni ombre d'un autre accident qu'on pourroit imaginer. Tout cela est déposé avec serment.

Un Miracle si éclatant demandoit de vives actions de graces: celle sur qui il s'étoit opéré, en fit rendre pendant plusieurs jours dans l'Eglise qu'ont à Montmirel les Prêtres de la Mission. Pour profiter de sa paralysie que

Son Culte. Dieu lui avoit laissée, et à la guérison de laquelle elle n'avoit pas même pensé, elle se fit lire la Vie du Serviteur de Dieu : ce fut pendant le cours de cette lecture, qu'elle fit réflexion, que si le Bienheureux Prêtre vouloit lui obtenir l'usage de ses membres perclus, elle seroit plus en état d'imiter quelques-unes de ses sublimes vertus, d'observer la règle de son Père Saint-Benoît, et de contribuer par sa voix à la beauté des Offices. Elle commença donc une Neuvaine dans son lit; et quoiqu'il résulte de ses paroles, que cette nouvelle grace la touchoit bien moins que celle qu'elle avoit obtenue, elle ne laissa pas de la demander avec ferveur.

Sa patience ne fut pas mise à une longue épreuve. Dès le troisième jour elle se sentit

Le 11 juillet. fortement inspirée de sortir du lit, et de voir si elle ne pourroit pas marcher. Elle communiqua sa pensée à la Sœur de Saint-André, qui la servoit avec beaucoup d'affection. Celle-ci, chez qui l'amitié donnoit aux termes un sens plus doux, que celui qu'ils ont par eux-mêmes, traita sa proposition d'insensée. Mais enfin la malade lui parla d'un ton qui marquoit si bien le changement qui s'étoit fait en elle, qu'après quelques contestations, elle lui permit, quoiqu'en tremblant, d'essayer ses forces; non sans la soutenir de son mieux, dans la crainte qu'elle ne fît une chute. La Mère de

Saint-Basile n'avoit pas besoin d'appui, et peut-être n'avoit-elle jamais marché si ferme. Son Culte.

Deux Religieuses anciennes, qui au sortir du Réfectoire montèrent chez elle pour lui faire compagnie, furent si frappées de ce prodige, qu'elles se mirent tout à la fois et à pleurer de joie, et à crier Miracle, pour avertir leurs compagnes de ce qui s'étoit passé. A l'instant accoururent et Religieuses, et Sœurs converses, et Pensionnaires. Il n'y eut pas jusqu'au Jardinier, et à la Portière, qui voulurent voir de leurs yeux ce qu'ils ne pouvoient croire sur la foi d'autrui. Il en fut de même des Magistrats, et des meilleurs habitans de la ville, qui rebattus sans cesse de la cruelle situation de cette Fille de douleurs, se hâtèrent le lendemain matin de la voir et de la féliciter. Le Chirurgien de la Maison ne fut pas des derniers à se rendre au Monastère, lui qui, quand il falloit saigner la malade, ne craignoit pas d'offenser les nerfs; persuadé, disoit-il, que de ce côté-là il n'y avoit rien à risquer, et qu'elle étoit paralytique pour le reste de ses jours.

Depuis ce temps la Mère de Saint-Basile s'est mieux portée qu'elle n'avoit fait jusqu'alors. Nous l'avons vue plusieurs années après jouissant d'une santé parfaite, et pleine de reconnoissance pour le Saint à la médiation duquel elle doit son état. Ses sentimens pour le Bieu-

Son Culte. heureux Prêtre se sont communiqués à toute la ville: et quoique le nom de Vincent de Paul fût déjà précieux à Montmirel, qui recueillit les premiers fruits de son zèle; il est aisé de juger par la dévotion avec laquelle on y célèbre sa Fête, que le prodige, ou plutôt la complication de prodiges, dont nous venons de parler, et que nous avons dû affoiblir, y a produit tout l'effet que la grace du Sauveur en pouvoit attendre.

Le second Miracle s'opéra sur François Richer, Marchand à Paris, et Marguillier de la Paroisse de Saint-Laurent. Ayant donné ordre à un domestique de lever de terre un ballot très-pesant, celui-ci lui répondit tout net qu'il n'en vouloit rien faire, et qu'il ne jugeoit pas à propos de se crever. Richer se mit en colère; et sans trop penser aux conséquences, il fit un si grand effort pour lever ce fardeau énorme, qu'il se rompit le péritoine. De là une descente d'épiploon et d'intestin; mais si complète, que le scrotum étoit rempli de la grosseur d'une forme de chapeau: c'est sur quoi tous les témoins sont d'accord.

Proc.-verb. pag. 53.

Antoine Hébrard, homme de beaucoup d'expérience, fut appelé. Il remit les choses dans leur situation naturelle: mais l'ouverture qui resta toujours, étoit si large, qu'elles retomboient souvent. C'est ce qu'atteste avec le sieur Hébrard, Jean Destremeau autre Chirurgien,

qui visita le malade jusqu'au temps de sa guérison. Dans ces accidens Richer se trouvoit mal jusqu'à perdre connoissance, et quelquefois jusqu'à rendre les excrémens par la bouche. Son Culte.

Il eut le malheur de retomber la matinée du jour même, où M. l'Archevêque de Paris dèvoit faire l'ouverture du tombeau du Bienheureux Prêtre. Un de ses amis *, à qui il raconta ce qu'il venoit de souffrir, le pria de l'accompagner jusqu'à l'Eglise de Saint-Lazare. Richer fit sa prière sur la tombe du Saint. Il ne la fit pas longue à cause de la cérémonie qui alloit commencer; mais il la fit d'une manière si vive, qu'à je ne sais quelle révolution qu'il sentit dans les entrailles, il jugea, sans hésiter, qu'il étoit guéri. Il laissa quelque argent pour dire des Messes en actions de graces; et de retour à la maison, il commença, sans autre examen, par jeter son bandage au feu, en présence de sa femme, qu'il voulut surprendre, et qu'il surprit si bien, qu'elle eût volontiers cru qu'il avoit perdu l'esprit.

* Benoît Gaudicher.

La nouvelle d'un changement si subit et si peu attendu s'étant répandue dans tout le quartier, Hébrard et Destremeau voulurent se convaincre de la vérité par leurs propres yeux. Ils visitèrent le lieu de la rupture, il firent tousser avec effort le miraculé, ils le firent mar-

Son Culte. cher, et marcher long-temps en leur présence : leurs recherches n'aboutirent qu'à les convaincre de plus en plus du surnaturel de l'opération : et ils convinrent qu'à l'âge où étoit Richer, un mal si considérable et en lui-même et à raison de sa durée, ne se guérissoit point en un instant par les seules voies de la nature. Aussi quand ils comparurent devant les Evêques-Commissaires, ils ne balancèrent pas à reconnoître dans cet événement un Miracle et *un grand Miracle.*

Richer, qui en étoit aussi sûr que personne, travailloit dans son magasin sans précaution ; et il marchoit à pied et à cheval avec une pleine sécurité. Pendant qu'il mettoit l'œuvre de Dieu à des épreuves qui étoient de son goût, Dieu à son tour le mit à une épreuve qu'il ne cherchoit pas. Un soir il fut poursuivi par des gens qui ne lui vouloient pas de bien, et comme il fuyoit avec précipitation, il tomba dans une carrière de la hauteur de deux étages. Il n'y avoit qu'un mois que cet accident étoit arrivé, quand Destremeau fit sa déposition. Il eut soin en visitant le corps froissé de son ami, d'examiner si la secousse d'une chute des plus violentes n'auroit point rouvert le péritoine : mais il trouva les choses dans l'état où il avoit plu au Seigneur de les remettre. C'est la seconde guérison de ce genre, que Dieu ait opérée par l'intercession de son Ser-

viteur : il faut espérer de sa miséricorde, que ce ne sera pas la dernière. *Son Culte.*

Ces deux Miracles passèrent à Rome : on fut surpris, et même affligé en France de voir, que les deux dont nous allons rendre compte, eussent eu un sort moins favorable.

Le premier regardoit la nommée Catherine Jean, qui à l'âge d'environ soixante-six ans devint en conséquence d'une attaque d'apoplexie, sujette à un tremblement universel, et à une paralysie, avec laquelle elle ne pouvoit ni travailler, ni marcher qu'avec une peine extraordinaire. Ce tremblement ne la quittoit ni le jour ni la nuit, il la réveilloit souvent, et il avoit par manière de crise des redoublemens qui faisoient peur. Au lieu de diminuer, il ne fit que croître avec le temps ; et lorsque Guillaume-Joseph de l'Epine, célèbre Médecin, la visita, il la trouva dans un accès continuel et très-violent. Il n'entreprit pas de la guérir ; et peu de temps avant que Dieu s'en mêlât, il lui dit tout simplement, que son meilleur remède étoit la patience.

Malgré le fâcheux état où étoit cette pauvre vieille, elle entreprit d'aller à Saint-Laurent le Dimanche dans l'Octave de sa Fête. De la *15 août* rue de Saint-Joseph où étoit sa chambre, il *1723.* n'y a jusqu'à la Paroisse de Saint-Laurent, pour une personne qui se porte bien, qu'un quart d'heure de chemin ; Catherine, pour y

Son Culte. arriver à temps partit de chez elle à six heures du matin. Une de ses voisines à qui elle fit part de son dessein, fit ce qu'elle put pour l'en détourner. Elle n'y réussit pas; et peut-être que la paralytique se repentit plus d'une fois de ne l'avoir pas crue : au moins est-il sûr que huit heures sonnoient, quand elle arriva auprès de l'Eglise de Saint-Lazare. La grande Messe qu'on alloit y commencer, et plus encore l'épuisement de ses forces, l'invitèrent à y entrer. Magdelaine de la Marche, fille de la Charité, ayant aperçu une femme qui n'en pouvoit plus, et dont la tête et tous les autres membres trembloient de manière à effrayer, la fit asseoir; et sur ce qu'elle apprit d'elle, quand la Messe fut finie, qu'il y avoit deux ans qu'elle trembloit, et qu'elle étoit paralytique : « Ma bonne, lui dit cette charitable Sœur, » vous voilà bien à portée d'obtenir votre guérison, si c'est la volonté de Dieu. Le corps » du Bienheureux Vincent de Paul est ici au » milieu du Chœur : commencez une Neuvaine en son honneur, et vous éprouverez » l'efficace de son intercession. »

Catherine, qui jusqu'à ce jour n'avoit jamais entendu parler du saint Prêtre, en crut la Sœur, et conduite par elle sur la tombe, voyage qui, quoique très-court, lui coûta beaucoup à faire, elle prononça ces paroles, qu'elle n'a point oubliées : *Mon Dieu, guérissez-moi de ma pa-*

ralysie spirituelle et corporelle ; cependant que Son Culte.
votre volonté soit faite : Bienheureux Vincent, priez pour nous. Elle se mit ensuite à réciter neuf fois le *Pater* et l'*Ave ;* mais elle n'avoit pas fini, qu'elle s'aperçut que ses forces revenoient : sa paralysie et son tremblement se dissipèrent ; elle se leva seule et sans appui : et après avoir payé à l'Eglise de Saint-Laurent les droits d'une confrairie, qui avoit occasionné son voyage, elle s'en retourna chez elle d'un pas ferme, leste et délibéré. Elle portoit son bâton haut en femme victorieuse ; et elle marchoit droite comme un I. C'est son terme, et on le passera à sa simplicité.

Ses voisins surpris au-delà de toute imagination, doutèrent d'abord si c'étoit elle. Sa propre sœur y fut presque trompée. Elle essuya cent questions sur le changement qui s'étoit opéré en elle. A toutes elle répondit que Dieu l'avoit guérie par l'intercession du Bienheureux Vincent. Le nom du Serviteur de Dieu devint célèbre dans tout le quartier, et on lui donna mille bénédictions.

Le Médecin, qui entendit parler d'un Miracle opéré sur Catherine Jean, voulut la voir. Il la trouva marchant avec facilité, et d'un air qui marquoit de la force et de la vigueur. Mais rien ne le frappa plus que la célérité avec laquelle elle descendit d'un troisième étage par un mauvais escalier, pour le reconduire à

Son Culte. la porte. Il alloit grand train : cependant elle le suivit de si près, qu'une jeune personne n'eût rien pu faire de mieux. Aussi, quoiqu'il eût trouvé une ombre d'émotion dans la main gauche de sa malade, comme il vit que ce léger mouvement, dont la femme Jean accoutumée à des agitations plus vives, ne s'apercevoit pas, et qui d'ailleurs cessa bientôt après, n'empêchoit l'action ni de la main ni du bras, il crut pouvoir assurer, comme il fit, qu'une guérison de cette espèce sortoit des règles communes, et qu'elle passoit ce qu'il avoit jusqu'alors connu des forces de la nature.

Tel fut le prodige sur lequel Rome, après un long examen, n'osa appuyer la canonisation d'un homme qu'elle avoit mis au nombre des Bienheureux. Il en fut de même de celui qui suit, et qui fit un tout autre bruit dans Paris, parce qu'il s'opéra sur une personne d'une tout autre considération. En voici le détail, tiré comme ceux qui précèdent, des actes les plus authentiques.

Louise-Elisabeth de Sackville, fille anglaise
En 1730. et d'une très-bonne maison, après quatre ou cinq mois de fièvre, perdit absolument l'usage de la jambe droite. Pour peu qu'elle voulût l'appuyer à terre, elle sentoit à la hanche du même côté des douleurs si aiguës, qu'elles la faisoient tomber en foiblesse. Ni les remèdes que prescrivirent les plus savans Médecins de

Paris, ni les eaux, la douche et les bains de Bourbon-l'Archambaud qu'elle prit en 1731, ne purent adoucir ses maux. Au contraire, elle se trouva si mal depuis son voyage, qu'elle reçut deux fois les Sacremens dans la même année. Sa jambe devint maigre, et à cette maigreur se joignit un froid que la chaleur du lit, ni même celle du feu ne pouvoient chasser. Réduite, pour faire un seul pas, à l'usage des potences, on ne pouvoit, sans être ému de compassion, voir une personne si jeune, traîner après elle une jambe qui pendoit de son corps, comme pend d'un arbre une branche qui n'en reçoit plus ni mouvement ni vie. L'usage qu'elle fit des plus excellens spécifiques, ne lui procura pas plus de soulagement que les autres remèdes qu'elle avoit jusques-là si inutilement essayés.

Son Culte.

1731.

Proc.-verb. p. 98.

Quelques semaines avant Noël de l'année suivante, deux Filles de la Communauté de S. Thomas de Villeneuve, étant venues la voir, lui racontèrent qu'une de leurs Sœurs, nommée Marie-Angélique Makenne *, avoit été depuis peu, par l'intercession du Bienheureux Vincent, guérie d'une infirmité qui avoit beaucoup de rapport à la sienne. Elles l'exhortèrent à faire une Neuvaine devant la châsse où repose le corps du Serviteur de Dieu, et s'offrirent à l'y accompagner. « Je confesse, dit-elle » dans sa déposition, que je reçus assez froi-

1732.

* Elle est Irlandaise.

Son Culte. » dement la proposition qu'elles me faisoient, » parce que j'avois perdu toute espérance de » sortir jamais de l'état où j'étois réduite. »

Heureusement pour Mademoiselle de Sackville, ce premier sentiment ne dura pas. Deux ou trois jours après, elle se sentit fortement inspirée de commencer sa Neuvaine : elle la commença en effet le 20 de décembre, après en avoir obtenu la permission de l'ancien Provincial des PP. Capucins, qui étoit son Confesseur. Cette course qui dura neuf jours entiers, fut très-pénible pour la malade. On la portoit au carrosse, et on l'en descendoit à peu près comme une masse inanimée. Pour arriver jusqu'au lieu où elle devoit entendre la Messe, le secours de ses potences ne lui suffisoit pas; elle avoit encore besoin de celui de deux domestiques. Un Prêtre de la Maison, qui lui fit baiser le Reliquaire où est enfermé le Cœur du Bienheureux, ayant su d'elle qu'après sa Neuvaine elle n'étoit pas mieux que le premier jour, l'exhorta à la persévérance, et lui promit d'unir ses prières aux siennes.

Elle étoit moins éloignée qu'elle ne pensoit du terme où devoit éclater sur elle la miséricorde de Dieu. Dès le lendemain vingt-neuvième jour de décembre, la malade sentit sur les quatre heures du soir, que sa jambe reprenoit la chaleur naturelle qu'elle avoit perdue; et à l'instant elle dit à Thérèse-Xavier de Sack-

ville sa sœur, qu'elle étoit guérie, et qu'elle se croyoit en état de marcher sans appui. Après bien des débats on lui apporta une de ses potences pour l'aider dans son premier essai; elle ne s'en servit point; elle marcha, comme elle dit elle-même dans son interrogatoire, avec autant de facilité qu'avant sa maladie. La jeune de Sackville, épouvantée de ce qu'elle voyoit, la laissa seule, et n'ayant fait qu'un saut jusqu'à l'endroit où étoient les femmes de chambre de la maison, elle leur dit tout hors d'elle-même ce qui venoit d'arriver. Elles accoururent, et à la vue d'une si étonnante révolution il y eut bien des larmes répandues. Son Culte.

Les deux sœurs étoient logées chez Madame Hayes, qui a le malheur d'être de la Religion prétendue réformée. Il fut question de voir comment on s'y prendroit pour lui annoncer un événement dont elle devoit être doublement frappée. L'aînée de Sackville, c'est-à-dire, celle qui venoit d'être guérie, s'arrangea de manière à causer le moins de surprise qu'il seroit possible : elle fit prier cette Dame de passer dans son appartement, où on avoit une bonne nouvelle à lui apprendre. Mais dans les premiers accès d'une joie vive, on n'est pas toujours bien maître des termes. Mademoiselle de Sackville se fit assez de violence pour n'aller pas au-devant de Madame Hayes : elle la reçut même assise à l'ordinaire : mais interrogée sur

Son Culte. la bonne nouvelle qu'elle avoit à lui dire : « Madame, répondit-elle, j'ai fait une Neu- » vaine au Bienheureux Vincent de Paul : je » suis guérie, et je marche. » Au moment elle se lève, et marche comme une personne qui n'a jamais rien souffert.

Madame Hayes ne jouit pas alors long-temps de ce spectacle. Son étonnement alla plus loin qu'on n'eût souhaité. Elle s'évanouit si bien, *Proc.-verb. p. 109.* qu'on eut de la peine à la faire revenir au bout d'une heure entière. Elle parla ensuite de ce Miracle, comme eût fait une Catholique zélée. Elle l'attesta par un billet écrit de sa propre main, avec permission à sa bonne amie d'en faire tel usage qu'elle jugeroit à propos. J'ai su de bonne part *, que lorsque son mari fut de retour, elle lui demanda si jamais il avoit vu rien de pareil dans la Religion protestante. Il sembloit que l'un et l'autre eussent dû tirer de ce principe les conséquences qui en sortent naturellement : mais les préjugés de l'éducation l'emportèrent; et on vit en partie combien J. C. a eu raison de dire que la résurrection d'un mort ne changeoit ni le cœur ni l'esprit. Au reste, M. Hayes, qui voyoit ce que la ville et la Cour ont de plus grand, oublia presque, en parlant de la guérison de Mademoiselle de Sackville, qu'il étoit d'une secte accoutumée à traiter d'illusion ou de prestiges, les Miracles qui se font dans l'Eglise Ro- *Ibid.*

* De Madame de Sackville la mère.

maine. Il ne raconta cet événement que comme une chose qui passoit les forces de la nature; et ce fut en ce sens et en ces termes qu'il en parla à M. le Cardinal de Fleury. Son Culte.

Tel fut le prodige qui, quoique dégagé * de tous les accidens qui auroient pu l'obscurcir, parut encore trop foible aux yeux de la Cour de Rome. C'est une nouvelle preuve de ce que d'autres avoient dit avant nous, qu'il y a plus de rigueur dans les examens du Saint-Siége, qu'il n'y en a dans ceux de ses ennemis les plus déclarés. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à comparer le jugement porté à Rome, avec celui de Madame Hayes. Le voici tel qu'il étoit contenu dans le Certificat dont j'ai parlé, et tel qu'il fut présenté à la Congrégation des Rits (1).

* *Procès-verb.*, *p.* 10.

» Je soussignée, de mon propre mouve-
» ment atteste devant Dieu, et certifie au pu-
» blic pour rendre témoignage à la vérité,
» qu'ayant à titre de pure amitié donné un lo-
» gement dans ma maison à Mademoiselle
» Louise-Elisabeth de Sackville, elle y tomba
» dangereusement malade vers le mois de
» mars 1730, et qu'entre les autres accidens de
» sa maladie, qui la réduisirent plusieurs fois
» à l'extrémité, elle devint entièrement pa-
» ralytique.... de la jambe droite, qui devint

(1) Il fut présenté traduit en italien, comme les autres pièces dont j'ai parlé; et c'est de cette langue qu'il a été traduit.

Son Culte. » plus mince que l'autre et froide comme » glace. J'atteste, que pendant l'espace d'en- » viron trois ans, j'ai vu cette Demoiselle » traîner sa jambe, sans pouvoir s'en servir » en façon quelconque; ce qui a duré jus- » qu'au 29 décembre 1732 où elle recouvra en » un moment l'usage de sa jambe, bien que » depuis long-temps elle n'eût fait aucun re- » mède, et qu'elle eût été jugée incurable par » le sieur Chirac, et tous ceux qui l'avoient » traitée: de manière qu'on ne peut attribuer » qu'à Dieu seul une guérison aussi prompte » et aussi parfaite: et j'en demeurai si sur- » prise, qu'au moment qu'elle arriva, ladite » de Sackville m'ayant fait appeler comme » pour m'apprendre une bonne nouvelle, je » m'évanouis en la voyant marcher, et restai » long-temps sans en pouvoir revenir. Je pas- » sai la plus grande partie de la nuit sans » dormir; et voulant m'assurer si la guérison » étoit constante et solide, je me levai le matin » pour voir si elle descendroit aisément l'es- » calier, et si elle monteroit en carrosse sans » appui, pour aller à Saint-Lazare au tombeau » du Bienheureux Vincent de Paul, auquel » elle s'étoit recommandée: et je vis de mes » yeux qu'elle descendoit le degré, et qu'elle » montoit dans la voiture sans appui; et je la » fis souvenir de faire porter par un domes- » tique ses potences au tombeau du Bien-

» heureux. En outre, j'atteste que depuis elle » a continué à marcher avec autant d'aisance » qu'une autre personne, sans avoir eu ni » crise, ni sueur, ni s'être servi de remèdes, » soit devant, soit après sa guérison. Fait à » Paris le 3 février 1733. *Signé*, Catherine-» Soracole HAYES. Son Culte.

Vincent de Paul est peut-être le seul, après l'Apôtre des Indes, dont nos Frères séparés aient parlé comme en parlent les vrais Catholiques Romains: quand on marche de si près sur les pas des grands hommes, on a quelque droit à leurs prérogatives.

Pour dire encore un mot de Mademoiselle de Sackville, nous ajouterons que pendant dix ans qu'elle a vécu après sa guérison (1), jamais elle n'a senti aucune atteinte de sa paralysie; que le désir de faire hommage à Dieu de la liberté qu'il lui avoit rendue, la porta à embrasser la grande règle de Saint-Benoît; et que, malgré l'extrême délicatesse de son tempérament, elle n'a pas laissé d'en porter le poids pendant un assez bon nombre d'années (2).

Ce ne fut que le 24 juin 1736 que Clément XII approuva les deux premiers Miracles que

(1) Elle est morte chez les Religieuses du Saint Sacrement de la rue Saint-Louis, le 15 septembre 1742.

(2) C'est-à-dire, depuis le mois de mars 1734 jusqu'à sa mort.

Son Culte. nous avons rapportés. Par un nouveau Décret donné le 10 août de la même année, Sa Sainteté jugea qu'on pouvoit procéder à la Canonisation, et en effet la Bulle en fut expédiée le 16 juin de l'année suivante. Je ne parlerai ici ni des deux Arrêts qui suivirent cette Bulle, et dont l'un supprima l'autre; ni des différens Ecrits qu'elle occasionna. Je me contenterai de dire, que lorsque *Pierre Gilbert de Voisins* pour lors Avocat du Roi, et aujourd'hui Conseiller d'Etat, en requit la suppression, il parla de Vincent de Paul à peu près comme en avoient parlé de son vivant et après sa mort, les de Molé, les Lamoignon, les Le Pelletier, et tant d'autres illustres Magistrats; c'est-à-dire, qu'il annonça *la nouvelle Canonisation*, comme celle d'un *Saint d'autant plus vénérable à ce Royaume, qu'il y a pris naissance, qu'il y a passé sa vie, et qu'après l'avoir édifié par ses exemples, il y a laissé des monumens durables de sa piété et de son zèle.* Il dit hautement que *la France* devoit prendre *part*, et une part singulière, *aux hommages religieux dont on l'honore;* et il convient qu'*au milieu du récit de tant de vertus et d'actions de sainteté, il étoit juste de ne pas omettre son zèle pour la Religion et pour l'Eglise.* Le Parlement dans ses remontrances au Roi déclara en termes précis, qu'il n'avoit *donné aucune atteinte à la vénération que toute la France a*

pour ce saint Prêtre élevé dans son sein ; et que, pour autoriser le culte que l'Eglise vouloit qui lui fût rendu, il ne falloit qu'*une Bulle revêtue des formes usitées* dans l'Etat. Son Culte.

Pendant ces agitations qui occupèrent le public deux ou trois mois, le Saint continuoit à faire des Miracles de toute espèce, et sa Fête se célébroit en Europe, en Afrique, dans l'Amérique et jusqu'aux extrémités de l'Asie avec toute la solennité possible. Rome commença selon l'usage; et la Cérémonie s'y fit dans la Basilique de Latran. La décoration fut magnifique, et ne le céda qu'à celles dont les Souverains font la dépense. Les frais en eussent été excessifs pour un corps particulier, si la même pompe qui servit à Vincent de Paul, n'eût en même temps servi à François Régis, à Julienne Falconierie, et à Catherine Fieschi, que le Pape avoit depuis peu mis au nombre des Saints.

Nous n'entreprendrons pas de tracer un plan, même abrégé de ce grand spectacle, qui tire toujours une partie de son lustre de la dignité et de la piété de ceux qui s'y rendent. Pour en juger par comparaison, il suffira de remarquer, que, quoique l'Eglise qu'ont à Monte-Citorio les Prêtres de la Mission, ne soit pas fort propre pour ces sortes de solennités, on y voyoit cependant briller de toutes parts l'or, l'argent, les cristaux, et les plus

Son Culte. belles tapisseries de la Manufacture du Roi, que M. le Duc de Saint-Aignan prêta volontiers; que dans une saison où la ville n'est pas peuplée, il s'y trouva jusqu'à dix-sept Cardinaux; que sur le bruit qui se répandit bientôt de l'ordre, du bon goût, de la modestie et de la Religion, qui y régnoient, les maisons Colonne, Borghèse, des Ursins, Corsini, Crescenzi, Lenti, Pamphile, et je ne sais combien d'autres, qui sont les plus respectables d'Italie, y accoururent; et que par les guérisons miraculeuses qui s'y opérèrent presque tous les jours, il parut bien, que si la curiosité avoit quelque part à ce prodigieux concours, la piété y en avoit encore davantage.

En France, malgré l'émotion de la Capitale, les choses se passèrent dans toutes les provinces du Royaume aussi bien qu'on pouvoit le souhaiter. M. l'Archevêque de Paris à la tête de sa Métropole, et des quatre Eglises qui ont coutume de l'accompagner, commença l'Octave solennelle qui se célèbre en l'honneur des Saints nouvellement canonisés; M. le Prince de Monaco ancien Archevêque de Besançon, la continua; et elle fut terminée par M. le Cardinal de Polignac. Les plus sages Communautés Ecclésiastiques s'y rendirent au moins par Députés: et le Duc de Richelieu, qui vint exprès de Fontainebleau, pour y as-

sister le dernier jour, eut le plaisir de voir en présence d'une illustre et nombreuse assemblée (1), qu'on ne peut bien faire l'éloge de la charité de Vincent de Paul, sans faire celui des immenses libéralités de la Duchesse d'Aiguillon. Son Culte.

L'exemple de la Capitale fut suivi par toutes les Provinces du Royaume; et il y en eut où la Fête fut célébrée en plusieurs cantons différens. Nous serions charmés de pouvoir les indiquer en détail : la reconnoissance et l'inclination y trouveroient leur compte : nous n'oublierions ni Sens, ni Marseille, ni Rodès, ni Angers, ni tant d'autres Diocèses, qui se sont signalés dans cette occasion. Mais, à quelques circonstances près, il faudroit en venir à des redites perpétuelles. Ainsi, pour nous borner à quelques traits plus intéressans, nous dirons, que la Fête s'étant célébrée à Fontainebleau pendant que le Roi y étoit, l'Eglise que desservent les Missionnaires, fut, par ordre de ce

(1) L'auditoire de feu M. Chéret qui fit le panégyrique ce jour-là, fut composée, outre le Cardinal célébrant, de M. le Nonce, aujourd'hui très-digne Cardinal Crescenzi, dont il me sera permis de dire en passant que j'honorerai toujours la mémoire; de M. l'Archevêque de Carthage, que les affaires de la Religion avoient appelé en France; de M. l'Abbé Lercari, depuis Vice-Légat d'Avignon; de M. le Marquis De Monti; de M. le Marquis du Châtelet; de deux Généraux de Communautés; de M. le Curé de Saint-Sulpice, etc.

Son Culte. Prince, tendue à double rang des plus belles tapisseries, et ornée des plus riches tapis de la Couronne; que Leurs Majestés vinrent y reudre leurs hommages au nouveau Saint; que leur exemple fut suivi de Monseigneur le Dauphin, de Monseigneur le Duc d'Orléans, du Cardinal-Ministre, de l'Ambassadrice d'Espagne, et de ce qu'il y a de plus grand à la Cour; que la Reine, qui est en possession d'édifier par-tout, fut attendrie de la piété d'une jeune fille de neuf ans, qui guérie dans son enfance par l'intercession du Bienheureux Prêtre, d'une paralysie formée, profita de la nouvelle soleuuité, avec l'agrément et après l'examen de l'Ordinaire, pour rendre à son Libérateur des actions de graces, dont son âge l'avoit dispensée.

Nous ajouterons que Messieurs les Comtes de Lyon, dans la vue d'honorer un homme qui a lui-même fait tant d'honneur au choix de leurs prédécesseurs, voulurent bien prêter une de leurs trois Eglises pour la cérémonie; que pour lui donner plus de grace et plus d'éclat, ils suspendirent une partie de la rigide méthode, qui leur fait exclure toutes les nouveautés; qu'en présence de leur Archevêque à qui son grand âge et ses infirmités ne permirent pas de célébrer, ils fireut l'Office du premier jour avec cette majesté antique qui fait l'admiration de tous les étrangers; que les

Corps les plus distingués de la ville se firent un devoir religieux de marcher sur leurs traces; que plus de six vingt Curés du Diocèse vinrent processionnellement rendre leurs respects à un Prêtre qui fut à la fois leur Confrère et leur modèle; et qu'enfin plus de six mille Communions qui se firent pendant l'Octave, donnèrent dans la première ville du Diocèse, une idée de la ferveur que Vincent avoit autrefois communiquée à son peuple de Châtillon. Son Culte.

Ce peuple, à qui la mémoire de Vincent de Paul est aussi chère qu'il fut cher lui-même à Vincent de Paul, mérite par son tendre respect pour cet ancien Pasteur, une seconde place dans son Histoire. Dès qu'on eut appris dans cette ville, qu'il avoit été mis au nombre des Bienheureux, la joie y fut si vive, qu'elle ressembloit à un triomphe universel. On y reçut les Reliques du Serviteur de Dieu, comme on l'auroit reçu lui-même, s'il étoit venu en personne visiter encore une fois son troupeau. Les enfans se racontoient les uns aux autres ce que leurs pères leur avoient dit de cet Homme si puissant en œuvres et en paroles. Ceux-ci se flattoient de lui devoir la Foi; ceux-là d'y avoir été confirmés dans la personne de leurs ancêtres : tous le regardoient comme un nouveau Protecteur, disposé à faire pour eux ce que Jérémie faisoit après sa mort pour le peuple de Dieu. L'événement n'a pas démenti de 2. *Macc.* 15. 14.

Son Culte. si justes espérances; et les *Vœux* qui sont suspendus dans la Chapelle où le Saint est honoré à Châtillon, ne prouvent pas moins la tendresse qu'il continue d'avoir pour ses anciennes ouailles, que sa puissance auprès du Seigneur. Les trois Panégyriques qui furent prononcés en l'honneur de Vincent de Paul lors de sa canonisation, auroient été capables d'établir son culte dans cette petite ville, quand jusques-là il y auroit été inconnu. Le dernier de ces discours, qui fut celui du R. P. de Clardan, Jésuite, *ravit tous les Auditeurs :* c'est en ces termes que nous en a écrit le pieux et respectable Curé de Châtillon.

Le 8 *juin* 1745.

Mais ce fut surtout dans le Diocèse où il étoit né, et sous les yeux de l'auguste Parlement dont sa province ressortit, que le nouveau Saint triompha. Dès que Louis-Marie de Suarez-d'Aulan, digne Evêque d'Acqs, eut par un Mandement * plein de dignité et de sagesse, annoncé à son troupeau la Fête de S. VINCENT DE PAUL, PRÊTRE ET CONFESSEUR, NATIF DE LA PAROISSE DE POY, AU DIOCÈSE D'ACQS, les Fidèles soumis à sa juridiction s'ébranlèrent jusques dans le Béarn et la Basse-Navarre. Le concours fut si prodigieux que, malgré les précautions que la police avoit prises, des gens même de condition, furent réduits au pain de seigle, faute d'en trouver d'autre. Le Prélat, touché, attendri de voir presque toutes ses brebis

* *Du* 10 *juin* 1738.

réunies, leur distribua une ou deux fois par jour la nourriture spirituelle que la plupart étoient venues chercher de si loin. Les Confesseurs, pendant tout l'Octave, n'eurent pas un moment de trève, et chaque jour il étoit au moins quatre heures du soir, et quelquefois six, qu'on n'avoit pas encore fini de donner la Communion. Le Gouverneur, le Présidial, le Sénéchal, l'Election et toutes les Communautés *firent à qui mieux mieux* *, pour honorer leur saint Compatriote. La famille de Vincent de Paul, toujours pauvre, mais toujours vertueuse, ne s'y distingua que par sa modestie et par l'innocence de ses mœurs. A son maintien on jugea que le bonheur de ressembler au saint Prêtre du côté de la vertu, étoit le seul qui fût capable de lui donner de l'ambition.

Son Culte.

* *Lettre 28 juillet* 1738.

Le spectacle qu'offrit la ville de Bordeaux, fut plus grand, et n'édifia pas moins. On peut dire que la misère et les dignités du siècle contribuèrent à lui donner du relief. A la tête d'une Procession très-bien ordonnée, qui de la Cathédrale se rendit par de longs détours à l'Hôpital, où se devoit célébrer la Fête, marchoient les Enfans trouvés, innocent essaim, qui quelque part qu'il soit, doit beaucoup au Serviteur de Dieu, parce que ce qu'il a fait pour lui à Paris, a servi de règle aux provinces. Entre les deux bannières du Saint, qui précédoient le Clergé du Séminaire et de la Cathé-

Son Culte. drale, s'avançoit un cierge à la main le jeune de Savignac, fils et frère de Conseillers du Parlement. Né pendant qu'on célébroit à Bordeaux la Fête de la Béatification, on lui avoit donné au Baptême le nom de Vincent de Paul; et ce fut pour lui apprendre de bonne heure à marcher sur les traces de son saint Patron, qu'une mère vertueuse voulut qu'il lui rendît dès son enfance tout l'honneur qu'il pouvoit lui rendre. L'Archevêque Primat d'Aquitaine fermoit la marche de son nombreux clergé. Après lui paroissoit le Parlement en robes rouges, précédé de son illustre Premier Président, et de deux autres, à la tête d'environ cinquante Conseillers, d'un des Avocats Généraux, et du Procureur Général. La Cour des Aides, aussi en robes rouges, venoit ensuite avec son Premier Président. Ce corps étoit suivi de celui des Trésoriers de France : ceux-ci l'étoient des Officiers du Sénéchal, qui l'étoient eux-mêmes de Messieurs de la Bourse.

C'est ainsi qu'une ville, pour laquelle Vincent de Paul n'eut jamais occasion de faire la millième partie de ce qu'il a fait pour tant d'autres, lui donnoit des preuves éclatantes de respect et de dévouement. Elle n'en donna pas moins de ferveur et de piété. Pendant toute l'Octave, l'Eglise où se faisoit la Fête, fut toujours pleine. Tout Bordeaux paroissoit saintement ému. Il y eut tous les jours, l'un portant

l'autre, plus de neuf cents Communions. La Noblesse y parut riche en foi comme le peuple : les huit Panégyriques qu'on y fit, comme en plusieurs autres endroits, y furent justement applaudis. Par-tout ils furent plus goûtés, à proportion qu'on en bannit plus le faste de l'éloquence. On reconnut dans les Provinces, comme on l'avoit reconnu à Paris, que dans un éloge aussi abondant que l'est celui de Vincent de Paul, pour être Orateur, il suffit d'être Historien. Son Culte.

Ce ne fut pas seulement en France que le nom du saint Prêtre fut célébré : la Savoie, le Piémont, la Toscane, la République de Gênes, le Royaume de Naples, la Pologne, et un grand nombre d'autres Etats l'honorèrent avec une sorte d'émulation. Lisbonne ne le céda à aucune partie du Monde Chrétien. Dire que le Sérénissime Roi de Portugal fit les frais de la solennité, c'est dire qu'elle se fit avec la dernière magnificence.

Depuis le décret du Saint-Siége, le culte de l'Homme de Dieu n'a fait que s'étendre. Le Canada l'a joint à ses autres saints Protecteurs; et la première Paroisse, qui depuis sa canonisation a été érigée à Québec, l'a été sous son nom. On y a envoyé une portion de ses ossemens, à la prière du sage Supérieur du Séminaire de cette ville; et il espère que Dieu glorifiera dans l'Amérique son Serviteur, comme *Lettre du 17 octobre 1744.*

Son Culte. il l'a glorifié en Europe. S'il en est ainsi, rien de plus propre à y fortifier la Religion. Il en est, pour ainsi dire, des Saints comme des Conquérans; et leur premier triomphe dans un lieu, y est toujours signalé par des bienfaits. De tant de Provinces où la Fête de la Canonisation s'est faite, je ne sais s'il y en a une seule où il ne se soit opéré des prodiges; et il y en a beaucoup, où il s'en est opéré plusieurs. Quoique tous soient rapportés par des personnes dignes de foi, je les supprimerai ici à la réserve de deux, qui ont subi l'examen des Evêques, dans le Diocèse desquels il a plu à Dieu de les opérer. Le premier a été certifié juridiquement par gens que leurs préventions disposoient à l'affoiblir. Nous en tirerons la Relation du Mandement publié en 1741, par M. l'Archevêque de Sens.

Mandement, p. 6. Marie-Antoinette Robbe, l'une des Maîtresses de la Communauté des Orphelines au faubourg d'Yonne, fut celle en faveur de qui il plut au Tout-Puissant de déployer son bras. Cette Fille à qui sa droiture, sa candeur, sa piété soutenue par un long exercice de bonnes œuvres, ont fait à Sens une réputation sur laquelle il n'y eut jamais de partage, fut à l'âge d'environ trente-quatre ans attaquée au mois de janvier 1738, d'une grande fièvre avec inflammation au bas-ventre. Ce fut là le principe de tous ses maux. Retombée après quelques jours de

trève dans son premier état, le Médecin sur une dureté qu'il aperçut à la région du foie, jugea que la Sœur Robbe étoit menacée d'un squirre. Son pronostic ne se trouva que trop juste. Malgré les eaux de Passy, les bains, les demi-bains, les apéritifs, les fondans et les absorbans qui furent successivement employés, on ne put venir à bout ni de résoudre, ni même de diminuer la dureté squirreuse; et le sieur Dalmières, ancien Chirurgien-Major, fut le troisième qui *désespéra entièrement de sa guérison.* Un fameux Médecin de la ville de Melun en porta le même jugement, après plus de trois-quarts d'heures d'examen.

Son Culte.

Ibid., p. 7.

La ville de Sens, qui rendoit justice à la vertu de cette charitable Sœur, n'apprit qu'avec beaucoup de peine que son mal étoit incurable. On fut encore plus affligé, quand on sut que pour peu qu'on touchât du bout du doigt la partie affligée, cette Fille, d'ailleurs si patiente, ne pouvoit modérer ses cris; qu'une simple couverture étoit un poids qui la fatiguoit; qu'il lui étoit impossible de demeurer plus d'un *Miserere* à genoux sans s'exposer à tomber en foiblesse; et que dans les petits voyages que sa charité et son activité naturelle lui faisoient entreprendre, quand ses douleurs étoient moins vives, il lui falloit une heure pour faire le chemin qu'une

Son Culte. personne saine fait en moins de douze ou quinze minutes.

Persuadée qu'il n'y avoit plus rien à attendre du côté des hommes, la Sœur Robbe s'abstint *Ibid.*, *p.* 9. de tout remède dès le mois d'octobre 1740, c'est-à-dire, plus de neuf mois avant sa guérison. Le jour de la Fête de S. Vincent de Paul elle pria Dieu, par l'intercession de sou Serviteur, de lui donner la force d'aller jusques à la Chapelle du grand Séminaire, où l'on devoit commencer une Neuvaine de Messes pour elle. Il semble qu'une Fille si vertueuse auroit dû avoir le sort de la Mère de S. Basile, de François Richer, de Catherine Jean, et de tant d'autres, qui, pour ainsi dire, se firent ouvrir la porte, dès qu'ils y eurent frappé. Dieu est le maître de ses dons, et ses amis ne sont pas toujours ceux à qui il vend moins cher ses miséricordes. La Sœur Robbe, après neuf jours *Ibid.*, *p.* 10. de Messes et de prières, fut ce qu'elle étoit depuis trois ans, et rien de plus. Elle se trouva même si indisposée la dernière nuit, qu'elle fut obligée de la passer assise et sans prendre repos.

Son courage et l'envie qu'elle avoit de guérir, la portèrent à commencer une seconde Neuvaine; elle sortit de sa Communauté vers les cinq heures et demie du matin. Marie-Jeanne Després, l'une des vingt-quatre témoins qui fu-

rent entendus, la trouva si mal, qu'elle fit tous ses efforts pour l'arrêter, *craignant,* dit-elle, *qu'elle ne pût arriver, et qu'on ne la rapportât morte: Donnez-moi la consolation d'y aller encore une fois,* répondit la bonne Sœur; *ce sera peut-être la dernière fois de ma vie.* Elle se trompoit, et ne se trompoit pas à différens égards. « Au commencement de la Messe qu'elle en- » tendit, elle fut attaquée d'une colique des » plus violentes, qui dura environ deux *Mi-* » *serere,* et qui manqua de la faire tomber en » foiblesse. La douleur s'étant calmée, elle de- » meura assise jusqu'à l'élévation de la sainte » Hostie, qu'elle voulut se courber pour l'a- » dorer en s'appuyant sur sa chaise. Ce fut là » le moment précis, où Dieu voulut exaucer » sa foi, et couronner sa persévérance. Sans » réflexion, sans peine, et sans aucun senti- » ment de douleur, elle se trouva tout d'un » coup à genoux; et ayant jeté à côté sa chaise » dont elle n'avoit plus besoin, elle s'écria, » sans trop savoir ce qu'elle disoit: *Ah! mon* » *Dieu, je suis guérie.* » Elle l'étoit si parfaitement, qu'elle entendit à genoux le reste de la Messe; et immédiatement après parcourut toute la ville de Sens pour annoncer sa guérison à ceux qui voulurent l'entendre, et peut-être même à quelques-uns qui auroient voulu ne l'entendre pas. Son Culte.

De retour chez elle, elle pria Marie-Jeanne

Son Culte. Desprès d'assembler dans la Chapelle tous les Enfans qui se trouvoient à la Maison. « Ce qui » étant fait à l'instant, la Sœur Robbe se jeta » à genoux sans appui, ce qu'elle n'avoit pu » faire depuis trois ans ; et dit tout haut : Remer- » cions Dieu et S. Vincent, car je suis guérie : » ce qui fit verser des larmes de joie à toute la » Maison étrangement surprise de voir la Sœur » Robbe à genoux sans appui ; puis se relever » toute seule sans aide, marchant et agissant » librement, et ayant un teint de santé par- » faite. » Dès-lors il eût été difficile de douter du Miracle que Dieu venoit de faire : on en douta encore moins, lorsqu'on eut reconnu que le squirre étoit entièrement fondu, que les parties tendues avoient repris leur ancienne souplesse, et qu'elles étoient aussi peu sensibles, qu'elles avoient été douloureuses. Au reste, et c'est avec quelque peine que nous y revenons encore, il fut prouvé que la malade, pendant le cours de son infirmité, n'avoit eu aucune suppression ; et que sa guérison s'étoit opérée sans aucune de ces révolutions qu'éprouvent les personnes de son sexe.

Ibid., *p.* 10.

La gravité de l'Histoire nous permettra bien de dire, que ce dernier Miracle a été reconnu et attesté par des Partisans du Diacre de Saint-Médard : nous permettroit-elle d'ajouter que quelques-uns d'eux dirent avec un peu de chagrin, que puisqu'ils nous passoient les mer-

veilles de Vincent de Paul, nous devions leur passer celles de François Pâris. C'est une compensation que nous promettons de faire, dès que la vie et les prodiges de celui-ci auront obtenu de l'Eglise Catholique l'approbation, qu'en ont reçue la vie et les prodiges de celui-là. Son Culte.

Le second Miracle s'est fait à Amélie ou Amérie, ville de l'Etat Ecclésiastique; et c'est M. Jean-Baptiste Renzuoli, Evêque du lieu, qui en a dressé la Relation. Je la suivrai exactement, mais en homme qui veut abréger.

Il y avoit dans cette ville au Monastère de Saint-Jean, de l'Ordre de Saint-Benoît, une Religieuse affligée depuis quelques années d'un grand nombre d'infirmités, où les plus habiles Médecins n'entendoient rien. Cette Fille, qui à sa Profession avoit pris le nom de Sœur *Dieu-donnée*, jetoit du pus par les oreilles, les narines et la bouche. Son corps enflé comme un ballon, souffroit des douleurs universelles, et ces douleurs ne la quittoient point. Il lui étoit impossible de rester long-temps assise, ou debout, ou dans son lit: en quelque situation qu'on pût la mettre, elle ne respiroit qu'avec beaucoup de peine. La violence de ses maux la faisoit frémir; et elle sentoit des accès presque continuels de fureur. Ajoutez à cela un grand dégoût pour le peu de nourriture

Son Culte. qu'elle prenoit, et qu'elle ne prenoit que dans le temps de sa manie. Au fond, son aversion pour les alimens avoit quelque chose de raisonnable. L'usage qu'elle étoit obligée d'en faire, étoit accompagné des plus mortelles douleurs; elles redoubloient, ces douleurs cruelles, quand *elle avaloit le morceau;* alors elle souffroit *comme si on lui eût arraché les entrailles.*

La Mère Dieu-donnée étoit dans ce déplorable état, quand au mois de novembre 1743 les Missionnaires se rendirent à Amélie pour commencer la Mission, qu'ils y doivent faire tous les neuf ans. Un d'eux, ayant été informé de la maladie de cette Religieuse, proposa au Prêtre qui la dirigeoit, de l'engager à faire une Neuvaine à Saint Vincent de Paul: ajoutant que le dernier jour, après l'avoir confessée et communiée, il eût à faire sur elle le signe de la Croix avec une Relique du Saint, qu'il lui mit entre les mains. Vous lui inspirerez, poursuivit-il, une pleine confiance dans les mérites et dans l'intercession de ce grand Serviteur de Dieu; et alors vous lui ordonnerez de se lever, et de marcher. Comptez qu'elle obéira, qu'elle se levera, et qu'elle sera guérie.

Le Confesseur, qui eût été charmé de voir sa pénitente délivrée d'un état presque aussi dangereux qu'il étoit accablant, promit tout

ce qu'on voulut. Il fit faire la Neuvaine, confessa et communia la malade, fit sur elle le signe de la Croix avec la Relique : mais quand il vint à considérer qu'elle étoit abattue, jusqu'à sembler près de rendre les derniers soupirs, il resta court ; il fut le premier à manquer de la confiance qu'il devoit inspirer à sa fille spirituelle ; et jamais il n'eut la force de lui dire de se lever et de marcher. C'est ce qu'il écrivit lui-même au Missionnaire qui lui avoit prêté la Relique, et qui pour lors travailloit dans un bourg peu éloigné d'Amélie. La réponse que lui fit ce dernier fut courte : elle n'étoit composée que de ce peu de paroles : *Modicæ fidei, quare dubitasti?* Homme de peu de foi, pourquoi avez-vous douté? Dites à votre malade d'avoir une grande confiance en Saint Vincent de Paul, et qu'à l'instant elle sera guérie. Son Culte.

Le Confesseur n'osa franchir ce pas ; sa pénitente étoit à l'extrémité : cependant, pour s'acquitter au moins en partie de la commission qui lui avoit été donnée, il écrivit à cette fille mourante un billet conçu en ces termes, « Un Missionnaire m'a chargé de vous dire, » que vous ayez une grande confiance en Saint » Vincent, et que vous en obtiendrez la gué- » rison de tous vos maux. Ainsi je vous prie de » vous lever, et d'aller à l'Eglise y remercier le » Seigneur. » Tout cela se fit. Au moment même

Son Culte. la Sœur Dieu-donnée se lève, les convulsions dont elle avoit jusques-là été tourmentée, disparoissent, ses douleurs s'évanouissent; elle va à l'Eglise, y fait sa prière, et remonte à sa chambre.

A ce trait de miséricorde succéda bientôt un trait de justice. Au bruit que dut faire et que fit en effet la guérison d'une personne qu'on tenoit pour morte, les Religieuses s'assemblèrent. Il se trouva parmi elles de ces esprits philosophes qui ne croient que ce qu'ils conçoivent. On commença donc à raisonner à perte de vue. La conclusion du dialogue fut, qu'une guérison comme celle dont il s'agissoit, devoit être suspecte, et qu'il y avoit de l'imprudence à s'y fier. Sœur Dieu-donnée se laissa ébranler. Sa propre expérience ne la rassura point assez, sa foi chancela. Elle craignit que le changement qui s'étoit fait en elle, fût moins une guérison pleine, qu'une suspension de douleurs.

Sa crainte fut punie comme l'avoit été celle de Saint Pierre, quand la présence de son Maître le rassura moins, que le vent et les flots ne l'alarmèrent. Une foi vive avoit sauvé la Religieuse d'Amélie, son incertitude la replongea dans son premier état. Tout-à-coup, mêmes douleurs, mêmes déchiremens, mêmes indices d'une mort prochaine.

Sur ces entrefaites on sonna Vêpres, et la

Communauté se rendit au Chœur pour les chanter. Il ne resta qu'une Sœur converse auprès de la malade, qui se trouva plus tourmentée que jamais. « Malheureuse que je suis ! » s'écria-t-elle, j'ai douté du Miracle qui s'étoit fait sur moi : et Saint Vincent, pour me » punir, m'a privée de la grace qu'il m'avoit » déjà obtenue. Ranimons donc notre foi, ma » chère Sœur, et disons un *Pater*. » Elles le dirent aussitôt ; après quoi la malade s'étant recommandée au saint Prêtre, elle s'appliqua au front, au visage, et aux autres membres affligés, un linge qu'elle avoit fait toucher à la Relique du Bienheureux. Chose étrange, dit la relation, chaque partie que touchoit le linge, n'avoit plus ni enflures ni douleurs. Ainsi la guérison fut aussi subite, que la reprise du mal l'avoit été. Alors le Miracle ne fut plus matière de doute. La Mère Dieu-donnée en fut si bien convaincue, que, sans hésiter, elle alla rejoindre ses Sœurs qui étoient encore au Chœur, et mêler à leurs Cantiques ses très-humbles actions de graces. Sa santé s'est toujours soutenue depuis. Il y a mieux, c'est que, de l'aveu de tous ceux qui la connoissent, jamais elle ne s'étoit si bien portée qu'elle fait aujourd'hui. La saline, dont elle n'avoit jamais pu user, ne l'incommode point, les légumes lui sont aussi bons qu'à ses Sœurs, et elle porte des fardeaux, qu'elle n'auroit osé

Son Culte.

Son Culte. remuer avant sa maladie. Tel est le prodige que Dieu a opéré chez les Bénédictines d'Amélie. L'Ordinaire, qui connoissoit parfaitement la Religieuse miraculée, ne s'en est pas rapporté à lui-même : il a reçu les dépositions des deux Médecins gagés de la ville, et entendu les Religieuses du Monastère : mais celles-ci ne se sont pas bornées à rendre témoignage à l'opération de Dieu. Pour en perpétuer la mémoire, *elles ont obtenu du Souverain Pontife la permission de réciter, comme les Missionnaires, l'Office propre de Saint-Vincent, et d'en faire la Fête solennelle de première Classe, avec Octave.*

A ce Miracle j'en pourrois joindre un bon nombre d'autres contenus dans un Mémoire, qui depuis peu a été apporté d'Italie. Ici c'est une fille qui, après s'être crevé un œil, est en danger de perdre l'autre, et qui les recouvre tous deux par l'application d'une relique de notre saint Confesseur. Là, c'est un Curé qui se couche avec un ulcère à la jambe, et qui le matin à son réveil trouve ses chairs aussi belles que s'il n'eût jamais eu d'incommodité. Tantôt, c'est une femme stérile pendant vingt ans, à laquelle un vœu procure la consolation de devenir mère. Tantôt, c'est une mère à qui des couches douloureuses et toujours suivies de la mort de ses enfans, font dire à peu près comme à Rebecca : Si tel devoit être mon sort,

il eût mieux valu pour moi de rester stérile; qui reste en effet dans cet état pendant quatorze ans, et qui à l'âge de quarante-quatre se voit une héritière. Ailleurs, ce sont de nombreux troupeaux dont l'image du Saint écarte la mortalité, qui depuis plusieurs années fait tant de ravages dans l'Europe. Par-tout, en conséquence, ce sont des Autels et des Statues érigées en l'honneur de notre Bienheureux dans les églises Cathédrales, Paroissiales, et autres particulières, où la fête du nouveau Taumathurge se célèbre avec autant de pompe que dans les Maisons de sa Congrégation. Son Culte.

Quelque idée que puisse donner de Saint Vincent de Paul ces grandes opérations, et mille autres semblables qu'on y pourroit ajouter, il faut l'avouer à sa gloire, l'éminente sainteté de sa vie sera toujours le plus grand de ses Miracles. Qu'on repasse même légèrement sur ce que nous avons rapporté, « Où » trouvera-t-on une plus grande innocence » de mœurs, une piété plus tendre, une foi » plus vive, une espérance plus ferme, une » charité plus parfaite..... une patience » plus héroïque, un zèle plus agissant, une » conduite plus sage, un désintéressement » plus absolu, une humilité plus profonde? » *Mandement de M. de Rodez, du 5 octob. 1738.*

Tant que l'Eglise de J. C. subsistera, et

Son Culte. malgré les efforts de l'enfer elle subsistera jusqu'à la fin, on annoncera dans toutes les parties du monde, « Le sacrifice continuel qu'il » fit de son corps et de tous ses sens, sa douceur, sa simplicité, sa patience, son égalité » d'esprit, sa pureté angélique, son respect » pour les Prélats de l'Eglise, sa prompte et » sincère obéissance à leurs décisions, son » travail infatigable à instruire les peuples des » vérités du salut, à convertir les pécheurs, à » ramener dans le sein de l'Eglise les Hérétiques qui s'en étoient séparés; son zèle et » son attention à prévenir les nouvelles erreurs, à les anéantir, s'il eût pu, dès qu'elles » commencèrent à paroître *, à les écarter » des Compagnies qu'il avoit fondées, ou dont » la Providence lui avoit donné la conduite. »

Mandement de M. d'Angers, du 12 avril 1738.

* *Rodez, ibid.*

Mais puisque, comme l'a remarqué un des plus grands Docteurs de l'Eglise, « Le culte » des Saints consiste essentiellement à les imiter ici-bas; et que la vie de Saint Vincent de » Paul n'a été autre chose que l'Evangile, ou » plutôt LA PERFECTION DE L'EVANGILE, MISE » EN PRATIQUE par cette foi qui opère par la » dilection : c'est à ceux qui étudieront sa conduite à être ses imitateurs, comme il le fut » de J. C. Son exemple doit avoir la force de » les convaincre de la nécessité de marcher

Mandement de M. d'Aeqs, du 10 juillet 1738.

» sur ses traces. Il a si pleinement possédé Son Culte.
» toutes les vertus, qu'en quelque état que la
» Providence ait jugé à propos de les placer,
» Il s'en trouvera toujours quelqu'une à imi-
» ter pour eux. »

ADDITIONS.

J'ai promis, pag. 362, les lettres de Messieurs Bossuet et Fléchier. Un Savant a fait depuis peu le parallèle des Oraisons funèbres de ces deux grands hommes, et il donne la préférence au dernier. Voici une nouvelle matière de comparaison.

Epistola Jacobi Benigni Bossuet, Episcopi Meldensis, ad Clementem XI.

BEATISSIME PATER,

Oportet Episcopos ad Apostolicam Sedem sincerum atque integrum deferre testimonium veritatis in quâcumquecausâ, quæ ad ejus judicium devenire possit ac debeat. Cùm itaque de venerabilis Presbyteri Vincentii à Paulo, Congregationis Missionis Institutoris, ac primi Præpositi Generalis vitâ et sanctitate quæstio habeatur, testamur eumdem Virum ab ipsâ adolescentiâ nobis fuisse notum, ejusque piis sermonibus atque consiliis veros et integros Christianæ pietatis et Eccle-

siasticæ Disciplinæ sensus nobis esse instillatos, quorum recordatione in hâc quoque ætate mirificè delectamur.

Processu temporis, et jam in Præsbyterio constituti, in eam Sodalitatem coaptati sumus, quæ pios Presbyteros ipso Duce et Autore in unum colligebat de divinis rebus per singulas hebdomadas tractaturos. Pium cœtum animabat ipse Vincentius, quem cùm disserentem avidi audiremus, tunc impleri sentiebamus Apostolicum illud : Si quis loquitur, tanquam sermones Dei : Si quis ministrat, tanquam ex virtute, quam administrat Deus.

Aderant plerumque magni nominis Episcopi, Viri famâ et pietate perducti, ab eâque soliditate mirum in modum Autore Vincentio in Apostolicis curis ac laboribus juvabantur. Præstò erant Operarii inconfusibiles, qui per eorum Ecclesias rectè tractabant verbum veritatis, nec minùs exemplis quàm verbis Evangelium prædicabant. Fuit etiam illud nobis desiratissimum tempus, quo eorum laboribus sociati, Metensem Ecclesiam, in quâ tunc Ecclesiasticis Officiis fungebamur, in vitæ Pascua deducere conabamur; cujus Missionis fructus venerabilis Vincentii non modò piis instigationibus atque consiliis, verùm etiam precibus tribuendos nemo non sensit.

Ille nos ad Sacerdotium promovendos suâ suorumque operâ juvit. Ille secessus pios Cle-

ricorum, qui ordinandi veniebant, sedulò instituit: Nosque etiam non semel invitati, ut consuetos per illa tempora de rebus ecclesiasticis sermones haberemus, pium laborem, optimi viri orationibus et monitis freti libenter suscepimus; licuitque nobis affatim eo frui in Domino, ejusque virtutes coram intueri, ac præsertim genuinam illam et Apostolicam charitatem, gravitatem atque prudentiam cum admirabili simplicitate cunjunctam, Ecclesiasticæ rei studium, zelum animarum, et adversùs omnigenas corruptelas invictissimum robur atque constantiam.

Quàm puram fidem coleret, quàm Sedi Apostolicæ ejusque Decretis reverentiam exhiberet, quantâ animi demissione et humilitate, in amplissimis licet Regiorum etiam Consiliorum functionibus constitutus, Domino deserviret, recordantur omnes, et ego suavissimè recolo.

Crescit in dies pii Viri memoria, qui in omni loco Christi bonus odor factus, dignus ab omnibus habetur, qui à sancto Pontifice ritè et canonicè Sanctorum numero inseratur, si Vestræ Beatitudini placuerit.

Nostris verò sensibus, Beatissime Pater, eò gratior ac firmior venerandi Vincentii hæret recordatio, quod in suâ Congregatione, et in nostrâ quoque Diœcesi spirantem intuemur. Cum ejus Discipulis Compresbyteris nostris vivimus, cum iis laboramus, eorumque doctrinâ et

exemplis commissum nobis gregem indefesso studio, neque unquam intermisso opere pasci gaudemus in Domino.

Neque licet conticere de piarum fœminarum cœtu, quæ ab ipso sanctissimis Regulis informatæ pauperibus et ægrotis sublevandis tantâ castitate, humilitate, charitate serviunt, ut sui Institutoris, ab eoque insiti spiritûs oblivisci non sinant.

Nos ergo pii Viri memores, hoc nostrum testimonium, Beatissime Pater, in Vestræ Sanctitatis paternum sinum effundimus; gnari scilicet Sanctorum mentione delectari Sanctos. Sed plura proferre tanta Majestas, et Pontificiis humeris ingruens negotiorum moles non sinunt: quanquam maximarum rerum gubernacula tenenti et magnitudo mentis, et rerum providentia, et de Cœlo solatia atque consilia abundè suppetunt, viresque integrant; quo bono ut Ecclesia Christi diutissimè potiatur, summa votorum est. Hæc coram Deo in Christo loquor, in conscientiâ bonâ et fide non fictâ, ego Sanctitatis Vestræ,

BEATISSIME PATER,

Devotissimus atque obedientissimus
Servus ac Filius,

J. B. EPISCOPUS MELDENSIS.

Datum in Civitate nostra Meldensi 2 augusti 1702.

Epistola Spiritus Flechier, Episcopi Nemausensis.

BEATISSIME PATER,

Virorum fide ac pietate illustrium virtutes ad Sanctæ Sedis Solium deferre consuetudo est et religio, ut Summorum Pontificum judicio probati, et Cœlitum fastis adscripti Ecclesiæ ornamento sint et exemplo, eo animo Vincentium, Virum Evangelicum, Congregationis Missionum Institutorem ad te, Beatissime Pater, suppliciter adducimus, ut cui in Cœlesti Patriâ coronam justitiæ justus Judex retribuit, immortalem gloriam ac venerationem in terrâ viventium Sanctitas Vestra decernat.

Nil illi ad perfectam vitæ integritatem et laudem defuit. Præcipua in illum à Patre luminum dona confluxerant, fides in Deum firma, et ab omni novitatum suspicione libera; sapientia hominum utilitati et paci consulens, singularis in rebus arduis pro animarum salute constantia, omnis ambitionis expers humilitas, mira in condonandis injuriis facilitas, in perferendis morbis patientia, in sustinendis pœnitentiæ laboribus fortitudo. Iis accesserant animi candor ingenuus, prudens morum simplicitas, casta et innocens conversatio, condita piâ hilaritate modestia, benefica in pauperes misericordia præ

cæteris, et promovendæ Religionis, illustrandique Sacerdotii ardens et continua sollicitudo.

Ad eos usus, Beatissime Pater, natus in Galliâ Vincentius difficillimis temporibus. Florentissimum Imperium hæreses civiliaque bella infestaverant; multi à Fide Catholicâ et Regis obsequio desciverant, Principes, Populique; divisæ in factiones Provinciæ mutuis se cladibus adflixerant: ubi vicerant Calvinistæ, Templa diruta, disjectæ Aræ, Sacerdotes vel fugati, vel interfecti, Sacra aut spreta aut abolita inter armorum erroremque licentiam: absoleverat Religio.

Ut primùm sacris Ordinibus initiatus, studiisque Theologicis munitus Vir Dei prodiit, defecisse Sanctos et diminutas à filiis hominum veritates intelligens, Pastorum incuriam, inscitiam Populorum increpans, exponendæ Eclesiæ doctrinæ, Disciplinæ restituendæ incubuit; totum se Missionibus Apostolicis devovit, quòcumque illum divina Providentia duceret. Laborans in Evangelio, iniquos abducebat à vitiis, hæreticos ad Fidem revocabat, ignaros docebat vias Domini, obvios quosque ad pœnitentiam hortari solitus, exemplo ipse præire, Sacerdotum zelum accendere, sæpè etiam supplere, et ministerium Verbi omnibus charitatis officiis confirmare, adjunctis, ubi operi non sufficeret, Operariis, sibi imputans, si quis divinam Legem aut ignoraret, aut sperneret.

Cùm audisset rusticam Plebem neglectam à Parochis in tenebris ambulare, continuò exarsit. Evangelisare Pauperibus missum se credidit, apud quos fides simplicior, uberior doctrinæ fructus, et purior docentis intentio. Exiit ergo in vicos et villas, in vias et sepes, et aspera rura indefesso labore percurrens, Mysteriorum Christi, Sacramentorum Ecclesiæ fidem, Christianæ vitæ præcepta disseminans, viles quidem animas, at Redemptori pretiosas in Domum Domini, et spem Regni cœlestis induxit.

In Urbem Regiam deinde vocatus, officiisque majoribus intentus, quæ non pauperibus auxilia contulit? Nata esse et cum illo crevisse visa est miseratio. Inopum necessitates inquirens, divitum conscientiam sollicitans, omnem charitatem exercuit. Alendis confecta ætate Senibus; Orphanis, atque incertæ nativitatis Infantibus educandis; damnatis ad triremes remigibus è durâ servitute eximendis; civibus morbo simul et inopiâ laborantibus juvandis recreandisque omnem operam atque diligentiam adhibuit. Oppressas bellis tum domesticis, tum extraneis familias; imò Provincias conquisitis collectisque opibus sublevari, egenis Parisios concurrentibus xenodochia extrui, annuos census suppeditari curavit. Nulla miseriarum species quæ non illum misericordem senserit; et nè quid magnificis deesset operibus, ut corporum commodo, ità animarum saluti ubique

provisum est : eleemosynæ, doctrinæ, vitæ auxiliis accessêre Religionis documenta.

Ille est, Beatissime Pater, ex iis misericordiæ viris, quorum pietates non defecerunt, et quorum nomen extollere, et laudes nuntiare gaudet Ecclesia. Is etiam est qui in diebus peccatorum corroboravit pietatem. Christianos originis suæ cœlestis oblitos, et sæculi nogotiis et cupiditatibus implicatos ad rerum divinarum cogitationem et curam invitans, solitarias ac salutares Missionum domos aperuit. Hic qui pristinam vitam emendare, et conscientiam humili accuratâque delictorum confessione detergere ; qui vana et fragilia despicere, æterna meditari ; qui abjuratis voluptatibus asperas pœnitentiæ vias ingredi ; qui ad perfectius vitæ genus vocati, vocationem explorare ac certam facere vellent, officiis, consiliis, monitis, exemplis juvabantur. Spiritualia, ut vocant decem dierum exercitia, solitudo, silentium, quies, cogitationes sanctæ, pia colloquia, preces, orationes, lectiones assiduæ, procul ab omni hominum commercio quisque Deo vacabat et sibi. Iis paulatim successibus pietas Christiana refloruit, iisdem nunc etiam reflorescit. Præcipua, Beatissime Pater, et quò magis ad Sanctitatem Vestram pertinet, de reformando Clero, à quo Religio derivat in populos, Vincentii sollicitudo. Ordinandorum impositam ab Episcopis curam suscepit : continuò per

se suosque probare illos, hortationibus excitare, orationibus disponere ; morum eis innocentiam commendare, scientiam Sanctorum infundere, Ecclesiasticæ vocationis gratiam, divini Sacrificii pretium recensere, ut à peccatoribus secregati et Christo ritè addicti ad cultum Altarium, vel ad opus Ministerii eâ, quâ par est, reverentiâ accederent.

Ut Presbyteros Episcopis, ità Ecclesiæ dignos parabat Episcopos. Annæ Austriacæ, quæ tunc temporis Regnum administrabat, à sacris consiliis, Apostolicæ virtutis viros ad summas Præsulum Sedes evehendos vel indicans, vel commendans, suis aut testimoniis aut suffragiis Clero Gallicano eum, quo nunc etiam præfulget, splendorem contulit.

Frequentes de inquirendis Scripturarum sensibus, de adimplendis tum conversationis, tum Evangelicæ prædicationis officiis tractationes quid referam ? quid Seminaria in plerisque Regni Diœcesibus ab eo erecta, directaque? Plenus dierum obiit Vincentius, viarum Domini scrutator, scrutator bonorum operum, spirituum discretor, meliorum charismatum æmulator assiduus.

At in Congregatione quam instituit, Filios reliquit post se suæ charitatis hæredes, sui Sacerdotii successores, quorum alii tanquam Angeli veloces ad ministeria Missionum missi, in omni patientiâ et doctrinâ, ignaris et rudibus elementa

Fidei, peccantibus divina Judicia, resipiscentibus pœnitentiæ leges, quærentibus Regnum Dei et justitiam ejus æternas renumerationes annuntiant; alii quasi Sanctuarii custodes, nè quis immundus præsumat ingredi vigilantes, Clericos in Seminariis educatos, et ad priscam Ecclesiæ disciplinam efformatos, per Ordinum gradus ad Sacerdotii culmen religiosè perducunt.

Ignosce, Beatissime Pater, nostris in eum Virum affectibus, cujus merita, cujus exempla hâc nostrâ ætate mirati sumus. Quod vidimus testamùr, et scimus quia verax est testimonium nostrum. Viget apud nos venerabilis Vincentii memoria. Spirat adhuc recens virtutum odor, quo totam Galliam perfuderat. Ejus vitæ ac laborum inanimarum regimine manentes adhuc fructus percipimus. Sanctitati Vestræ gratulabimur et nobis, si vota nostra audierit, et illum beatificaverit. Id cum aliis præsulibus suppliciter postulat,

Beatissime Pater,

SANCTITATIS VESTRAE,

Humillimus et obsequentissimus Filius,

SPIRITUS,

Ecclesiæ Nemausensis Episcopus.

Nemausi die 13 octob. an. 1705.

TRADUCTION

DES DEUX LETTRES PRÉCÉDENTES.

Lettre de M. Bossuet.

Dans les différentes affaires, qui tous les jours sont portées au Siége Apostolique, et sur lesquelles il doit prononcer, il est du devoir des Evêques de conspirer avec lui pour faire triompher la vérité, et de lui rendre un compte exact et fidèle de ce qu'ils en savent. J'apprends que l'on examine au Tribunal de Votre Sainteté la Vie et la Sainteté du Vénérable Prêtre Vincent de Paul, Instituteur et premier Supérieur Général de la Congrégation de la Mission.

Nous avons eu l'avantage de le connoître dès nos plus jeunes ans. Ses pieux entretiens et ses sages conseils n'ont pas peu contribué à nous inspirer du goût pour la vraie et solide piété, et de l'amour pour la Discipline ecclésiastique. Dans cet âge avancé où nous sommes, nous ne pouvons nous en rappeler le souvenir sans une extrême joie. Elevés au Sacerdoce, nous eûmes le bonheur d'être asso-

ciés à cette Compagnie de vertueux Ecclésiastiques, qui s'assembloient toutes les semaines pour conférer ensemble des choses de Dieu : Vincent fut l'Auteur de ces saintes Assemblées, il en étoit l'ame. Jamais il n'y parloit que chacun de nous ne l'écoutât avec une insatiable avidité, et ne sentît en son cœur que Vincent étoit un de ces hommes dont l'Apôtre a dit : *Si quelqu'un parle, qu'il paroisse que Dieu parle par sa bouche.*

La réputation et la piété du saint Homme attiroient souvent à ces Conférences des Prélats d'un mérite très-distingué. Outre leur édification, ils en retiroient un autre avantage; ils trouvoient dans les Elèves de Vincent, qui composoient cette Assemblée, des hommes excellens, en état de partager avec eux leur sollicitude pastorale et leurs travaux apostoliques; de dignes Ouvriers, dont les bons exemples n'étoient pas moins éloquens que les discours, prêts à aller porter le flambeau de l'Evangile dans toutes les parties de leurs Diocèses. Nous avons eu nous-mêmes l'honneur d'être associés à ces travaux, lorsque tenant quelque rang dans le clergé de Metz, nous eûmes part à une Mission qui s'y fit. Mais il faut avouer que Vincent eut la principale part au succès de cette Mission, et par ses prières, et par ses conseils, et par le soin qu'il eut d'animer ceux qui y travailloient.

Lorsque nous fûmes promus au Sacerdoce, ce fut à Vincent et aux siens que nous dûmes la préparation que nous y apportâmes. Il avoit établi des Retraites ecclésiastiques pour les Ordinans : à sa prière nous avons souvent fait pendant ces exercices des entretiens, guidés par les conseils, soutenus par les prières du saint Homme. C'est dans ces rencontres qu'il nous a été donné de jouir de lui à loisir dans le Seigneur, d'étudier de près ses vertus, et sur-tout cette charité sincère et vraiment apostolique, cette gravité, cette prudence jointe à une admirable simplicité, ce zèle ardent pour le rétablissement de la Discipline ecclésiastique et pour le salut des ames; cette force et cette constance invincible, avec laquelle il s'élevoit contre tout ce qui pouvoit corrompre ou la pureté de la Foi ou l'innocence des mœurs. Il n'est personne qui ne se souvienne, pour moi, je ne me le rappelle qu'avec un plaisir indicible, combien sa Foi étoit pure, son respect pour le Siége Apostolique profond, sa soumission à ses Décrets sincère et sans réserve, avec quel abaissement d'esprit, quelle humilité de cœur il servoit Dieu, lors même que l'éclat de ses fonctions, et ses emplois à la Cour auroient pu faire craindre quelque altération de ces sentimens.

Aussi chaque jour ajoute-t-il un nouveau lustre à la réputation de ce saint Homme : il

est en tout lieu la bonne odeur de J. C. ; ce ne sont par-tout que vœux empressés de le voir mis au rang des Saints par un saint Pontife.

Pour nous, Très-Saint-Père, nous conservons d'autant plus chèrement et plus aisément le souvenir du vénérable Vincent, qu'il vit encore dans sa Congrégation, qu'il nous semble le voir encore travailler dans notre Diocèse en la personne de ses dignes Enfans, qui vivent sous nos yeux, avec qui nous partageons le travail, que nous voyons avec joie infatigablement occupés à repaître et de paroles et d'exemples le troupeau qui nous est confié.

Mais pourrions-nous taire cette Compagnie de vertueuses Filles, qui formée par le pieux Vincent, conduite par les sages règles qu'il lui a données, s'applique à soulager les pauvres et sur-tout les malades, et le fait avec une humilité, une charité et une pureté qui retracent à chaque moment à nos yeux, et le saint Fondateur, et l'esprit dont il étoit rempli, et qu'il a inspiré à ce saint Institut.

C'est dans le tendre souvenir de ces grandes œuvres, que nous venons déposer dans votre sein paternel, le juste témoignage que nous devons à Vincent, persuadés que c'est faire plaisir à un Saint, que de lui parler d'un Saint. Mais le profond respect que nous avons pour Votre Sainteté, et la multitude des affaires importantes qui l'occupent, ne nous permettent pas

de l'interrompre plus long-temps, quoique nous sachions que rien n'embarrasse un esprit aussi élevé, une habileté pour les affaires aussi étendue, une ame que le Ciel favorise de ses plus douces consolations, à qui il inspire et de sages conseils et la force de les exécuter. Que Dieu conserve long-temps à son Eglise un tel Chef. Ce sont nos vœux les plus ardens et les plus sincères. Au reste, Très-Saint-Père, tout ce que je viens de dire, je le dis devant Dieu en Jésus-Christ dans toute la sincérité et toute la fidélité que je dois et à la vérité et à Votre Sainteté, dont je suis,

TRÈS-SAINT-PÈRE,

Le très-dévoué et très-obéissant
Serviteur et Fils.

Lettre de M. Fléchier.

C'est un usage depuis long-temps établi, et même un devoir de faire au Saint-Siége le rapport des vertus des illustres Morts, qui pendant leur vie ont éclaté par leur foi et leur piété, afin que si elles méritent l'approbation du Souverain Pontife, ces hommes rares mis par son autorité au Catalogue des Saints, puis-

sent servir et d'ornemeus à l'Eglise, et de modèles aux Fidèles. C'est dans cet esprit, Très-Saint-Père, que nous portons à votre tribunal la Cause de Vincent de Paul, homme vraiment Apostolique, vous suppliant d'ajouter à la Couronne, que le juste Rémunérateur lui a déjà donnée dans le Ciel, l'éclat d'un culte public sur la terre. Il ne lui manqua rien de ce qui peut le mériter. Le père des lumières l'avoit comblé de ses plus précieuses faveurs; une vie pure, une piété éclatante, une foi inébranlable, éloignée de toute nouveauté, au-dessus même des soupçons; un esprit de sagesse qui portoit par-tout l'ordre et la paix, une constance dans ce qu'il entreprenoit pour le salut des ames, qu'aucune difficulté ne pouvoit ni rebuter ni ébranler; une humilité ennemie de toute ambition, une merveillense facilité à pardonner les injures, une patience à l'épreuve des maladies les plus aiguës et les plus opiniâtres, un courage infatigable dans les saintes rigueurs de la pénitence. Ce ne sont encore que quelques traits de Vincent. Il y faut ajouter cette aimable franchise, cette naïve simplicité toujours éclairée par la prudence, cette conduite toujours pure et innocente, cette modestie assaisonnée d'une sainte gaieté, cette tendre compassion pour les pauvres, cette forte et continuelle application à rendre à la Religion sa première ferveur, et au Clergé

son premier lustre. Tel fut Vincent. Né pour de grandes choses, ou plutôt pour remédier à de grands maux, la France le vit dans un temps où l'hérésie et les guerres intestines avoient répandu dans ce florissant Royaume l'horreur et la désolation. Les uns avoient secoué le joug de la Religion, les autres ne respectoient plus l'Autorité royale. Les princes mêmes qui devoient contenir la multitude, lui donnoient le funeste exemple de la révolte. Les Provinces divisées en différentes factions étoient en armes les unes contre les autres. Où le calvinisme pouvoit prendre le dessus, on voyoit les Eglises ruinées, les Autels renversés, les Prêtres ou chassés ou inhumainement égorgés, nos plus saints Mystères indignement foulés aux pieds, le Sacrifice perpétuel aboli, presque nulle part aucun vestige de l'ancienne Religion.

Vincent, après de bonnes études, est promu au Sacerdoce. Quelle fut sa douleur de ne trouver presque plus de Saints, plus de vérité dans les bouches trompeuses des enfans des hommes, de trouver les Pasteurs croupissant dans une criminelle inaction, et les peuples dans une profonde ignorance. Il ne fut pas spectateur oisif de si grands maux : il s'appliqua avec ardeur à réveiller le zèle des pasteurs, à éclairer les peuples, à relever la discipline tombée. Le premier moyen qu'il employa, furent les Missions. Animé de l'esprit des

Apôtres, il porta l'Evangile par-tout où la Providence le conduisoit, par l'autorité des premiers Pasteurs. Le succès répondit à ses travaux; il retira du vice les uns, il ramena les autres à la Foi, il instruisit dans les voies du Salut les ignorans, il porta les pécheurs à la pénitence avec d'autant plus de force, qu'aux paroles il joignoit l'exemple. Il ralluma le zèle du Clergé; où il ne le put rallumer, il y suppléa ou par lui-même, ou par les dignes Ouvriers qu'il s'associa. Pour donner à son Ministère de la fécondité, il y joignit tous les offices de charité qu'il put. Mais quoi qu'il fît, jamais il ne crut assez faire. Il se croyoit comptable de tout le mal qui se faisoit, de tout le bien que l'on négligeoit de faire. Si quelqu'un ignoroit ou transgressoit la loi de Dieu, Vincent étoit à ses yeux le coupable. Il remarqua que souvent les peuples de la campagne n'étoient ni cultivés ni instruits, que leurs propres Pasteurs les laissoient croupir ou dans l'ignorance ou dans le désordre. Son zèle pour ces bonnes gens s'enflamma, il se crut spécialement envoyé pour leur annoncer l'Evangile: il le fit avec d'autant plus de joie, qu'il trouva chez eux une foi plus simple et un cœur plus docile, plus de fruit à recueillir, et la vanité moins à craindre. Il parcourut donc avec une ardeur infatigable et d'incroyables fatigues les bourgs, les villages, les hameaux les

plus écartés, les lieux les moins accessibles. Il y alla chercher des ames viles à de profanes yeux, mais précieuses à ceux de J. C. Il leur apprit les Mystères de notre sainte Religion, les régles de la morale chrétienne; il les prépara à recevoir avec fruit les Sacremens : enfin il ramena dans la maison paternelle ces enfans prodigues, il leur apprit qu'ils étoient destinés à régner dans le Ciel.

Fixé dans la Capitale du Royaume, occupé à des fonctions plus importantes, il ne perdit jamais de vue ses amis les pauvres. Sa tendresse pour eux, née, ce semble, avec lui, devenoit chaque jour plus agissante et plus ingénieuse à découvrir leurs besoins et à les soulager. Il n'est sorte d'œuvre de charité pour laquelle il n'ait trouvé des ressources intarissables. Les vieillards courbés sous le poids des années, les orphelins, les enfans trouvés, les galériens, les pauvres malades, des familles, des provinces même entières, où les guerres et intestines et étrangères avoient porté la plus affreuse misère; tous trouvèrent en Vincent un Père et un Libérateur. Il procura aux uns la santé, aux autres la liberté; à ceux-ci une éducation chrétienne, à ceux-là une honnête retraite. On a vu par ses soins s'élever dans Paris de superbes Hôpitaux, pour servir de palais aux pauvres qui inondoient cette ville. Il procura pour l'entretien de ces Hô-

pitaux des fonds abondans. Aucun besoin n'échappoit à l'immense charité de ce saint Homme; et afin que rien ne manquât à la perfection et à l'héroïsme de si grandes œuvres, il allioit le soin des ames avec celui du corps. Jamais il ne sépara l'instruction de l'aumône, ni les pathétiques exhortations à la vertu du soulagement des besoins corporels.

Ainsi, Vincent fut un de ces hommes de miséricorde, dont la piété subsistera à jamais, dont l'Eglise a intérêt que le nom soit inscrit dans ses fastes, et que ses louanges soient dans toutes les bouches. C'est lui qui dans un temps où la multitude des pécheurs sembloit menacer la piété d'une ruine totale, la soutint contre leurs efforts. Il lui ouvrit les Maisons de sa Congrégation comme des asiles, où nonseulement elle se conserva, elle prit de nouvelles forces, elle fit même des conquêtes sans nombre. Les Chrétiens, à qui l'embarras des affaires, et encore plus leurs passions, avoient fermé les yeux à la gloire de leur céleste origine, trouvèrent dans Vincent et dans ses Enfans des guides éclairés, des Médecins charitables, qui leur apprirent à changer de vie, à purifier par une confession humble et exacte leur conscience, à mépriser les biens fragiles de la terre, à connoître et à désirer ceux du Ciel, à renoncer, pour s'en rendre digne, aux voluptés, à embrasser une austère pénitence.

Ceux même qui, portant l'innocence dans ces saintes retraites, y alloient tracer le plan d'une haute perfection, trouvoient chez Vincent bons offices, sages conseils, avis éclairés, exemple plus lumineux encore que les avis. Tels furent les fruits des exercices spirituels de dix jours, que Vincent établit dans ses Maisons. A la faveur de la solitude, du silence, des réflexions, des pieux entretiens, de la prière, des saintes lectures, de l'éloignement de tout commerce avec le monde, chacun ne s'occupoit que de Dieu et de son salut; la piété se ranima, et continue encore tous les jours à reprendre une nouvelle vigueur.

Mais le principal soin, et qui, je m'assure, touchera le plus le cœur de Votre Sainteté, Très-Saint-Père, le principal soin de Vincent fut de travailler à la réformation du Clergé, persuadé que le Clergé est la source d'où la Religion et la Piété coulent sur les peuples. Pour contribuer à ce grand ouvrage, Vincent se chargea de préparer, selon les vues et les ordres des Evêques, les ordinands au saint Ministère. Il n'épargna ni lui ni les siens, ni dépense, ni peine, ni travail pour les éprouver. Prières, instructions, exhortations pathétiques, tout fut employé par notre saint Prêtre pour éclairer, purifier, animer les aspirans aux saints Ordres, et pour les préparer à monter à l'autel, et à exercer les autres fonctions sa-

crées avec l'innocence de mœurs, la lumière et le profond respect qu'elles méritent.

Dieu mit notre digne Prêtre en état de faire quelque chose de plus, de former à l'Eglise de dignes Evêques. Appelé au Conseil de conscience par la Reiue-Mère Anne d'Autriche, Régente du Royaume, il contribua beaucoup à faire élever aux premières dignités de l'Eglise, des hommes d'une vertu Apostolique; et l'on peut dire que le Clergé de France lui doit en grande partie l'éclat dont il brille aujourd'hui. Que dirai-je, Très-Saint-Père, de ces Conférences ecclésiastiques sur l'Ecriture sainte, sur la discipline ecclésiastique, sur les fonctions pastorales et sur les mœurs des Pasteurs, dont Vincent fut le Promoteur, le Chef, l'ame? Que dirai-je de cette multitude de Séminaires, dont il a sollicité et favorisé l'Etablissement, à qui il a donné des règlemens, et fourni de sages Directeurs.

Tel étoit, Très-Saint-Père, Vincent. Telles sont ses œuvres. Toujours attentif à étudier les voies du Seigneur, toujours appliqué à y marcher, toujours aspirant à ce qu'elles ont de plus parfait, il est mort plein de jours et de mérites. Mais il a laissé dans la Congrégation de la Mission, qu'il a instituée, une pepinière d'Enfans héritiers de sa charité, dépositaires de son esprit, et ses successeurs dans les fonctions du saint Ministère, qu'il a rem-

pli avec tant de zèle. Parmi ces dignes Enfans d'un si saint Père, les uns, avec la vitesse des Anges, vont dans les Missions instruire les ignorans, annoncer aux pécheurs le Jugement de Dieu, prescrire aux pénitens les règles de la pénitence, promettre de la part de Dieu des récompenses éternelles à ceux qui cherchent le Royaume de Dieu et sa justice. Ils s'acquittent de cet important emploi avec lumière et avec patience. Les autres, chargés dans les Séminaires de la garde du Sanctuaire, attentifs à n'y laisser entrer aucun profane, conduisent par les degrés des différens Ordres au faîte du Sacerdoce les Clercs qu'ils élèvent et qu'ils forment sur les plus pures règles de l'ancienne Discipline.

Pardonnez, Très-Saint-Père, la longueur de cette lettre à la respectueuse affection que nous avons pour un Homme, dont nous venons de voir de nos yeux et d'admirer le mérite, les vertus, les exemples. Nous ne rendons témoignage que de ce que nous avons vu, et par-là notre témoignage est au-dessus de tout soupçon.

La mémoire du vénérable Vincent vit encore au milieu de nous; l'odeur de ses vertus se fait encore sentir par toute la France. Nous jouissons du fruit subsistant de sa sainte vie, et de ses travaux pour le salut des ames. S'il plaît à Votre Sainteté d'écouter favorablement

les vœux que nous portons au pied de votre Trône, en décernant à Vincent un Culte public, vous ferez, Très-Saint-Père, une œuvre et très-agréable au Clergé de France et glorieuse à votre Pontificat. C'est la grace qu'ose vous demander avec les autres Evêques de France,

Très-Saint-Père,

De Votre Sainteté,

Le très-humble et très-obéissant Fils,

ESPRIT FLECHIER,
Evêque de Nîmes.

A Nîmes, le 13 octobre 1705.

J'aurois bien voulu mettre ici les lettres de M. de Fénélon, Archevêque de Cambrai, et de M. de Montgaillard, Evêque de Saint-Pons; mais cela n'est pas possible, sur-tout par rapport au dernier, dont la lettre a près de six pages *in-folio*. En voici deux ou trois extraits.

Multæ sanè sunt et accuratæ inquisitiones illæ, ex quibus sancit Apostolica Sedes quempiam sedibus Beatis assidere. Nihil tamen, Beatissime Pater, Vincentio nostro timemus; quinimò inquisitionibus illis plures et accuratiores accedere optamus, quoniam quò plures accedent, eò firmiora Vincentii Sanctitatis argumenta exurgent, quàm quæ desideravit Ecclesia, dum Sacra Deo in honorem Martyrum, Doctorum, Confessorum fieri jussit.......

Quòd si, Beatissime Pater, populari præconio ad cœlites evehi Christianos Heroes liceret, ad aures Sanctitatis Vestræ universorum ferè Galliæ populorum voces pertingerent, Heroem nostrum ad astra extollentium, conclamantiumque se per eum venisse ad agnitionem veritatis, etc.

In communi populorum acclamatione non obmutesceret Clericus Ordo, Beatissime Pater, sed palam profiteretur Vincentii zelo ac doctrinâ, quæ sint sui Ordinis munera, quæve ratio instituendæ plebis se esse edoctum; hebdomadariam solitudinem cùm à Clericis, tùm à Laïcis identidèm celebrari solitam, ejusdem esse institutum; ipsum prædicaret Autorem Seminariorum, atque piarum exercitationum, quas ibidem habent sacrorum Ordinum Candidati; ipsum inter primos ligandi potestate usum esse, si qui ad claves pœnitentiæ accederent primis vitiorum consuetudinibus irretiti: ac tandem audiret Santitas Vestra universum Galliæ Clerum prædicantem inter Principes annumerari Vincentium, quorum operâ à peccatorum semitis recesserit, et ad Ecclesiæ disciplinam redierit.....

Inter omnes quibus excelluit virtutes Vir ille inclitus, eminentem humilitatem notavi. Si quid enim in se contemptu dignum putabat, id lubens apud secum colloquentes jactavit. Eum audivi profitentem, se non semel Gregem suillum egisse in Prædio, ex quo nomen habet Familia mea, etc.

Pontipoli die 10 junii an. 1705.

FIN DU QUATRIÈME ET DERNIER VOLUME.

TABLE ANALYTIQUE

DU QUATRIEME VOLUME.

LIVRE HUITIEME.

LIVRE NEUVIEME.

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE DU QUATRIÈME VOLUME.

LISTE
DES SOUSCRIPTEURS
A LA VIE DE S. VINCENT DE PAUL,
ET
A L'EVANGILE MÉDITE.

SA MAJESTÉ.
S. A. R. MADAME.

MESSIEURS,

MAYA, Chef d'institution.
BONNAIRE.
BROUILHET.
PEAN DE SAINT-GILLE.
Le Commandeur de LA QUEUILLE.
MICHELET.
LOOMANS.
CHAMBETTE, Notaire.
MUNIER L'HÉRABLE.
MUNIER DE PLEIGNE.
DE LA GUITONNIÈRE.
STADLER.
Madame PATRI, Libraire, au Hâvre.
L'Abbé SAUSSOLLE.
La Comtesse DE CLERMONT-TONNERRE.
Madame PASCAL.

MESSIEURS,

Madame DE BOISONDY.
FOLMON, Chancelier de S. A. S. Madame la Duchesse d'Orléans.
DESCHAMPS.
Madame la Comtesse DE PERRIEN.
Mesdames de la Visitation, à la Charité-sur-Loire.
L'Abbé de DAMAS.
NOZERAN, Libraire.
PICOT.
A. BUFFAULT, Receveur-général.
LA COUPPELLE.
L'Abbé VIGUIER.
Le Vicomte DE VILLERS LA FAYE.
BLAISE, Libraire.
L'Abbé DE LA BOUDERIE.

LISTE DES SOUSCRIPTEURS.

MESSIEURS,

Le Comte FERRAND.
Madame la Comtesse DE VAUVIGNEUX.
Madame DE WLECHMANS, Econome de la Communauté des Sœurs de la Charité, rue du Bac.
QUENIN, Instituteur, à Avignon.
LE NOIR, Libraire.
Mademoiselle BLOUET, Libraire, à Rennes.
POTEY, Libraire.
ANGÉ, Libraire, à Versailles.
LE SOURD.
REY et GRAVIER, Libraires.
BARBIER, Imprimeur-Libraire, à Poitiers.
JAGUENEAU, Juge de paix, à Tonnay.
BAILLET, Libraire, à Compiègne.
DESAMBOEUF.
Madame MARTIN.
BRANTÔME.
GUILLEMINET, Libraire.
DEISS, Libraire, à Besançon.
L'Abbé WORMS, à Béthune.
J.-B. JEAN, Instituteur, à Bagnols.
VANACKER, Imprimeur-Libraire, à Lille.
Le Chevalier DE LA FERRIÈRE, Maire, à Angers.
VIGNES, Directeur de la Monnaie, à Bordeaux.
L'Abbé ROBERT.
BROUET, Libraire.
GIRARD, Libraire, à Besançon.
L'Abbé VIARD, Curé, Doyen d'Auxerre.
MALVOST, Imprimeur-Libraire, à Bar-sur-Seine.
Madame DE VILLEMORIN.
L'Abbé SAINT-PAUL, à Beaumont.
DELAUNAY, Libraire.
VILLET, Libraire, à Verdun-sur-Meuse.

MESSIEURS,

L'Abbé PICHON, à Briey.
THOMINE, Libraire.
DE PRIVAT, Chevalier de Saint-Louis, à Arles.
L'Abbé LANTELME, à Arles.
CHOISELAT.
L'Abbé ALLAIRE, Curé de Champtanaux.
MONSIAU.
Le Comte BOISSY D'ANGLAS, Pair de France.
Le Comte DE JOBAL, Major des Gardes-du-Corps.
Madame la Marquise DE SORAN.
Madame LATIL, à Draguignan.
GUITEL, Libraire.
GEELET.
L'Abbé LE BRETON, Curé de Valmont.
LA FORCADE, Receveur de l'Enregistrement.
LE FEVRE, jeune, Imprimeur, à Nevers.
DOUVILLE.
VILLOT DE FRÉVILLE.
AUDOT, Libraire.
ALLO, Libraire, à Amiens.
TRERBUIL, Bibliothécaire de S. A. R. MONSIEUR.
CATINEAU, Imprim.-Libraire, à Poitiers.
NAUDET.
MÉQUIGNON, fils aîné.
LIEUTARD.
GILLES, Imprimeur-Libraire, à Bourges.
LAFORGUE, Libraire, à Montauban.
DELAUNAY LE CLERC, Libraire, à Reims.
CRETTÉ, Maire du 3e arrondissement.
DUBOIS BERTAUT, Imprimeur-Libraire, à Meaux.
Aug. SEGUIN, Libraire, à Montpellier.
L'Abbé DE BELLIEUX, Chanoine, à Porentruy.

LISTE DES SOUSCRIPTEURS.

Messieurs,

Pavie, Libraire, à Angers.
Thuillier, Libraire, à Hesdin.
Madame Garrigez, Supérieure des Filles de la Charité, à Dammartin.
Adrien Leclerc, Libraire.
Le Moine.
Madame Tardy, Supérieure de l'Hospice des Ménages.
Madame Méry, Ve Bergéret, Libraire, à Bordeaux.
Vanard, rue Saint-Avoie.
Madame la Supérieure de l'Hôtel-Dieu, à Saint-Denis.
Topinot, Libraire, à Arras.
Madame Chardon, Supérieure des Sœurs de la Charité.
Ganilh, au Séminaire Saint-Sulpice.
L'Abbé Grandmoulin, à Pontivy.
Duclaux, Supérieur du Séminaire Saint-Sulpice.
De La Chèze Murel, Maître des Requêtes.
Gaude, Imprimeur-Libraire, à Nîmes.
Madame La Grassière.
Mansuy, Directeur du Séminaire de Nancy.
Madame la Supérieure de l'Hôtel-Dieu, à Angers.
Duprat, Libraire.
Bégyn, Libraire, à Gand.
Foucault, Libraire.
Madame Duesme, à Châtillon.
L'Abbé Esnard.
Perruche, Maire de Scellières.
Le Comte d'Aussy.
Madame Porquet.
Treuttel et Wurtz, Libraires.
Picard Dubois, Libraire.
Ancelle, Libraire.
Ferra, Libraire.
Méquignon, junior, Libraire.
De Saumery.
Gallon Fatou, Libraire, à Toulouse.

Messieurs,

Delaye Lauquety, Libraire, au Hâvre.
Guyot, frères, Libraires, à Lyon.
L'Abbé Berger, aux Missions Etrangères.
Madame Canquoin, Supérieure de l'Hôpital Saint-Charles, à Amiens.
L'Abbé Blancheville.
L'Abbé Raynaud.
Madame la Duchesse De Serent.
Gauthier, frères, Libraires, à Lons-le-Saulnier.
Barthelemy.
Petit.
Madame Bénard.
Coupery.
Petit, Libraire.
Madame la Vicomtesse De Montmorency.
Le Roux, Libraire, à Montdidier.
Gauthier, Médecin.
Mademoiselle De Vassan.
Delorme.
De Caze, Notaire.
Villain.
Madame De Lavaud.
Truffet, à Melun.
Dalibon, Libraire.
L'Abbé Servant.
De Cassini, fils.
Chiron.
Desoer, Imprimeur-Libraire, à Liége.
De Piedoue d'Héritot.
L'Abbé Douillard, aux Herbiers.
L'Abbé Robert d'Aunay.
Mademoiselle Donjon, à Arras.
L'Abbé Froment.
L'Abbé Robin, à Villeneuve.
Mongie, l'aîné, Libraire.
Le Maitre, Libraire, à Pontivy.

LISTE DES SOUSCRIPTEURS.

Messieurs,

Bolat Neuvesel et Compag., à Givors.
Bonneserre, à Caen.
Hayet, Libraire.
Fourrier Mame, Libraire, à Angers.
Rebourseaux, fils.
Cozette.
Le Tellier, à Falaise.
Le Marquis De Foucault.
Joseph Palier, à Saint-Bonnet.
L'Abbé Papillon, à Digoin.
Canis, Libraire.
Busseuil, aîné, Libraire, à Nantes.
L'Abbé Cassaing, Chartreux, à Lavaur.

Messieurs,

Madame la Supérieure des Sœurs de la Charité, à Saint-Germain-en-Laye.
Laurent, junior, Libraire.
Lambert, a la Toubalière aux Ormes.
L'Abbé Fieffé.
L'Abbé Pesson d'Augé, à Faremoutiers.
Eymery, Libraire.
Mérigot, Libraire.
Le Baron De Capdeville.
Théodore Leclerc, Libraire.
Frère, Libraire, à Caen.

DE L'IMPRIMERIE DE DEMONVILLE.





